

Bilan de la récolte
des grands gibiers
2002-2003

VICE-PRÉSIDENCE AU DÉVELOPPEMENT ET À L'AMÉNAGEMENT DE LA FAUNE

DOCUMENT DE RÉGIE INTERNE

Société de la faune
et des parcs

Québec 

Direction du développement de la faune

**Bilan de la récolte des grands gibiers
2002-2003**

Édité par
Claude Daigle

Société de la faune et des parcs du Québec
Décembre 2003

NOTE DE L'ÉDITEUR

L'atelier annuel sur la grande faune n'a pas eu lieu en 2003. Le document de cette année présente donc uniquement le bilan de la récolte 2002-2003 des grands gibiers.

Les écrits présentés dans les pages suivantes sont laissés à l'entière responsabilité de leurs auteurs respectifs. Je tiens à remercier chacune des auteures et chacun des auteurs pour leur collaboration à la production des textes et des bilans, Lise-Marie Pelletier et Christiane Picard pour le traitement des textes, ainsi que Jacinthe Bouchard qui a revu et édité le document.

CLAUDE DAIGLE

Direction de la recherche sur la faune

TABLE DES MATIÈRES

NOTE DE L'ÉDITEUR	iii
Analyse et interprétation des statistiques de chasse CARIBOU	1
Inventaire CARIBOU	13
Analyse et interprétation des statistiques de chasse (bilan provincial) CERF DE VIRGINIE	17
Inventaire de l'habitat CERF DE VIRGINIE	91
Inventaire des populations CERF DE VIRGINIE	95
Conditions de l'enneigement CERF DE VIRGINIE	99
Analyse et interprétation des statistiques de chasse ORIGINAL	129
Inventaire de population ORIGINAL	223
Analyse et interprétation des statistiques de chasse OURS NOIR	233

**Analyse et interprétation des
statistiques de chasse
CARIBOU**

Caribou

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse d'hiver 2002-2003 pour la zone 22

Période de chasse et récolte

La saison de chasse sportive avec arme à feu s'échelonnait du 15 novembre au 15 février pour un total de 93 jours.

La récolte sportive (10 607) a connu une diminution par rapport à l'année record de 2001, malgré que les ventes de permis soient en hausse. La récolte est tout de même supérieure à la récolte moyenne des cinq dernières années (10 236).

La récolte par les communautés criées n'est pas encore disponible.

Vente de permis

La vente de permis a connu une augmentation notable en ce qui concerne les permis pour les résidents dans la zone 22B.

Malgré cette augmentation de la clientèle, la récolte a connu baisse de sorte que le taux de succès pour l'ensemble de la zone 22 est de 1,1 caribou par chasseur. C'est le pire succès de chasse pour cette zone depuis 1994.

La présence massive de caribous dans la zone de chasse au début de la saison de chasse pourrait expliquer le nombre accru de chasseurs résidents. Cependant, les caribous ont rapidement traversé la zone pour se réfugier loin au sud de l'accès routier et ce, à partir de la fin du mois de novembre. Il est probable que cela ait contribué au faible taux de succès.

Composition de la récolte

Avec 75 % de mâles adultes dans la récolte, la composition de la récolte ressemble plus à ce qu'on retrouve généralement depuis les dix dernières années, exception faite de l'an 2000.

Responsable : Donald Jean

Région : Nord-du-Québec

Récolte de caribous dans la zone 22, de 1992 à 2001

a) récolte par clientèle et saison

Superficie de la zone 168 090 km ²	Année ^a										
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte chasse	1 916	2 368	4 245	7 172	7 304	8 979	8 017	11 679	10 283	12 224	10 607
Mâles adultes ^b	1 504	1 939	2 490	5 154	5 488	7 084	6 037	9 576	9 228	8 632	7 945
Femelles adultes ^b	392	392	1 532	1 777	1 597	1 754	1 720	1 992	857	3 521	2 463
Faons ^c	20	37	223	241	213	140	260	102	198	71	199
Indéterminées	0	0	0	0	6	1	0	9	0	0	0
Permis	1 504	3 022	3 631	5 714	5 315	6 670	6 834	6 872	7 119	7 545	9 537
Résidents (22A) ^d	1 504	3 022	2 004	2 008	2 008	2 006	2 010	2 000	2 000	2 012	2 008
Résidents (22B)	-	-	1 560	3 294	2 556	3 094	2 735	2 528	2 409	2 788	3 957
Non-résidents (22B)	-	-	67	412	751	1 570	2 089	2 344	2 710	2 745	3 572
Succès total (%)	1,3	0,8	1,2	1,3	1,4	1,3	1,2	1,7	1,4	1,6	1,1
Début (saison)	15-nov	15-nov	15-nov	15-nov	15-nov	15-nov	15-nov	15-nov	15-nov	15-nov	15-nov
Fin	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr
Durée (jours)	93	93	93	93	93	93	93	93	93	93	93

^a Du 1er avril au 31 mars; ^b âge ≥ 1 an; ^c âge < 1 an; ^d tirage au sort

Caribou

Analyse et interprétation des résultats des saisons de chasse d'automne et d'hiver 2002-2003 dans la zone 23

Période de chasse et récolte

Il n'y a pas eu de changement dans la durée de la saison de chasse. La chasse d'automne de la zone 23 Nord s'est déroulée du 1^{er} août au 31 octobre 2002. Les saisons de chasse hivernale au caribou s'échelonnaient du 15 février 2003 au 15 avril 2003 pour la partie Nord de la zone et du 15 novembre 2002 au 31 mars 2003 pour la partie Sud.

Des difficultés dans l'enregistrement de la récolte ne permettent pas de connaître la récolte réelle dans la zone de chasse 23.

Responsable : Donald Jean

Région : Nord-du-Québec

Récolte de caribous dans la zone 23, de 1992 à 2001

a) récolte par clientèle et saison

Superficie de la zone 468 370 km ²	Année ^a										
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	8 541	7 633	8 740	10 337	8 871	9 610	7 450	10 471	8 467	8 846	2 854
Mâles adultes ^a	6 477	6 103	7 096	8 092	6 845	8 081	6 419	8 903	7 190	7 819	2 631
Femelles adultes ^a	1 905	1 429	1 536	2 097	1 930	1 437	966	1 462	1 243	992	198
Faons ^b	159	101	108	148	96	92	65	106	34	35	25
Indéterminées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chasse sportive: Automne (23 Nord)											
Récolte chasse	8 497	7 613	8 729	9 991	8 286	8 775	7 414	9 719	8 467	8 469	2 850
Mâles adultes ^b	6 454	6 087	7 085	7 908	6 480	7 663	6 394	8 544	7 190	7 535	2 630
Femelles adultes ^b	1 884	1 426	1 536	1 949	1 712	1 021	955	1 110	1 243	900	195
Faons ^c	159	100	108	134	94	91	65	65	34	34	25
Indéterminées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Permis	6 032	6 387	6 703	7 144	7 625	7 166	7 702	7 246	7 184	6 218	7 529
Résidents	1 774	1 701	1 868	1 621	1 722	1 518	1 233	1 157	1 187	1 033	3 957
Non-résidents	4 258	4 686	4 835	5 523	5 903	5 648	6 469	6 089	5 997	5 185	3 572
Succès (récolte/permis)	1,4	1,2	1,3	1,4	1,1	1,2	1,0	1,3	1,2	1,4	0,4
Début (saison)	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août
Fin	31-oct	31-oct	31-oct	31-oct	31-oct	31-oct	31-oct	31-oct	31-oct	31-oct	31-oct
Durée (jours)	92	92	92	92	92	92	92	92	92	92	92
Chasse sportive: Hiver (23 Nord et 23 Sud)											
Récolte chasse	44	20	11	346	585	835	36	752	0	377	4
Mâles adultes ^b	23	16	11	184	365	418	25	359	0	284	1
Femelles adultes ^b	21	3	0	148	218	416	11	352	0	92	3
Faons ^c	0	1	0	14	2	1	0	41	0	1	0
Indéterminées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Permis	34	29	6	212	299	476	29	424	74	327	727
Résidents	34	29	6	210	294	338	27	424	20	324	720
Non-résidents	0	0	0	2	5	8	2	0	54	3	7
Succès (récolte/permis)	1,3	0,7	1,8	1,6	2,0	1,8	1,2	1,8	0,0	1,2	0,0
23 Nord											
Début (chasse)	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr
Fin	15-avr	15-avr	31-mars	15-avr	15-avr	15-avr	15-avr	15-avr	15-avr	15-avr	15-avr
Durée (jours)	60	60	45	61	60	60	60	60	61	60	60
23 Sud											
Début (chasse)					15-nov	15-nov	15-nov	15-nov	15-nov	15-nov	15-nov
Fin					31-mars	31-mars	31-mars	31-mars	31-mars	31-mars	31-mars
Durée (jours)	1	1	1	1	137	137	137	138	137	137	137

^a Du 1er avril au 31 mars; ^b âge ≥ 1 an; ^c âge < 1 an

Caribou

Analyse et interprétation des résultats des saisons de chasse d'automne pour la saison 2002-2003 dans la zone 24

Période de chasse et récolte

Il n'y a pas eu de changement dans les dates de la saison de chasse sportive au caribou dans la zone 24 qui s'est déroulée du 1^{er} août au 30 septembre.

Pendant cette période, 22 caribous ont été récoltés contre 235 en 2000.

Compte tenu des difficultés dans l'enregistrement de la récolte dans la zone 23, il faut douter de l'exactitude de la récolte enregistrée dans la zone 24.

Responsable : Donald Jean

Région : Nord-du-Québec

Récolte de caribous dans la zone 24, de 1992 à 2001

a) récolte par clientèle et saison

Superficie de la zone 7 750 km ²	Année ^a										
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte chasse	229	264	184	155	267	157	234	280	219	235	22
Mâles adultes ^b	57	84	44	71	148	58	141	187	90	103	3
Femelles adultes ^b	161	171	120	76	117	94	89	93	124	127	14
Faons ^c	11	9	20	8	2	5	4	0	5	5	5
Indéterminées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Permis ^u	199	242	137	105	103	128	150	193	39	32	142
Succès (récolte/permis)	1,2	1,1	1,3	1,5		1,2	1,6	1,5			0,2
Début (saison)	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août
Fin	30-sept	30-sept	30-sept	30-sept	30-sept	30-sept	30-sept	30-sept	30-sept	30-sept	30-sept
Durée (jours)	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61

^a Du 1er avril au 31 mars; ^b âge ≥ 1 an; ^c âge < 1 an; ^d ouvert aux résidents seulement.

Caribou

**Analyse et interprétation des résultats des saisons
de chasse d'automne pour la saison 2002-2003 dans zone de Fermont**

La chasse au caribou a été fermée dans la zone de Fermont afin de protéger le caribou forestier.

Responsable : Donald Jean

Région : Nord-du-Québec

Récolte de caribous dans la zone Fermont (19-23), de 1992 à 2001

a) récolte par clientèle et saison

Superficie de la zone 4 937 km ²	Année ^a											
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	
Récolte totale	1 297	1 227	295	435	231	1 480	4	239	4	82	n/d	
Mâles adultes ^a	975	757	276	276	159	815	2	104	1	74		
Femelles adultes ^a	287	411	13	145	69	592	2	117	2	6		
Faons ^b	35	59	6	14	3	73	-	16	1	2		
Indéterminées	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	
Permis	1 002	1 006	1 006	1 602	1 570	1 585	1 606	1 606	1 390	908	n/d	
Résidents Non-résidents	1 002	1 006	1 006	1 602	1 570	1 585	1 606	1 606	1 390	908	n/d	
Succès total (récolte/permis)	1,3	1,2	0,3	0,3	0,1	0,9	0,0	0,1	0,0	0,1		
Début (saison)	01-déc	01-déc	01-déc	15-nov	15-nov	15-nov	15-nov	15-nov	15-nov	15-nov	15-nov	
Fin	30-avr	30-avr	31-mars	31-mars	31-mars	31-mars	31-mars	31-mars	31-mars	31-mars	31-mars	
Durée (jours)	151	151	121	138	137	137	137	138	137	137	137	

^a Du 1er avril au 31 mars; ^b âge ≥ 1 an; ^c âge < 1 an

Récolte autochtone de caribous dans le Nord-du-Québec, de 1992 à 2001

	Année ^a										
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	9 789	9 523	10 050	10 824	9 333	10 127	13 134	11 410	9 484	9 374	-
Chasse de subsistance											
Total: Cris ^c	733	467	612	332	277	311	263	360	428	318	-
Chisasibi	265	17	51	20	21	38	40	72	74	5	
Eastmain	0	1	0	3	0	0	4	0	17	13	
Mistissini	210	265	176	107	65	112	18	15	135	135	
Nemaska	36	22	0	78	0	12	14	24	8	11	
Ouje-Bougomou	41	11	17	5	3	10	0	39	3	9	
Waskaganish	27	38	72	5	36	38	72	31	30	17	
Waswanipi	6	0	0	0	0	0	0	0	0	2	
Wemindji	49	32	17	7	0	3	10	45	10	3	
Whapmagoostui	99	81	279	107	152	98	105	134	151	123	
Inuits ^b	8 056	8 056	8 056	8 056	8 056	8 056	8 056	8 056	8 056	8 056	
Naskapis ^b	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	
Montagnais ^b	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	
Chasse commerciale											
Total	-	-	382	1 436	-	760	3 815	1 994	-	-	-
Les aliments artiques du Nunavik Inc. (quota)			382 (2648)	1 336 (7200)	0 (7200)	760 (7200)	3 815 (7200)	1 994 (7200)	0 (7200)	0 (7200)	0 (7200)
Naskapi caribou meat Inc. (quota)				0 (3000)	0 (3000)	0 (6000)	0 (6000)	0 (2000)	0 (6000)	0 (6000)	0 (6000)
Ipushin intercontinental trading compagny (quota)				100 (3000)	0 (5000)		(aucun)	(aucun)	(aucun)	(aucun)	(aucun)

^a Du 1^{er} juillet au 30 juin; ^b Estimation; ^c Du 1^{er} août au 31 juillet.

Inventaire

CARIBOU

Inventaire aérien du caribou forestier à l'hiver 2002-2003

Rapport préliminaire

Zone : 19 sud

Responsable : André Gingras

Direction : Côte-Nord

Zone	Plan de sondage	Dates d'inventaire
Superficie totale : 225210 km ²	Approche	Début : 03-03-11
Superficie d'habitat : 225210 km ²	Recouvrement total <input checked="" type="checkbox"/>	Fin : 03-03-20
Superficie échantillonnée : 17300 km ²	Aléatoire stratifié <input type="checkbox"/>	Nb jours de vol : Avion : 10 Hélico : 6
	Échantillonnage double <input type="checkbox"/>	Nb heures de vol : Avion : 65 Hélico : 33
	Remarques: <i>Lignes de vol distantes de 2 kilomètres (1,75 minutes de longitude)</i>	Nb jours au sol : 2 jours
	Nb de strates :	
	Nb de parcelles :	

Conditions d'inventaire	Budget	
Type d'hélicoptère : Bell 206 B	<i>Alloué</i>	<i>Dépensé</i>
Enneigement : 89 cm		
Croûte : nulle		
Ensoleillement :		
Remarques : 2 avions de type Cessna 337 ont été utilisés.	Plan quinquennal : 50000	50000
	Autre : 16300	21716
	Total : 66300	71716

Personnel	Résultats
Navigateurs : Bruno Rochette Richard Audy François Barnard	Nb de caribous observés : 271
Observateurs : Denis Guay Alain Chenel, Chantal Ward Marc Talbot, André Gingras Christian Beaudoin	Taux de visibilité : 85 %
	Population totale estimée : 311
	Densité corrigée (car/100 km ²) : 1,8
	Mâles/100 femelles : Ne s'applique pas
	Faons/100 femelles : Ne s'applique pas
	% de mâles chez les adultes : Ne s'applique pas
	% de faons dans la population : 28

Commentaires

- Secteur fermé compris entre les rivières Manicouagan et Ste-Marguerite, au sud de la latitude 51°35'
- Le sexe des animaux n'a pas été déterminé en phase deux (hélicoptère)
- Le taux de visibilité est tiré des travaux de Courtois (1999)
- Le surplus de \$\$ nécessaire a été fourni par la région (09)

**Analyse et interprétation des
statistiques de chasse
CERF DE VIRGINIE**

Cerf de virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002

Titre : Bilan provincial

Auteurs : Claude Daigle et Michel Huot

La réglementation

La saison de chasse 2002 constitue la première année d'exploitation encadrée par le plan de gestion du cerf de virginie 2002 – 2008. Les principales modifications apportées à la réglementation en 2002 concernent la délimitation des zones de chasse. Ainsi, plusieurs zones ont été subdivisées pour favoriser une gestion plus fine des populations de cerfs de Virginie. Autres changements dignes de mention, la chasse au cerf est maintenant autorisée dans la zone 12 (secteur La Vérendrye) et la sous-zone 15 est (secteur Portneuf), alors que le fusil a été introduit parmi les armes permises pour récolter les cerfs dans la zone de chasse 7. Finalement, dans le but de stabiliser et même de réduire les densités de cerfs dans plusieurs zones de chasse, le nombre de permis de cerfs sans bois émis aux chasseurs avec arme à feu a été augmenté à plusieurs endroits, passant globalement de 12 790 en 2001 à 20 360 en 2002.

Modalités de chasse en 2002

Zones et sous-zones	ARC	AAF (mâles)	Cerfs sans bois (général/propriétaires)	ACB
01	28/10 – 4/10 (mâles)	2/11 – 8/11	0	
02 Est	28/09 – 11/10	2/11 – 17/11	0	
02 Ouest	28/09 – 11/10	2/11 – 17/11	0	
03 Est	28/09 – 11/10 ²	2/11 – 17/11	0	
03 Ouest	28/09 – 11/10 ²	2/11 – 17/11	760	23/11 – 29/11 (mâles)
04	21/09 – 11/10	2/11 – 17/11	2 800 (1960/840)	23/11 – 29/11 (CSB)
05 Est	21/09 – 11/10	2/11 – 15/11	0	23/11 – 1/12 (CSB)
05 Ouest	21/09 – 11/10	2/11 – 15/11	2500 (1750/750)	23/11 – 12/12 (CSB)
06 Sud	21/09 – 11/10	2/11 – 17/11	1000 (700/300)	23/11 – 29/11 (CSB)
06 Nord	21/09 – 11/10	2/11 – 17/11		23/11 – 1/12 (CSB)
07 Sud	28/09 – 20/10 2/11 – 8/11 (mâles)	9/11 – 17/11 ³ (mâles)	500	
07 Nord	28/09 – 20/10 2/11 – 8/11 (mâles)	9/11 – 17/11 ³ (mâles)	0	
08 Est	28/09 – 27/10		0	9/11 – 24/11 (tous) 27/11 – 1/12 (CSB)
08 Sud	28/09 – 20/10	2/11 – 17/11	2 000 (1 400/600)	20/11 – 24/11 (CSB)
08 Nord	28/09 – 27/10		0	9/11 – 24/11 (tous)
09 Est	28/09 – 20/10	2/11 – 17/11	0	
09 Ouest	28/09 – 20/10	2/11 – 17/11	300	
10 Est	21/09 – 6/10	2/11 – 17/11	3 000	26/10 – 30/10 (mâles)
10 Ouest	21/09 – 4/10	2/11 – 17-11	6 500 ⁴	26/10 – 30/10 (mâles)
11 Est	28/09 – 13/10	2/11 – 24/11	1 000 ⁵	
11 Ouest	28/09 – 11/10	2/11 – 24/11		
12	21/09 – 4/10	2/11 – 17/11		
13	21/09 – 06/10		0	21/10 – 27/10 (mâles)
15 Ouest	21/09 – 6/10	2/11 – 24/11	0	
15 Est	2/11 – 7/11 ²	3/11 – 13/11	0	8/11 – 10/11 (mâles)
20		1/08 – 31/08 ¹ 1/09 – 24/12 (tous) ¹		

¹ Sauf partie ouest de la zone 20

² Arc et arbalète

³ Fusil aussi permis

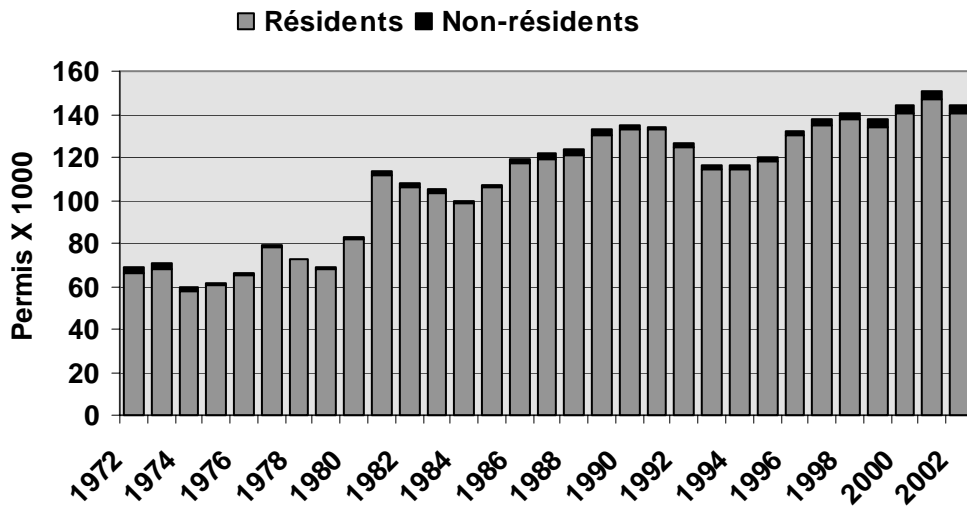
⁴ Incluant zone 12

⁵ Incluant la zone 15

Les usagers

La vente de permis se distribuait cette année de la façon suivante : 140 130 permis ont été vendus à des résidents du Québec et 3 693 à des non-résidents pour un total de 143 823, une baisse de près de 2% en comparaison avec 2001 (figure 1). Quoique nous n'ayons pas d'information directe sur la répartition des chasseurs par modalité de chasse, la récolte suggère que la saison de chasse avec arme à chargement par la bouche gagne toujours en popularité.

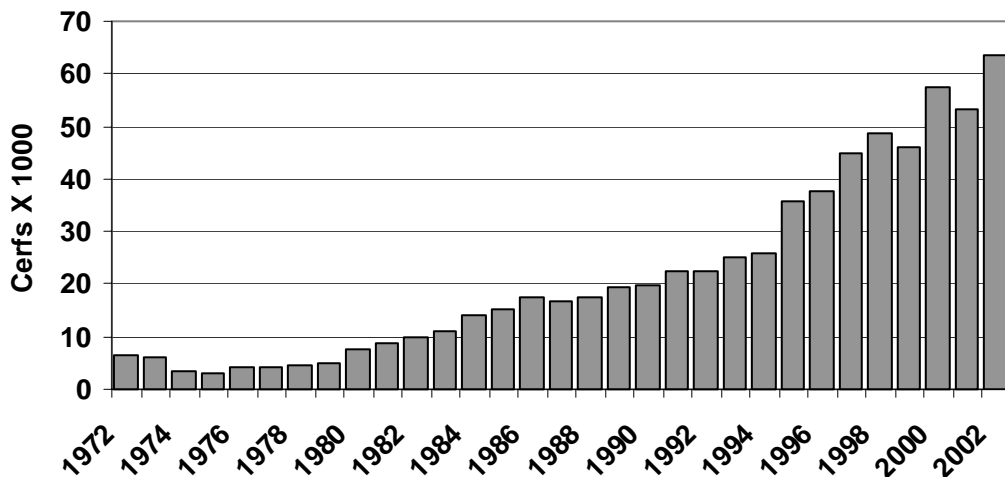
Ventes de permis de chasse au cerf de Virginie



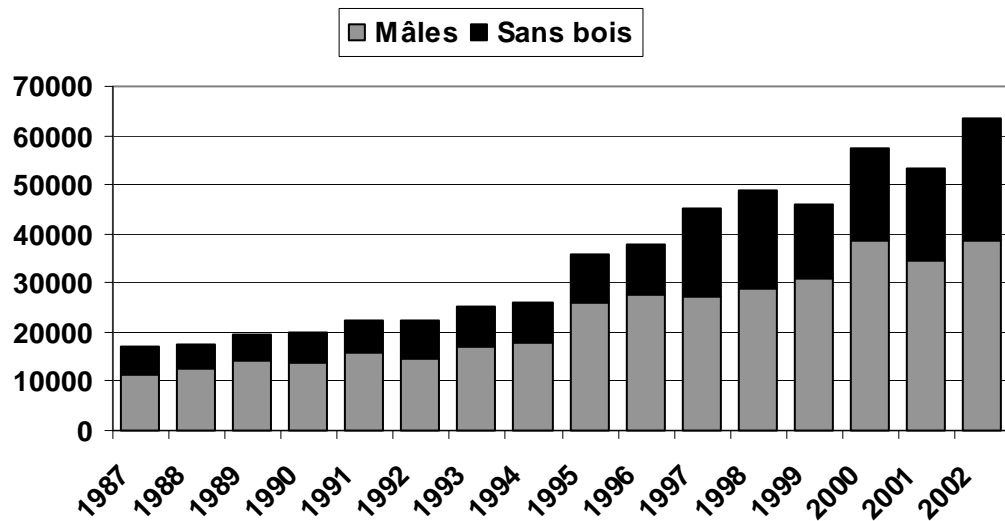
La récolte

Les chasseurs ont récolté 63 605 cerfs de Virginie en 2002, un nouveau record pour le Québec. Cette hausse est principalement due à l'augmentation de la récolte de cerfs sans bois durant la période de chasse avec armes à feu, à la croissance de la récolte effectuée à l'aide d'armes à chargement par la bouche, et à l'introduction de la chasse au fusil dans la zone 7. Cette augmentation de la récolte de cerfs de Virginie serait donc en majeure partie reliée à une libéralisation des modalités de chasse plutôt qu'à une plus grande abondance de cerfs. La stabilité de la récolte de mâles adultes durant la période de chasse avec arme à feu confirme cette interprétation. Globalement, 44 % des chasseurs québécois ont récolté un cerf en 2002.

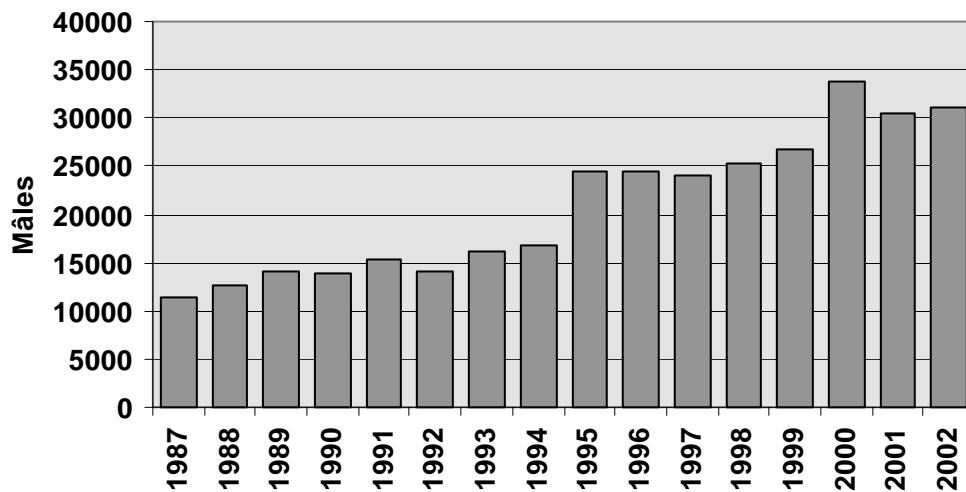
Récolte de cerfs de Virginie au Québec



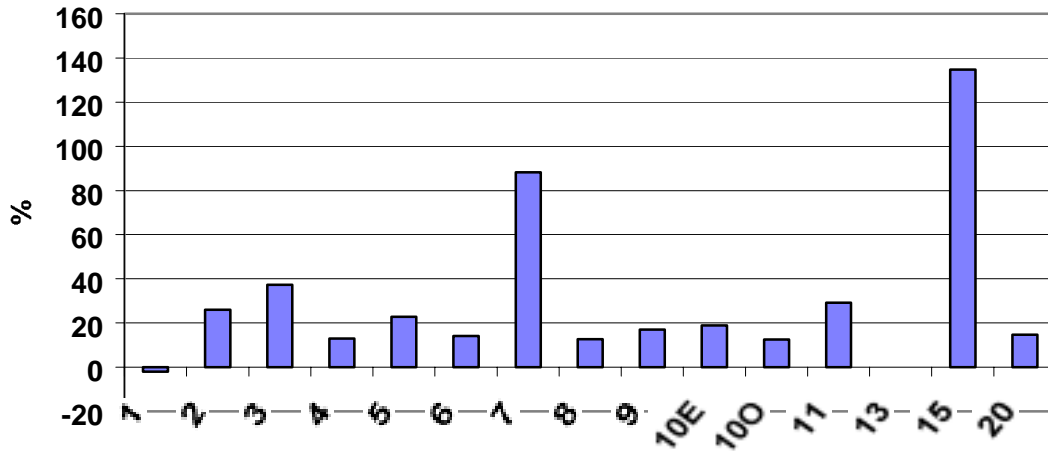
Évolution de la récolte de cerfs



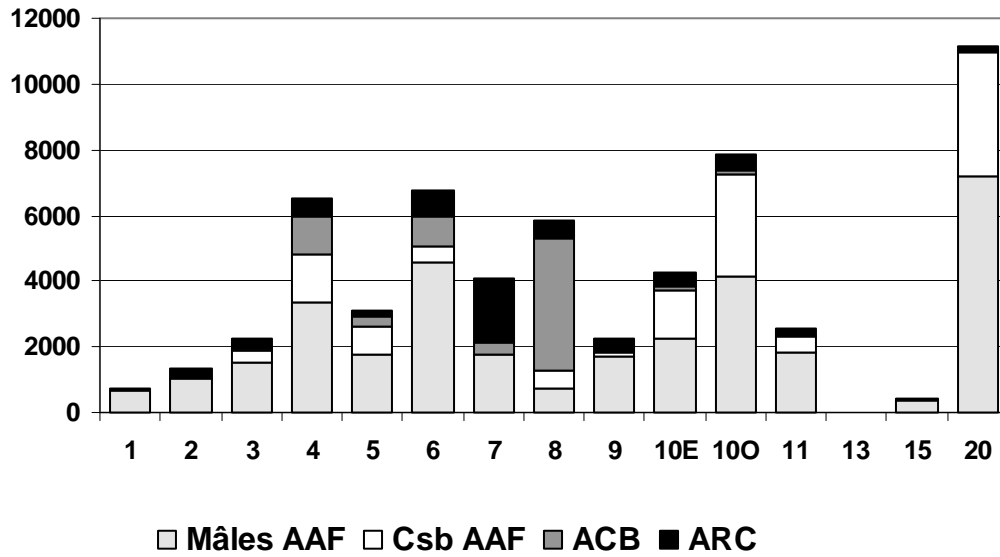
Évolution de la récolte de mâles adultes durant la période chasse avec arme à feu



Évolution de la récolte de cerfs de 2002 vs 2001



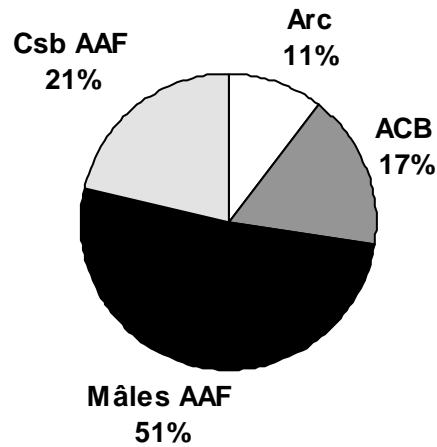
Répartition de la récolte de cerfs de Virginie au Québec en 2001



Conclusion

Les objectifs de populations convenus avec nos partenaires dans le cadre du dernier plan de gestion impliquent des réductions substantielles des densités de cerfs dans plusieurs zones de chasse du Québec (5, 6, 8 Nord et 8 Sud). La libéralisation des modalités et l'augmentation de la récolte observée en 2002 traduisent des gestes concrets vers l'atteinte de ces objectifs. Pour l'instant populaires, en raisons des bénéfices qu'elles produisent aux chasseurs, des modalités aussi libérales conduiront vraisemblablement à une réduction des populations de cerfs et conséquemment à une diminution du succès de chasse des chasseurs. Ces mêmes modalités risquent alors de devenir impopulaires auprès des chasseurs, de susciter le délaissement de ce loisir chez certains, avec comme conséquence une réduction significative de l'activité économique résultant de la chasse au cerf dans ces régions. Partenaires, décideurs et gestionnaires doivent se préparer à poursuivre l'atteinte des objectifs du plan de gestion dans ce contexte plus difficile.

Répartition de la récolte par modalité de chasse



Cerf de Virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 1

Récolte totale

C'était en 2002, la seconde saison de chasse sportive au cerf de Virginie après huit années de fermeture dans la zone 1. La récolte totale fut de 718 cerfs, ce qui est très comparable à la moyenne des meilleures années de récolte observée entre 1980 à 1988 qui atteignait alors 829 cerfs et à la saison 2001 dont la récolte était de 733. Les modalités de chasse en vigueur étaient très restrictives avec des saisons d'une durée de sept jours permettant la récolte des mâles adultes seulement, autant pour la chasse à l'arc que pour la chasse à l'arme à feu.

Saison à l'arc

La saison de chasse à l'arc s'est déroulée du 28 septembre au 4 octobre. Cet engin de chasse a permis de récolter 11 mâles adultes, soit 1,5 % de la récolte totale. La restriction de la récolte des mâles adultes seulement explique certainement cette faible proportion du prélèvement avec l'arc, autant à cause du plus faible succès de chasse anticipé que de l'intérêt potentiel moindre de la part de ces adeptes.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

La saison de chasse à l'arme à feu s'est déroulée du 2 au 8 novembre et seule la récolte des mâles adultes avec bois était permise. Il s'est récolté 707 cerfs au cours de cette saison. Sur une base de référence historique et considérant le récent déclin de cette population, ce niveau de récolte peut être considéré comme relativement élevé pour cette zone puisque l'on observe seulement 5 années sur 37 entre 1955 et 1991 avec une récolte supérieure à celle de 2002.

Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc

Aucune saison avec ces engins dans la zone.

Autres paramètres de suivi

À cause de la faible densité du cerf, les inventaires de population ont été suspendus dans cette zone. Les inventaires d'habitats se poursuivent cependant sur une base annuelle. Les résultats obtenus à partir de ceux-ci permettent d'estimer à 1,20 le taux d'accroissement annuel moyen de la population entre 1993 et 2001. Selon ces mêmes inventaires, nous

avons estimé à 4 589 cerfs la population à l'automne 2002. La récolte observée représenterait un prélèvement de 15,6 % du stock.

Interprétation globale

Le maintien du niveau de la récolte en 2002 indique que la reprise de la chasse à l'automne 2001 n'a pas affecté le potentiel de croissance de la population. Évidemment, l'augmentation du nombre absolu de mâles adultes disponibles sur le terrain sera moins rapide mais les résultats de 2002 indiquent qu'il continuera d'augmenter si les conditions hivernales sont favorables.

Recommandations

Comme prévu au plan de gestion, maintenir les modalités d'exploitation restrictives utilisées en 2001. Poursuivre le plan de mise en valeur du cerf, incluant le nourrissage d'urgence et le contrôle de prédation, débuté en 1999.

Responsable : Gilles Landry

Direction : Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 1, de 1990 à 2002

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 19 044 km ²	Année													
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	
Total des mortalités (chasse et autres)	421	342	74	32	52	67	99	76	102	132	120	931	907	
Autres causes de mortalités														
Accidents routiers	28	19	5	7	16	7	21	38	44	97	83	130	135	
Autres	137	180	69	25	36	60	78	38	58	35	37	68	54	
Jours de chasse avec neige au sol														
Semaine	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	1	5	
Fin de semaine	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	0	2	
Autres paramètres de suivi														
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	1,30	0,75	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	3,8	3,8	
Âge moyen des femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	
% mâles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^d	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^d	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	
Superficie totale des ravages	xxx	xxx	xxx	24,7	xxx	xxx	xxx	72,2	xxx	104,1	107	127	xxx	
Population à l'hiver (inventaire aérien*)	2459	1655	1113	749	899	1079	1294	1553	1864	2236	2683	3 221	3 543	
Rigueur de l'hiver, station(s): 14-22-30														
enneigement (j-cm)	11655	15363	7970,5	9043	10436	16295	12043	11567	7257	12176	6808	8813	5 262	
enfoncement (j-cm)	8253	10787	5163	6808	7109	7122	4413	6772	3708	5818	4418	7 286	4 728	
jours d'enneigement > 50 cm	114	136	65	93	105	131	120	106	80	110	72	98	33	
jours d'enfoncement > 50 cm	82	113	21	61	80	60	19	64	15	52	29	55	22	
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	128	160	78	102	107	106	67	103	57	91	70	100	75	

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; * nombre estimé à partir des inventaire aériens d'habitat du cerf de Virginie

Cerf de virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 2

Récolte totale

La récolte a totalisé 1 374 cerfs, en hausse de 25,9 % par rapport à 2001 (1 091 cerfs), pour revenir près de la moyenne des cinq dernières années (1 333 cerfs). Dans l'ensemble, les modalités de chasse n'ont pas changé si ce n'est qu'aucun permis spécial pour les cerfs sans bois n'a été émis cette année dans cette zone.

Saison à l'arc

La saison de chasse à l'arc, d'une durée de 14 jours, s'est déroulée du 28 septembre au 11 octobre. La récolte avec cet engin a totalisé 313 cerfs, soit une augmentation de 30 % comparativement à l'année précédente et de 8,7 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Elle était composée à 14,7 % de mâles adultes, à 51,4 % de femelles adultes et à 33,9 % de faons. La proportion de faons est légèrement supérieure à la moyenne des cinq dernières années (34,6 %), quoique inférieure à 2001 (36,9 %). La récolte effectuée à l'arc représente 22,8 % de la récolte totale.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

La saison de chasse à l'arme à feu s'est déroulée du 2 au 17 novembre. La récolte a totalisé 1061 cerfs, ce qui représente une augmentation de 24,8 % comparativement à 2001 (850 cerfs) pour revenir près de la moyenne des cinq années précédentes (1 045 cerfs). La récolte des mâles avec bois présente une hausse significative de 39 % par rapport à l'année précédente. Il s'est prélevé 8,4 mâles/100 km² d'habitat exploité comparativement à 6,0 mâles/100 km² en 2001. Rappelons, qu'aucun permis spécial pour les cerfs sans bois n'a été émis cette année compte tenu de la baisse significative de la récolte observée en 2001 et en conformité avec les seuils fixés au plan de gestion de la zone. La saison de chasse à l'arme à feu fut marquée par des bonnes conditions de chasse avec la présence pendant dix jours de neige au sol au début de la saison à l'arme à feu.

Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc

Aucune saison spécifique avec ces engins dans la zone.

Autres paramètres de suivi

Si la récolte des mâles adultes durant la saison de chasse à l'arme à feu est le reflet du niveau de la population de cerfs, nous estimons que celle-ci est revenue autour des 11 000 têtes après le déclin marqué suite à l'hiver très difficile de 2000-2001. La densité serait donc de 0,9 cerf par km² d'habitat exploité. La principale explication de cette reprise tient au fait que l'hiver 2001-2002 fut très clément, ce qui a favorisé la survie des cerfs. Le NIVA fut 34 % inférieur à la normale avec seulement 1 jour avec un enfoncement de plus de 50 cm comparativement à 102 jours à l'hiver précédent.

Interprétation globale

L'augmentation significative de la récolte et particulièrement des mâles avec bois à l'arme à feu dénote une hausse de la population de cerfs de la zone suite au déclin de l'année précédente. Les opérations de nourrissage d'urgence réalisées à l'hiver 2000-2001 qui fut l'un des plus rigoureux des quinze dernières années ont probablement limité la mortalité périnatale au printemps 2001. La bonne survie des jeunes à l'hiver très clément de 2001-2002 aurait ainsi permis un rétablissement rapide de cette population.

Recommandations

La récolte des mâles avec bois à l'arme à feu a franchi le seuil identifié au plan de gestion autorisant l'émission de permis pour les cerfs sans bois. Toutefois, compte tenu de l'hiver difficile 2002-2003, il a été recommandé de ne pas émettre de permis spéciaux pour les CSB pour l'automne 2003 dans cette zone.

Responsable : Jean Lamoureux

Direction : Direction de l'aménagement de la faune du Bas-Saint-Laurent

Récolte de cerfs de Virginie dans la zone 2, de 1993 à 2002

a) vente de permis pour cerfs sans bois et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat* 12 679 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	-	-	-	2 006	1 422	1 358	1 097	1 697	1 091	1 374
Mâles adultes	-	-	-	1 804	1 164	1 100	923	1 239	801	1 107
Biches	-	-	-	123	153	140	116	287	171	161
Faons	-	-	-	79	105	118	58	171	119	106
Saison à l'arc										
Récolte totale	-	-	-	287	316	322	230	331	241	313
Mâles adultes				88	61	69	58	61	38	46
Biches				120	150	135	114	141	114	161
Faons				79	105	118	58	129	89	106
Début de la saison				28 sept.	27 sept.	26 sept.	25 sept.	30 sept.	29 sept.	28 sept.
Durée (jours)	0	0	0	14	14	14	14	14	14	14
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	-	-	-	1 719	1 106	1 036	867	1 366	850	1 061
Mâles adultes				1 716	1 103	1 031	865	1 178	763	1 061
Biches				3	3	5	2	146	57	0
Faons				0	0	0	0	42	30	0
Permis, cerfs sans bois							-	300	150	
Succès (%)								62,7	58,0	
Début de la saison				2 nov.	1er nov.	31 oct.	30 oct.	4 nov.	3 nov.	2 nov.
Durée (jours)	0	0	0	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc										
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes										
Biches										
Faons										
Début de la saison										
Durée (jours)										
Rigueur de l'hiver, station(s): Ashbérish et Pohénégamook										
enfoncement (j-cm)	3 953	3 522	4 149	2 608	6 749	5 100	3 747	4 667	7481	3520
j. d'enfoncement > 50 cm	23	0	27	0	82	49	21	38	102	1

* Exploité

Récolte de cerfs de Virginie dans la zone 2, de 1993 à 2002

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat* 12 679 km ²	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse et autres)	108	171	245	2 241	1 584	1 507	1 290	1 903	1 327	1 498
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	31	75	73	78	61	57	21	41	97	97
Autres	77	96	172	157	101	92	172	165	139	27
Jours de chasse avec neige au sol										
Semaine				8	0	0	1	6	4	6
Fin de semaine				2	0	2	2	4	2	4
Autres paramètres de suivi										
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	0,0	0,0	0,0	13,5	8,7	8,1	6,8	9,3	6,0	8,4
Âge moyen, femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}										
% mâles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b										
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^d										
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)		160	215		335	554				
Population à l'hiver (inventaire aérien)	3 000						9 100			
Rigueur de l'hiver, station(s): XYZ										
enneigement (j-cm)	5 422	5 296	7 576	3 599	8 125	7 349	6 931	6 221	7 948	4 242
enfouissement (j-cm)	3 953	3 522	4 149	2 608	6 749	5 100	3 747	4 667	7 481	3 520
jours d'enneigement > 50 cm	46	45	70	9	89	85	78	60	106	26
jours d'enfouissement > 50 cm	23	0	27	0	82	49	21	38	102	1
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	74	66	78	49	126	96	70	87	140	66

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

* Exploité

Cerf de virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 3

Récolte totale

Après avoir connu une baisse importante en 2001 (-31 %), la récolte totale a rebondi en 2002 avec un accroissement de 37 % par rapport à la saison précédente. Les 2 431 cerfs récoltés constituent la deuxième meilleure récolte historique de la zone.

Saison à l'arc et à l'arbalète

Pour la première fois en 2002, les chasseurs étaient autorisés à utiliser l'arbalète durant la saison qui était auparavant réservée à l'arc. L'introduction de cette modalité a fait doubler la récolte qui est passée de 225 (2001) à 455 cerfs. Les 267 cerfs récoltés par les archers égalent les 271 récoltés en moyenne au cours des trois saisons précédentes (1999-2001) au moyen de cet engin. Les chasseurs à l'arbalète sont donc en grande partie responsable de l'augmentation observée durant cette saison. Ces derniers ont pu abattre 188 cerfs dont 53 mâles, 90 biches et 45 faons, une récolte non négligeable pour une première année. L'expérimentation de l'arbalète a fait l'objet d'un rapport détaillé disponible sur demande. Les conditions météorologiques durant cette saison de chasse ont été généralement favorables, le temps étant plutôt nuageux et frais avec peu de précipitations.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

Après avoir chuté de 31 % en 2001, la récolte de mâles avec bois à l'arme à feu s'est redressée en connaissant un accroissement de 16 %. Les 1 522 mâles récoltés représentent aussi la deuxième meilleure récolte historique. Les chasseurs ont pu bénéficier de conditions météorologiques très favorables puisqu'il y a eu présence de neige au sol pendant 9 des 16 jours de chasse, dont la fin de semaine de l'ouverture.

Saison à l'arme à chargement par la bouche, arbalète et arc

Une nouvelle saison de chasse a vu le jour en 2002, soit la chasse à la poudre noire et ce dans la sous-zone 3-ouest uniquement. Cette saison de 7 jours au mâle adulte seulement (sauf pour les détenteurs de permis spéciaux) et débutant le 23 novembre a permis aux chasseurs de récolter un total de 86 cerfs dont 69 mâles. Compte tenu qu'il s'agissait d'une première année d'application, nous anticipons une augmentation graduelle du nombre de cerfs récoltés.

Permis de cerfs sans bois

Des modifications ont été apportées au sous-zonage pour la saison 2002. La sous-zone 3-sud a été remplacée par la sous-zone 3-ouest, plus productive. Des permis spéciaux pour la récolte de cerfs sans bois ont été accordés pour cette nouvelle sous-zone. Les 760 détenteurs de permis spéciaux ont récolté 368 cerfs sans bois au moyen de l'arme à feu. Un tel succès (48,4 %) se situe parmi les meilleurs succès observés dans cette zone jusqu'à maintenant. Si on ajoute les 17 cerfs sans bois récoltés durant la saison à la poudre noire, les détenteurs de permis spéciaux ont donc obtenu un succès global de 50,7 %, ce qui rejoint le meilleur succès historique observé en 1997 (51,0 %). Les modifications apportées au zonage sont possiblement en partie responsables de l'amélioration du succès de chasse aux cerfs sans bois.

Interprétation globale

Tous les indicateurs nous amènent à conclure que la population de cerfs de la zone 3 était en croissance en 2002. Un tel dénouement était difficile à prédire compte tenu que l'hiver 2001, le plus difficile que la zone ait connu depuis 1976, fut suivi d'un des hivers les plus faciles (niva de 68) depuis 1976. De toute évidence, la faible mortalité hivernale à l'hiver 2002 a largement compensé la mortalité néonatale qu'a pu occasionner l'hiver 2001. Avec un indice niva de 119 pour l'ensemble de la zone, l'hiver 2003 peut cependant être qualifié de **difficile**. Nous avons observé un gradient de l'ouest vers l'est dans le coefficient de difficulté pour les cerfs. Ainsi, à Armstrong, les 3 856 jours-cm d'enfoncement mesurés représentent une augmentation de 13 % par rapport à la normale pour cette station et l'hiver peut y être qualifié de **moyen**. À la station d'Armagh l'hiver fut **difficile** avec 5 772 jours-cm d'enfoncement (+ 15 %), tandis qu'à Grande Rivière les 7 361 jours-cm (+27 %) représentent un hiver **très difficile** pour les cerfs. Compte tenu des conditions hivernales rigoureuses observées, nous anticipons une baisse de récolte dans la sous-zone 3-est à l'automne 2003. Par contre, les conditions moyennement rigoureuses observées dans toute la vallée de la Chaudière devraient favoriser une hausse de la récolte dans la sous-zone 3-ouest. Pour l'ensemble de la zone, nous anticipons une récolte stable.

Suivi du plan de gestion

En analysant la distribution spatiale de la récolte à l'aide du logiciel Arcview, nous estimons que près de 590 mâles adultes ont été récoltés dans la sous-zone 3-ouest, ce qui est près de la borne supérieure du niveau optimal (640) tel que déterminé dans le plan de gestion du cerf 2002-2008. Dans la sous-zone 3-est, près de 1 135 mâles adultes auraient été récoltés, ce qui correspond au niveau sous optimal et encore assez loin de la borne inférieure du niveau optimal (1 570).

Recommandations

Compte tenu de la croissance de la population anticipée dans la sous-zone 3-ouest et que nous sommes près de la limite supérieure du niveau optimal, nous avons convenu d'augmenter le nombre de permis spéciaux émis dans cette sous-zone, en utilisant un ratio

de prélèvement de 60 femelles adultes par 100 mâles. Le nombre de permis passe donc de 760 en 2002 à 950 en 2003. Dans la sous-zone 3-est, seule la récolte des mâles adultes sera autorisée lors de la saison à l'arme à feu comme au cours des années antérieures.

Responsable : Benoit Langevin

Direction : Chaudière-Appalaches

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 3 de 1994 à 2002

a) vente de permis pour cerfs sans bois et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 6 300 km ²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	765	1 437	1 498	1 652	1 864	1 958	2 565	1 771	2 431	-
Mâles adultes	624	1 231	1 279	1 347	1 436	1 519	1 993	1 374	1 724	-
Biches	74	121	110	182	235	281	345	230	436	-
Faons	67	85	109	123	193	158	227	167	271	-
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saison à l'arc (et à l'arbalète à compter de 2002)										
Récolte totale	95	204	206	209	226	271	319	225	455	-
Mâles adultes	17	61	49	57	67	94	103	67	133	-
Biches	36	78	72	84	78	120	122	96	191	-
Faons	42	65	85	68	81	57	94	62	131	-
Indéterminés										
Début de la saison	24-sept	30-sept	29-sept	28-sept	27-sept	25-sept	30-sept	29-sept	28-sept	27-sept
Durée (jours)	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	670	1 233	1 292	1 443	1 638	1 687	2 246	1 546	1 890	-
Mâles adultes	607	1 170	1 230	1 290	1 369	1 425	1 890	1 307	1 522	-
Biches	38	43	38	98	157	161	223	134	235	-
Faons	25	20	24	55	112	101	133	105	133	-
Indéterminés										
Permis, cerfs sans bois	150	150	150	300	550	550	760	550	760	950
Succès (%) ^(Note 1)	42,0	42,0	41,3	51,0	48,9	47,6	46,8	43,5	50,7	-
Début de la saison	29-oct	04-nov	02-nov	02-nov	01-nov	30-oct	04-nov	03-nov	02-nov	01-nov
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc (zone 3-ouest)										
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	-	-	86	-
Mâles adultes									69	-
Biches									10	-
Faons									7	-
Indéterminés										
Début de la saison									23-nov	22-nov
Durée (jours)									7	7

1) Les permis spéciaux ont été émis pour la zone 3-sud jusqu'en 2001 et pour la zone 3-ouest à partir de 2002.

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 3, de 1994 à 2002

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 6 300 km ²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	877	1 539	1 577	1 710	1 917	2 001	2 631	1 782	2 436	-
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	55	48	20	24	26	14	38	3	1	
Autres	57	54	59	34	27	29	28	8	4	
Jours de chasse avec neige au sol										
Semaine	?	5	2	2	2	0	0	3	5	
Fin de semaine	?	2	1	2	2	0	0	1	4	
Autres paramètres de suivi										
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	9,6	18,6	19,5	20,5	21,7	22,6	30,0	20,7	24,2	
Âge moyen des femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}										
% mâles 1,5 an (n 1,5 an) ^b										
% femelles 1,5 an (n 1,5 an) ^b										
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)										
Population à l'hiver (inventaire aérien)			10 000					17 600		
Rigueur de l'hiver, station(s): Armstrong, Armagh et Grande Rivière										
enneigement (j-cm)	5 915	5 142	6 134	7 193	7 612	5 668	5 675	8 901	4 187	6 547
enfoncement (j-cm)	4 428	3 468	4 211	4 177	4 541	2 691	4 372	7 402	3 206	5 663
jours d'enneigement > 50 cm	59	40	43	61	80	58	55	103	27	57
jours d'enfoncement > 50 cm	26	24	14	30	27	0	39	79	13	39
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	94	73	89	88	96	57	92	157	68	119

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

Cerf de virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 4

Récolte totale

La récolte totale (7 821) de la zone 4 s'est accrue de 13% en 2002. Cette hausse est essentiellement attribuable à une croissance de la récolte des cerfs sans bois pendant la saison avec arme à chargement par la bouche (poudre noire) (+28%) et pendant la saison avec arme à feu (+ 157%) alors que les permis pour les cerfs sans bois passaient de 1000 à 2800. La première s'explique quant à elle par la croissance de la popularité de la saison à la poudre noire. Toutefois, la récolte des mâles avec bois (3 383) pendant la saison avec arme à feu (AAF) a diminué de 15%. Cette zone, à l'instar de plusieurs autres, a connu des récoltes records de cerfs et de mâles avec bois depuis quelques années. La population avait été en croissance jusqu'en 2000 avec environ 7 cerfs/km² d'habitat et serait en diminution depuis avec les deux hivers rigoureux de 2001 et 2003, et serait possiblement sous l'objectif de 5 cerfs/km² d'habitat.

Saison à l'arc

La récolte à l'arc est relativement stable en 2002 (+6%) alors que les récoltes combinées de 2001 et 2002 sont en diminution de 29% par rapport à celles sommées de 1999 et 2000 pour rejoindre le niveau de 1998. Nous avons toutefois révisé les chiffres de récolte à l'arc depuis 1998 et qui apparaissent aux tableaux d'analyse des années antérieures. Les récoltes précédemment exprimées étaient celles par engin de chasse et non par saison de chasse. Des cerfs récoltés à l'arc pendant les autres saisons étaient comptabilisés dans la récolte de la saison à l'arc et gonflaient artificiellement celle-ci, rendant cet indicateur peu fiable. Avec les bons chiffres, tentons alors d'expliquer la baisse de la récolte à l'arc. La baisse de la récolte à l'arc pourrait traduire une baisse de la population de cerfs à l'instar de la récolte des mâles avec bois à l'arme à feu qui a diminué dans les mêmes proportions en 2001 et 2002. De plus, nous estimons qu'un certain nombre d'adeptes de la chasse à l'arc sont plus sélectif (chasse au trophée) sachant qu'ils peuvent chasser dans l'autre saison soit à l'arc soit à la poudre noire et « faire » leur récolte. L'indicateur chasse à l'arc, autrefois le deuxième meilleur indicateur de l'état des populations, a donc maintenant du plomb dans l'aile. Nous pouvons toutefois espérer une stabilisation des transferts de pression entre les deux saisons et alors cet indicateur redeviendrait plus sensible et moins biaisé. Toute comparaison historique sera toutefois perdue.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

Alors que la récolte globale de cette saison (4 888) augmentait de 7,6 % par une récolte accrue de cerfs sans bois, la récolte de mâles avec bois (3 383) reculait de 15% après le recul marqué de 29% en 2001. La récolte de mâles avec bois est donc maintenant égale à celles des années 1995 et 1996 où la population était estimée à environ 4 cerfs/km² d'habitat. Au mieux avec le transfert de pression de chasse sur les cerfs sans bois (permis CSB et saison à la poudre noire), pouvons-nous espérer que la densité serait près de l'objectif du plan de gestion. Le taux de succès enregistré pour les cerfs sans bois est le plus bas depuis l'instauration du tirage en 1997. S'il est vrai que le nombre de permis disponibles (2 800) est le plus élevé depuis cette instauration, ce qui peut apporter un effet de dilution, la baisse du succès pourrait aussi être le reflet d'une moins grande disponibilité de cerfs.

Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc

La récolte de cerfs sans bois au cours de cette saison (2 383) est en croissance constante depuis son instauration et en hausse de 27% en 2002, un nouveau sommet. Cette récolte représente maintenant 30% de tous les cerfs récoltés, 57% des cerfs sans bois récoltés au cours des trois saisons et de 61% des cerfs sans bois si nous excluons la saison à l'arc (53% des biches et 72% des faons). Rappelons toutefois que l'année 2002 a été exceptionnelle pour ce qui est du nombre de permis de cerfs sans bois émis pour la saison avec AAF. La proportion de cerfs sans bois normalement récoltés pendant la saison à la poudre noire est donc généralement encore plus élevée. Par exemple, en 2001, la proportion de cerfs sans bois de la saison à la poudre noire était de 76% avec 1000 permis émis. Le potentiel de récolte de cerfs sans bois n'est pas illimité. La population serait près ou nettement sous l'objectif du plan de gestion. La récolte effectuée lors de la saison à la poudre noire excède donc les 50% de cerfs sans bois à récolter au cours des deux saisons cibles, le principe de l'équité de récolte entre les deux saisons ayant été entériné dans le plan de gestion. Donc, la longueur de la saison avec arme à chargement par la bouche doit être diminuée.

Autres paramètres de suivi

L'hiver 2001-2002 fut clément avec un indice de rigueur de 73 pour une normale de zone de 100, ce qui a permis à la population de se rétablir un peu après l'hiver catastrophique de 2000-2001 (indice de 172). La récolte de mâles avec bois à l'arme à feu a toutefois chuté de 15% en 2002 et ce, pour une deuxième année de diminution, montrant ainsi les effets négatifs d'hivers difficiles sur la récolte de mâles avec bois se prolongeant deux ans après un hiver rigoureux. L'hiver 2002-2003 fut à la limite du difficile (indice de 121). La récolte et la récolte de mâles avec bois à l'arme à feu devraient donc être au mieux stables en 2003. La population de cerfs de la zone 4 pourrait donc se retrouver sous le seuil des 5 cerfs/km² avec ces deux hivers difficiles en trois ans. Il est beaucoup trop tôt pour se prononcer, mais nous estimons qu'une tendance à des hivers plus neigeux se dessine.

Interprétation globale

L'ensemble des indicateurs fiables liés à la chasse nous permet de croire à une baisse de la population de cerfs de la zone 4 en 2002. Cette baisse serait de l'ordre de 10 à 15%. C'est le contrecoup de l'hiver exceptionnellement difficile de 2000-2001 qui a supprimé une grande partie des faons qui n'étaient alors pas présents dans la récolte en 2001 sous forme de un an et en 2002 sous forme de deux ans et demi. La récolte 2002 est toutefois la deuxième meilleure récolte historique pour la zone, ce qui implique que la ponction sur les cerfs sans bois a été très forte. La population serait sous l'objectif à environ 4 cerfs/km². L'hiver 2002-2003 ayant été rigoureux, nous anticipons au mieux une stabilité de la récolte des mâles avec bois pendant la saison avec arme à feu et une baisse de la récolte globale. Certaines modalités de chasse devront donc être ajustées.

Recommandations

Compte tenu de la baisse de la récolte (si nous excluons la saison à la poudre noire) depuis deux ans et des deux hivers rigoureux sur trois qu'a connu cette zone, nous recommandons dans un premier temps de réduire la récolte des cerfs sans bois. Le plan de gestion prévoit un partage en nombre équivalent de la récolte de cerfs sans bois entre les saisons avec arme à feu et avec arme à chargement par la bouche. La baisse de récolte de cerfs sans bois se fera donc de deux façons. D'abord en réduisant le nombre de permis de cerfs sans bois en 2004 selon la rigueur de l'hiver 2003-2004. Et en réduisant à 5 et même à 4 jours la durée de la saison avec arme à chargement par la bouche. Cette réduction devrait idéalement prendre place en 2004. À défaut, absolument en 2005.

Responsable : Marc Jacques Gosselin
Direction de l'aménagement de la faune de l'Estrie

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 4, de 1994 à 2003

a) vente de permis pour cerfs sans bois et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 964 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	2 395	4 132	4 582	6 241	6 443	7 668	9 409	6 926	7 821	-
Mâles adultes	2 143	3 790	3 923	4 152	4 205	4 890	5 880	4 199	3 613	-
Biches	135	200	382	1 296	1 297	1 545	2 089	1 491	2 412	-
Faons	117	142	277	793	941	1 233	1 440	1 236	1 796	-
Saison à l'arc										
Récolte totale ^a	379	562	768	659	567	773	743	519	550	-
Mâles adultes	127	220	310	253	249	342	326	235	230	
Biches	135	200	276	244	200	289	272	209	210	
Faons	117	142	182	162	118	142	145	75	110	
Début de la saison	17-sept	23-sept	21-sept	20-sept	19-sept	18-sept	23-sept	22-sept	21-sept	20-sept
Durée (jours)	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	2 016	3 570	3 609	4 813	5 068	5 458	6 899	4 543	4 888	-
Mâles adultes	2 016	3 570	3 609	3 895	3 951	4 542	5 547	3 957	3 383	
Biches				693	748	635	950	404	1 032	
Faons				225	369	281	402	182	473	
Permis, cerfs sans bois				1 450	1 600	1 500	2 300	1 000	2 800	1 500
Succès (%)				63,3	69,8	61,1	58,8	58,6	53,8	
Début de la saison	29-oct	04-nov	02-nov	01-nov	31-oct	30-oct	04-nov	03-nov	02-nov	04-nov
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc										
Récolte totale			205	769	808	1 437	1 767	1 864	2 383	-
Mâles adultes			4	4	5	6	7	7		
Biches			106	359	349	621	867	878	1 170	
Faons			95	406	454	810	893	979	1 213	
Début de la saison			20-nov	19-nov	21-nov	20-nov	25-nov	24-nov	23-nov	22-nov
Durée (jours)			2	7	7	7	9	9	7	7

a dont 46 cerfs récoltés à l'arbalète en 2002 par des détenteurs de permis spéciaux pour handicapés

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 4, de 1994 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 964 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	2 718	4 384	4 887	6 588	6 728	8 065	9 795	7 403	8 262	
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	207	170	246	145	133	229	195	169	82	
Autres	116	82	59	202	152	168	191	308	359	
Jours de chasse avec neige au sol										
Semaine	0,2	3,4	3,2			5,0	3,0	3,0	3,6	
Fin de semaine		1,4	1,9				1,0	2,0	2,7	
Autres paramètres de suivi										
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	33,8	59,9	60,5	65,3	66,2	76,2	93,0	66,3	56,7	
Âge moyen des femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}										
% mâles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b										
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b										
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)										
Population à l'hiver (inventaire aérien)	18 270				19 320					
Rigueur de l'hiver, station(s): Island-Brook, La Louise										
enneigement (j-cm)	5 903	1 848	5 405	4 284	5 066	2 338	3 000	7 209	2 682	4 123
enfoncement (j-cm)	4 245	1 777	3 469	2 865	2 539	1 301	2 030	5 308	2 171	3 637
jours d'enneigement > 50 cm	74		26	13	37		17	74		16
jours d'enfoncement > 50 cm	19		20				10	42		13
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	136	58	111	92	86	43	67	172	73	121

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

Cerf de virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 5

Récolte totale

Les fluctuations de la récolte totale sont dues à la variation dans le nombre de permis spéciaux aux cerfs sans bois et d'une plus grande réussite des chasseurs utilisant l'arme à chargement par la bouche. Un total de 3 832 bêtes furent enregistrées dont 3 094 dans la partie de zone 5-Ouest et 738 dans la partie de zone 5-Est.

Saison à l'arc

Cette saison, tout en ayant une durée stable, enregistre son niveau de récolte 179 cerfs, dont 147 dans la partie 5-Ouest et 32 dans la partie 5-Est, le plus bas depuis le début de la précédente décennie. Le changement d'habitude des archers qui vont vers l'arme à chargement par la bouche semble s'accélérer.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

La récolte de cerf mâle (aaf) des deux dernières années s'est stabilisée à 1 779, après avoir connu un sommet (2 325) en 1995. La récolte se distribue ainsi; 1 357 mâles, 622 femelles et 211 faons pour la partie de zone 5-Ouest et 422 mâles, 22 femelles et 3 faons dans la partie de zone 5-Est. Quelques chasseurs ayant enregistré des cerfs sans bois dans la partie 5-Est par mégarde. L'ouverture de la saison fut très froid et a pu retenir de nombreux chasseurs à leur domicile réduisant d'autant la pression sur le segment mâle de la population.

Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc

Cette année nous avons récolté 1 016 cerfs sans bois soit un sommet depuis 1996. L'augmentation touche autant les biches que les faons.

La partie 5-Ouest à un total de 757 cerfs sans bois, soit 490 biches et 267 faons. La partie 5-Est à un total de 259 cerfs sans bois, soit 194 biches et 65 faons.

Autres paramètres de suivi

En 2003, la rigueur de l'hiver a atteint 121 (moyenne 100), toutefois ce ne fut pas trop difficile pour les cerfs. La rigueur est due à un hiver qui a débuté très tôt et du fait qu'il n'y a eu aucun redoux. La neige c'est donc maintenu toute la saison sans toutefois être trop abondante.

Interprétation globale

L'inventaire de la population de cerf de janvier 2002 dénombre une population de 19 005 ± 18 % cerfs. La partie 5-ouest de la zone contiendrait près de 12 869 cerfs (15,8 cerfs/km² d'habitat) et la partie 5-est environ 6 136 cerfs (8,3 cerfs/km² d'habitat). Ce qui situe la population nettement au-dessus des objectifs du plan de gestion qui fixe le niveau optimal à près de 9 000 cerfs (6 cerfs/km² d'habitat).

Avec la récolte 2002, nous avons réduit la population d'environ 600 bêtes du côté 5-Ouest et conservé le même niveau pour la 5-Est.

Recommandations

Émettre un plus grand nombre de permis de cerf sans bois à simple abattage, pour la section 5-ouest seulement, afin de pouvoir atteindre le niveau de population prévue, d'ici 2008. Le nombre prévu de permis est de 4 000.

Réserver 30 % des permis csb tirés pour les propriétaires fonciers (2 permis simple abattage par propriétaire) de la zone.

Analyser le partage de la récolte des csb entre le nombre de permis spéciaux à émettre et la longueur de la saison à l'arme à chargement par la bouche.

Responsable : André Dicaire 03-05-14

Direction : Laval-Montréal-Montérégie

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 5 de 1994 à 2003

Superficie d'habitat 1498 km2	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	1 842	3 525	2 741	4 391	5 232	3 226	3 369	3 131	3 832	-
Mâles adultes	1 410	2 496	2 171	2 061	1 936	2 014	2 110	1 847	1 853	-
Biches	323	748	360	1 684	2 252	795	814	867	1 396	-
Faons	109	281	210	646	1 044	417	445	417	583	-
Saison à l'arc										
Récolte totale	340	438	519	443	526	329	321	207	179	-
Mâles adultes	119	164	192	149	127	127	136	67	74	
Biches	163	187	218	192	263	117	122	85	68	
Faons	58	87	109	102	136	85	63	55	37	
Début de la saison	17-sept	23-sept	21-sept	20-sept	19-sept	18-sept	23-sept	22-sept	21-sept	20-sept
Durée (jours)	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	1 501	3 072	1 979	3 480	4 322	2 299	2 148	2 133	2 637	-
Mâles adultes	1 291	2 325	1 979	1 908	1 809	1 887	1 974	1 780	1 779	
Biches	159	551	0	1 184	1 756	302	129	252	644	
Faons	51	196	0	388	757	110	45	101	214	
Permis, cerfs sans bois	400	1 300	n/a	4550**	5200a**	1000**	400**	890**	2500**	4000**
Succès (%)	52,5	57,5	n/a	34,5	48,3	41,2	43,5	39,6	34,0	
Début de la saison	29-oct	04-nov	02-nov	01-nov	31-oct	30-oct	04-nov	03-nov	02-nov	01-nov
Durée (jours)	16	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Saison à l'arme à chargement par la bouche, arbalète et arc										
Récolte totale	xxx	xxx	243	444	378	597	900	791	1 016	-
Mâles adultes	xxx	xxx	0	0	0	0	0	0	0	
Biches	xxx	xxx	142	297	230	373	563	530	684	
Faons	xxx	xxx	101	147	148	224	337	261	332	
Début de la saison	xxx	xxx	20-nov	19-nov	21-nov	20-nov	25-nov	24-nov	23-nov	22-nov
Durée (jours)	xxx	xxx	3	7	9	9	9	9	9	9

**30%propriétaire

a) permis double abat

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 5 de 1994 à 2003

Superficie d'habitat 1 498 km²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	2 351	3 841	3 074	4 746	5 533	3 519	3 453	3 135	3870	
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers(non fiable)	320	255	196	450	450	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Autres	184	41	55	40	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Jours de chasse avec neige au sol										
Semaine	0	5	0	0	0	0	0	3	6	
Fin de semaine	0	0	0	0	0	0	0	2	2	
Autres paramètres de suivi										
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat(1498 après 95) Habitat 1 559 km ² en 2001	88,6	160,0	131,0	127,0	121,0	126,0	131,1	113,5	114,1	
Âge moyen des femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
% mâles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Population à l'hiver (inventaire aérien)	xxx	xxx	18 716	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	19 005	xxx
Rigueur de l'hiver, station(s): knowlton										
enneigement (j-cm)	6 067	1 516	2 173	2 861	3 612	1 513	2 304	5 873	2 032	3 433
enfoncement (j-cm)	4 522	1 354	2 130	1 926	1 570	447	2 103	4 104	1 802	2 507
jours d'enneigement > 50 cm	78	0	0	0	0	0	20	51	0	0
jours d'enfoncement > 50 cm	21	0	0	0	0	0	20	9	0	0
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	212	65	102	92	76	23	106	243	87	121

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

Cerf de virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 6

Récolte totale

La récolte totale (8 325) s'est accrue de 14% en 2002. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance de la récolte des cerfs sans bois pendant la saison avec arme à chargement par la bouche (ACB) (53%). Cette dernière croissance s'explique par l'augmentation de la popularité de la chasse avec ACB. Cette zone, à l'instar de plusieurs autres, a connu des récoltes totales et des récoltes de mâles avec bois pendant la saison à l'arme à feu (AAF) records depuis quelques années. La population aurait été en croissance jusqu'en 2000 avec environ 7 cerfs/km² d'habitat et en diminution en 2001 avec l'hiver rigoureux de cette année-là (6,3). La densité serait depuis revenue à environ 6,5 cerfs/km² d'habitat. Cette densité moyenne pour l'ensemble de la zone 6 cache les disparités entre la zone 6 Nord et 6 Sud. Alors que dans la zone 6 Nord, la densité serait encore d'environ 13 cerfs/km² d'habitat, soit l'objectif du plan de gestion. Nous procéderons en 2003, à une analyse plus détaillée par sous-zone.

Saison à l'arc

La récolte à l'arc est en faible croissance de 8% en 2002. La récolte à l'arc est généralement en baisse depuis 1998 où le sommet de 1065 cerfs avait été atteint. Les chiffres de récolte à l'arc ont été révisés pour tenir compte non pas des engins mais bel et bien des saisons de chasse. La récolte à l'arc depuis 1998 décroît alors que la population reste relativement stable. Nous croyons qu'un certain nombre d'adeptes de la chasse à l'arc sont devenus des adeptes de la chasse avec ACB ou sont plus sélectifs (chasse du trophée). De plus, la récolte de cette saison est gonflée par la présence de récolte à l'arbalète (handicapés) (20 en 2002). Une certaine stabilité dans les transferts inter-saisons devrait se faire éventuellement. L'indicateur chasse à l'arc redeviendrait alors plus sensible.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

La récolte globale de cette saison augmente de 2,7% en 2002. Cette hausse est essentiellement due à une hausse de la récolte des mâles avec bois. La récolte des mâles avec bois en 2001 et 2002 est toutefois nettement inférieure (11%) à celle de 2000, record historique pour cette zone. La population fut d'ailleurs en croissance jusqu'en 2000 puis en décroissance et en légère augmentation depuis. Le succès de chasse pour les détenteurs de permis pour les cerfs sans bois est stable ou en légère augmentation et semble confirmer les tendances de la population.

Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc

La récolte de cerfs sans bois au cours de cette saison (2 452) est en croissance constante depuis son instauration en 1996 et en hausse de 53% en 2002, un sommet. Cette récolte représente maintenant 29% de tous les cerfs récoltés, 73% des cerfs sans bois récoltés au cours des trois saisons et 83% des cerfs sans bois si nous excluons la saison à l'arc (80% des biches et 88% des faons). Le potentiel de récolte de cerfs sans bois est limité. La récolte lors de la saison avec ACB excède les 50% de cerfs sans bois à récolter au cours des deux saisons ciblées, le principe de l'équité par des récoltes équivalentes pour ces deux saisons ayant été entériné dans le plan de gestion. La longueur de la saison avec arme à chargement par la bouche doit donc être diminuée.

Autres paramètres de suivi

L'hiver 2001-2002 fut clément avec un indice de rigueur de 71 pour une normale de 100, ce qui a permis à la population de se rétablir un peu après l'hiver catastrophique de 2000-2001 (indice de 176). L'hiver 2002-2003 fut à la limite du difficile (indice de 121). La récolte et la récolte de mâles avec bois à l'arme à feu devraient donc être au mieux stables en 2003. La population de cerfs de la zone 6 devrait donc rester relativement stable à environ 6,5 cerfs/km² d'habitat avec ces deux hivers difficiles en trois ans. Il semble se dessiner une tendance à des hivers plus rigoureux.

Interprétation globale

L'ensemble des indicateurs fiables liés à la chasse nous permet de croire à une légère hausse de la population de cerfs de la zone 6 en 2002. Cette hausse serait de l'ordre de 3%. La récolte de mâles avec bois avec AAF est d'ailleurs la deuxième meilleure récolte historique et serait relativement stable depuis quatre ans. La population serait au-dessus de l'objectif à environ 6,5 cerfs/km² d'habitat. La densité est toutefois différente dans la zone 6 Nord (13 cerfs/km²) et 6 Sud (environ 6 cerfs/km²). Nous devons donc accentuer la récolte des cerfs sans bois dans la zone 6 Nord. L'hiver 2002-2003 ayant été rigoureux, nous anticipons au mieux une stabilité de la récolte des mâles avec bois pendant la saison avec AAF et dans la récolte globale, ce qui se traduirait par une stabilité de la population. Certaines modalités de chasse devront par contre être ajustées pour respecter le plan de gestion. En 2003, dans la mesure du possible, l'analyse sera faite pour les zones 6 Nord et 6 Sud.

Recommandations

Compte tenu des deux hivers rigoureux sur trois connus dans cette zone et de la tendance de l'hiver 2003-2004 qui est déjà connue (très rigoureux), il nous faut ajuster la récolte des cerfs sans bois. De plus, le plan de gestion prévoit un partage en nombres équivalents de la récolte de cerfs sans bois entre les saisons avec arme à feu et celle avec arme à chargement par la bouche. L'ajustement de la récolte des cerfs sans bois se fera donc de deux façons. D'abord en partageant différemment le nombre de permis de cerfs sans bois pour la saison avec arme à feu, pour mieux tenir compte du différentiel de densité entre la zone 6 Nord et la zone 6 Sud, le nombre de permis disponible étant fonction de la rigueur de l'hiver 2003-2004. Ensuite, pour partager en nombres équivalents, la récolte entre les deux saisons, nous devons réduire la longueur de la saison avec arme à chargement par la bouche de la zone 6 Nord à 7 jours et celle de la zone 6 Sud à 5 jours. Les réductions de la longueur des saisons avec arme à chargement par la bouche devraient idéalement se faire en 2004. À défaut, absolument en 2005.

Responsable : Marc Jacques Gosselin
Direction de l'aménagement de la faune de l'Estrie

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 6, de 1994 à 2003

a) vente de permis pour cerfs sans bois et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 666 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	3 376	5 221	5 952	9 587	11 546	6 523	8 560	7 290	8 325	-
Mâles adultes	2 935	4 607	4 792	4 790	4 649	4 848	5 626	4 837	4 984	-
Biches	287	389	659	3 282	4 415	906	1 854	1 486	2 090	-
Faons	154	225	501	1 515	2 482	769	1 080	967	1 251	-
Saison à l'arc										
Récolte totale	666	946	1 098	945	1 065	728	852	631	681	-
Mâles adultes	225	332	423	336	302	285	361	263	281	
Biches	287	389	437	410	469	277	319	229	270	
Faons	154	225	238	199	294	166	172	139	130	
Début de la saison	17-sept	23-sept	21-sept	20-sept	19-sept	18-sept	23-sept	22-sept	21-sept	20-sept
Durée (jours)	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale ^a	2 710	4 275	4 361	7 909	9 805	4 597	6 220	5 055	5 192	-
Mâles adultes	2 710	4 275	4 361	4 448	4 343	4 552	5 259	4 569	4 703	
Biches				2 486	3 617	34	697	355	356	
Faons				975	1 845	11	264	131	133	
Permis, cerfs sans bois				6 850	10 000		2 000	1 000	1000	1400
Succès (%)				50,5	54,6		48,1	48,6	48,9	
Début de la saison	29-oct	04-nov	02-nov	01-nov	31-oct	30-oct	04-nov	03-nov	02-nov	01-nov
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc										
Récolte totale			493	733	676	1 198	1 488	1 604	2 452	-
Mâles adultes			8	6	4	11	6	5		
Biches			222	386	329	595	838	902	1 464	
Faons			263	341	343	592	644	697	988	
Début de la saison			19-nov	19-nov	21-nov	20-nov	25-nov	24-nov	23-nov	22-nov
Durée (jours)			3	7	9	9	9	9	9(N) 7(S)	9(N) 7(S)

a dont 20 cerfs récoltés à l'arbalète en 2002 par les détenteurs de permis spéciaux pour handicapés

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 6, de 1994 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 964 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	3 939	5 855	6 732	10 600	12 040	7 225	8 991	7 894	9 003	0
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	481	394	693	177	114	281	402	61	287	
Autres	82	240	87	836	380	421	29	543	391	
Jours de chasse avec neige au sol										
Semaine	0	4,0	3,0	0	0	2,0	0	2,0	4,3	
Fin de semaine	0	2,0	2,0	0	0	1,0	1,0	2,0	3,1	
Autres paramètres de suivi										
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	73,9	116,6	119,0	121,3	118,5	124,2	143,5	124,6	128,3	0,0
Âge moyen des femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}										
% mâles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b										
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b										
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)										
Population à l'hiver (inventaire aérien)	18 270				19 320					
Rigueur de l'hiver, station(s): Watopéka, Island-Brook, Ste-Christine										
enneigement (j-cm)	6 245	1 803	4 229	4 305	4 346	2 277	2 520	6 102	2 202	3 816
enfoncement (j-cm)	4 836	1 787	2 883	2 798	2 028	1 053	1 842	4 664	1 832	3 189
jours d'enneigement > 50 cm	76	0	10	20	3	0	12	61	0	8
jours d'enfoncement > 50 cm	34	0	9	5	0	0	3	38	0	6
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	169	62	100	98	76	43	77	176	71	121

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

Cerf de Virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 7

Récolte totale

La récolte de 2002 a progressé de 88 % comparativement à celle de 2001. Les nouvelles modalités introduites en 2002 (ajout du fusil, de l'ACB et de l'arbalète lors des 9 derniers jours de la deuxième saison où seuls les mâles adultes sont chassés et l'émission de 500 permis de CSB dans la partie sud) expliquent la forte hausse enregistrée en 2002. Des 4 257 cerfs abattus dans l'ensemble de la zone, 53 % l'ont été avec des fusils, ACB ou à l'arbalète alors que 47 % proviennent de l'arc. Ce sont les mâles adultes qui expliquent principalement la hausse de la récolte puisqu'ils représentent 94 % de l'accroissement de la récolte. Ce segment enregistre une augmentation de 149 % par rapport à 2001 alors que le segment femelle a progressé de 22 %. La récolte de faons a pour sa part diminué de 7,7 %.

Saison à l'arc

Lors de la saison qui s'est déroulée entre le 28 septembre et le 20 octobre (23 jours) où l'arc seulement est autorisé, la récolte a atteint 1 723 cerfs ce qui représente une augmentation de près de 1 % comparativement à 2001. La récolte de mâles adultes a progressé de 6,9 %, celle des femelles de 2,7 % alors que les faons ont régressé de 14,5 %. Entre 1996 et 2001, période au cours de laquelle seul l'arc était autorisé lors des deux saisons de chasse, le prélèvement fourni par la première saison représentait en moyenne 80 % de la récolte totale. En 2002, avec l'introduction des nouveaux engins, l'importance de la première saison a été réduite à 40 %.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

Durant la deuxième saison qui s'étend du 2 novembre au 17 novembre et où les cerfs avec bois seulement sont chassés avec le permis régulier, une période de 9 jours (du 9 novembre au 17 novembre) a été introduite afin d'autoriser l'utilisation de fusils, d'ACB et d'arbalètes. Cette saison de 9 jours a permis de récolter 2 108 mâles adultes. À ce prélèvement s'ajoutent 152 cerfs sans bois abattus avec les permis spéciaux délivrés dans la sous-zone 7 sud. La récolte effectuée au moyen de l'arc entre le 2 novembre et le 17 novembre a toujours progressé entre 1996 et 2001, année où un sommet a été atteint avec 542 cerfs mâles. En 2002, la récolte a été de 272, ce qui représente une baisse de 50 %. Il est fort probable que cette chute s'explique par le fait qu'un certain nombre d'archers aient modifié leur pratique en adoptant un des nouveaux engins autorisés en 2002.

Autres paramètres de suivi

L'indice NIVA de 2002-2003 a été deux fois plus élevé que celui enregistré l'année précédente. Toutefois, il faut mentionner que l'hiver 2001-2002 a été le plus clément depuis que nous compilons cette statistique pour la zone 7, c'est-à-dire depuis 1990. Même avec l'augmentation marquée notée ci-dessus, il faut voir que même à un niveau de 3 284, l'indice NIVA de 2002-2003 présente une valeur plus élevée de 12 % par rapport à la valeur moyenne 1990-2003. La mortalité de cet hiver ne devrait pas affecter de façon significative la population.

Interprétation globale

Le niveau de la population de cerfs de la zone 7 a été estimé à 18 329 individus lors de l'inventaire aérien réalisé à l'hiver 2001. Exprimé en terme de densité cela équivaut à 3,2 cerfs/km² ce qui est près de la valeur centrale de la plage définie pour le niveau optimal de cette zone, laquelle varie entre 2,5 et 4,6 cerfs/km². La densité observée dans la sous-zone 7sud se situe près de la valeur limite supérieure du niveau optimal alors que celle de la sous-zone 7 nord avoisine la limite inférieure. Dans le but de maintenir la population à l'intérieur des limites du niveau optimal, les modalités d'exploitation ont été ajustées pour la zone 7 en tenant compte des particularités de chacune des sous-zones. Un nombre de 500 permis de cerfs sans bois a été émis pour la 7 sud afin de ralentir la croissance de la population dans ce secteur alors que dans la 7 nord cet ajustement n'a pas été jugé nécessaire.

La saison 2002 marque donc un changement important dans l'exploitation du cerf dans la zone 7. Les nouveaux engins autorisés (fusil, ACB et arbalète) pour chasser, durant une période de 9 jours, les mâles adultes et les cerfs sans bois avec le permis prévu à cet effet ont permis d'accroître de façon importante la récolte (+ 88 %). Ce sont presque exclusivement les mâles qui expliquent cette hausse, car des 1998 cerfs récoltés de plus cette saison, 1 888 appartiennent au segment mâle adulte ce qui représente 94,4 % de la hausse. Le nombre de CSB récoltés avec les permis spéciaux se situe entre 150 et 160, ce qui vient établir le succès pour cette catégorie entre 30 % et 32 %. La répartition de la récolte entre les archers d'une part et d'autre part ceux utilisant le fusil, l'arme à chargement par la bouche et l'arbalète paraît assez bien équilibrée puisque la proportion obtenue est de 47:53. Les résultats de la première année du plan de gestion 2002-2008 s'alignent bien sur les objectifs qui ont été établis pour cette zone.

Recommandation

Maintenir les modalités décrites au plan de gestion 2002-2008. Comme le succès de chasse au CSB n'a été que de 30 % et l'objectif de réduire la densité dans la portion 7 sud, il est recommandé d'augmenter le nombre de permis CSB à 1 500 pour la saison 2003.

Responsable : Jean Milette

Direction : Mauricie – Centre-du-Québec

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 7, de 1994 à 2003

a) vente de permis pour cerfs sans bois et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5800 km ²⁽¹⁾	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	947	1 205	1 492	1 601	1 671	2 051	2 380	2 259 ⁽²⁾	4 257	
Mâles adultes	350	472	711	806	892	1 062	1 358	1 260	3 148	
Biches	300	432	446	494	453	600	656	627	766	
Faons	297	301	335	301	326	389	366	372	343	
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Saison à l'arc⁽³⁾										
Récolte totale	947	1 205	1 308	1 353	1 324	1 632	1 873	1 709	1 723	
Mâles adultes	350	472	527	558	545	643	851	718	768	
Biches	300	432	446	494	453	600	656	626	643	
Faons	297	301	335	301	326	389	366	365	312	
Indéterminés										
Début de la saison	24-sept	30-sept	28-sept	27-sept	26-sept	25-sept	30-sept	29-sept	28-sept	
Durée (jours)	30	30	23	23	23	23	23	23	23	
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc⁽⁴⁾										
Récolte totale	-	-	184	248	347	419	507	550	274	
Mâles adultes			184	248	347	419	507	542	272	
Biches								1	2	
Faons								7	0	
Indéterminés										
Permis, cerfs sans bois										
Succès (%)										
Début de la saison			02-nov	01-nov	31-oct	30-oct	4-nov	03-nov	02-nov	
Durée (jours)			15	15	15	15	15	15	15	
Saison au fusil, arbalète, poudre noire et arc⁽⁵⁾										
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	-	-	2 260	
Mâles adultes									2 108	
Biches									121	
Faons									31	
Indéterminés										
Début de la saison									09-nov	
Durée (jours)									9	

(1) Superficie d'habitat réajustée à 5 800 km² (2) Inclus récolte autochtone de 7 mâles, 6 femelles et 7 faons

(3) Nous retrouvons inclus 49 cerfs abattus à l'arbalète avec des permis spéciaux.

(4) Cerfs abattus à l'arc seulement et 13 abattus à l'arbalète (permis spéciaux)

(5) Cerfs abattus avec fusil, arbalète et poudre noire seulement.

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 7, de 1994 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 800 km ²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	1 277	1 559	1 919	1 979	2 150	2 344	2 493	2 388	4 325	
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	256	315	370	291	383	212	94	100	2	
Autres	74	39	57	87	96	81	19	29	66	
Jours de chasse avec neige au sol										
Semaine	0	0	0	4	0	0	0	0	0	
Fin de semaine	0	0	0	2	0	0	0	0	0	
Autres paramètres de suivi										
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat ⁽¹⁾	0,0	0,0	3,2	4,3	6,0	7,2	8,7	9,3		
Âge moyen des femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}										
% mâles 1,5 an (n 1,5 an) ^b										
% femelles 1,5 an (n 1,5 an) ^b										
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)										
Population à l'hiver (inventaire aérien)										
Rigueur de l'hiver, station(s): Ste-Eulalie										
enneigement (j-cm)	4 284	3 351	4 057	6 425	7 126	4 218	2 581	7 027	1 996	4 426
enfouissement (j-cm)	3 067	2 518	2 507	3 502	2 689	2 870	2 070	5 366	1 507	3 284
jours d'enneigement > 50 cm	11	1	4	71	78	12	8	81	0	24
jours d'enfouissement > 50 cm	5	0	0	19	0	5	5	28	0	13
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	109	90	89	125	96	102	74	191	47	112

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues (1) Mâles adultes abattus à l'arc durant la saison à l'arme à feu.

Cerf de virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 8 nord

Récolte totale

Cette année, la récolte a connu une croissance de 19 %, soit 227 % de plus que l'année 1996. Tous les segments de la population ont contribué à cette hausse. L'augmentation c'est fait sentir sur toute la zone.

Saison à l'arc

La saison à l'arc a connu une autre baisse. Marquant une tendance à la baisse. Le déplacement des archers vers l'arme à chargement par la bouche en serait la principale explication.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

N/A

Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc

Depuis son implantation en 1996 la croissance de la récolte ne s'essouffle pas. Cette année, nous enregistrons près de 15 % de plus de mâles et 23 % pour les csb. L'on pourrait tenter d'expliquer ce phénomène par une augmentation de la pression de chasse.

Autres paramètres de suivi

En 2003, la rigueur de l'hiver a atteint 121 (moyenne 100), toutefois ce ne fut pas trop difficile pour les cerfs. La rigueur est due à un hiver qui a débuté très tôt et du fait qu'il n'y a eu aucun redoux. La neige c'est donc maintenu toute la saison sans toutefois être trop abondante.

Interprétation globale

Depuis la venue de l'arme à chargement par la bouche, les récoltes n'ont pas cessé d'augmenter. D'abord par le rendement accru de l'engin par rapport à l'arc et par l'habileté croissante des utilisateurs, puis par la venue de nouveaux chasseurs attirés par ce type d'arme et des cerfs trophées que s'y trouvent encore.

Recommandations

Conserver la saison à l'arme à chargement par la bouche, tous les segments, selon les mêmes conditions.

Conserver la saison à l'arme à chargement par la bouche, au cerf sans bois, de la zone 8-est à 5 jours.

Responsable : André Dicaire 03-05-13

Direction : Laval-Montréal-Montérégie

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 8-nord, de 1993 à 2002

Superficie d'habitat 1 500 km ²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers(non fiable)	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
Autres	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
Autres paramètres de suivi										
mâles AAF/100 km ²	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
mâles ACB/100 km ²	xxx	xxx	44,1	64,5	64,3	86,3	102,9	110,5	130,0	
Âge moyen des femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
% mâles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Population à l'hiver (inventaire aérien)	xxx	xxx	8307**	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Rigueur de l'hiver, station(s): knowlton										
enneigement (j-cm)	6 067	1 516	2 173	2 861	3 612	1 513	2 304	5 873	2 032	3 433
enfoncement (j-cm)	4 522	1 354	2 130	1 926	1 570	447	2 103	4 104	1 802	2 507
jours d'enneigement > 50 cm	78	0	0	0	0	0	0	51	0	0
jours d'enfoncement > 50 cm	21	0	0	0	0	0	0	9	0	0
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	212	65	102	92	76	23	106	243	84	121

** ne comprend pas la population au nord du St-Laurent (seulement en Montérégie)

Cerf de virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 8-Sud

Récolte totale

La récolte montre une légère baisse pour les mâles à l'arme à feu tout en demeurant dans la moyenne des dernières années. Malgré l'intensification de la récolte, par l'émission de nombreux permis spéciaux (csb) depuis quelques années et l'ajout d'une saison à l'arme à chargement par la bouche réservée aux cerfs sans bois, nous n'enregistrons aucun signe de fléchissement significatif de la population.

Saison à l'arc

La saison à l'arc a connu un petit regain de succès (46) soit une des bonnes récoltes depuis 1998.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

La récolte s'est stabilisée au niveau moyen des dernières années. Nous sommes peut-être rendu au point de fléchissement de la population. Les récoltes des prochaines années seront à suivre.

Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc

Ce fut la première année de cette saison. Le succès est plutôt pauvre (70 csb) alors que nos attentes étaient de 300 bêtes. Laissons la chance à cette nouvelle venue de bien s'installer et le temps aux chasseurs d'acquiescer des armes à chargement par la bouche.

Autres paramètres de suivi

En 2003, la rigueur de l'hiver a atteint 121 (moyenne 100), toutefois ce ne fut pas trop difficile pour les cerfs. La rigueur est due à un hiver qui a débuté très tôt et du fait qu'il n'y a eu aucun redoux. La neige c'est donc maintenu toute la saison sans toutefois être trop abondante.

Interprétation globale

La récolte des mâles du territoire et de ceux de l'État de New York voisin, a connu une légère baisse. Depuis les 5 dernières années nous constatons que cette récolte est à un point d'équilibre. Les hivers doux que nous connaissons, habituellement à cet endroit, est une des

raisons de l'abondance des cerfs, malgré une abondante récolte et que le dernier hiver fut particulièrement rigoureux. Par contre, le succès aux cerfs sans bois demeure bas (31 %), c'est peut être dû à la dimension réduite de la zone. Ce qui aurait pour effet de limiter l'accès qu'à un petit nombre de chasseur et si ceux-ci n'ont pas gagné au tirage au sort, le succès s'en trouve réduit.

Recommandations

Émettre 2 500 permis spéciaux (simple abattage) aux cerfs sans bois et maintenir la nouvelle saison à l'arme à chargement par la bouche à 5 jours.

Réserver 30 % des permis csb tirés pour les propriétaires fonciers (2 permis simple abattage par propriétaire) de la zone.

Analyser le partage de la récolte des csb entre le nombre de permis spéciaux à émettre et la longueur de la nouvelle saison à l'arme à chargement par la bouche.

Responsable : André Dicaire 03-05-13

Direction : Laval-Montréal-Montérégie

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 8-sud, de 1994 à 2003

Superficie d'habitat 585 km2	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale(c)	xxx	xxx	1 148	1 373	1 146	1 200	1 552	1 409	1 438	-
Mâles adultes	xxx	xxx	677	706	644	745	892	751	718	-
Biches	xxx	xxx	273	412	311	272	403	427	464	-
Faons	xxx	xxx	198	255	191	183	257	231	256	-
Saison à l'arc										
Récolte totale(c)	xxx	xxx	86	85	51	41	62	39	46	-
Mâles adultes	xxx	xxx	32	30	13	7	33	17	14	
Biches	xxx	xxx	31	30	15	21	20	17	15	
Faons	xxx	xxx	23	25	23	13	9	5	17	
Début de la saison	24-sept	30-sept	28-sept	27-sept	26-sept	25-sept	30-sept	29-sept	28-sept	27-sept
Durée (jours)	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	599	904	1 269	1 488	1 233	1 309	1 552	1 370	1 322	-
Mâles adultes	435	650	749	759	694	796	892	734	704	
Biches(d)	98	178	297	426	329	288	403	410	413	
Faons(d)	66	76	223	303	210	225	257	226	205	
Permis, cerfs sans bois	460	500	1 200	1 600	1100**	1400*	2400*	2400*	2000*	2500*
Succès (%)	35,7	50,1	43,3	45,6	49,0	36,6	27,5	26,5	30,9	
Début de la saison	29-oct	04-nov	02-nov	01-nov	31-oct	30-oct	04-nov	03-nov	02-nov	01-nov
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à chargement par la bouche, arbalète et arc CERFS SANS BOIS										
Récolte totale	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	70	-
Biches	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	36	
Faons	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	34	
Début de la saison	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	20-nov	19-nov
Durée (jours)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	5	5

* 30% réservés propriét.

** double abattage

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 8-sud, de 1994 à 2003

Superficie d'habitat 585 km ²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers(non fiable)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Autres	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Jours de chasse avec neige au sol										
Semaine	0	4	0	0	0	0	0	0	6	
Fin de semaine	0	3	0	0	0	0	0	0	2	
Autres paramètres de suivi										
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	74,4	111,1	128,0	129,7	118,6	136,1	152,5	125,5	120,3	
Âge moyen des femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
% mâles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Population à l'hiver (inventaire aérien)	xxx	xxx	xxx	3 130	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Rigueur de l'hiver, station(s): knowlton										
enneigement (j-cm)	6 067	1 516	2 173	2 861	3 612	1 513	2 304	5 873	2 032	3 433
enfoncement (j-cm)	4 522	1 354	2 130	1 926	1 570	447	2 103	4 104	1 802	2 507
jours d'enneigement > 50 cm	78	0	0	0	0	0	0	51	0	0
jours d'enfoncement > 50 cm	21	0	0	0	0	0	0	9	0	0
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	212	65	102	92	76	23	106	243	84	121

Cerf de Virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 09

Récolte totale

Première année d'application du plan de gestion 2002-2008. Les modifications réglementaires affectent surtout la saison à l'arme à feu. Au cours de la saison de chasse 2002, 2292 (0,41 cerfs/km²) cerfs ont été abattus, soit une augmentation de 17 % par rapport à 2001 (14 % chez les mâles adultes), poursuivant ainsi son ascension. Les mâles composent 82 % de la récolte tandis que les femelles et les faons représentent 12 % et 6 % respectivement. La récolte totale a augmenté de 24 % (15 %, chez les MA) dans la partie Laurentienne et est demeurée stable dans Lanaudière (+ 12 % chez les MA). Près de 75 % des abattages proviennent des Laurentides. Les densités de récolte totale ont été respectivement 0,30 et 0,63 cerfs/km² pour les parties est et ouest de la zone.

Saison à l'arc

Pour la première fois depuis 1997, la courbe ascendante du prélèvement à l'arc connaît une brisure. La récolte totale est passée de 476 à 406, soit un déclin de 15 % par rapport à 2001. La composition est semblable avec 33 % de mâles, 40 % de femelles et 27 % de faons. Les chasseurs de Lanaudière semblent s'être quelque peu désintéressés de la chasse à l'arc. La récolte a chuté de 40 % et elle ne représente plus que 22 % de la récolte totale, alors qu'en 2001, ce taux était de 36 %. Malgré tout, le prélèvement à l'arc de cette partie de zone contribue à 43 % de la récolte à l'arc de l'ensemble de la zone. Dans Lanaudière, autant de faons que de femelles sont abattus tandis que dans les Laurentides la proportion est de 60 faons/100 femelles.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

La saison à l'arme à feu a été allongée de deux jours et 300 permis spéciaux permettant d'abattre des cerfs sans bois (CSB) ont été alloués au tirage au sort pour la sous-zone 9-ouest seulement. Dans la partie est, seuls les mâles sont permis. La récolte totale (1886 cerfs) s'est accrue de 27 % par rapport à 2001 dans la zone, de 28 % dans la partie laurentienne et de 22 % dans Lanaudière. Cette chasse représente 82 % de l'ensemble du prélèvement. La chasse au CSB a contribué à 8 % de la récolte au cours de cette saison; soit 153 bêtes, dont 119 femelles et 34 faons. Le taux de succès s'élève à 51 %.

Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc

N/A

Accidents routiers et autres causes de mortalité

Le nombre de cerfs impliqués dans un accident routier et enregistré dans le SIGF s'est accru de 80 % par rapport à 2001, tandis que le taux d'augmentation est de 46 % pour la somme des mortalités autres que la chasse. Malgré l'imprécision de ces paramètres, cette variation est révélatrice d'une hausse de population mais également de l'activité des animaux. Effectivement, selon les données disponibles, il semble que les segments femelle et faon ont été légèrement plus en cause.

Densité de population

Un inventaire de population de cerfs a été réalisé au cours de l'hiver 2000, dans la partie Lanaudière de la zone 9 et a été complété en 2002 dans la partie Laurentides. Au cours de l'hiver 2002, on estimait la population à 7300 cerfs. En supposant une croissance de 20 %, compte tenu de l'hiver clément, la population atteindrait 8800 bêtes, soit 1,9 cerfs/km², à l'automne. Les taux d'exploitation, seraient d'environ 21 %, pour la zone, 19 % dans Lanaudière et 21 % dans la partie laurentienne. Ce taux est excessivement élevé si on le compare au reste du Québec (environ 15 %). Doit-on remettre en question les résultats des deux inventaires, d'autant plus que l'analyse préliminaire de l'enquête auprès des chasseurs gagnants au tirage au sort pour un permis de cerf sans bois indique que trois fois plus de cerfs sont observés en 2001 par rapport à 1994? Il serait probablement plus juste de penser que la population de la zone 9 atteint plutôt environ 13 300 cerfs dont 2 300 dans la partie est (Lanaudière) et 12 000 dans la partie ouest (Laurentides).

Rigueur de l'hiver

Contrairement à l'année précédente, l'hiver 2002-2003 a été particulièrement rigoureux. Le NIVA est le plus élevé depuis 1994 mais il est du même ordre que ceux de 1996 et 2001. Dans la partie de la zone où les conditions hivernales sont plus sévères (Chertsey), la neige au sol est apparue dès le début de novembre pour fondre à la fin d'avril. Par contre, l'enfoncement sur plus de 50 cm a duré une quarantaine de jours, à partir de la fin de janvier. Par conséquent, bien que le NIVA soit élevé, la situation n'a probablement pas été dramatique pour le cerf.

Interprétation globale

La hausse considérable de la récolte s'explique entre autres par l'hiver clément, l'offre d'une chasse aux CSB à l'arme à feu et la prolongation de la saison à l'AAF de deux jours. Elle a surtout été constatée dans la partie laurentienne de la zone. L'ouverture d'une chasse aux CSB à l'ouest semble avoir eu un impact sur la dynamique des chasseurs de la zone. Plusieurs chasseurs à l'arc semblent avoir préféré appliquer au tirage au sort et troquer leur arc pour une carabine. Elle aura eu également un effet sur les cerfs femelles et les faons qui, dérangés, ont été plus souvent impliqués dans des accidents routiers. Bien qu'il soit difficile d'affirmer avec certitude de l'accroissement de la population, l'ensemble des indicateurs nous amène vers ce pronostic.

Recommandations

Considérant, que le NIVA est relativement élevé;

Considérant que le niveau de population s'est maintenu dans les deux parties de zone, soit niveau sous-optimal dans la partie est et niveau optimal dans la partie ouest de la zone;

Considérant que le succès de chasse aux cerfs sans bois de 51 % est parmi les plus faibles au Québec;

Il est recommandé de poursuivre l'application du plan de gestion et de maintenir le tirage au sort de 300 permis de CSB dans la partie ouest de la zone seulement.

Responsable : Monique Boulet

Direction : Lanaudière

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 9, de 1993 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse

Superficie d'habitat 4731 km ²	Année										
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	951	794	1 464	1 336	1 410	1 258	2 092	2 194	2 223	2 676	
Autres causes de mortalités											
Accidents routiers	146	123	191	224	200	241	146	235	196	349	
Autres	32	49	25	49	33	30	8	21	67	35	
Jours de chasse avec neige au sol											
Semaine	10	0	8	7	3	0	1	0	2	5	
Fin de semaine	2	0	2	4	2	0	0	0	2	5	
Autres paramètres de suivi											
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	12,4	10,9	21,1	18,2	20,4	17,0	21,5	32,5	31,4	36,6	
Âge moyen, femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx
% mâles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^d	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^d	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)	88 (est)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	94 (est)	xxx	xxx	505	
Population à l'hiver (inventaire aérien)	xxx	xxx	5 000 910 (est)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	6800** 1630 (est)	
Rigueur de l'hiver, stations: Moyenne de Chetsey et Hill Head											
enneigement (j-cm)	4 595	7 691	4 160	7 994	6 953	7 892	6 828	4 945	7 639	3 619	6 222
enfouissement (j-cm)	4 499	6 468	3 061	5 033	3 564	3 268	3 696	3 739	4 978	2 386	5 077
jours d'enneigement > 50 cm	95	93	69	70	71	62	46	87	87	11	41
jours d'enfouissement > 50 cm	35	72	16	37	26	0	23	32	42	0	27
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	109	157	74	122	87	79	90	91	121	58	123

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

** Estimé de la population globale est et ouest de la zone à partir des inventaires de 2000 et 2002.

Cerf de virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison
de chasse 2002 pour les zones 10 et 12

Récolte totale

Avec la mise en oeuvre du plan de gestion du cerf de Virginie 2002-2008 les cerfs de la zone 10 fréquentant la zone 12 pouvaient être abattus autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la réserve La Vérendrye. Cette nouvelle disposition a permis d'abattre 26 cerfs dont 21 dans la réserve faunique. La récolte de 2002 a bondi de 15% par rapport à l'année précédente et constitue du même coup un record pour la zone 10. L'augmentation provient surtout du nombre de cerfs sans bois (CSB) abattus à l'arme à feu (AAF) alors que la récolte des mâles adultes est demeurée stable. Le nombre de permis spéciaux est passé de 6000 à 9 500. Par ailleurs, les conditions climatiques durant la saison de chasse étaient un peu plus avantageuses pour les chasseurs puisqu'il y avait de la neige au sol durant 3 jours.

Saison à l'arc

Les archers ont connu leur meilleure saison des dix dernières années avec une récolte de 893 bêtes. Comme c'est toujours le cas la récolte des femelles adultes surpasse celle des mâles adultes (126 femelles :100 mâles). La saison à l'ARC a permis de récolter 11% de toutes les femelles adultes.

Saison à l'arme à chargement par la bouche

Une courte saison de chasse (5 jours) à l'arme à chargement par la bouche (ACB) a été introduite en 2002 dans la zone 10 seulement. En supposant un succès de chasse de 15%, il y aurait eu environ 2000 chasseurs à se prévaloir de cette nouvelle saison.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

À l'exception de l'Île d'Anticosti, les 7003 mâles adultes abattus représentent 22% de la récolte provinciale de ce segment. La zone 10 constitue donc une destination de choix pour chasser le cerf. La récolte des CSB a augmenté de 1532 bêtes, alors que le nombre de permis disponibles a augmenté de 3500 par rapport à l'année précédente. Pour les détenteurs de permis de CSB, le succès de chasse de 2002 a été de 49% ce qui constitue un rendement très moyen.

Autres paramètres de suivi

Le nombre de cerfs tués sur les routes a progressé par rapport à 2001. Avec au moins 441 cas de mortalité certains tronçons routiers deviennent hasardeux pour les automobilistes. Des démarches auprès du ministère des Transports du Québec devraient se traduire par des correctifs visant à réduire le nombre de collisions avec les cerfs.

En se basant sur une superficie d'habitat de 18 879 km² la récolte de mâles adultes se situe à 34,2 cerfs/100 km². Puisque l'objectif du plan de gestion est de stabiliser la densité des cerfs à 5/ km² la récolte des mâles ne devrait pas dépasser 7200 par année soit 38 mâles/100 km²,

Interprétation globale

D'après un inventaire aérien réalisé dans la zone 10 en janvier 2000 et complété en janvier 2001, la population de cerfs après chasse aurait été de 90000 sans compter les populations du parc de la Gatineau et de la réserve faunique Papineau-Labelle. La récolte totale par la chasse sportive en 2002 aurait prélevé 12 % de la population.

Recommandations

Dans le but d'amorcer le processus de stabilisation des populations de cerfs de la zone10, il est recommandé de porter le nombre de permis spéciaux (CSB) à 10 000 pour la saison de chasse 2003, soit 6500 dans 10-ouest et 3500 dans 10-est.

Responsable : François Goudreault

Direction : Outaouais

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 10, de 1993 à 2002

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 18 879 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse et autres)	5 687	5 781	8 210	7 137	6 951	7 525	8 499	11 607	11 240	12 854
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	305	297	282	265	349	377	334	371	361	441
Autres	174	300	130	180	229	96	131	68	139	59
Jours de chasse avec neige au sol										
Semaine	2	0	8	6	3	0	0	0	0	2
Fin de semaine	0	0	4	4	2	0	1	0	0	1
Autres paramètres de suivi										
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	20,2	19,4	30,3	24,9	21,2	25,9	26,4	42,1	36,0	34,2
Âge moyen des femelles adulte (n femelles adultes) ^{ab}	4,02 (82)	3,33 (71)	4,94 (59)	nd (0)	nd (0)	nd (0)	nd (0)	nd (0)	nd (0)	nd (1)
% mâles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)	1 592	1 502	1 502	1 768	1 868	2 004	2 004	2 004	2 004	2 004
Population à l'hiver (inventaire aérien:)	xxx	32 700	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	90 000	xxx	xxx
Rigueur de l'hiver, station(s): Lac Meach, Vénosta, Duhamel et 31-Milles										
enneigement (j-cm)	4 871	5 435	2 671	6 812	6 373	5 536	5 619	2 318	6 515	4 044
enfouissement (j-cm)	3 704	3 270	1 974	4 383	3 726	2 971	4 230	2 017	5 123	2 607
jours d'enneigement > 50 cm	45	58	0	49	71	50	54	5	78	8
jours d'enfouissement > 50 cm	34	10	0	24	29	5	24	3	49	0
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	97	86	52	115	97	78	111	53	117	106

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

Cerf de Virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour les zones 11 et 15-ouest

Récolte

La récolte totale enregistrée en 2002 montre un sommet historique avec 2 879 cerfs enregistrés. La forte diminution notée à la chasse à l'arc en 2001 (-28 %) a été partiellement compensée en 2002 par une augmentation de 22 %. Pour ce qui est de la saison à l'arme à feu, c'est une augmentation de 35 % entre 2001 et 2002 du nombre de mâles adultes abattus à l'arme à feu (MAAF) qui attire l'attention. Cependant, l'entrée en vigueur des mesures du Plan de gestion 2002-2008 peut expliquer en partie cette augmentation. En effet, la saison de chasse à l'arme à feu a été prolongée d'une semaine, à partir de 2002. De plus, la chasse est permise dans une pourvoirie de plus qu'au cours des 2 années précédentes. Afin de permettre dans un tel contexte l'analyse de l'évolution des principaux paramètres de la récolte et de les comparer avec les années antérieures, de nouveaux indicateurs ont été ajoutés aux tableaux des pages suivantes. Il s'agit du nombre de cerfs récoltés durant la troisième semaine de chasse (tableau a), du nombre de jours de chasse avec neige au sol discriminés entre les deux premières et la troisième semaine de chasse ainsi que du nombre de mâles adultes récoltés dans la zone 11 pendant les deux premières semaines (tableau b).

Le nombre de permis de chasse aux cerfs sans bois (CSB) a été augmenté, passant de 800 en 2001 à 1 000 en 2002. Le succès des détenteurs de ces permis a été de 57 %, un taux semblable à celui des saisons précédentes, ce qui a permis la récolte de 464 cerfs sans bois.

Le nombre de jours de chasse avec neige au sol a été élevé, tant dans les deux premières semaines (9) qu'au cours de la troisième (7). Aussi, la température a été froide, avec des maxima égal ou sous 0 °C durant 10 des 23 jours de chasse. Plusieurs chasseurs ont affirmé ne pas avoir chassé aussi efficacement que d'habitude à cause de ces conditions.

Autres paramètres de suivi

L'hiver 2001-2002 a été le plus facile pour les cerfs depuis 1995 (indice normalisé de 74). Ce facteur pourrait expliquer une partie de la hausse de la récolte, en permettant la disponibilité pour les chasseurs d'un plus grand nombre d'individus de 1,5 ans qui auront survécu à l'hiver.

Une enquête auprès des chasseurs de cerfs fréquentant les territoires fauniques de la zone 15-Ouest a été réalisée avec la collaboration des gestionnaires de ces territoires. Le nombre moyen de cerfs vus par jour de chasse en 2002 a été de 2,74, ce qui est équivalent à ce qui a été vu en 2001 (2,71) mais supérieur de 47 % à ce qui avait été observé en 2000 (1,84). Cette valeur est historiquement la plus élevée depuis que ce type de suivi a été instauré. Le nombre d'accidents routiers a également été plus élevé en 2002 qu'en 2001.

L'estimé de population obtenu par inventaire aérien est normalement le paramètre de suivi le plus fiable pour statuer sur le niveau de population. Cependant, les résultats obtenus lors de celui de l'hiver 2003 laissent planer un doute sur leur fidélité, en procurant une estimation de 9,7 % supérieure à celle obtenue en 1997 ce qui est largement sous les prévisions du modèle de simulation utilisé pour l'élaboration du Plan de gestion 2002-2008. Il faudra suivre attentivement l'évolution des paramètres de la récolte au cours des prochaines saisons afin d'une part de confirmer ou d'infirmer ce résultat d'inventaire et d'autre part de bien doser l'exploitation par la chasse relativement à la population sur pied.

Interprétation globale

Les paramètres associés à la récolte suggèrent une population de cerfs dans la zone 11 et 15-Ouest dont la tendance est légèrement à la hausse relativement à la saison précédente : récolte de mâles adultes à l'arme à feu plus élevée tant globalement que pour les deux premières semaines dans la zone 11, récolte à l'arc et nombre d'accidents routiers plus élevés. L'estimation de population obtenue par inventaire aérien indique toutefois que la population serait au niveau sous-optimal, alors que le nombre de mâles adultes récoltés à l'arme à feu serait indicateur d'une population au niveau optimal. Il est à noter que les seuils tant pour l'effectif que pour le nombre de MAAF entre les niveaux sous optimal et optimal ont été déterminés selon l'état des connaissances au moment de la rédaction du Plan de gestion. Dans une situation où l'analyse ne permet pas une interprétation hors de tout doute, il faudra attendre la récolte de la prochaine saison avant de modifier les modalités d'exploitation. Dans l'immédiat, rien n'indique que la population serait surexploitée mais la prudence est de mise.

Recommandations

Émettre 300 permis spéciaux permettant la récolte d'un cerf sans bois à l'arme à feu pour la saison 2003, tenant compte ainsi de l'hiver 2002-2003 qui a été très rigoureux et de l'effectif de la population qui est inférieur aux prévisions du Plan de gestion, et effectuer une enquête postale auprès des détenteurs de ces permis afin de raffiner l'analyse de la tendance de la population.

Responsable : Michel Hénault, biologiste

Direction : Laurentides

Inventaire aérien de population de cerfs à l'hiver 2002-2003

Zone : 11 et 15-Ouest

Responsable : Michel Hénault

Direction : Aménagement de la faune des Laurentides

<p style="text-align: center;">Zone</p> <p>Superficie totale* : 5 232 km²</p> <p>Superficie d'habitat* : 6 185 km²</p> <p><small>* selon le plan de gestion sur le cerf</small></p>	<p style="text-align: center;">Plan de sondage</p> <p>Approche</p> <p><input type="checkbox"/> Zone <input checked="" type="checkbox"/> Ravages <input type="checkbox"/> Mixte</p> <p>N states : 3</p> <p>N parcelles : 209</p> <p style="text-align: center;">Superficie échantillonnée</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ non corrigée : 1 051 km² ▪ corrigée : 940 km² 	<p style="text-align: center;">Dates d'inventaire</p> <p>Début : 03-01-16</p> <p>Fin : 03-01-27</p> <p>N jours de vol : 7 (effectif)</p> <p>N heures de vol : 29,5 (total)</p>
--	--	---

Conditions d'inventaire
Type d'hélicoptère : Bell 206 L
Enneigement : 37 à 47 cm
Enfoncement : 35 à 43 cm
Remarque :

Budget	<i>Alloué</i>	<i>Dépensé</i>
Plan quinquennal :	29 000\$	27 988\$
Autre :	0	0
Total :	29 000\$	27 988\$

Personnel
Observateur avant : François Renaud
Observateur arrière : Michel Bédard
1 ^{er} navigateur : Michel Hénault
2 ^e navigateur :

Résultats	
Population totale estimée :	16 203
Densité : (cerfs/km ² habitat de la zone)	2,6
Intervalle de confiance : (à 90 % probabilité)	8 %

Commentaires
<p>La densité est calculée en fonction de la superficie d'habitat disponible dans la zone 11-Est et dans la zone 15-Ouest à l'intérieur d'un rayon de 40 km autour des ravages situés à l'est de la rivière du Lièvre (6 185 km²). La précision obtenue est excellente, soit 8 % avec $\alpha = 0,10$. Par strate, la précision est également très bonne et les densités montrent le gradient attendu entre les strates. Ainsi, les densités sont respectivement de $7 \pm 22\%$, $20 \pm 14\%$ et $26 \pm 11\%$ dans les strates périphérique, ravage et confinement. Malgré cette précision, la fidélité de l'inventaire est questionnée, l'estimation étant très près de celle obtenue en 1997 (14 770 cerfs) alors qu'entre les deux inventaires, la récolte totale a doublé, la superficie des ravages s'est accru de 23 % et la simulation de la dynamique de la population suggérait également une forte croissance. Pourtant, la période d'exécution et les conditions d'enneigement prévalant lors de l'inventaire étaient très similaires.</p>

Récolte de cerf de Virginie dans les zones 11 et 15-Ouest, de 1993 à 2002

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 745 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse et autres)	1 013	1 031	1 815	1 363	1 298	1 440	1 457	2 321	2 323	2 983
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	65	48	67	65	98	54	26	57	73	89
Autres	50	42	34	61	91	40	24	16	35	15
Jours de chasse avec neige au sol^a										
Semaine	5	0	8	6	3	3	2	0	2	5+5
Fin de semaine	5	0	3	4	2	2	1	1	2	4+2
Autres paramètres de suivi										
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	12,9	13,7	24,8	18,8	16,4	15,6	15,8	27,7	27,1	29,6
Mâles à l'arme à feu (z 11, 2 premières semaines)	741	788	1 426	1 081	940	897	904	1 461	1 350	1 488
Nb. cerfs vus / jour de chasse Répondants ayant chassé (n) ^b		0,92 (102)	1,34 (108)			1,07 (159)	1,25 (151)	1,84 (177)	2,71 (284)	2,74 (386)
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^c										
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)			507					626		
Population à l'hiver (inventaire aérien)				14 770						16 200
Rigueur de l'hiver, stations La Macaza(05) et Lac David(19)										
enneigement (j-cm)	4 492	6 147	1 870	4 727	6 369	5 636	4 702	2 371	5 149	3 770
enfoncement (j-cm)	4 205	5 582	1 624	3 213	5 218	3 180	3 144	2 008	4 382	2 781
jours d'enneigement > 50 cm	42	70	0	3	64	47	24	5	38	4
jours d'enfoncement > 50 cm	37	54	0	1	48	2	3	2	17	1
indice de rigueur (normale de la zone: 3777=100)	113	149	43	86	140	85	84	54	116	74

^a À partir de 2002, les conditions de la 3e semaine AAF sont distinguées (après le +)

^b Enquête postale auprès des détenteurs de permis de CSB (zone 11, 1992-1999) ou des chasseurs en territoires structurés (zone 15-ouest, 2000-2002)

^c dents lues

Cerf de Virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 13

Récolte totale

La récolte a été de 2 cerfs. C'est la deuxième année que la chasse est offerte dans cette zone, depuis la fermeture en 1971. Elle était permise dans trois zecs du sud du Témiscamingue au cours de deux saisons : 16 jours à l'arc et 7 jours avec les armes « primitives ». La récolte avait été de 2 aussi en 2001.

Saison à l'arc

La saison de chasse à l'arc s'est déroulée du 21 septembre au 6 octobre et tous les segments étaient autorisés. Cette activité se déroule en même temps que la chasse à l'orignal. Deux femelles adultes ont alors été récoltées. L'arbalète était permise en plus, dans la Zec Dumoine.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

Il n'y avait pas de saison de ce genre cette année.

Saison à l'arme à chargement par la bouche, arbalète et arc

Une saison de 7 jours qui s'est déroulée du 21 au 27 octobre, aussi en même temps que la saison pour l'orignal. Seul le mâle adulte était autorisé et aucun cerf n'y a été prélevé.

Autres paramètres de suivi

La population a été estimée par décompte de tas de crottins, au printemps 2000, à plus de 800 cerfs. Les observations de cerfs ou signes de cerfs, demandées auprès des chasseurs d'originaux depuis 1996 dans les zecs, permettent de confirmer que l'aire de distribution s'est agrandie au cours des dernières années. En 2001, un sondage réalisé auprès de propriétaires de camps de chasse situés dans la partie libre de cette aire a démontré la présence significative de cette espèce. Les vérifications faites par des agents de la protection de la faune dans l'aire de confinement des Outaouais en mars 2002, révèlent une mortalité hivernale faible des cerfs et une population abondante. Compte tenu des hivers relativement cléments en 2001 et 2002, la quantité de cerfs disponible à l'automne 2002 devait être suffisamment intéressante pour les chasseurs.

Seulement quatre cerfs victimes d'accident routier, ont été enregistrés dans toute la zone. Ceci est moindre qu'au cours des deux années précédentes (10 et 11 respectivement) et ne permet pas de confirmer une augmentation de la population. Au cours des cinq dernières années, les accidents se sont produits sur une grande partie de la zone, s'étalant davantage vers le nord et l'est, tel que La Sarre et Amos.

Dans le territoire contigu à la zec Dumoine, zone 12 et 10 Ouest, sur une bande de 60 km de largeur, 36 cerfs ont été récoltés en 2002. De 1999 à 2001, 37 gibiers y avaient été prélevés ce qui tend à confirmer l'augmentation du nombre de cerfs du moins tout près de cette zec.

Les principaux paramètres de suivi du plan de gestion

Le niveau de population pourrait se situer entre le sous optimal et l'optimal, probablement de l'ordre de 1 500 individus. La tendance de l'évolution de ce niveau serait à la hausse.

Interprétation globale

La population de cerfs semble en bon état dans le sud de la zone 13 et l'intérêt des chasseurs au cours des deux premières années de chasse, nous apparaît mitigé. Cette nouvelle activité demande un certain temps d'adaptation pour les adeptes.

Une bonne partie de la clientèle de chasseurs provient de régions très giboyeuses en cerfs et la possibilité de chasser le cerf ici, ne semble pas les attirer. Les divers indices d'abondance de cerfs sont nombreux et il faudrait passer à une autre étape.

Recommandations

Les saisons de chasse ne seront pas modifiées en 2003, à part l'ajout de l'arbalète durant la saison à l'arc, dans la zec Restigo.

Pour la saison 2004, une saison à l'arme à feu (AAF), mâle seulement serait offerte dans les trois zecs. Dans un secteur sans affectation territoriale, contigu aux zecs Maganasipi et Restigo, nous voulons offrir une saison à l'arc et une à l'arme à feu (AAF).

Responsable : Marcel Paré

Direction : Abitibi-Témiscamingue

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 13 en 2001 et 2002

a) vente de permis pour cerfs sans bois et récolte par saison
(incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 11 108 km ²	Année	
	2001	2002
Récolte totale	2	2
Mâles adultes	2	
Biches		2
Faons		
Indéterminés	-	
Saison à l'arc		
Récolte totale		
Mâles adultes		
Biches		2
Faons		
Indéterminés		
Début de la saison	15 sept.	21 sept.
Durée (jours)	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc		
Récolte totale		
Mâles adultes		
Biches		
Faons		
Indéterminés		
Permis, cerfs sans bois		
Succès (%)		
Début de la saison		
Durée (jours)		
Saison à l'arme à chargement par la bouche, arbalète et arc		
Récolte totale	2	-
Mâles adultes	2	
Biches		
Faons		
Indéterminés		
Début de la saison	15 oct.	21 oct.
Durée (jours)	7	7

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 13, de 1993 à 2002

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3781 km ² *	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse et autres)	10	5	12	4	12	8	5	12	13	6
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	7	4	3	4	4	5	4	10	11	4
Autres	3	1	9	0	8	3	1	2	0	0
Jours de chasse avec neige au sol										
Semaine									0	0
Fin de semaine									0	0
Autres paramètres de suivi										
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat										
Âge moyen, femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}										
% mâles 1,5 an (n 1,5 an) ^d										
% femelles 1,5 an (n 1,5 an) ^d										
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)				18				39		
Population à l'hiver (inventaire aérien)										
Rigueur de l'hiver, station(s):										
enneigement (j-cm)										
enfouissement (j-cm)										
jours d'enneigement > 50 cm										
jours d'enfouissement > 50 cm										
indice de rigueur (normale de la zone = 100)										

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

* Superficie de territoire ouvert à la chasse.

Cerf de virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 15-Est

Récolte totale

L'année 2002 marque un moment historique pour la zone 15-Est car c'est la première année depuis plus de 30 ans que la chasse au cerf de Virginie est permise sur ce territoire qui se trouve aussi être l'endroit le plus au nord-est où la chasse à ce gibier est permise en Amérique du Nord! L'ouverture d'une saison de chasse de 9 jours en début novembre au mâle adulte seulement au moyen de l'arc et de l'arbalète seulement (les 3 derniers jours les armes à poudre noire étaient également permises) a permis une récolte de 115 mâles adultes.

Saison à l'arc et à l'arbalète

Un total de 81 cerfs ont été récoltés au moyen de l'arc et de l'arbalète soit respectivement 32 à l'arc et 49 à l'arbalète. La chasse à l'arbalète est d'ailleurs une nouvelle modalité mise à l'essai dans une zone de chasse au cerf cette année. Elle a également été mise à l'essai dans la zone 3. L'accueil de cette modalité par les chasseurs semble avoir été bien apprécié puisqu'elle compte pour 43 % des cerfs récoltés.

Saison à la poudre noire

Au cours des 3 derniers jours de chasse (8 au 10 novembre), la chasse au moyen d'armes à poudre noire était permise. Cette récolte s'est soldée par 34 cerfs (30 %). Si l'on considère cette petite période de 3 jours (soit le tiers des jours permis), le succès est très bon pour une première année.

Autres paramètres de suivi

Lors de l'élaboration du plan de gestion du cerf de Virginie (en 2002), nous avons estimé à environ 2 000 le nombre de cerfs présents dans la zone 15-Est. Au cours de l'hiver 2003, un autre inventaire aérien (d'habitat) comparable au précédent a été fait sur à peu près le même territoire (secteur de Portneuf). Les données préliminaires de cet inventaire montrent que la superficie d'habitat a plus que doublé en l'espace de 3 ans. Cela indique à tout le moins que la population a progressé dans le même sens.

Concernant l'utilisation de l'arbalète comme nouvel engin de chasse, un enquête a été réalisée auprès des chasseurs de la zone en collaboration avec la Fédération québécoise de la faune régionale afin d'évaluer l'impact de cet engin sur la satisfaction des usagers et sur la récolte.

Interprétation globale

L'objectif de récolte visé tel qu'il apparaît dans le plan de gestion du cerf de Virginie 2002-2010 était de 200 mâles adultes. La récolte a été de 115. Bien qu'en dessous de l'objectif, cette première année d'exploitation est très satisfaisante voire prometteuse. En effet, plusieurs chasseurs résidents pratiquent encore leur activité ailleurs en province en raison d'une saison plus longue à l'arme à feu et de location de territoires de chasse. Pour chasser dans la zone 15-Est, il faut abandonner la carabine pour l'arc, l'arbalète ou les armes à poudre noire. Par conséquent, plusieurs ont préféré attendre les résultats de la première année avant de chasser dans cette zone. De plus, il y a très peu de terres publiques dans la zone 15-Est. Cela est donc une contrainte supplémentaire pour trouver un lieu de chasse si l'on n'est pas propriétaire ou ami d'un propriétaire. C'est le cas notamment de l'île d'Orléans où seulement 6 cerfs ont été récoltés. Les résultats de l'enquête sur l'expérimentation de l'arbalète indiquent que plusieurs se sont procurés une arbalète pour pouvoir chasser dans la zone.

Recommandations

Poursuivre l'exploitation par la chasse telle que prévue au plan de gestion pour la saison 2003. Poursuivre l'enquête sur l'expérimentation de l'arbalète.

Responsable : Daniel Banville

Direction : Capitale-Nationale

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 15-Est de 1993 à 2002

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 202 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse et autres)										
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers Autres										
Jours de chasse avec neige au sol										
Semaine Fin de semaine										
Autres paramètres de suivi										
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat										
Âge moyen des femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}										
% mâles 1,5 an (n 1,5 an) ^b										
% femelles 1,5 an (n 1,5 an) ^b										
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²) Population à l'hiver (inventaire aérien)										
Rigueur de l'hiver, station(s): Cap-Santé, Lac au Chien, Grand-Portneuf, St-Alban										
Cap-Santé										
enneigement (j-cm)										6 321
enfouissement (j-cm)										4 533
jours d'enneigement > 50 cm										45
jours d'enfouissement > 50 cm										22
Lac au Chien										
enneigement (j-cm)										7 548
enfouissement (j-cm)										6 657
jours d'enneigement > 50 cm										61
jours d'enfouissement > 50 cm										52
Grand-Portneuf										
enneigement (j-cm)										6 632
enfouissement (j-cm)										4 758
jours d'enneigement > 50 cm										53
jours d'enfouissement > 50 cm										27
St-Alban										
enneigement (j-cm)										7 515
enfouissement (j-cm)										6 491
jours d'enneigement > 50 cm										63
jours d'enfouissement > 50 cm										49
indice de rigueur (normale de la zone = 100)										

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

Cerf de Virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 20

En 2002, un total de 10 130 cerfs ont été abattus dans le cadre de la chasse sportive à l'île d'Anticosti. Cette récolte se voit donc qualifiée de la mention de record puisqu'elle représente la plus importante récolte depuis la mise en place, en 1984, du système de gestion actuel. Comme par les années passées, l'arme à feu constitue l'engin de chasse le plus populaire, suivi de loin par l'arc et l'arme à poudre noire, ces deux derniers engins ayant contribué à la récolte totale par l'abattage de 174 cerfs seulement. La répartition de la récolte se détaille de la manière suivante : 7 168 mâles (71 %), 2 449 femelles (24 %) et 513 faons (5 %). La superficie exploitée de l'île étant de 7 238 km², la densité de prélèvement se situe à 1,34 cerf/km².

La dernière saison de chasse, en plus d'avoir connu la plus importante récolte depuis 1984, a aussi connu le niveau de fréquentation le plus élevé avec 5 564 chasseurs sportifs ayant fréquenté l'île. Il s'agit d'une hausse de 130 chasseurs (2 %) par rapport à l'année dernière, les chasseurs non-résidents contribuant pour 45 % de la fréquentation totale, soit une proportion du même ordre qu'en 2002.

Pour une troisième année consécutive, la qualité de la chasse sur l'île demeure au dessus de la moyenne. Les chasseurs ont connu un succès supérieur à l'année précédente avec une récolte de 1,83 cerf/chasseur en plus d'apercevoir une moyenne de 17,3 cerfs quotidiennement, un record. La proportion de mâles adultes récoltés (71 %) demeure exceptionnelle et se compare aux quatre années antérieures. Ces statistiques permettent donc de classer l'année 2002 dans le palmarès des meilleures saisons de chasse à l'île d'Anticosti autant en terme de fréquentation que de succès de chasse.

L'excellente qualité de chasse de la saison 2002 s'explique, en partie, par les conditions hivernales favorables observées l'hiver précédent. En fait, l'hiver 2001-2002 a été sous la normale autant au niveau de l'enneigement (-40 %) que de l'enfoncement (-50 %). L'étude des incisives de femelle a permis de révéler un bon taux de survie des faons pendant cet hiver puisque 11 % des femelles étaient âgées de 1½ an à l'automne 2002. Il s'agit d'une proportion tout de même légèrement inférieure à la moyenne résultant d'un hiver clément.

L'analyse des conditions hivernales de 2002-2003 porte à croire que la prochaine saison de chasse pourrait montrer une baisse importante au niveau du succès et de la proportion de mâles dans la récolte. En effet, malgré un indice d'enfoncement légèrement inférieur à la moyenne et une qualité de support de 40 % supérieur à la normale, les précipitations ont été abondantes et la saison avec présence de neige au sol, plus longue qu'à l'habitude. L'expérience des années antérieures démontre que ce type de conditions hivernales peut provoquer la mortalité d'un certain nombre de cerfs, principalement au niveau des faons et des mâles adultes qui ont certaines difficultés à se « remettre » de la période de reproduction. Compte tenu de l'arrivée hâtive de précipitations importantes et de la fonte

relativement lente au printemps 2003, nous envisageons une saison de chasse sous la moyenne des dernières années.

Auteur : André Gingras

Direction : Côte-Nord

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 20, de 1992 à 2002

a) vente de permis pour cerfs sans bois et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 7 678 km ²	Année										
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	7 668	8 483	8 655	8 204	7 422	7 797	7 956	8 515	8 744	9 705	10 130
Mâles adultes	4 056	3 830	4 894	4 220	4 272	4 970	5 806	5 989	6 168	6 768	7 168
Biches	2 722	3 394	2 990	3 068	2 477	2 286	1 691	2 007	1 995	2 287	2 449
Faons	890	1 259	771	916	673	541	459	519	581	650	513
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saison à l'arc											
Récolte totale	20	55	116	95	100	112	118	119	106	150	132
Mâles adultes	11	25	64	36	37	50	79	79	61	92	74
Biches	7	21	42	46	49	48	25	30	31	44	48
Faons	2	9	10	13	14	14	14	10	14	14	10
Indéterminés											
Début de la saison	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août
Durée (jours)	123	123	123	123	123	123	123	123	123	123	146
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc											
Récolte totale	7 648	8 428	8 539	8 109	7 322	7 685	7 838	8 396	8 607	9 503	9 956
Mâles adultes	4 045	3 805	4 830	4 184	4 235	4 920	5 727	5 910	6 082	6 635	7 082
Biches	2 715	3 373	2 948	3 022	2 428	2 238	1 666	1 977	1 958	2 236	2 379
Faons	888	1 250	761	903	659	527	445	509	567	632	495
Indéterminés											
Permis, cerfs sans bois Succès (%)											
Début de la saison	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août
Durée (jours)	123	123	123	123	123	123	123	123	123	123	123
Saison à l'arme à chargement par la bouche											
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	-	-	31	52	42
Mâles adultes									25	41	12
Biches									6	7	22
Faons										4	8
Indéterminés											
Début de la saison									01-août	01-août	01-août
Durée (jours)									123	123	146

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 20, de 1992 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 7 678 km ²	Année											
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	7 706	8 546	8 682	8 208	7 443	7 823	7 958	8 519	8 801	9 719	11 080	-
Autres causes de mortalités												
Accidents routiers	25	39	12	0	12	5	1	2	6	0	11	
Autres	13	24	15	4	9	21	1	2	51	14	939	
Jours de chasse avec neige au sol												
Semaine												
Fin de semaine												
Autres paramètres de suivi												
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	52,7	49,6	62,9	54,5	55,2	64,1	74,6	77,0	77,7	85,2	92,2	
Âge moyen, femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}												
% mâles 1,5 an (n 1,5 an) ^b												
% femelles 1,5 an (n 1,5 an) ^b												
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²) Population à l'hiver (inventaire aérien)												
Rigueur de l'hiver, station(s): ACAILLOU #25												
enneigement (j-cm)	8 274	8 908	11 132	14 596	8 812	7 657	6 318	11 903	12 119	10 800	5 595	11 556
enfoncement (j-cm)	5 352	4 448	6 175	7 132	3 874	5 392	4 439	6 397	5 664	5 283	2 760	5 207
jours d'enneigement > 50 cm	90	68	116	127	72	83	86	121	129	120	33	102
jours d'enfoncement > 50 cm	15	24	37	62	15	54	1	62	47	48	0	36
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	86	71	99	114	62	86	71	102	91	89	47	91

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

Inventaire de l'habitat

CERF DE VIRGINIE

Rapport annuel d'inventaire aérien des ravages de cerfs à l'hiver 2002-2003

Zone : 1

Responsable : Denis Lavergne

Direction : Gaspésie– Îles-de-le-Madeleine

<p>Buts</p> <p>Localiser les réseaux de pistes du cerf de Virginie de tous les principaux ravages connus de la Gaspésie (zone de chasse 1) afin d'évaluer le niveau de population de cette espèce.</p>			
<p>Méthode</p> <p>Survol en hélicoptère (HUGES 500) des coulées susceptibles d'y trouver des ravages de cerf de Virginie.</p>			
Budget	Alloué	Dépensé	Remarques
1.0 DCO (plan quinquennal)			
1.1 Montant de base			
1.2 Transfert interrégional	40 000 \$	39 221 \$	Aéronef: 27 791 \$
	617 \$	617 \$	Carburant: 4 182 \$
2.0 AUTRES			Frais de voyage: 3 809 \$
2.1			Temps supplémentaire: 3 438 \$
2.2			Véhicules et matériel: 617 \$
2.3			
TOTAL	40 617 \$	39 838 \$	
Résultats		Remarques	
Superficie inventoriée	km ²	La topographie de la région ne permettant pas de réaliser un inventaire de population standard, l'estimation de la population est obtenue par l'inventaire des superficies occupées par le cerf de Virginie.	
Nombre d'heures de vol*	33,7 h		
Nombre de petits ravages	12		
Nombre de grands ravages	0		
Superficie des grands ravages	0 km ²		
*Survol et navette			
Commentaires			
L'inventaire de l'hiver 2003 nous a permis d'estimer la superficie des ravages de cerf de Virginie à 151 km ² et le niveau de population de cerfs à 3 871 cerfs. Ces résultats confirment l'augmentation de population anticipée et la validité des hypothèses utilisées pour autoriser la reprise de la chasse sportive.			

Inventaire des populations

CERF DE VIRGINIE

Rapport annuel d'inventaire aérien des ravages de cerfs à l'hiver 2003

Zones : 15-Est

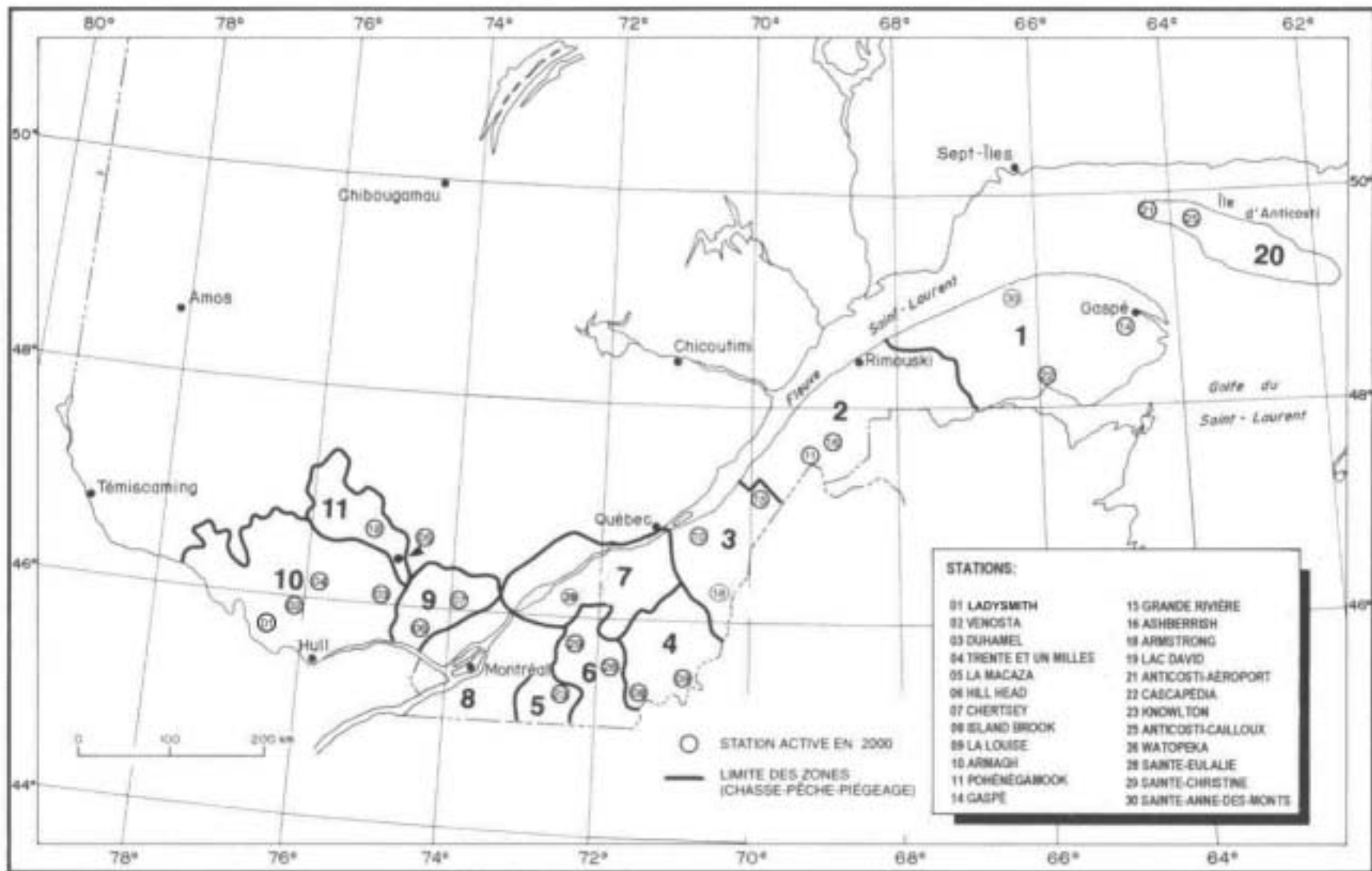
Responsable : Daniel Banville

Direction : Capitale-Nationale

<p>Buts</p> <p>Cartographier les ravages de cerfs dans des blocs forestiers de la MRC de Portneuf.</p>			
<p>Méthode</p> <p>Survol à l'aide d'un hélicoptère Bell 206 B utilisé selon les normes en vigueur. Les lignes étaient équidistantes de 500 m.</p>			
Budget	Alloué	Dépendé	Remarques
TOTAL	30 000 \$	30 162 \$	Coût horaire : 790 \$ (carburant inclus) Transporteur : Hélicoptères Canadiens
Résultats		Remarques	
Superficie inventoriée :	1 500 km ²	L'inventaire s'est déroulé du 13 au 20 février 2003 avec une épaisseur de neige qui a varié de 50 à 70 cm et un enfoncement presque maximum. Les conditions d'inventaire ont donc été généralement bonnes; une accumulation et un enfoncement important combinés à la période du survol nous font croire que les cerfs étaient près d'un confinement maximal.	
Nombre d'heures de vol* :	37, 8 heures		
Nombre de petits ravages (< 2,5 km ²) :			
Nombre de grands ravages (> 2,5 km ²) :			
Superficie des grands ravages :	km ²		
<i>*Survol et navette</i>			
Commentaires			
<p>Dans la région de la Capitale-Nationale, c'est dans la MRC de Portneuf que nous retrouvons les plus grandes concentrations de cerf de Virginie. À l'hiver 2000, un inventaire aérien d'habitat a permis d'évaluer la population à environ 2 000 cerfs sur un territoire de 1 500 km². Cela a également permis d'ouvrir une saison de chasse au cerf d'une durée de 9 jours au mâle seulement à l'arc et à l'arbalète (les armes à poudre noire se sont rajoutées durant les 3 derniers jours). Une telle chasse n'avait pas été permise depuis 30 ans sur ce territoire. Afin de connaître l'évolution de la population et éventuellement proposer des modifications au plan de gestion du cerf de Virginie 2002-2010 pour la zone de chasse 15-Est, un inventaire semblable à celui de l'hiver 2000 a été refait en février 2003. Les résultats préliminaires montrent que la population aurait plus que doublé en l'espace de 3 ans.</p>			

Conditions de l'enneigement

CERF DE VIRGINIE



Conditions de l'enneigement depuis 1976

	Zone											Moyenne des zones
	1	2	3	4	5	6	7	9	10	11	20	
1976	7209	6650	5647	2932		2672		5408	5107	4690		5031
1977		7019	6461	3723		3298		5557	5611	5427	4652	5136
1978		8163	6446	6064		5029		7457	7011	4128		6350
1979	4410	4744	4259	3054		1949		3505	3878	4207	3057	3662
1980	6975	4221	2910	1218	625	921		2280	1350	1780		2462
1981	6355	5575	5942	2733	2087	1835		3344	4078	3383		3906
1982	5536	6636	6931	5718	3416	5563		4766	4208	3650		5161
1983	3651	2266	3153	1812	705	1344		1814	1306	1163		1907
1984	7131	5854	5479	3454	1682	2229		4263	4180	3545	6018	4382
1985	5059	4109	4475	2616	1565	1641		3765	3481	3638	3479	3383
1986	5719	3591	4357	3477	2811	3373		3684	3416	2727	3716	3687
1987	7316	5053	5935	5095	3975	3779		3521	4241	3371	6692	4897
1988	7268	5027	4227	2731	931	2581		3569	2923	2472	5533	3726
1989	6673	4776	4703	3116	1321	2894		3762	4050	5357	6236	4328
1990	8181	5053	5195	3326	1987	3680	4445	4040	4096	5218	9713	4994
1991	10787	6437	4965	1972	1311	1800	1984	3640	2936	3225	7391	4223
1992	5163	3181	4220	1952	1472	1878	3065	4292	4293	4306	4806	3512
1993	6808	3954	3871	3006	2924	3260	2149	4499	3780	4205	4656	3919
1994	7108	3522	4428	3872	4522	4836	3067	6444	3262	5582	5518	4742
1995	7122	4149	3468	1884	1354	1787	2518	3061	1877	1624	6466	3210
1996	4412	2608	4211	3540	2130	2877	2507	5032	4209	3213	3628	3488
1997	6772	6749	4177	2455	1926	2798	3502	3564	3727	5218	5042	4175
1998	3708	5100	4541	2441	1570	1993	2689	3250	2764	3180	3633	3170
1999	5818	3775	2691	1597	447	1452	2870	3696	4240	3144	5841	3234
2000	4418	4667	4372	2308	2103	1494	2070	3738	2017	2008	4979	3107
2001	6345	7394	7402	5497	4104	4664	5366	4978	5123	4382	4456	5428
2002	4721	3520	3206	2292	1850	1832	1419	2386	2586	2782	2502	2645
2003	6889	6107	5663	3699	2507	3169	3284	5077	4946	5620	4710	4697
Normale	6214	4996	4762	3128	2055	2737	2924	4085	3739	3687	5124	3950

Zone 1 = Stations de Gaspé, Cascapédia et Sainte-Anne-des-Monts

Zone 2 = Stations de Pohénégamook et d'Ashbérish

Zone 3 = Stations d'Armagh, de Grande-Rivière et Armstrong

Zone 4 = Stations de La Louise, Island Brook et Armstrong

Zone 5 = Station de Knowlton

Zone 6 = Stations d'Island Brook, Sainte-Christine et Watopeka

Zone 7 = Station de Ste-Eulalie

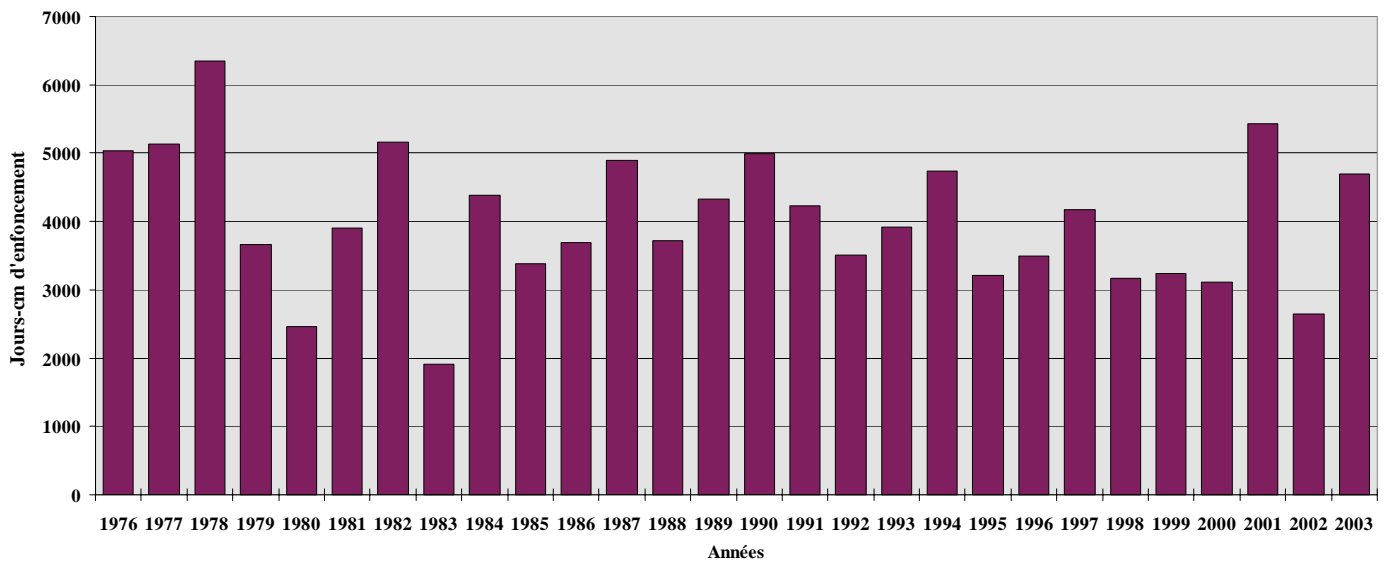
Zone 9 = Stations de Hill Head et de Chertsey

Zone 10 = Stations de Ladysmith, Venosta, Duhamel et Trente et Un milles

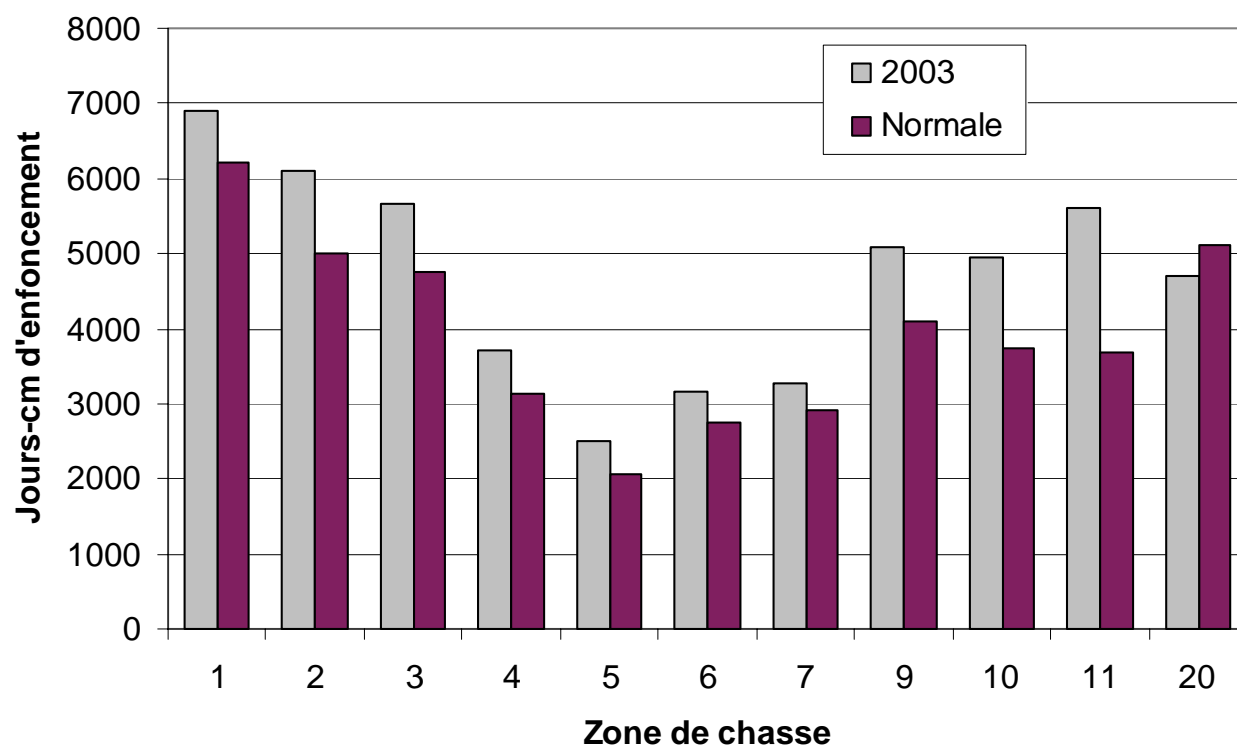
Zone 11 = Stations de La Macaza et de Lac David

Zone 20 = Stations de Anticosti-Aéroport et Anticosti-Cailloux

Rigueur de l'hiver depuis 1976 au Québec selon l'indice NIVA



Rigueur de l'hiver 2003 dans les zones de chasse



Enneigement à la station du lac Ladysmith (01)

Hiver 2002-2003

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
2	2002-11-20	14	14	21	0	21	0	21	21
3	2002-12-06	23	21	296	0	280	0	301	301
4	2002-12-19	26	23	318	0	286	0	587	587
5	2002-12-30	27	24	291	0	258	0	845	845
6	2003-01-13	40	37	469	0	427	0	1272	1272
7	2003-01-27	41	36	567	0	511	0	1783	1783
8	2003-02-11	51	46	690	1	615	0	2398	2398
9	2003-02-24	65	58	754	13	676	8	3074	3074
10	2003-03-10	82	73	1029	14	917	14	3991	3991
11	2003-03-21	58	58	770	11	720	11	4711	4711
12	2003-04-08	30	10	792	5	612	3	5323	5323

NIVA annuel ($\bar{x}=5323$)

1984	1989	1994	1999	
1985	1990	1995	2000	
1986	1991	1996	2001	
1987	1992	1997	2002	
1988	1993	1998	2003	5323

Enneigement à la station Vénosta (02)

Hiver 2002-2003

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
2	2002-11-20	14	14	21	0	21	0	21	10
3	2002-12-02	23	20	222	0	204	0	225	106
4	2002-12-17	19	16	315	0	270	0	495	337
5	2003-01-03	18	8	314	0	204	0	699	711
6	2003-01-17	31	25	343	0	231	0	930	1143
7	2003-01-29	34	29	390	0	324	0	1254	1595
8	2003-02-12	45	37	553	0	462	0	1716	2087
9	2003-02-26	58	50	721	8	609	1	2325	2553
10	2003-03-12	70	58	896	14	756	14	3081	2692
11	2003-03-26	21	21	637	5	553	3	3634	3228
12	2003-04-04	1	1	99	0	99	0	3733	3370

NIVA annuel (\bar{x} =2918)

1984	3400	1989	4318	1994	2610	1999	3040
1985	3316	1990	3158	1995	1396	2000	1193
1986	3030	1991	2416	1996	3909	2001	4439
1987	4144	1992	3779	1997	2750	2002	1743
1988	2749	1993	3336	1998	2291	2003	3733

Enneigement à la station Duhamel (03)

Hiver 2002-2003

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
2	2002-11-21	15	15	30	0	30	0	30	16
3	2002-12-09	28	25	387	0	360	0	390	385
4	2002-12-19	23	20	255	0	225	0	615	753
5	2002-12-30	26	20	269	0	220	0	835	1226
6	2003-01-13	36	31	434	0	357	0	1192	1771
7	2003-01-27	41	37	539	0	476	0	1668	2363
8	2003-02-11	56	50	727	6	652	1	2320	2953
9	2003-02-24	67	64	799	13	741	13	3061	3467
10	2003-03-10	86	80	1071	14	1008	14	4069	3851
11	2003-03-21	63	60	819	11	770	11	4839	4093
12	2003-04-08	41	8	936	10	612	3	5451	4205

NIVA annuel (\bar{x} = 3848)

1984	4472	1989	4473	1994	3359	1999	5596
1985	3473	1990	5082	1995	2526	2000	2300
1986	4032	1991	3884	1996	4412	2001	5248
1987	4187	1992	4470	1997	3709	2002	3266
1988	4040	1993	4139	1998	2792	2003	5451

Enneigement à la station Trente et Un Milles (04)

Hiver 2002-2003

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
2	2002/11/20	18	18	27	0	27	0	27	17
3	2002/12/02	27	25	270	0	258	0	285	142
4	2002/12/18	23	22	400	0	376	0	661	299
5	2003/01/03	22	17	360	0	312	0	973	649
6	2003/01/17	43	39	455	0	392	0	1365	1014
7	2003/01/29	43	41	516	0	480	0	1845	1444
8	2003/02/12	55	53	686	5	658	3	2503	2027
9	2003/02/26	67	64	854	14	819	14	3322	2731
10	2003/03/12	79	78	1022	14	994	14	4316	3290
11	2003/03/26	38	36	819	9	798	9	5114	3761
12	2003/04/04	22	0	270	0	162	0	5276	3984

NIVA annuel (\bar{x} = 3781)

1984	1989	1994	4272	1999	3912	
1985	1990	1995	1991	2000	1953	
1986	1991	1996	4228	2001	5329	
1987	1992	4006	1997	5229	2002	2921
1988	1993	4170	1998	3584	2003	5276

Enneigement à la station La Macaza (05)

Hiver 2002-2003

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1		0	0	0	0	0	0	0	0
2	2002-11-25	22	22	55	0	55	0	55	0
3	2002-12-09	36	36	406	0	406	0	461	0
4	2002-12-23	33	19	483	0	385	0	846	0
5	2003-01-03	27	18	330	0	203	0	1049	0
6	2003-01-14	43	38	385	0	308	0	1357	0
7	2003-01-27	47	43	585	0	526	0	1883	0
8	2003-02-10	55	51	714	8	658	1	2541	0
9	2003-02-27	66	62	1028	17	960	17	3501	0
10	2003-03-12	87	84	994	13	949	13	4450	0
11	2003-03-24	47	47	804	11	786	11	5236	0
12	2003-04-09	31	31	810	0	810	0	6046	0
13		0	0	0	0	0	0	6046	0
14		0	0	0	0	0	0	6046	0
15		0	0	0	0	0	0	6046	0
TOTAL				6594	49	6046	42	6046	0

NIVA annuel

(\bar{x} = 3661)*

1980	1869	1985	3669	1990	5650	1995	1642	2000	1750
1981	3405	1986	2715	1991	3650	1996	2922	2001	4023
1982	3573	1987	3367	1992	4173	1997	4404	2002	2590
1983	1242	1988	1866	1993	3675	1998	2782	2003	6046
1984	3545	1989	5802	1994	5786	1999	3043	2004	

* Moyenne : 1976-2003

Enneigement à la station Hill Head (06)

Hiver 2002-2003

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1		0	0	0	0	0	0	0	0
2	2002-11-25	15	15	37	0	37	0	37	0
3	2002-12-09	16	16	217	0	217	0	254	0
4	2002-12-23	14	6	210	0	154	0	408	0
5	2003-01-03	14	4	154	0	55	0	463	0
6	2003-01-13	33	16	235	0	100	0	563	0
7	2003-01-29	45	22	624	0	304	0	867	0
8	2003-02-12	47	45	644	0	469	0	1336	0
9	2003-02-25	55	38	663	8	539	0	1875	0
10	2003-03-11	78	57	931	14	665	5	2540	0
11	2003-03-25	42	42	840	10	693	6	3233	0
12	2003-04-07	24	24	561	0	561	0	3794	0
13		0	0	0	0	0	0	3794	0
14		0	0	0	0	0	0	3794	0
15		0	0	0	0	0	0	3794	0
TOTAL				5116	32	3794	11	3794	0

NIVA annuel

(\bar{x} = 3076)*

1980	1112	1985	3041	1990	2393	1995	2166	2000	2904
1981	2745	1986	2293	1991	1714	1996	3507	2001	3818
1982	2361	1987	2503	1992	3367	1997	3104	2002	1936
1983	1057	1988	2471	1993	3340	1998	2372	2003	3794
1984	3686	1989	2031	1994	5181	1999	2952	2004	

* Moyenne : 1976-2003

Enneigement à la station Chertsey (07)

Hiver 2002-2003

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1									0
2	20/11/02	25	25	200	0		0	200	21
3	04/12/02	31	28	392	0	420	0	571	142
4	19/12/02	30	28	457	0	420	0	991	461
5	03/01/03	30	26	450	0	405	0	1396	1006
6	17/01/03	45	40	525	0	462	0	1858	1621
7	30/01/03	47	42	598	0	533	0	2391	2207
8	14/02/03	57	52	780	10	705	3	3096	2880
9	26/02/03	71	65	780	12	702	12	3798	3538
10	12/03/03	95	90	1162	14	1085	14	4883	4131
11	27/03/03	49	48	1080	14	1035	14	5918	4587
12	04/04/03	42	0	364	0	192	0	6110	4963
13	16/04/03	24	20	396	0	120	0	6230	5188
14	29/04/03	0	0	156	0	130	0	6360	5245
15									5245
Total				7328	50	6360	43		

NIVA annuel

($\bar{x} = 5106$)

1984	4909	1989	5521	1994	7706	1999	4652
1985	4397	1990	5673	1995	3956	2000	4490
1986	5088	1991	5565	1996	6558	2001	6138
1987	4523	1992	5217	1997	4024	2002	2835
1988	4673	1993	5658	1998	4163	2003	6360

Enneigement à la station Island Brook (08)

Hiver 2002-2003

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1	. .	0	0	0	0	0	0	0	0
2	2002.11.20	13	12	0	0	0	0	0	5
3	2002.12.05	12	11	187	0	172	0	172	75
4	2002.12.16	9	5	115	0	88	0	260	247
5	2002.12.30	14	10	161	0	105	0	365	506
6	2003.01.14	19	16	247	0	195	0	560	839
7	2003.01.30	26	22	360	0	304	0	864	1242
8	2003.02.10	39	33	357	0	302	0	1166	1621
9	2003.02.24	38	34	539	0	469	0	1635	2053
10	2003.03.11	53	34	682	3	510	0	2145	2404
11	2003.03.24	23	21	494	1	357	0	2502	2614
12	2003.04.10	8	2	263	0	195	0	2697	2731
13	. .	0	0	0	0	0	0	2697	2772
14	. .	0	0	0	0	0	0	2697	2772

NIVA annuel ($\bar{x} = 2614$)

1981	1853	1987	3768	1993	2959	1999	1109
1982	5455	1988	2409	1994	4067	2000	1721
1983	2160	1989	2710	1995	1540	2001	4601
1984	2229	1990	2966	1996	3205	2002	1980
1985	1831	1991	1628	1997	2494		
1986	3506	1992	1665	1998	2193		

Enneigement à la station La Louise (09)

Hiver 2002-2003

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1	. .	0	0	0	0	/0	0	0	0
2	2002.11.20	7	7	0	0	0	0	0	11
3	2002.12.05	13	13	150	0	150	0	150	111
4	2002.12.16	16	16	159	0	159	0	309	352
5	2002.12.30	21	19	259	0	245	0	554	697
6	2003.01.14	33	33	405	0	390	0	944	1101
7	2003.01.30	37	36	560	0	552	0	1496	1514
8	2003.02.10	39	33	418	0	379	0	1875	1926
9	2003.02.24	58	58	679	5	637	4	2512	2444
10	2003.03.11	74	68	990	15	945	15	3457	2922
11	2003.03.24	39	38	734	8	689	7	4146	3206
12	2003.04.10	14	9	450	0	399	0	4545	3404
13	. .	0	0	0	0	0	0	4545	3462
14	. .	0	0	0	0	0	0	4545	3474

NIVA annuel

($\bar{x} = 3206$)

1981	2911	1987	6687	1993	3560	1999	1492
1982	4993	1988	2958	1994	4423	2000	2339
1983	1490	1989	4457	1995	2013	2001	6014
1984	4181	1990	4119	1996	3732	2002	4545
1985	2507	1991	2152	1997	3236		
1986	3645	1992	2038	1998	2885		

Enneigement à la station Armagh (10)

Hiver 2002-2003

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement				
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.	
1										
2	24 nov.	10	10	30	0	30	0	30		
3	04 déc.	25	24	175	0	170	0	200		
4	18 déc.	23	20	336	0	308	0	508		
5	03 jan.	27	17	400	0	286	0	804		
6	16 jan.	37	30	416	0	305	0	1109		
7	29 jan.	48	40	552	0	455	0	1564		
8	14 fev.	63	52	888	13	736	2	2300		
9	27 fev.	71	65	871	13	760	13	3060		
10	13 mar.	93	88	1148	14	1071	14	4131		
11	27 mar.	55	54	1036	14	994	14	5125		
12	10 avr.	42	21	679	5	525	1	5650		
13	17 avr.	27	14	241	0	122	0	5772		
14								5772		
TOTAL				6772	59	5772	44	5772	5267	

NIVA annuel
(\bar{x} =), N = **27**

77	35	14	24
66	56	99	14
22	08	09	00
68	80	71	78
81	96	83	72

Enneigement à la station Armagh (10)

Hiver 2002-2003

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1									
2	24 nov.	10	10	30	0	30	0	30	
3	04 déc.	25	24	175	0	170	0	200	
4	18 déc.	23	20	336	0	308	0	508	
5	03 jan.	27	17	400	0	286	0	804	
6	16 jan.	37	30	416	0	305	0	1109	
7	29 jan.	48	40	552	0	455	0	1564	
8	14 fev.	63	52	888	13	736	2	2300	
9	27 fev.	71	65	871	13	760	13	3060	
10	13 mar.	93	88	1148	14	1071	14	4131	
11	27 mar.	55	54	1036	14	994	14	5125	
12	10 avr.	42	21	679	5	525	1	5650	
13	17 avr.	27	14	241	0	122	0	5772	
14								5772	
Total				6772	59	5762	44		

NIVA annuel

(\bar{x}), N = 27

1984	5 777	1989	5 935	1994	4 714	1999	2 324
1985	4 966	1990	5 856	1995	3 799	2000	4 714
1986	5 422	1991	4 808	1996	4 109	2001	8 300
1987	6 268	1992	4 980	1997	4 671	2002	3 678
1988	4 581	1993	3 896	1998	5 083	2003	5 772

Enneigement à la station Pohénégamook (11)

Hiver 2002-2003

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1	02.11.04	0	0	0	0	0	0	0	0
2	02.11.18	25	25	175	0	175	0	175	27
3	02.12.06	23	23	432	0	432	0	607	159
4	02.12.19	36	31	383	0	351	0	958	396
5	03.01.03	31	26	502	0	427	0	1385	819
6	03.01.17	36	32	469	0	406	0	1791	1351
7	03.01.24	36	35	252	0	234	0	2025	1947
8	03.02.07	72	63	756	8	686	6	2711	2585
9	03.02.20	67	58	903	13	786	13	3497	3277
10	03.03.06	86	72	1071	14	910	14	4407	3955
11	03.03.20	80	68	1162	14	980	14	5387	4483
12	03.03.31	39	35	654	8	566	6	5953	4793
13	03.04.17	0	0	331	0	297	0	6250	4955
14									4987

NIVA annuel (\bar{x} =4354)

1983	3 152	1988	5 027	1993	4 668	1998	4 443
1984	4 090	1989	4 373	1994	3 218	1999	2 340
1985	3 713	1990	5 898	1995	4 419	2000	4 372
1986	2 930	1991	5 830	1996	2 975	2001	6 836
1987	6 204	1992	3 308	1997	6 207	2002	3 080

Enneigement à la station Gaspé (14)

Hiver 2001-2002

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1	07-nov-01	0	0	0	0	0	0	0	1
2	21-nov-01	0	0	0	0	0	0	0	67
3	05-déc-01	8	8	56	0	56	0	56	262
4	19-déc-01	8	8	112	0	112	0	168	572
5	06-janv-02	12	12	180	0	180	0	348	1100
6	16-janv-02	37	37	245	0	245	0	593	1798
7	29-janv-02	31	31	442	0	442	0	1035	2632
8	13-févr-02	49	44	600	0	562	0	1597	3405
9	26-févr-02	59	54	702	11	637	5	2234	4240
10	17-mars-02	46	46	997	13	950	9	3184	5066
11	01-avr-02	50	46	720	1	690	0	3874	5635
12	11-avr-02	52	43	510	10	445	0	4319	6088
13	25-avr-01	0	0	364	0	301	0	4620	6424
14		0	0		0		0	4620	6607
15		0	0		0		0	4620	6686

NIVA annuel

($\bar{x} = 6686$)

1980	8 795	1986	5 043	1992	5 685	1998	3 670
1981	6 746	1987	9 318	1993	7 276	1999	5 616
1982	7 518	1988	9 069	1994	6 638	2000	3 913
1983	4 543	1989	5 941	1995	8 775	2001	6 723
1984	7 017	1990	9 182	1996	3 236	2002	4 620
1985	5 681	1991	11 818	1997	5 907	2003	

Enneigement à la station Grande Rivière (15)

Hiver 2002-2003

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1									
2	24 nov.	15	15	45	0	45	0	45	
3	03 dec.	36	37	229	0	234	0	279	
4	17 dec.	36	36	504	0	511	0	790	
5	31 dec.	31	31	469	0	469	0	1259	
6	14 jan.	36	34	469	0	455	0	1714	
7	25 jan.	44	43	440	0	423	0	2137	
8	08 fev.	63	61	479	0	728	0	2865	
9	22 fev.	80	76	1001	14	959	14	3824	
10	08 mar.	95	89	1225	14	1155	14	4979	
11	22 mar.	80	74	1225	14	1141	14	6120	
12	07 avr.	60	30	1120	16	832	0	6952	
13	22 avr.	24	16	726	4	409	0	7361	
14								7361	
Total				8202	70	7361	58	7361	

NIVA annuel N = 27

1984	6 580	1989	5 610	1994	5 444	1999	3 559
1985	4 546	1990	6 843	1995	4 506	2000	5 538
1986	4 186	1991	7 950	1996	4 749	2001	8 029
1987	6 676	1992	5 075	1997	6 224	2002	3 406
1988	5 139	1993	5 217	1998	6 295	2003	7 252

Enneigement à la station Ashbérish (16)

Hiver 2002-2003

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1	02.11.04	0	0	0	0	0	0	0	0
2	02.11.25	16	10	168	0	105	0	105	23
3	02.12.07	26	23	252	0	198	0	303	143
4	02.12.18	36	36	341	0	324	0	627	467
5	03.01.03	36	36	576	0	576	0	1203	995
6	03.01.14	40	40	418	0	418	0	1621	1560
7	03.01.22	38	21	312	0	244	0	1865	2240
8	03.02.07	72	63	880	10	672	4	2537	2941
9	03.02.20	61	56	864	13	773	13	3310	3760
10	03.03.07	82	67	1072	15	922	15	4232	4379
11	03.03.24	65	56	1249	17	1045	17	5277	4960
12	03.04.09	47	10	896	13	528	2	5805	5347
13	03.04.22	15	7	403	0	110	0	5915	5608
14	03.05.06	0	0	105	0	49	0	5964	5678

NIVA annuel ($\bar{x}=4770$)

1983	1 758	1988	5 023	1993	3 239	1998	5 757
1984	7 641	1989	5 159	1994	3 827	1999	5 155
1985	4 899	1990	4 205	1995	3 879	2000	4 962
1986	4 260	1991	7 044	1996	2 242	2001	8 126
1987	3 930	1992	3 053	1997	7 291	2002	3 960

Enneigement à la station Armstrong (18)

Hiver 2002-2003

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1									
2	24 nov.	3	3	9	0	9	0	0	
3	06 dec.	13	12	96	0	90	0	9	
4	19 dec.	19	18	208	0	195	0	99	
5	03 jan.	16	9	626	0	202	0	294	
6	15 jan.	31	24	282	0	198	0	496	
7	29 jan.	35	26	462	0	350	0	694	
8	12 fev.	56	48	637	4	518	0	1044	
9	26 fev.	58	49	798	14	679	0	1562	
10	06 mar.	68	60	504	8	436	7	2241	
11	20 mar.	52	44	840	14	728	8	2677	
12	02 avr.	21	15	569	0	451	0	3405	
13								3856	
14								3856	
Total				4667	40	3856	15	3856	

NIVA annuel

(\bar{x}) N = 27

1984	4 081	1989	2 565	1994	3 127	1999	2 190
1985	3 912	1990	2 887	1995	2 098	2000	2 863
1986	3 464	1991	2 136	1996	3 775	2001	5 877
1987	4 862	1992	2 604	1997	1 637	2002	2 534
1988	2 962	1993	2 499	1998	2 245	2003	3 856

Enneigement à la station Lac David (19)

Hiver 2002-2003

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1		0	0	0	0	0	0	0	0
2	2002-11-22	10	10	25	0	25	0	25	0
3	2002-12-09	22	22	272	0	272	0	297	0
4	2002-12-23	22	22	308	0	308	0	605	0
5	2003-01-06	26	22	336	0	308	0	913	0
6	2003-01-20	38	35	448	0	399	0	1312	0
7	2003-02-03	47	42	595	0	539	0	1851	0
8	2003-02-17	54	49	707	8	637	0	2488	0
9	2003-02-28	66	60	660	11	599	10	3087	0
10	2003-03-14	73	70	973	14	910	14	3997	0
11	2003-03-27	36	36	708	8	689	7	4686	0
12	2003-04-11	19	19	507	0	507	0	5193	0
13		0	0	0	0	0	0	5193	0
14		0	0	0	0	0	0	5193	0
15		0	0	0	0	0	0	5193	0
TOTAL				5539	41	5193	31	5193	

NIVA annuel

(\bar{x} = 3961)*

1980	n.d.	1985	n.d.	1990	4819	1995	1606	2000	2266
1981	n.d.	1986	n.d.	1991	2799	1996	3504	2001	4742
1982	n.d.	1987	n.d.	1992	4439	1997	6033	2002	2973
1983	n.d.	1988	3121	1993	4735	1998	3577	2003	5193
1984	n.d.	1989	4953	1994	5377	1999	3246	2004	

* Moyenne : 1988-2003

Enneigement à la station Anticosti-Aéroport (21)

Hiver 2002-2003

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1		0	0	0	0	0	0	0	0
2	02-11-20	15	15	15	0	15	0	15	13
3	02-12-04	14	4	203	0	133	0	148	83
4	02-12-18	26	17	280	0	147	0	295	212
5	03-01-02	30	19	420	0	270	0	565	470
6	03-01-15	32	20	403	0	253	0	818	882
7	03-01-29	41	28	511	0	336	0	1154	1388
8	03-02-12	59	45	700	7	511	0	1665	1956
9	03-02-26	82	67	987	14	784	10	2449	2587
10	03-03-12	95	50	1239	14	819	14	3268	3225
11	03-03-26	85	17	1260	14	469	0	3737	3757
12	03-04-09	86	13	1197	14	210	0	3947	4179
13	03-04-23	70	12	1092	14	175	0	4122	4469
14	03-05-06	54	1	806	13	84	0	4206	4656
15	03-05-21	0	0	405	1	7	0	4213	4728

NIVA annuel
($\bar{x} = 4885$)

1980		1986	3 790	1992	4 296	1998	2 827
1981		1987	6 083	1993	4 865	1999	5 285
1982		1988	4 496	1994	5 172	2000	4 294
1983		1989	5 600	1995	6 293	2001	3 630
1984	6 181	1990	9 410	1996	3 381	2002	2 245
1985	3 499	1991	7 438	1997	4 693	2003	4 213

Enneigement à la station Cascapédia (22)

Hiver 2001-2002

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1	07-nov-01	0	0	0	0	0	0	0	0
2	21-nov-01	0	0	0	0	0	0	0	40
3	05-déc-01	10	10	70	0	70	0	70	208
4	20-déc-01	14	12	180	0	165	0	235	487
5	03-janv-02	15	13	203	0	175	0	410	1033
6	16-janv-02	26	24	266	0	240	0	650	1597
7	30-janv-02	37	33	441	0	399	0	1049	2373
8	14-févr-02	52	49	667	2	615	0	1664	3160
9	28-févr-02	54	51	742	14	700	7	2364	3973
10	14-mars-02	73	67	889	14	826	14	3190	4760
11	27-mars-02	92	86	1072	13	994	13	4184	5318
12	10-avr-02	70	60	1134	14	1022	14	5206	5763
13	24-avr-02	35	26	735	8	602	4	5808	6013
14	07-mai-02	0	0	227	0	169	0	5977	6095
15								5977	6098

NIVA annuel

($\bar{x} = 5964$)

1980	5 900	1986	6 350	1992	4 641	1998	3 745
1981	5 942	1987	5 329	1993	6 339	1999	6 019
1982	4 035	1988	5 628	1994	7 579	2000	4 982
1983	3 722	1989	7 484	1995	5 468	2001	5 446
1984	7 341	1990	7 324	1996	5 589	2002	5 977
1985	4 438	1991	9 756	1997	7 637	2003	

Enneigement à la station Knowlton (23)

Hiver 2002-2003

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1		0	0	0	0	0	0	0	0
2	02-11-20	19	17	47	0	42	0	42	4
3	02-12-05	16	14	262	0	232	0	274	48
4	02-12-11	18	18	102	0	96	0	370	156
5	03-01-06	19	14	481	0	416	0	786	379
6	03-01-15	27	22	207	0	162	0	948	622
7	03-01-21	27	23	162	0	135	0	1083	910
8	03-02-06	37	32	512	0	440	0	1523	1246
9	03-02-19	40	35	500	0	435	0	1958	1561
10	03-03-04	35	08	487	0	279	0	2237	1797
11	03-03-24	17	10	673	0	270	0	2507	1950
12		0	0	0	0	0	0	2507	2042
13		0	0	0	0	0	0	0	2071
		0	0	0	0	0	0	0	2071

NIVA annuel (\bar{x} = 2149)

1979		1984	1 630	1989	1 642	1994	4 522	1999	447
1980		1985	1 824	1990	1 984	1995	1 354	2000	2 103
1981	2 085	1986	2 878	1991	1 311	1996	2 130	2001	4 104
1982	3 424	1987	3 954	1992	1 472	1997	1 926	2002	1 850
1983	775	1988	1 002	1993	2 924	1998	1 570	2003	2 507

Enneigement à la station Anticosti-Cailloux (25)

Hiver 2002-2003

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1		0	0	0	0	0	0	0	0
2	02-11-20	22	22	22	0	22	0	22	11
3	02-12-04	21	9	301	0	217	0	239	101
4	02-12-18	35	22	392	0	217	0	456	291
5	03-01-02	37	22	540	0	330	0	786	619
6	03-01-15	37	23	481	0	292	0	1078	1130
7	03-01-29	53	37	630	2	420	0	1498	1747
8	03-02-12	71	54	868	14	637	3	2135	2414
9	03-02-26	91	72	1134	14	882	14	3017	3160
10	03-03-12	119	71	1470	14	1001	14	4018	3910
11	03-03-26	100	15	1533	14	602	5	4620	4527
12	03-04-09	105	17	1435	14	224	0	4844	5052
13	03-04-23	84	16	1323	14	231	0	5075	5398
14	03-05-06	63	2	955	13	117	0	5192	5601
15	03-05-21	0	0	472	3	15	0	5207	5696

NIVA annuel
($\bar{x} = 5666$)

1980		1986	3 616	1992	5 352	1998	4 439
1981		1987	7 331	1993	4 448	1999	6 397
1982		1988	6 298	1994	6 175	2000	5 664
1983		1989	6 976	1995	7 132	2001	5 283
1984		1990	10 082	1996	3 874	2002	2 760
1985	3 881	1991	7 338	1997	5 392	2003	5 207

Enneigement à la station Watopéka (26)

Hiver 2002-2003

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1	. .	0	0	0	0	0	0	0	0
2	2002.11.20	19	18	0	0	0	0	0	0
3	2002.12.05	14	13	247	0	232	0	232	17
4	2002.12.16	11	8	137	0	115	0	347	125
5	2002.12.30	19	14	210	0	154	0	501	435
6	2003.01.14	19	16	285	0	225	0	726	754
7	2003.01.30	36	31	440	0	376	0	1102	1139
8	2003.02.13	48	41	588	0	504	0	1606	1572
9	2003.02.24	48	48	528	0	489	0	2095	2126
10	2003.03.11	71	62	892	13	825	12	2920	2513
11	2003.03.24	40	39	721	8	656	6	3576	2862
12	2003.04.10	15	11	467	0	425	0	4001	3053
13	. .	0	0	0	0	0	0	4001	3103
14	. .	0	0	0	0	0	0	4001	3103

NIVA annuel

($\bar{x} = 2862$)

1988	2873	1993	3560	1998	2099
1989	3154	1994	5605	1999	1233
1990	4391	1995	2034	2000	1233
1991	1971	1996	2560	2001	4685
1992	2090	1997	3234	2002	1976

Enneigement à la station Sainte-Eulalie (28)

Hiver 2002-2003

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement				
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.	
1										
2	02/11/24	2	1	7	0	3	0	3	0	
3	02/12/09	15	13	127	0	105	0	108	0	
4	02/12/23	9	7	168	0	140	0	248	0	
5	03/01/03	11	1	110	0	44	0	292	0	
6	03/01/20	26	20	314	0	178	0	470	0	
7	03/01/29	32	24	261	0	198	0	668	0	
8	03/02/11	43	34	487	0	377	0	1045	0	
9	03/02/24	50	41	604	1	487	0	1532	0	
10	03/03/11	73	62	922	15	772	8	2304	0	
11	03/03/24	39	33	728	8	617	5	2921	0	
12	03/04/08	28	8	502	0	307	0	3228	0	
13	03/04/22	0	0	196	0	56	0	3284	0	
14		0	0	0	0	0	0	3284	0	

NIVA annuel (\bar{x} = 2930)

1990	4 443	1995	2 518	2000	2 070
1991	1 984	1996	2 507	2001	5 366
1992	3 065	1997	3 502	2002	1 507
1993	2 149	1998	2 689	2003	3 284
1994	3 067	1999	2 870		

Enneigement à la station Sainte-Christine (29)

Hiver 2002-2003

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1		0	0	0	0	0	0	0	0
2	02-11-20	24	23	60	0	57	0	57	15
3	02-12-05	12	11	270	0	255	0	312	79
4	02-12-11	15	14	81	0	75	0	387	159
5	03-01-06	15	10	390	0	312	0	699	361
6	03-01-15	25	21	180	0	139	0	938	503
7	03-01-21	24	20	147	0	123	0	961	774
8	03-02-06	28	16	416	0	288	0	1249	1130
9	03-02-19	35	31	409	0	305	0	1554	1507
10	03-03-04	44	35	513	0	429	0	1983	1769
11	03-03-24	28	25	972	0	825	0	2808	2093
12		0	0	0	0	0	0	2808	2208
13		0	0	0	0	0	0	0	2270
		0	0	0	0	0	0	0	2270

NIVA annuel
($\bar{x} = 2265$)

1997	2 665	2002	1 541	2006
1998	1 792	2003	2 808	2007
1999	818	2004		2008
2000	1 529	2005		2009
2001	4 705	2006		2010

Enneigement à la station Ste-Anne-des-Monts (30)

Hiver 2001-2002

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1	7-nov-01	0	0	0	0	0		0	0
2	21-nov-01	0	0	0	0	0		0	182
3	05-déc-01	0	0	0	0	14	0	0	392
4	19-déc-01	2	2	14	0	127	0	14	463
5	3-jan-02	15	15	127	0	312	0	141	936
6	16-janv-02	33	33	312	0	469	0	453	1195
7	30-janv-02	35	34	476	0	570	0	922	1741
8	14-févr-02	44	42	592	0	539	0	1492	2491
9	27-févr-02	41	41	552	0	420	0	2031	3156
10	14-mars-02	40	15	607	0	331	0	2451	3604
11	27-mars-02	48	36	572	0	532	0	2782	3784
12	11-avr-02	41	35	667	0	253	0	3314	4120
13	24-avr-02	4	4	292	0	20	0	3567	4345
14	5-mai-02	0	0	20	0	0	0	3587	4359
15		0	0		0	0	0	3587	4359

NIVA annuel
($\bar{x} = 4359$)

1980	1986	1992	1998	
1981	1987	1993	1999	
1982	1988	1994	2000	4 359
1983	1989	1995	2001	6 865
1984	1990	1996	2002	3 587
1985	1991	1997	2003	

**Analyse et interprétation des
statistiques de chasse**

ORIGINAL

Original

Bilan de la saison de chasse à l'original 2002

Sébastien Lefort et Gilles Lamontagne

1.1. La réglementation

La saison de chasse 2002 est la quatrième année du Plan de gestion 1999 - 2003. Selon le principe de l'alternance qui veut que la chasse de la femelle et/ou du faon soit autorisée une année sur deux, l'année 2002 est dite "restrictive" (appendice 1). Par conséquent, la récolte de la femelle et/ou du faon n'était pas permise dans plusieurs zones.

- **Principales modalités de chasse :**

Les principales modalités de chasse sont présentées à la figure 1.

1.2. Les usagers

La vente des permis de chasse à l'original de la saison 2002 est plus faible que celle de la saison précédente, soit une baisse de 2% équivalant à 2 636 permis (Tableau 1). Bien que faible, la baisse enregistrée en 2002 semble donc indiquer que le principe de l'alternance influence la participation des chasseurs dans la pratique de cette activité. Pour voir l'évolution de la vente des permis de chasse à l'original dans le temps, il apparaît alors préférable de comparer l'année 2002 à l'année 2000, la dernière année "restrictive" en date, ou bien encore à l'année 2001 si les modalités de chasse n'ont pas changé. Rendant compte d'une certaine popularité croissante de la chasse à l'original depuis le début du plan de gestion en 1999, notons que la vente des permis 2002 est supérieure à celle de 1999 de 1 299 permis (+1%), la première année permissive du Plan de gestion 1999-2003 (Tableau 1).

- **Ventes des permis de chasse :**

- Les ventes de permis pour la chasse à l'original s'élèvent à 132 841 permis pour la saison de chasse 2002, soit une augmentation du nombre total de permis de 7% par rapport à 2000, l'année "restrictive" précédente où 124 490 permis avaient été vendus (Tableau 1).
- Traduisant la fréquentation des chasseurs, quatre zones de chasse se partagent 62% de la vente totale des permis, soit les zones 18 (24 090 permis), 13 (23 401 permis), 15 (18 354 permis) et 1 (16 607 permis) (Tableau 2).
- La comparaison des saisons 2000 et 2002, deux années "restrictives", nous indique que la vente des permis dans les zones 6 (22%, +201 permis), 2 (19%, +1369 permis), 4 (12%, +560 permis), 15 (10%, +1672 permis) et 18 (5%, +1066 permis) a augmenté de façon remarquable.
- Parmi les zones de chasse où aucun changement de réglementation n'est à noter, les zones 1 et 3 voient leur vente de permis augmenter de 10 à 13% (+1 475 permis

et +556 permis) par rapport à l'année 2000. Après une baisse de 8% en 2001, la vente des permis 2002 de la zone 19 augmente de nouveau par rapport à l'année précédente (+11%, soit 524 permis supplémentaires). La vente des permis résidents est responsable des fluctuations observées.

- Aucune baisse notable de la vente des permis n'est enregistrée en 2002.

- **Ventes des permis spéciaux (tirage au sort) :**

- Le nombre de permis spéciaux émis pour les femelles adultes dans la zone 1 en 2002 est identique à celui de l'année précédente, soit 1 000 permis spéciaux.
- Dans les réserves fauniques 824 permis spéciaux pour les femelles adultes ont été émis en 2002, soit 22 permis de plus qu'en 2001.

- **Densités de chasseurs :**

- La rive sud du fleuve Saint-Laurent (zones de chasse 1, 2, 3, 4 et 7) ainsi que le nord de l'Outaouais (zone de chasse 12) présentent les plus fortes densités de chasseurs avec environ 8 chasseurs pour 10 km² d'habitat (Tableau 2).

1.3. La récolte

Le nombre d'originaux abattus par la chasse lors de la saison 2002 est plus faible que celui enregistré lors de la saison précédente, soit une baisse de 30% (-5 563 originaux). L'année 2002 illustre encore une fois que le principe de l'alternance influence la récolte. Pour voir l'évolution de la récolte des originaux par la chasse dans le temps, il apparaît alors préférable de comparer l'année 2002 à l'année 2000, la dernière année "restrictive" en date, ou bien encore à l'année 2001 si les modalités de chasse n'ont pas changé.

- **Récolte totale :**

- La récolte d'originaux pour la saison de chasse 2002 atteint un total de 12 760 bêtes. Elle est ainsi de 1 309 bêtes supérieure à celle de 2000, soit +11% (Tableau 1).
- Avec 10 162 mâles adultes abattus en 2002, le prélèvement de ces derniers a augmenté de 1 137 originaux (+13%) par rapport à 2000, ce qui démontre la vitalité du cheptel (Tableau 3).
- De même, la récolte de femelles adultes en 2002 a augmenté de 158 individus par rapport à 2000, soit +19% pour atteindre un total de 1 003 femelles adultes (Tableau 3).
- Alors que le nombre de permis spéciaux émis pour les femelles adultes dans la zone 1 en 2002 est identique à celui de l'année précédente (1 000 permis spéciaux), la récolte de femelles hors réserves a par contre diminué de 20 individus pour atteindre un total de 390 femelles (Tableau 3).

- Bien que 22 permis spéciaux de plus aient été émis dans les réserves fauniques en 2002 (2002 : 824 permis spéciaux), 9 femelles de moins qu'en 2001 ont été récoltées en 2002 (2001 : 162 femelles, 2002 : 153 femelles) (Tableau 3). Dans un contexte où les orignaux sont abondants, la baisse relative de la récolte des femelles adultes dans la zone 1 et dans les réserves fauniques semble être le reflet d'une sélectivité plus grande des chasseurs en faveur des mâles adultes. En 2002, 311 mâles adultes de plus qu'en 2001 ont en effet été abattus dans la zone 1 et 23 de plus dans les réserves fauniques.
- Les zones de chasses 1 et 2 (Gaspésie et Bas-Saint-Laurent) fournissent 33% de la récolte totale de la province en 2002 (Tableau 4). Pour leur part, la zone 13 (Abitibi-Témiscamingue) et la zone 18 (Saguenay-Lac-Saint-Jean) contribuent chacune pour 12% de la récolte totale (Tableau 4). Enfin, la zone 15 (Capitale-Nationale, Mauricie, Lanaudière et Laurentides) constitue également 12% de la récolte totale d'orignaux enregistrée au Québec en 2002 (Tableau 4).
- Les plus fortes augmentations de la récolte totale sont observées dans les zones 2 et 18. La récolte totale 2002 de ces zones est en effet de 14 à 36% supérieure à celle de 2000 (Tableau 4). Dans les zones 1 (Gaspésie), 3 (Chaudière-Appalaches) et 19 Sud (Côte-Nord), où aucun changement de réglementation n'est survenu depuis le début du plan de gestion 1999-2003, la récolte totale 2002 connaît également une hausse appréciable de 10 à 20% par rapport à l'année 2001 (Tableau 4).
- À l'opposé, on remarque une diminution de la récolte dans certaines zones. Ainsi, dans la zone de chasse 7 où aucune modification de réglementation n'a été apportée depuis les quatre dernières années, la récolte totale est passée de 389 orignaux en 2000, à 352 en 2001 et à 337 en 2002 (Tableau 4). Dans la zone de chasse 13 (Abitibi-Témiscamingue), une baisse de la récolte totale de 14% (-256 orignaux) est également notée par rapport à l'année 2000 (Tableau 4). La disparition des sous-zones de chasse 13 Est et 13 Ouest au profit d'une zone de chasse 13 unifiée est sans doute responsable de la baisse observée. La zone de chasse 13 unifiée possède en effet la particularité d'avoir des saisons retardées de deux semaines par rapport aux saisons de la sous-zone de chasse 13 Est et d'avoir une semaine de moins pour la saison de chasse à l'arme à feu. Ne possédant plus l'opportunité de chasser pendant la période du rut depuis 2001, la disparition de la sous-zone de chasse 13 Est semble donc être la cause de la baisse de la récolte observée en 2002 dans la zone de chasse 13.

- **Récolte à l'arc :**

- La récolte totale d'orignaux 2002 à l'arc est légèrement supérieure à celle enregistrée en 2000 (1 724 en 2002 contre 1 673 en 2000) (Tableau 3).
- La récolte totale d'orignaux 2002 à l'arc représente 14% de la récolte totale.

- **Densité de récolte :**

- Avec des densités de récolte d'au moins 0,81 orignal par 10 km² d'habitat, les plus fortes récoltes hors réserves ont été observées dans les zones 1, 2, 3, 4 et 7 (Tableau 4).

2). Il revient à la zone 1 d'afficher la densité de récolte la plus élevée, soit 1,56 orignal par 10 km² d'habitat.

- **Succès de chasse :**

- Le succès de chasse a augmenté de 4% en 2002 avec 9,6% comparativement au dernier en date, soit 9,2% en 2000 (Tableau 1).
- Bien qu'il s'agisse d'une zone où peu d'originaux soient récoltés, environ 100 par année, la zone 22 présente le meilleur succès de chasse avec 17,6%. D'autres zones, la 1, la 4 et la 19 Sud, se distinguent également de par leur succès de chasse élevé (13 à 17%).

Conclusion

Les modalités de gestion "restrictives" à l'égard de la chasse à la femelle et/ou du faon permettent d'expliquer sans aucun doute les niveaux de récolte et de succès de chasse observés. Par ailleurs, en 2002, avec une hausse de 7% du nombre de permis vendus et une augmentation de 11% de la récolte, le succès de chasse a également connu une hausse de 4% par rapport à la dernière année restrictive en date, soit 2000. Enfin, l'augmentation constante du prélèvement des mâles adultes (7 482 en 1999, 9 028 en 2000, 9 196 en 2001 et 10 163 en 2002) qui reflète l'évolution de la population d'originaux traduit la très bonne vitalité du cheptel.

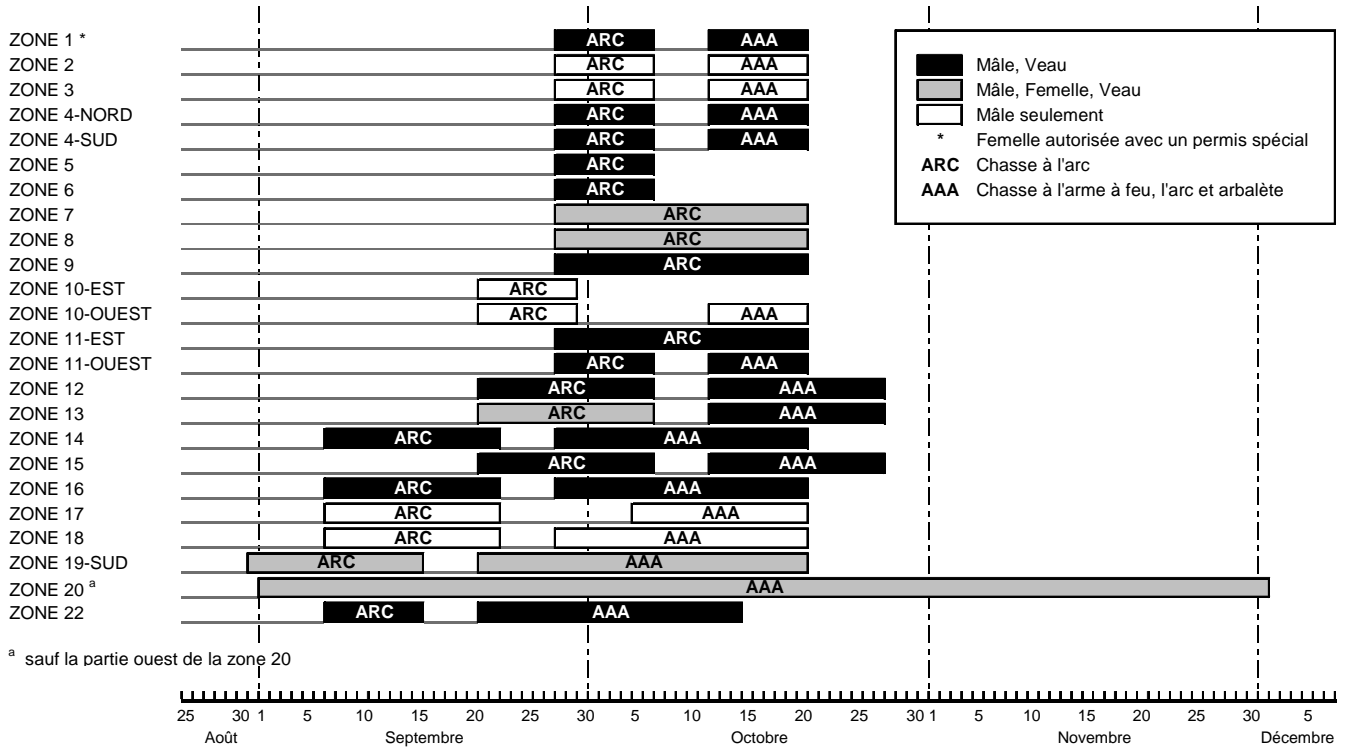


Figure 1. Saisons de chasse de l'orignal dans les zones en 2002

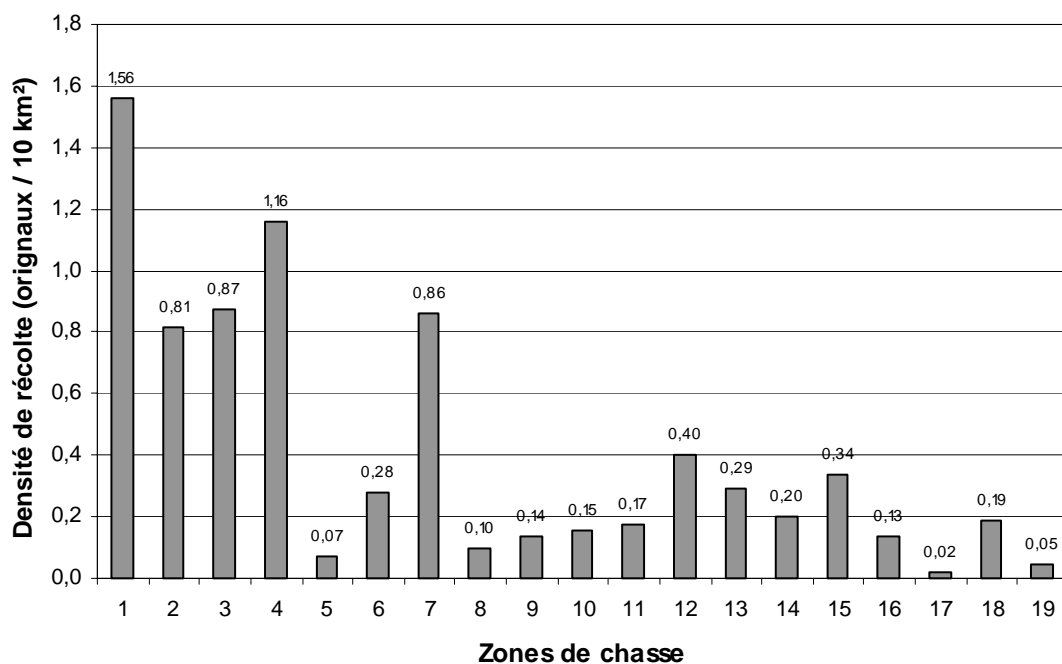


Figure 2. Densité de récolte (orignaux / 10 km² d'habitat) excluant les réserves fauniques, saison 2002.

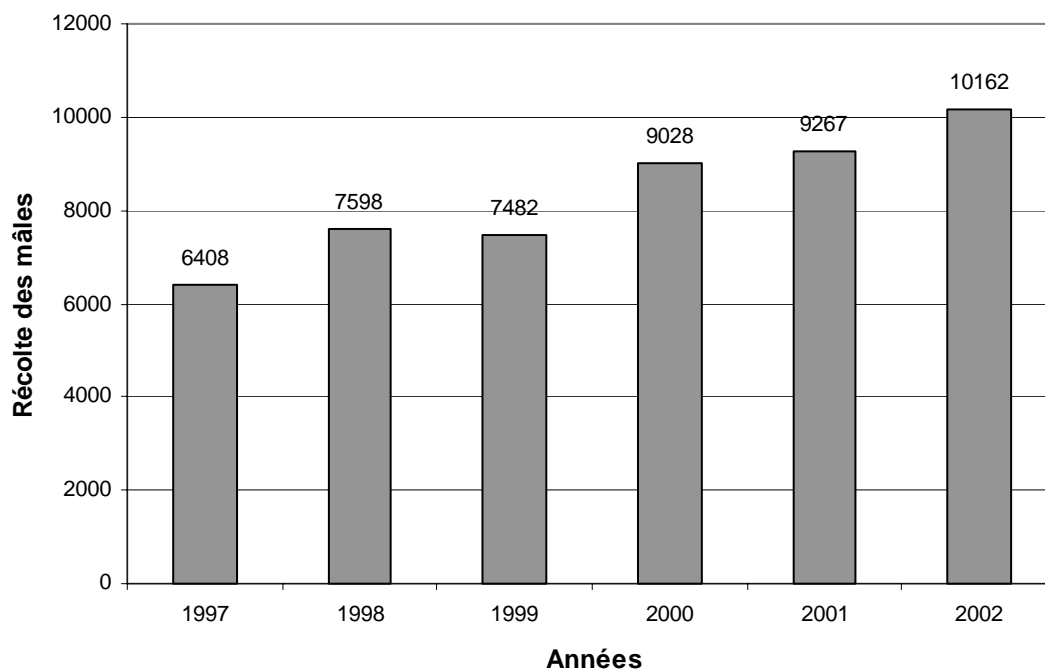


Figure 3. Evolution de la récolte des orignaux mâles adultes, saison 2002.

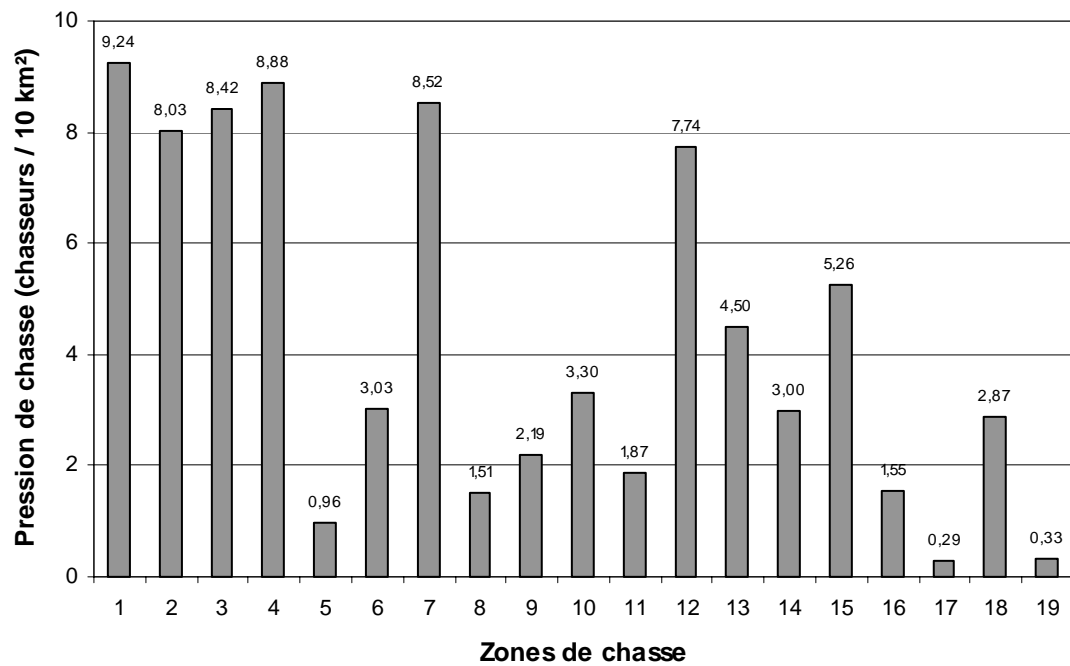


Figure 4. Pression de chasse (chasseurs / 10 km² d'habitat) excluant les réserves fauniques, saison 2002.

TABLEAU 1. Statistiques sur la chasse sportive et autochtone de l'orignal au Québec incluant les réserves fauniques
Période de 1976 à 2002 ^a

Année	Nombre d'originaux	Nombre de Permis vendus		Succès (%)	Durée de la chasse (jours) ^c	
		Résidents	Non-résidents ^b		Arme à feu	Arc
1976	7 460	91 903	1283	8,0	9-31	9
1977	8 550	98 331	1246	8,6	9-38	9
1978	9 161	101 332	1433	8,9	9-38	9
1979	8 319	98 404	2328	8,3	9-38	9
1980	9 431	115 411	1708	8,1	9-38	9
1981	9 770	124 983	1318	7,7	9-31	7
1982	11 844	133 470	2365	8,7	9-31	7
1983	11 338	137 445	1661	8,2	9-31	7
1984	11 362	146 658	1997	7,6	9-31	14
1985	10 968	145 536	2183	7,4	9-31	14
1986	11 188	148 119	2155	7,4	7-31	11
1987	10 977	146 673	2272	7,4	7-31	11
1988	11 288	144 168	2202	7,7	7-52	11-23
1989	11 018	149 126	2283	7,3	7-92	9-23
1990	12 447	146 544	2439	8,4	7-92	9-23
1991	11 892	152 882	2062	7,7	7-92	9-23
1992	11 952	147 539	1898	8,0	7-92	9-23
1993	11 062	143 905	1843	7,6	7-92	9-92
1994	9 262	130 818	1511	7,0	9-92	9-92
1995	10 617	129 269	1648	8,1	9-92	9-92
1996	9 956	127 413	1557	7,7	9-92	9-92
1997	11 441	126 925	1815	8,9	9-92	9-92
1998	11 625	126 236	1584	9,1	9-92	9-92
1999	13 935	129 246	2296	10,6	9-92	9-92
2000	11 451	122 469	2021	9,2	9-92	9-92
2001	18 323	133 030	2447	13,5	9-92	9-23
2002	12 760	130 580	2261	9,6	9-92	9-23

^a Données du mois de juin 2003.

^b Permis de non-résidents vendus pour chasser exclusivement l'orignal à compter de 1975.

^c Durée de la plus courte et de la plus longue saison de chasse.

TABLEAU 2. Récolte et superficie d'habitat pour l'original dans les zones de chasse excluant les réserves fauniques - Saison de chasse 2002

Zone de chasse	Récolte ^a totale	Permis ^c vendus par zone		Succès %	Superficie Habitat (km ²)	Récolte/ 10 km ² d'habitat	Chasseurs/ 10 km ² d'habitat
		Résidents	Non-résidents				
1	2 809	16 530	77	16,9	17 982	1,56	9,2
2	853	8 367	59	10,1	10 496	0,81	8,0
3	502	4 808	27	10,4	5 744	0,87	8,4
4	692	5 258	40	13,1	5 964	1,16	8,9
5 ^b	10	140	0	7,1	1 457	0,07	1,0
6 ^b	101	1 093	19	9,1	3 666	0,28	3,0
7 ^b	337	3 320	7	10,1	3 903	0,86	8,5
8 ^b	15	227	0	6,6	1 500	0,10	1,5
9 ^b	62	975	6	6,3	4 484	0,14	2,2
10	263	5 404	239	4,7	17 101	0,15	3,3
11	75	812	7	9,2	4 371	0,17	1,9
12	209	3 713	296	5,2	5 180	0,40	7,7
13	1 506	22 521	880	6,4	52 030	0,29	4,5
14	401	5 613	378	6,7	20 000	0,20	3,0
15	1 185	18 262	92	6,5	34 902	0,34	5,3
16	239	2 738	19	8,7	17 775	0,13	1,6
17	42	582	2	7,2	20 170	0,02	0,3
18	1 556	24 047	43	6,5	84 073	0,19	2,9
19	725	5 160	52	13,9	158 000	0,05	0,3
20	-	18	0	-	7 600	N.C.	N.C.
22	81	448	11	17,6	204 142	N.C.	N.C.
TOTAL	11 663	130 036^d	2254^e	8,8	680 540	0,17	1,9

^a Données du mois de juin 2003.

^b Chasse à l'arc seulement.

^c Rapport partiel, mai 2003.

^d 544 permis non répartis et non lus par zone ne sont pas inclus.

^e 7 permis non répartis et non lus par zone ne sont pas inclus.

N.C. = Non calculé.

TABLEAU 3. Sexe et groupe d'âge de la récolte d'orignaux dans les zones de chasse et dans les réserves fauniques et de la récolte autochtone - Saison de chasse 2002 ^a

Zone de chasse	Mâles adultes		Femelles adultes		Faons		Total	
	Arme à feu	Arc	Arme à feu	Arc	Arme à feu	Arc	Arme à feu	Arc
1	1 581	350	372	18	441	37	2 394	405 ^b
2	671	171	4	3	1	0	676	174 ^b
3	344	158	0	0	0	0	344	158 ^b
4	260	185	0	0	218	29	478	214 ^b
5	0	9	0	0	0	1	0	10
6	0	75	0	0	0	26	0	101 ^b
7	0	128	0	149	0	59	0	336 ^b
8	0	3	0	10	0	2	0	15 ^b
9	0	48	0	0	0	14	0	62
10	224	39	0	0	0	0	224	39
11	32	18	19	0	5	1	56	19
12	168	10	0	0	31	0	199	10
13	1 144	45	0	6	302	7	1 446 ^c	58
14	334	0	0	0	66	1	400	1
15	932	50	0	0	160	5	1 092	55 ^b
16	204	1	0	0	34	0	238	1
17	42	0	0	0	0	0	42	0
18	1 544	11	1	0	0	0	1 545	11 ^b
19	394	0	251	1	77	0	722	1
20	0	0	0	0	0	0	0	0
22	73	0	0	0	8	0	81	0
Sous-total	7 947	1 301	647	187	1 343	182	9 937	1 670
Réserves fauniques	838	39	143	10	59	2	1 040	51
Récolte autochtone ^d	34	3	16	0	9	0	59	3
Total	8 819	1 343	806	197	1 411	184	11 036	1 724
Grand total ^e	10 162		1 003		1 595		12 760	

^a Donnée du mois de juin 2003.

^b 57 individus abattus à l'arbalète sont inclus (21 orignaux dans la zone 1, 2 dans la zone 2, 8 dans la zone 3, 6 dans la zone 4, 3 dans la zone 6, 4 dans la zone 7, 3 dans la zone 8, 2 dans la zone 13, 7 dans la zone 15 et 1 dans la zone 18).

^c 2 orignaux abattus à l'arme à chargement par la bouche sont inclus.

^d Il s'agit de la récolte autochtone enregistrée.

^e Chasse à l'arme à feu et à l'arc.

Note: La récolte de femelles peut être permise toutes les années dans certaines zecs et réserves.

TABLEAU 4. Évolution de la récolte d'orignaux dans les zones de chasse incluant les réserves fauniques - Période de 1998 à 2002

Zone de chasse	1998	1999^a	2000	2001	2002^b
1	1 783	2 070	2 616	2 922	3 209
2	940	1 450	793	1 828	955
3	418	258	346	419	502
4	514	532	635	1 031	692
5	5	3	10	9	10
6	61	125	116	167	101
7	389	352	389	352	337
8	12	16	8	26	15
9	121	46	74	102	62
10	607	673	366	713	327
11	76	75	72	80	75
12	305	517	305	509	287
13	1 721	2 891	1 797	3 223	1 541
14	429	529	372	608	401
15	1 510	1 341	1 497	2 513	1 587
16	181	264	217	359	239
17	38	19	42	42	42
18	1 802	2 160	1 150	2 681	1 560
19	633	548	584	642	737
20	1	0	2	1	0
22	79	66	60	96	81
TOTAL	11 625	13 935	11 451	18 323	12 760

^a Mise en œuvre du plan de gestion 1999-2003.

^b Données du mois de juin 2003.

N.B. Les zones 12, 13 et 14 ayant changé pour 1999, les données présentées pour ces zones ont été recalculées selon les nouveaux territoires pour l'année 1998 afin de permettre la comparaison.

TABLEAU 5. Paramètres de la population d'orignaux au niveau de la récolte pour la période de 1992 à 2002.
Superficie totale : 971 992 Km²; Superficie d'habitat : 680 540 Km².

Année	Originaux tués à la chasse sauf réserves (Arc)	Récolte par 10 km ² d'habitat	Mortalité autre que la chasse	Pourcentage de mâles adultes (n. mâles)	Pourcentage d'animaux de 1,5 an (n. 1,5 an)	Nb. de faons par 100 fem., > 2,5 ans (n. faons: ^a n > 2,5 ans) ^b	Pourcentage de présence de lait (n. lactantes: ^a n > 2,5 ans) ^b	Âge moyen des mâles (n. mâles adultes)	Âge moyen des femelles (n. femelles adultes) ^c	Faons mâles par 100 faons femelles (mâles: femelles)
1992	11 228 (953)	0,16	518	55,3 (5366)	41,3 (1125)	56,6 (1527:764)	60,2 (1623:764)	2,93 (1495)	3,64 (1228)	109 (797:730)
1993	10 327 (937)	0,15	510	56,3 (5083)	40,1 (1002)	52,8 (1295:713)	56,8 (1395:713)	3,21 (1352)	3,97 (1147)	94 (627:668)
1994	8 675 (1022)	0,12	502	80,5 (5913)	42,5 (891)	100 (1329:489)	56,7 (521:489)	2,89 (1333)	3,6 (762)	103 (675:654)
1995	9 952 (1128)	0,15	547	71,3 (5920)	47,4 (1346)	100 (1653:533)	71,3 (948:533)	2,89 (1465)	3,33 (954)	109 (863:790)
1996	9 223 (1236)	0,14	450	76,7 (5744)	43,8 (911)	100 (1733:459)	51,5 (555:459)	3,13 (1337)	3,89 (744)	121 (948:784)
1997	10 697 (1239)	0,16	457	66,8 (5850)	42,1 (564)	100 (1932:362)	52,6 (996:362)	2,88 (782)	3,79 (557)	117 (1040:892)
1998	10 739 (1462)	0,16	531	80,3 (6889)	49,6 (621)	100 (2163:257)	59,1 (603:257)	2,66 (828)	3,73 (426)	127 (1212:951)
1999	13 060 (1406)	0,19	411	62 (6766)	(0)	51,5 (2139:1)	37,2 (1546:1)	(0)	8,5 (1)	118 (1159:980)
2000	10 466 (1640)	0,15	486	92,1 (8242)	43,2 (467)	100 (1509:69)	38,7 (193:69)	2,82 (982)	3,97 (98)	123 (833:676)
2001	17 332 (708)	0,25	460	57,8 (8474)	43 (745)	65,2 (2678:489)	54,4 (2235:489)	2,63 (998)	3,72 (736)	115 (1434:1244)
2002	11 666 (832)	0,17	543	91,7 (9288)	46 (342)	100 (1534:63)	43,3 (230:63)	2,65 (643)	3,48 (100)	139 (893:641)

^a Dans la récolte

^b Femelles 2.5 ans dans l'échantillon d'âge

^c Femelles dont l'âge a été lu

Note : Le nombre de femelles 2.5 ans dans la récolte = b/c multiplié par le nombre de femelles adultes recensées dans la récolte. Cette dernière estimation sert au calcul du nombre de faons par 100 femelles et du pourcentage de présence de lait.

Le 13 novembre 2003

APPENDICE 1. Plan de gestion de l'original 1999 - 2003

ANNÉE D'APPLICATION	ZONES							
	1	2, 10 et 18	3 et 17	4 ^a , 9, 11 Est et 15	5	6, 11 Ouest, 12, 13, 14, 16 et 22	7, 8, 19 Sud et 20	19 Nord, 21, 23 et 24
1999	Mâle, faon. Tirage au sort pour la femelle.	Mâle, faon, femelle	Mâle	Mâle, faon	Mâle, faon	Mâle, faon, femelle	Mâle, faon, femelle	Chasse interdite
2000	Mâle, faon. Tirage au sort pour la femelle.	Mâle	Mâle	Mâle, faon	Mâle, faon	Mâle, faon	Mâle, faon, femelle	Chasse interdite
2001	Mâle, faon. Tirage au sort pour la femelle.	Mâle, faon, femelle	Mâle	Mâle, faon, femelle	Mâle, faon	Mâle, faon, femelle	Mâle, faon, femelle	Chasse interdite
2002	Mâle, faon. Tirage au sort pour la femelle.	Mâle	Mâle	Mâle, faon	Mâle, faon	Mâle, faon	Mâle, faon, femelle	Chasse interdite
2003	Mâle, faon. Tirage au sort pour la femelle.	Mâle, faon, femelle	Mâle	Mâle, faon, femelle	Mâle, faon	Mâle, faon, femelle	Mâle, faon, femelle	Chasse interdite

^a À la suite d'ajustements, zone 4 nord = mâle + faon en 2001 et zone 4 = mâle + faon en 2003.

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 1

Période de chasse et récolte

Période : Du 28 septembre au 6 octobre 2002 (9 jours) – ARC
Du 12 octobre au 20 octobre 2002 (9 jours) – AAF

Récolte : De nouveau, la récolte 2002 atteint un sommet avec un total de 3 209 orignaux récoltés dans la zone 1 (incluant les réserves fauniques). Il s'agit d'une augmentation de 9,8 % comparativement à 2001 et de 49,8 % par rapport à la moyenne des cinq années précédentes. La zone se situe parmi les zones à plus fort rendement dans la province avec une récolte de 1,8 orignaux par 10 km² d'habitat. Avec 16 083 permis vendus en 2002, on note une hausse de 6,0 % comparativement à l'année dernière. Ce sont essentiellement les résidents qui pratiquent cette activité dans la zone puisque 99,5 % des permis sont achetés par ces utilisateurs. Cette augmentation graduelle du nombre de chasseurs est sûrement reliée au succès de chasse qui est en progression constante et atteint maintenant 20,0 %, niveau que l'on pourrait qualifier d'exceptionnel. La récolte de 416 orignaux à l'arc est également à la hausse avec une augmentation de 45,5 % comparativement à la moyenne des cinq années précédentes.

Composition de la récolte

Tandis que la récolte des mâles adultes a augmenté de 18,0 % comparativement à l'année 2001, celle des faons a diminué de 8,7 %. La récolte des femelles adultes a aussi légèrement diminué de 3,2 %. Le nombre de permis spéciaux autorisant l'abattage des femelles est demeuré à 1 000 en 2002. Le taux de récolte est passé de 23,9 à 19,6 femelles par 100 mâles entre 2001 et 2002. On note que 44,7 % des permis spéciaux ont été utilisés pour l'enregistrement d'une femelle.

Densité et taux d'exploitation

Un inventaire aérien a été effectué à l'hiver 2000 dans la région administrative 11 de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (13 487 km² d'habitat potentiel). La partie de la zone 1 se retrouvant dans la région 01 (Bas-Saint-Laurent) a été inventoriée à l'hiver 2001. La combinaison des résultats de ces deux inventaires a permis d'estimer à 4,3 orignaux par 10 km² la densité à l'hiver 2000 pour une population totale de 7730 orignaux. Ces résultats ont aussi permis d'effectuer une estimation des taux d'exploitation de l'automne 1999 à 35,7 %, 6,5 % et 17,2 % respectivement pour les mâles adultes, femelles adultes et faons. Le taux d'accroissement annuel moyen de la population entre les inventaires de 1992 et 2000 serait 1,19.

Interprétation globale

Il est très intéressant de constater que le plan de gestion instauré en 1994 visant la protection des femelles adultes a permis d'au moins quintupler le niveau de la population d'orignaux de 1992 à aujourd'hui, tout en permettant à la récolte totale d'augmenter de 1 001 orignaux à l'automne 1993 à 3 209 orignaux à l'automne 2002 dans la zone de chasse 1. La situation générale est très encourageante pour les prochaines années puisque les mêmes modalités de chasse sont en vigueur jusqu'à l'automne 2003.

Recommandations

Assurer le suivi et selon l'évolution de la situation, ajuster le nombre de permis femelles adultes de façon à récolter environ 25 femelles par 100 mâles adultes. Au besoin, réviser ces modalités lors de la production du prochain plan de gestion. Assurer une mise à jour de la lecture des dents récoltées.

Responsable : Gilles Landry

Direction : Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Récolte d'orignaux dans la zone 1, de 1990 à 2002

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 17 982 Km2 *	Année												
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	844	836	861	1 001	1 014	1 034	1 302	1 326	1 779	2 070	2 615	2 922	3 209
Mâles adultes	463	452	433	550	664	719	927	945	1 287	1 399	1 785	1 932	2 280
Femelles adultes	272	282	293	340	205	123	129	109	143	285	365	462	447
Faons	109	102	135	111	145	192	246	272	349	386	465	528	482
Succès total (%)	9,2	8,0	8,2	8,4	8,0	9,2	11,1	10,4	14,0	15,6	18,2	19,3	20,0
Permis													
Total	9 188	10 433	10 444	11 876	12 654	11 236	11 716	12 718	12 686	13 288	14 342	15 174	16 083
Résidents	8 968	10 411	10 402	11 646	10 905	11 223	11 685	12 685	12 637	13 240,1	14 280	15 107	16 006
Non-résidents	16	22	32	43	16	13	31	33	49	48	62	67	77
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M,F,Fa	M,F,Fa	M,F,Fa	M,F,Fa	M,Fa,T	M,Fa,T	M,Fa,T	M,Fa,T	M,Fa,T	M,Fa,T	M,Fa,T	M,Fa,T	M,Fa,T
Permis spéciaux (T)					1 280	605	400	300	350	800	800	1 000	1 000
Saison à l'arc													
Récolte totale	52	49	76	73	98	98	143	160	225	264	362	419	416
Mâles adultes	39	38	54	58	83	78	127	138	196	223	306	349	354
Femelles adultes	9	9	15	12	11	6	5	7	10	17	20	39	25
Faons	4	2	7	3	4	14	11	15	19	24	36	31	37
Début de la saison	29-sept	28-sept	26-sept	25-sept	24-sept	30-sept	28-sept	27-sept	26-sept	25-sept	30-sept	29-sept	28-sept
Durée (jours)	10	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc													
Récolte totale	792	787	785	928	916	936	1 159	1 166	1 554	1 806	2 251	2 503	2 793
Mâles adultes	424	414	379	492	581	641	800	807	1 091	1 176	1 477	1 583	1 926
Femelles adultes	263	273	278	328	194	117	124	102	133	268	345	423	422
Faons	105	100	128	108	141	178	235	257	330	362	429	497	445
Début de la saison	13-oct	12-oct	10-oct	09-oct	15-oct	14-oct	12-oct	18-oct	17-oct	16-oct	14-oct	13-oct.	12-oct
Durée (jours)	7	7	7	7	9	9	9	9	9	9	9	9	9

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

*(17 861 km² avant 1992)

Récolte d'originaux dans la zone 1, de 1990 à 2002

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 17 982 Km2	Année												
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse et autres)	876	863	887	1047	1050	1096	1354	1392	1849	2166	2728	3083	3365
Autres causes de mortalités													
Accidents routiers	8	9	11	13	16	16	19	20	23	34	33	56	47
Autres	24	18	15	32	20	46	33	46	43	48	51	105	109
Récolte autochtone *	xxx	xxx	xxx	xxx	1	xxx	xxx	xxx	4	14	30	10	10
Autres paramètres de suivi													
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	3,16 174	2,95 154	3,78 145	2,94 101	2,72 105	2,58 106	2,70 100	2,30 51	3,18 66	2,74 (50)	xxx	xxx	xxx
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	3,55 129	3,51 121	3,99 131	3,25 102	2,81 93	3,08 83	3,02 94	2,92 50	3,18 60	2,72 (45)	xxx	xxx	xxx
% mâles adultes (n mâles)	63,0 (463)	61,6 (452)	59,6 (433)	61,8 (550)	76,4 (664)	85,4 (719)	87,8 (927)	89,7 (945)	90,0 (1287)	83,1 (1399)	xxx	xxx	xxx
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	36,0 109	41,5 114	33,3 92	46,8 95	44,4 88	55,0 104	50,5 98	55,4 56	50,0 63	49,5 (47)	xxx	xxx	xxx
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	95 (53:56)	132 (58:44)	101 (68:67)	85 (51:60)	110 (76:69)	146 (114:78)	170 (155:91)	123 (150:122)	160 (215:134)	133 (220:166)	xxx	xxx	xxx
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes) ^{ab}	70 (109:74)	58 (102:76)	70 (135:86)	63 (111:53)	100 (145:55)	100 (192:44)	100 (246:49)	100 (272:24)	100 (349:28)	100 (386:21)	xxx	xxx	xxx
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes) ^{ab}	60,2 (94:74)	67,2 (119:76)	60,3 (116:86)	70,8 (125:53)	45,4 (55:55)	79,7 (52:44)	50,6 (34:49)	53,5 (28:24)	74,9 (50:28)	81,1 (101:21)	xxx	xxx	xxx

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

* résultats partiels

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 2

Période de chasse et récolte

La saison de chasse à l'arc s'est déroulée du 28 septembre au 6 octobre et celle avec arme à feu du 12 au 20 octobre. La durée de ces deux saisons était de 9 jours chacune. Seule la récolte des orignaux avec bois était autorisée dans la zone suivant le principe de l'alternance prévue au plan de gestion 1999-2003. Toutefois, la réserve faunique de Rimouski et la pourvoirie Le Chasseur appliquent la formule du contingentement des femelles adultes au moyen de permis spéciaux. Cette modalité est associée à un quota d'exploitation. La récolte a atteint 955 orignaux à l'automne 2002, soit 162 bêtes de plus qu'en 2000, ce qui représente une augmentation de 20,4 %. La récolte est cependant deux fois moindre que celle de 2001 alors que tous les segments étaient autorisés. Le nombre de chasseurs a diminué de 5,8 % par rapport à l'année précédente avec 8426 permis vendus. Le succès de chasse a atteint 11,3 %.

Composition de la récolte

La récolte était composée de 932 mâles adultes, 16 femelles adultes et de 7 faons. Les femelles adultes et les faons ont été prélevés sur les territoires où le contingentement au moyen de permis spéciaux est appliqué.

Densité et taux d'exploitation

La population à l'automne 2002 après la chasse est estimée à au moins 4 200 orignaux dans la zone, à l'extérieur des réserves fauniques et du territoire de Parke. Cette estimation est une valeur minimale puisqu'elle exclut l'immigration des orignaux en provenance des juridictions voisines (Nouveau-Brunswick, Maine) ainsi que des territoires à haute densité, tels le territoire de Parke et les réserves fauniques de Rimouski et de Duchénier. En ajoutant ces territoires la population totale de la zone est évaluée à 5 400 orignaux environ. Le taux d'exploitation serait de moins de 18 % lorsque seule la récolte des mâles est permise.

Interprétation globale

La récolte a continué sa progression et demeure à un niveau intéressant même si elle est limitée aux mâles adultes. Au rythme actuel, on peut même envisager que le cap des 2000 orignaux récoltés sera franchi à l'automne 2003. Les indicateurs dérivés de l'exploitation que sont le succès de chasse et la récolte des mâles adultes sont à la hausse, ce qui dénote sans aucun doute un accroissement soutenu de cette population depuis l'application de la chasse sélective. Avec les modalités actuelles, on estime que cette population devrait s'accroître de 7 % annuellement d'ici la fin du plan de gestion en 2003.

Recommandations

Nous recommandons la poursuite des modalités prévues au plan de gestion 1999-2003 soit l'alternance avec la protection des faons et des femelles adultes une année sur deux.

Responsable : Jean Lamoureux

Direction : Direction de l'aménagement de la faune du Bas-Saint-Laurent

Récolte d'orignaux dans la zone 2, de 1993 à 2002

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat* 11 240 km ²	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	689	678	691	741	736	940	1 450	793	1 828	955
Mâles adultes	339	424	430	435	453	614	598	787	807	932
Femelles adultes	254	133	114	117	107	108	604	1	700	16
Faons	96	121	147	189	176	218	248	5	321	7
Succès total (%)	10,2	9,4	10,8	10,9	11,4	13,8	18,2	11,2	20,4	11,3
Permis										
Total	6 783	7 247	6 375	6 787	6 448	6 807	7 946	7 057	8 942	8 426
Résidents	6 738	7 213	6 361	6 763	6 405	6 778	7 896	6 984	8 866	8 367
Non-résidents	45	34	14	24	43	29	50	73	76	59
Segments autorisés ^{at} (hors réserve)	M:F:Fa	T	T	T	T	T	M:F:Fa	M	M:F:Fa	M
Saison à l'arc										
Récolte totale	99	81	101	118	122	167	184	186	264	179
Mâles adultes	71	68	84	90	94	141	127	183	182	175
Femelles adultes	20	3	9	6	8	6	48		61	4
Faons	8	10	8	22	20	20	9	3	21	0
Début de la saison	25 sept.	24 sept.	30 sept.	28 sept.	27 sept.	26 sept.	25 sept.	30 sept.	29 sept.	28 sept.
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	590	597	590	623	614	773	1 266	607	1 564	776
Mâles adultes	268	356	346	345	359	473	471	604	625	757
Femelles adultes	234	130	105	111	99	102	556	1	639	12
Faons	88	111	139	167	156	198	239	2	300	7
Début de la saison	9 oct.	15 oct.	14 oct.	12 oct.	18 oct.	17 oct.	16 oct.	14 oct.	13 oct.	12 oct.
Durée (jours)	7	9	9	9	9	9	9	9	9	9

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

* Exploité

Récolte d'orignaux dans la zone 2, de 1993 à 2002

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat* 11 218 km ²	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse et autres)	714	709	736	790	771	982	1 483	829	1 875	1 020
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	13	13	13	11	7	15	7	6	30	29
Autres	12	18	32	38	28	27	26	30	8	29
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	9	7
Autres paramètres de suivi										
Récolte/10 km ² d'habitat	0,61	0,60	0,62	0,66	0,66	0,84	1,29	0,71	1,63	0,85
Permis/10 km ² d'habitat	6,0	6,5	5,7	6,1	5,7	6,1	7,1	6,3	8,0	7,5
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^b	2,81 (98)	2,36 (97)	2,47 (125)	2,72 (98)	2,39 (45)	2,56 (49)	2,26 (46)			
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^b	3,35 (85)	2,76 (111)	2,81 (96)	3,08 (91)	3,53 (40)	3,08 (50)	3,26 (45)			
% mâles adultes (n mâles) ^c	57,2 (339)	76,1 (424)	79,0 (430)	78,8 (435)	80,9 (453)	85,0 (614)	49,8 (598)	99,9 (787)	53,6 (807)	98,3 (932)
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	53,0 (97)	48,1 (100)	54,8 (121)	48,7 (92)	45,9 (39)	50,5 (50)	xxx (xxx)			
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	111 (50:45)	85 (55:65)	101 (73:72)	148 (111:75)	132 (99:75)	132 (121:92)	106 (126:119)			
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	81 (95:41)	100 (120:59)	100 (145:45)	100 (186:52)	100 (174:28)	100 (213:26)	xxx (xxx)			
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	71,1 (83:41)	75,5 (55:59)	85,7 (45:45)	58,8 (39:52)	48,5 (36:28)	75,8 (41:26)	xxx (xxx)			

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

* Exploité

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 3

Période de chasse et récolte

Les périodes et durées des saisons de chasse à l'arc et à l'arme à feu n'ont subi aucun changement. Les 502 mâles récoltés représentent une augmentation de 20 % par rapport à l'année précédente et il s'agit d'un nouveau sommet pour la zone. La récolte des archers a légèrement augmenté (+ 4 %) alors que celle des chasseurs à l'arme à feu a connu une augmentation substantielle (+ 29 %). Conséquemment, la proportion d'orignaux récoltés par les archers est passé d'une moyenne de 37,4 % durant la période 2000-2001 (N=2) à 31,5 % en 2002. Les températures constamment supérieures aux normales durant la chasse à l'arc sont possiblement en partie responsables de cette situation.

Composition de la récolte

Pour une quatrième année consécutive, en vertu du plan de gestion de l'original 1999-2003, les chasseurs n'étaient autorisés à prélever que les mâles adultes.

Densité et taux d'exploitation

Le dernier inventaire aérien a eu lieu à l'hiver 1998. La zone 3 se situe maintenant au 3^e rang provincial au chapitre de la récolte par 10 km² d'habitat (0,87) et ce, malgré les modalités particulièrement restrictives qui y sont en vigueur.

Interprétation globale

La récolte poursuit sa croissance ininterrompue depuis l'instauration de la chasse du mâle uniquement à partir de 1999. Le taux moyen d'accroissement de la récolte de mâles adultes pour la période 1999-2002 (N=4) est de 22 %, tandis qu'il est en moyenne de 10 % par année depuis l'instauration du premier plan de gestion (période 1994-2002, N=9). La récolte de mâles est maintenant supérieure de 46 % aux 344 orignaux de tous segments prélevés en moyenne durant la période 91-93, soit avant la mise en application du premier plan de gestion. À cette époque, les chasseurs prélevaient en moyenne 156 mâles soit 3,2 fois moins qu'en 2002.

Attirés par une qualité de chasse en amélioration constante, le nombre de chasseurs ne cesse de croître. Les 4 835 permis vendus en 2002 représentent un accroissement de 12 % si bien que le nombre de permis vendus s'approche graduellement des valeurs obtenues à ce chapitre avant l'instauration des modalités restrictives en 1994. Le succès de chasse est

aussi en hausse constante et atteint maintenant 10,4 %. La pression de chasse demeure toutefois très élevée (8,4 permis/10 km² d'habitat).

Tous les indices découlant de l'analyse de la récolte indiquent que la population d'orignaux est en croissance. Afin de vérifier si l'augmentation de la pression de chasse sur les mâles, résultant des modalités mises en place en 1999, a des effets négatifs sur la productivité du cheptel, un suivi a été mis en place au moyen de sondages postaux auprès des chasseurs de la zone. Deux sondages ont été conduits après les saisons de chasse 2000 et 2002 et les résultats ont pu être comparés à ceux de sondages réalisés au cours du plan de gestion précédent.

Les différents indicateurs analysés suggèrent également que la population d'orignaux est en hausse : le succès de chasse des répondants au sondage est en augmentation constante et les chasseurs voient plus d'orignaux qu'avant. Les chasseurs sont également de plus en plus nombreux à croire que la population d'orignaux est en hausse. La productivité semble se maintenir car le nombre de faons vus par 100 jours de chasse est en augmentation et le nombre de faons vus par 100 femelles ne montre aucun signe de fléchissement. Enfin, malgré l'augmentation de la pression de chasse sur les mâles, le nombre de mâles vus par 100 jours de chasse est en augmentation, ce qui suggère une bonne productivité du cheptel et, de plus, que la protection des faons permet à plus de mâles d'atteindre l'âge adulte.

Recommandations

Poursuivre l'application du plan de gestion.

Responsable : Sylvie Desjardins

Direction : Chaudière-Appalaches

Récolte d'orignaux dans la zone 3, de 1992 à 2002

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 744 km ²	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	354	174	240	290	304	418	258	348	419	502
Mâles adultes	162	133	173	201	191	288	258	348	419	502
Femelles adultes	115	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Faons	77	41	67	89	113	130	-	-	-	-
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Succès total (%)	6,5	3,9	6,6	7,3	7,6	10,1	6,8	8,7	9,7	10,4
Permis										
Total	5 430	4 439	3 632	3 976	3 980	4 123	3 786	4 012	4 311	4 835
Résidents	5 412	4 432	3 630	3 961	3 958	4 100	3 752	3 999	4 285	4 808
Non-résidents	18	7	2	15	22	23	34	13	26	27
Segments autorisés ^a (hors réserve)	Tous	M,fa	M,fa	M,fa	M,fa	M,fa	M	M	M	M
Saison à l'arc										
Récolte totale	65	61	63	69	98	132	82	134	152	158
Mâles adultes	57	55	53	60	79	117	82	134	152	158
Femelles adultes	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Faons	4	6	10	9	19	15	-	-	-	-
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison	26-sept	25-sept	24-sept	30-sept	28-sept	27-sept	26-sept	30-sept	29-sept	28-sept
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	289	113	177	221	206	286	176	214	267	344
Mâles adultes	105	78	120	141	112	171	176	214	267	344
Femelles adultes	111	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Faons	73	35	57	80	94	115	-	-	-	-
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison	10-oct	09-oct	15-oct	14-oct	12-oct	18-oct	17-oct	14-oct	13-oct	12-oct
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'originaux dans la zone 3, de 1992 à 2002

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 744 km ²	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse et autres)	379	204	266	303	320	446	265	367	422	512
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	17	8	14	4	7	6	0	11	0	1
Autres	8	22	12	9	9	22	7	8	3	9
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
Récolte/10 km ² d'habitat	0,62	0,30	0,42	0,50	0,53	0,73	0,45	0,61	0,73	0,87
Permis/10 km ² d'habitat	9,5	7,7	6,3	6,9	6,9	7,2	6,6	7,0	7,5	8,4
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	3,13 (62)	2,43 (57)	2,40 (81)	2,67 (86)	2,48 (47)	2,30 (60)	2,55 (62)		2,35 (100)	
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	3,98 (40)	- (0)	- (0)	- (0)	- (0)	- (0)	- (0)	- (0)	- (0)	- (0)
% mâles adultes (n mâles) ^b	58,5 (162)	100,0 (133)	100,0 (176)	100,0 (201)	100,0 (191)	100,0 (288)	100,0 (258)	100,0 (348)	100,0 (419)	100,0 (502)
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^b	33,3 (34)	40,4 (23)	43,2 (35)	48,8 (42)	41,7 (20)	53,3 (32)	45,2 (28)	- (-)	54,0 (54)	
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	97 (38:39)	156 (25:16)	123 (37:30)	102 (45:44)	126 (63:50)	141 (76:54)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	296 (77:26)	- (41:0)	- (67:0)	- (89:0)	- (113:0)	- (130:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	65,6 (49:26)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)
Population à l'hiver (inventaire aérien)	338 ± 111 0,59 ± 33%					485 ± 78 0,84 ± 16%				

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Zec Jaro										
Récolte totale	34	23	20	20	25	25	15	20	21	21
Arc	13	9	11	8	16	13	9	8	12	14
Arme à feu	21	14	9	12	9	12	6	12	9	7

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 4

Période de chasse et récolte

La saison avec arme à feu est de 9 jours et ce, depuis 1981 et a été retardée à nouveau en 1994 au samedi le ou le plus près du 15 octobre pour éviter le rut. La saison à l'arc dure aussi 9 jours et est généralement située pour sa part, pendant le rut.

La récolte (692), composée cette année de mâles adultes et de faons, est en hausse de 9% par rapport à 2000, année comparable (chasse sélective) et en hausse de seulement 1% par rapport à 2001 où tous les segments étaient autorisés et où un certain transfert de la pression s'est faite sur les orignales et les faons. Le succès de chasse (13,1 %) est le deuxième plus élevé au Québec après la zone 1 (16,6%). Ce succès est relativement stable depuis 1998. Alors que croît la population et la récolte, croît aussi le nombre de chasseurs. La stabilité de cet indicateur indique donc plutôt une amélioration de la situation globale mais pas celle de chaque chasseur. Le succès de chasse des quatre zones au sud du St-Laurent, qui d'ailleurs occupent les rangs 1 à 4 sur 20 zones, oscille entre 10,4 et 16,6%, un succès généralement deux fois supérieur au succès des zones au nord du fleuve. La pression de chasse (8,9 permis/10 km²) est la deuxième plus élevée au Québec après la zone 1 (9,2). La pression de chasse des cinq zones au sud du St-Laurent (si nous ajoutons la zone 7), qui d'ailleurs occupent les rangs 1 à 5 sur 20 zones, oscille entre 7,5 et 9,2 permis/10 km², une pression généralement deux fois supérieure aux autres zones au nord du fleuve. La récolte /10 km² d'habitat (1,16 original/10 km²) est la deuxième plus élevée au Québec après la zone 1 (1,54). Cet indicateur pour les quatre zones au sud du St-Laurent, qui d'ailleurs occupent les rangs 1 à 4 sur 20 zones, oscille entre 0,84 et 1,54 original/10 km², une récolte généralement 3 à 4 fois plus élevée que celles des zones au nord du fleuve. Ces trois paramètres nous indiqueraient donc que la situation au sud et au nord du fleuve est très différente. Ainsi, nous pourrions penser que la productivité est plus élevée dans les zones du sud et que le phénomène de l'immigration joue un rôle important dans ces zones.

Composition de la récolte

La récolte des archers (208) est en légère baisse en 2002 par rapport à 2000, représente 30% de la récolte et a oscillé entre 32 et 36% depuis l'implantation de la chasse sélective en 1994. Toutefois, les archers ont récolté 40% des mâles adultes lors d'une saison égale en longueur à celle avec arme à feu, alors qu'ils utilisent une arme nettement moins efficace. Cela s'explique par le fait que la saison à l'arc se tient généralement au moment du rut et même lors du pic du rut.

La récolte lors de la saison avec arme à feu (484) est en hausse de 15% en 2002 par rapport à 2000 et globalement en hausse depuis 1994, année de l'implantation du plan de gestion, avec une progression moyenne annuelle exceptionnelle de 10%. La progression de la récolte des archers depuis 1994 est légèrement plus basse avec 8%.

La présence de faons dans la récolte globale se maintient ces dernières années et aurait même une tendance à la hausse depuis 1994. Cet indicateur de la productivité semble démontrer que la chasse sélective a peu ou pas d'impact pour le moment sur la productivité. Rappelons toutefois que la zone 4, à l'instar d'autres zones reçoit un apport d'originaux des états limitrophes, ce qui peut contribuer au maintien du rapport des sexes, que des femelles suitées peuvent immigrer et qu'une bonne proportion de la récolte se fait le long de la frontière où le domaine vital de femelles suitées chevauche la frontière.

La récolte de mâles adultes (445) est stable par rapport à 2000 et représente 64% de la récolte. Ce pourcentage a oscillé entre 62% et 68% de 1996 à 2002 si nous excluons l'année permissive 2001 et est en progression continue de l'ordre de 7% par année. La récolte des faons (247) est en hausse de 32% par rapport à 2000 et représente 36% de la récolte. La progression de la récolte de faons est en moyenne de 9% annuellement de 1996 à 2002. La récolte globale augmente donc depuis 1994 alors que la proportion de mâles adultes et de faons reste similaire. Cela laisse supposer que la productivité du cheptel n'est pas encore compromise par la chasse sélective.

Densité et taux d'exploitation

La densité estimée par inventaire aérien en 1998, était de 1,43 original/10 km², comparativement à 0,41 en 1993, soit 3,5 fois plus en cinq ans. L'augmentation de la population d'originaux de la zone 4 est tributaire de trois facteurs. La récolte réduite et sélective depuis 1994 sauf en 2001, où les originales étaient autorisées, a épargné des centaines d'originales qui, en plus de demeurer dans le cheptel, ont produit des centaines de faons. Donc, plus d'originales laissées dans le cheptel, plus de faons produits et la constante que constitue l'immigration. L'inventaire aérien de 1993 fut suivi d'une dernière année où l'exploitation de tous les segments fut autorisée et de quatre années de chasse sélective sans récolte d'originales. Comme la population était restée stable entre 1988 et 1993, nous considérons qu'à cette époque l'exploitation par la chasse équivalait à la sommation du recrutement et de l'immigration pour un taux moyen de 60% par année. Entre les inventaires de 1993 et 1998, la population a donc pu croître avec la chasse sélective et l'augmentation du recrutement en découlant. Le taux de croissance moyen net annuel fut donc d'au moins 28% et potentiellement plus. Nous pouvons appliquer ce taux de croissance pour 1999, 2000, 2002 et 2003 (Janvier) en excluant 2001 où tous les segments étaient exploités et où nous appliquerons plutôt un taux de croissance nul. La population serait donc vraisemblablement passée de 1,43 original/10 km² en 1998 (850) à 3,47 originaux/10 km² (2 069) à l'hiver 2003 après chasse de 2002. Le taux d'exploitation en 2002 serait donc de 25%.

Interprétation globale

La zone 4 possède le deuxième meilleur succès de chasse au Québec. Mais, concurremment subit la deuxième plus forte pression de chasse et obtient la deuxième plus forte récolte/10 km². Et le taux d'exploitation serait au mieux de 25% en 2002 et aurait oscillé entre 27 et 35% de 1997 à 2000 pour atteindre 38% en 2001 avec la récolte des originales l'année permissive. Ces taux d'exploitation et les taux de croissance annuelle de la population qui s'y ajoute, démontre hors de tout doute l'apport important de l'immigration venant des juridictions limitrophes. Nous avons estimé que l'immigration serait relativement constante et qu'elle serait de l'ordre de 400 originaux par année. Si nous ajoutons les originales épargnées et le gain de recrutement en découlant, la récolte aux deux ans des originales ne saurait entraîner une baisse de la population. Au pire, il y aurait absence de croissance les années où les originales sont exploitées et croissance nettement positive lors des années restrictives de récolte. Avec le principe de l'alternance et avec l'immigration, la population pourrait atteindre l'objectif de 5,0 originaux/10 km² en 2007. Au pire, toujours avec l'alternance, assisterions-nous à une plus lente croissance de la population surtout si la pression de chasse augmente dramatiquement. Nous n'envisageons toutefois pas de scénario catastrophe où le principe de l'alternance entraînerait un déclin des populations. Retenons que l'interdiction de récolter les originales en 2003 fait en sorte que celles-ci n'ont pas été exploitées pendant 9 ans sur 10 et qu'elles ne le seront que deux années en douze ans.

Recommandations

Appliquer intégralement le plan de gestion 2004-2010 avec le principe de l'alternance. Ne réviser cette position que s'il y a des changements très importants dans le nombre de chasseurs ou que la récolte, les années permissives montre des évidences de nette surexploitation donc, de déclin de la population.

Responsable : Marc Jacques Gosselin

Direction : Direction de l'aménagement de la faune de l'Estrie

Récolte d'orignaux dans la zone 4, de 1993 à 2002

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 964 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	513	344	373	469	466	514	532	635	1 036	692
Mâles adultes	249	260	297	320	329	340	328	448	399	445
Femelles adultes	174								351	
Faons	90	84	76	149	137	174	204	187	286	247
Indéterminés										
Succès total (%)	10,8	8,7	9,4	11,8	10,1	13,1	11,8	13,3	18,1	13,1
Permis										
Total	4 765	3 966	3 963	3 970	4 630	3 927	4 507	4 785	5 714	5 298
Résidents	4 737	3 928	3 934	3 952	4 606	3 908	4 472	4 743	5 675	5 258
Non-résidents	28	38	29	18	24	19	35	42	39	40
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M:F:Fa	M:Fa	M:Fa	M:Fa	M:Fa	M:Fa	M:Fa	M:Fa	M:F:Fa	M:Fa
Saison à l'arc										
Récolte totale	98	123	140	170	155	185	169	214	268	208
Mâles adultes	70	112	129	144	141	171	142	187	175	180
Femelles adultes	22								58	
Faons	6	11	11	26	14	14	27	27	35	28
Indéterminés										
Début de la saison	25 sept.	24 sept.	30 sept.	28-sept	27 sept.	26 sept.	25 sept.	30 sept.	29 sept.	28 sept.
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	415	221	233	299	311	329	363	421	768	484
Mâles adultes	179	148	168	176	188	169	186	261	224	265
Femelles adultes	152								293	
Faons	84	73	65	123	123	160	177	160	251	219
Indéterminés										
Début de la saison	9 oct.	15 oct.	14 oct.	12 oct.	18 oct.	17 oct.	16 oct.	14 oct.	13 oct.	12 oct.
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'orignaux dans la zone 4, de 1993 à 2002

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 964 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse et autres)	526	367	395	492	488	547	549	661	1 056	714
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	11	7	11	12	10	14	12	10	5	5
Autres	2	16	11	11	12	19	5	16	15	17
Récolte autochtone										
Autres paramètres de suivi										
Récolte/10 km ² d'habitat	0,86	0,58	0,63	0,79	0,78	0,86	0,89	1,06	1,74	1,16
Permis/10 km ² d'habitat	8,0	6,6	6,6	6,7	7,8	6,6	7,6	8,0	9,6	8,9
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	2,73 (175)	2,26 (96)	2,26 (95)	3,17 (100)	2,64 (51)	2,39 (61)	2,84 (67)	n/d	n/d	4,20
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	3,25 (124)	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/d	n/a
% mâles adultes (n mâles) ^b	58,9 (249)	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	53,2 (399)	n/a
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^b	43,8 (131)	59,6 (59)	56,3 (54)	41,0 (41)	51,0 (26)	63,9 (39)	45,9 (29)	n/d	n/d	19,0 (15)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	69 (35:51)	100 (42:42)	123 (43:35)	70 (61:87)	114 (73:64)	115 (93:81)	120 (112:93)	140 (109:78)	97 (141:145)	106 (127:120)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	91,6 (90:70)	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/d	n/a
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	59,0 (58:70)	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/d (168:?)	n/a
Population à l'hiver (inventaire aérien)	248					850				

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 6

Période de chasse et récolte

Dans cette zone seule la chasse à l'arc est permise depuis 1986. De 1994 à 1998, la saison avait été reportée de deux semaines pour débiter le samedi le ou le plus près du 15 octobre afin d'éviter la période du rut et de trop débalancer le rapport des sexes. Pour le plan de gestion 1999-2003, les modalités retenues furent l'alternance avec ouverture de la saison à l'arc le samedi le ou le plus près du 27 septembre, toujours pour une durée de 9 jours, afin de permettre un plus grand succès pour les utilisateurs.

La récolte (101), composée cette année de mâles adultes et de faons (année restrictive), est en baisse de 13% par rapport à 2000 mais demeure dans la foulée des trois ou quatre dernières années où la récolte des mâles et faons est 80% plus élevée que lors des cinq années du précédent plan de gestion (1994-1998). Le succès de chasse (9,1%) est le sixième plus élevé au Québec et dépasse la majorité des zones où la chasse avec arme à feu est autorisée. Toute proportion gardée, il est toutefois en diminution depuis quelques années, le nombre de chasseurs croissant plus vite que la population d'originaux et la récolte. La pression de chasse (3,0 permis/10 km² d'habitat) est d'ailleurs égale ou supérieure à la majorité des zones et est en croissance depuis cinq ans. La récolte /10 km² d'habitat (0,28) est relativement stable depuis quatre ans si nous excluons les années permissives. Elle est toutefois deux fois plus élevée maintenant que de 1993 à 1998. Ces paramètres, compte tenu des modalités en place (chasse à l'arc seulement), laisseraient supposer une forte productivité du cheptel et potentiellement une immigration d'originaux venant de la zone 4 et des états américains voisins.

Composition de la récolte

La récolte est composée de 75% de mâles adultes (75) et de 25% de faons (26) en 2002. Cela s'explique par le fait que la seule saison autorisée (à l'arc) se tient généralement au moment du rut et même lors du pic du rut. Selon l'inventaire aérien de 2002, environ 40% des mâles seraient exploités annuellement. La récolte de mâles adultes est pour la première fois depuis cinq ans en baisse et cette baisse est importante (-17%) et ne s'explique pas par une baisse du nombre de chasseurs lors d'une année restrictive. La récolte de faons est par ailleurs, relativement constante depuis sept ans.

Densité et taux d'exploitation

L'inventaire aérien réalisé en 2002 nous permet d'estimer la population après chasse de 2001 à 862 orignaux \pm 16%, soit une densité de 2,35 orignaux /10 km². En 2001, il y avait après chasse (et avant chasse entre parenthèses) 136 (226) mâles adultes, 427 (476) orignales et 299 (327) faons. Les mâles adultes ne représentent donc plus après chasse que 16% du cheptel pour 32 mâles/100 orignales. Ce faible taux de mâles adultes après chasse ne semble pas encore avoir d'impact sur la productivité qui est de 70 faons/100 orignales après chasse et de 69 faons/100 orignales avant chasse. Notons qu'avant chasse le taux de mâles adultes passe à 47 mâles/100 orignales. Même si la chasse s'effectue pendant le rut, il est vraisemblable d'estimer que certains mâles peuvent fertiliser des orignales avant d'être récoltés. Un fait demeure, le recrutement sans être maximal, est très bon et ce, autant avant qu'après chasse. Toujours selon les inventaires aériens, le taux d'accroissement fini de la population entre 1998 et 2002 fut de 1,13. Si cette croissance s'est poursuivie en 2003, la population à l'hiver 2003 serait de 992 orignaux. Le taux d'exploitation serait donc, en 2002 lors d'une année restrictive, de 9,2%. Ainsi, le taux d'exploitation serait de l'ordre de 16% lors des années permissives et de 9% lors des années restrictives. De tels taux d'exploitation permettraient la croissance continue de la population.

Interprétation globale

La pression de chasse a presque doublé entre 1992 et 2002. Malgré cela, le succès se maintient et augmente même légèrement, car la récolte augmente. Les estimations de la population par inventaires aériens confirment la progression de celle-ci malgré l'augmentation de la récolte et de la pression. La chasse à l'arc ne permet donc pas pour le moment d'exploiter pleinement le potentiel avec le principe de l'alternance. Notons toutefois que la population n'a pas encore atteint l'objectif déterminé au plan de gestion et que la proportion mâles adultes/orignales devra être surveillée attentivement afin d'éviter une problématique de recrutement. Lorsque la population aura atteint l'objectif fixé au plan de gestion, il nous faudra réviser les modalités de chasse pour permettre la stabilisation de celle-ci à l'objectif déterminé.

Recommandations

Appliquer intégralement le plan de gestion 2004-2010 avec le principe de l'alternance. Réviser éventuellement les modalités de chasse lorsque la population aura atteint l'objectif fixé au plan de gestion ou si une problématique de recrutement déficient se dessine avec le déséquilibre du rapport des sexes chez les adultes.

Responsable : Marc Jacques Gosselin

Direction : de l'aménagement de la faune de l'Estrie

Récolte d'orignaux dans la zone 6, de 1993 à 2002

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 666 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	60	41	61	71	63	61	125	116	167	101
Mâles adultes	35	32	43	48	40	38	65	87	90	75
Femelles adultes	20						42		49	
Faons	5	9	18	23	23	23	18	29	28	26
Indéterminés										
Succès total (%)	8,2	6,0	8,6	10,2	8,0	9,2	12,9	12,6	14,5	9,1
Permis										
Total	731	679	709	693	792	661	969	920	1 155	1 112
Résidents	729	678	709	692	792	655	965	918	1 150	1 093
Non-résidents	2	1		1		6	4	2	5	19
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M:F:Fa	M:Fa	M:Fa	M:Fa	M:Fa	M:Fa	M:F:Fa	M:Fa	M:F:Fa	M:Fa
Saison à l'arc										
Récolte totale	60	41	61	71	63	61	125	116	167	101
Mâles adultes	35	32	43	48	40	38	65	87	90	75
Femelles adultes	20						42		49	
Faons	5	9	18	23	23	23	18	29	28	26
Indéterminés										
Début de la saison	25 sept.	15-oct	14-oct	12-oct	18-oct	17-oct	25-sept	30-sept	29-sept	28-sept
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale										
Mâles adultes										
Femelles adultes										
Faons										
Indéterminés										
Début de la saison										
Durée (jours)										

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'orignaux dans la zone 6, de 1993 à 2002

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 666 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse et autres)	72	55	84	88	75	65	149	124	181	110
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	9	13	14	11	7	3	21	3	9	4
Autres	3	1	9	6	5	1	3	5	5	5
Récolte autochtone										
Autres paramètres de suivi										
Récolte/10 km ² d'habitat	0,16	0,11	0,17	0,19	0,17	0,17	0,34	0,32	0,46	0,28
Permis/10 km ² d'habitat	2,0	1,9	1,9	1,9	2,2	1,8	2,6	2,5	3,2	3,0
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	2,50 (9)	2,66 (25)	2,48 (40)	3,07 (37)	2,85 (26)	2,17 (15)	2,76 (50)	n/d	n/d	3,20 (46)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	4,33 (12)	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	2,95 (29)	n/a	n/d	n/a
% mâles adultes (n mâles) ^b	63,6 (35)	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	60,7 (65)	n/a	64,7 (90)	n/a
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^b	42,9 (9)	46,2 (12)	55 (22)	54,1 (20)	42,3 (11)	60 (9)	44,3 (35)	n/d	n/d	30,4 (14)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	150 (3:2)	350 (7:2)	67 (8:12)	360 (18:5)	156 (14:9)	188 (15:8)	80 (8:10)	81 (13:16)	65 (11:17)	117 (14:12)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	42,9 (5:7)	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	73,1 (18:17)	n/a	n/d	n/a
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	94,3 (11:7)	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	64,1 (16:25)	n/a	n/d	n/a
Population à l'hiver (inventaire aérien)	272								872	

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 7

Période de chasse et récolte

Aucune modification à la saison de chasse en 2002. La durée est demeurée à 23 jours à l'arc exclusivement et débutait le dernier samedi de septembre. La récolte de 2002 a reculé de 4,2 % par rapport à 2001, ce qui représente une diminution de 15 orignaux.

Composition de la récolte

Le segment femelle adulte représente 44,5 % de la récolte totale alors que les mâles adultes en composent tout près de 38 % et les faons, 17,5 %. C'est la deuxième année consécutive où le segment femelle occupe la plus grande proportion de la récolte. À l'exception de la récolte de faons qui est demeurée relativement stable, les prélèvements des animaux adultes ont diminué en 2002 comparativement à 2001 (mâles -1,5 %, femelles -6 %).

Densité et taux d'exploitation

La densité d'orignaux obtenue par l'inventaire aérien des hivers 2000 et 2001 a été estimée à 2,7 orignaux/10 km² ce qui correspond à une population hivernale de 1032 orignaux. En se basant sur ces résultats, le taux d'exploitation en 2002 peut être établi à 24,6 %.

Interprétation globale

En 2002, 3327 permis ont été vendus pour la zone 7 ce qui représente une diminution de 2,4 % par rapport à 2001. Le succès en 2002 a été de 10,1 % ce qui est une légère baisse comparativement à la saison précédente (10,3 %). Le recul observé au niveau de la récolte depuis les deux dernières années et l'importance qu'a pris le segment femelle dans le tableau de chasse indiquent que cette population est exploitée à sa pleine capacité. D'ailleurs, les résultats de l'inventaire aérien de 2000-2001 démontrent que le niveau de population a très peu progressé depuis quelques années. Cette situation couplée à une pression de chasse encore importante explique le taux d'exploitation atteint ces dernières années.

Recommandation

Appliquer pour une dernière année les recommandations inscrites au plan de gestion 1999-2003.

Responsable : Jean Milette

Directions : Mauricie et Centre-du-Québec

Récolte d'orignaux dans la zone 7, de 1993 à 2002

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 903 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	243	305	332	344	344	388	352	389	352	337
Mâles adultes	116	143	156	173	178	188	156	171	130	128
Femelles adultes	87	105	113	120	115	139	142	148	164	150
Faons	40	57	63	51	51	61	54	70	58	59
Indéterminés										
Succès total (%)	8,2	10,0	10,2	10,8	10,4	11,6	10,5	11,7	10,3	10,1
Permis										
Total	2 952	3 044	3 242	3 184	3 301	3 344	3 343	3 329	3 410	3 327
Résidents	2 951	3 038	3 241	3 176	3 297	3 340	3 338	3 326	3 404	3 320
Non-résidents	1	6	1	8	4	4	5	3	6	7
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M,F,fa	M,F,fa	M,F,fa	M,F,fa	M,F,fa	M,F,fa	M,F,fa	M,F,fa	M,F,fa	M,F,fa
Saison à l'arc										
Récolte totale	243	305	332	344	344	388	352	389	352	337 ^b
Mâles adultes	116	143	156	173	178	188	156	171	130	128
Femelles adultes	87	105	113	120	115	139	142	148	164	150
Faons	40	57	63	51	51	61	54	70	58	59
Indéterminés										
Début de la saison	25-sept	24-sept	30-sept	28-sept	27-sept	26-sept	25-sept	30-sept	29-sept	28-sept
Durée (jours)	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes										
Femelles adultes										
Faons										
Indéterminés										
Début de la saison										
Durée (jours)										

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

^b Dans le total, nous retrouvons 4 orignaux abattus à l'arbalète par des handicapés.

Récolte d'originaux dans la zone 7, de 1993 à 2002

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 903 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse et autres)	303	329	373	368	356	423	377	391	364	340
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	54	20	28	21	5	33	12	1	7	0
Autres	6	4	13	3	7	2	13	1	5	2
Récolte autochtone	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	1
Autres paramètres de suivi										
Récolte/10 km ² d'habitat	0,62	0,78	0,85	0,88	0,88	0,99	0,90	1,00	0,90	0,86
Permis/10 km ² d'habitat	7,56	7,80	8,31	8,16	8,46	8,57	8,57	8,53	8,74	8,52
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	2,68 (111)	2,67 (98)	2,20 (83)	2,46 (80)	2,56 (68)	2,89 (56)	2,52 (44)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	3,88 (53)	3,80 (61)	3,53 (62)	2,97 (66)	4,15 (63)	3,85 (37)	4,03 (43)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)
% mâles adultes (n mâles) ^b	64,9 (135)	57,1 (116)	57,7 (143)	58,1 (157)	59,0 (173)	61,0 (180)	57,5 (188)	52,3 (156)	53,6 (171)	xxx (xxx)
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^b	43,9 (72)	40,3 (64)	49,7 (72)	54,8 (80)	41,2 (54)	39,8 (37)	46,0 (40)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	106 (18:17)	135 (23:17)	111 (30:27)	103 (31:30)	122 (28:23)	104 (26:25)	88 (29:33)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	73 (35:39)	72 (40:39)	82 (57:41)	100 (61:32)	58 (51:46)	63 (51:26)	69 (62:28)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	68,5 (33:35)	70,1 (39:39)	87,9 (61:41)	85,8 (47:32)	60,5 (53:46)	66,8 (54:26)	64,1 (58:28)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)
Population à l'hiver (inventaire aérien)										

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 09

Période de chasse et récolte

Seule la chasse à l'arc est permise dans la zone 9 sur une période de 23 jours, qui débute le dernier samedi de septembre. La saison 2002 correspond à l'année « quatre » du plan de gestion 1999-2003. La récolte de femelles était interdite.

La récolte totale a atteint 60 orignaux dont 48 mâles adultes et 12 faons, soit une diminution de 19 % par rapport à 2000, année de chasse restrictive. Comme en 2000, la vente des permis a chuté sous la barre des 1000 (977 permis), soit un déclin de 7 % par rapport à 2001. Le succès global est passé de 8,0 % en 2000 à 6,1 %, par contre, chez les mâles, la tendance se maintient.

Composition de la récolte

La récolte de 2001 se compose de 80 % de mâles et 20 % de faons.

Densité et taux d'exploitation

En supposant que la densité de population se soit stabilisée autour de 1,08 orignal/10 km², depuis l'hiver 2000-2001, le taux d'exploitation serait de 11 % pour l'ensemble de la récolte, environ 29 % chez les mâles et 11 % chez les faons.

Interprétation globale

Aucun indice de redressement de la situation de la population d'orignaux de la zone 9 n'apparaît après la quatrième année d'application du second plan de gestion. L'abandon de cette zone par les chasseurs se poursuit, la qualité de la chasse se détériorant faute d'un cheptel intéressant. Les raisons du déclin demeurent inconnues pour l'instant, mais elles ne semblent pas liées au taux d'exploitation. Le plan de gestion 2004-2010 recommande d'entreprendre des recherches pour tenter d'expliquer ce mystère.

Recommandations

Étant donné, la mise en œuvre d'un nouveau plan de gestion à partir de 2004, il a été convenu de poursuivre les modalités prévues jusqu'à l'aboutissement du plan de gestion 1999-2003. En 2003, la récolte de tous les segments sera permise.

Responsable : Monique Boulet

Direction : Lanaudière (14)

Récolte d'orignaux dans la zone 9, de 1993 à 2002

a) vente de permis et récolte par saison

Superficie d'habitat 4600 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	136	143	125	124	105	121	46	74	102	60
Mâles adultes	54	87	68	76	58	60	37	55	42	48
Femelles adultes	64	39	34	37	36	46	-	-	51	-
Faons	18	17	23	11	11	15	9	19	9	12
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Succès total (%)	7,4	6,9	7,2	9,4	7,1	9,1	4,5	8,0	9,6	6,1
Permis										
Total	1 845	2 077	1 725	1 323	1 486	1 327	1 014	930	1 059	977
Résidents	1 839	2 063	1 724	1 317	1 477	1 321	1 009	925	1 056	
Non-résidents	6	14	1	6	9	6	5	5	3	
Segments autorisés ^a (hors réserve)	T	T	T	T	T	T	M,fa	M,fa	T	M,fa
Saison à l'arc										
Récolte totale	136	143	125	124	105	121	46	74	102	60
Mâles adultes	54	87	68	76	58	60	37	55	42	48
Femelles adultes	64	39	34	37	36	46	0	0	51	0
Faons	18	17	23	11	11	15	9	19	9	12
Indéterminés										
Début de la saison	25-sept	24-sept	30-sept	28-sept	27-sept	26-sept	25-sept	30-sept	29-sept	
Durée (jours)	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Faons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Indéterminés										
Début de la saison										
Durée (jours)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'originaux dans la zone 9, de 1993 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse

Superficie d'habitat 4600 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse et autres)	161	170	146	142	123	143	54	83	114	77
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	19	15	15	13	9	16	7	6	8	
Autres	6	12	6	5	9	6	1	3	4	
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
Récolte/10 km ² d'habitat	0,30	0,31	0,27	0,27	0,23	0,26	0,10	0,16	0,22	0,13
Permis/10 km ² d'habitat	4,01	4,52	3,75	2,88	3,23	2,88	2,20	2,02	2,30	2,12
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	(0)	3,10 (5)	1,50 (1)	3,15 (23)	2,89 (18)	3,77 (15)	2,70 (21)	3,28 (25)	2,70 (14)	()
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	3,50 (1)	4,50 (2)		5,05 (11)	5,20 (10)	2,96 (13)	- -	- -	4,2 (14)	()
% mâles adultes (n mâles) ^b	45,8 (54)	69,0 (87)	66,7 (68)	67,3 (76)	61,7 (18)	56,6 (15)	39,4 (Inv.) ^d	- -	45,2 (14)	()
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^b	(0)	28,6 (2)	100,0 (1)	38,2 (13)	32,1 (9)	35,7 (10)	61,9 (13)	18,2 (6)	3,6 (1)	
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	80 (8:10)	89 (8:9)	156 (14:9)	175 (7:4)	450 (9:2)	114 (8:7)	200 (6:3)	171 (12:7)	125 (5:4)	()
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	28,1 (18:1)	43,6 (17:2)		46,7 (11:7)	38,2 (11:8)	53,0 (15:8)	47,2 (Inv)	- (-)	17,6 (9:14)	()
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	40,6 (26:1)	43,6 (17:2)		51,0 (12:7)	24,3 (7:8)	63,6 (18:8)	- (-)	- (-)	42,9 (6:14)	()
Population à l'hiver (inventaire aérien)	891							495 (2001) ^d		

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte ^d: selon les données d'inventaire aérien 2001 (inv.)

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 10

Période de chasse et récolte

L'ouverture de la saison de chasse à l'arme à feu a été synchronisée avec celle de la zone 12 à partir de 1999. Cette mesure reste en vigueur pour les cinq ans du plan de gestion de l'original (1999-2003). La saison de chasse à l'arme à feu (AAF) d'une durée de 9 jours qui a débuté le 12 octobre est autorisée dans la zone 10-ouest seulement tandis que la saison de chasse à l'arc (ARC) d'une longueur de 9 jours a débutée le 21 septembre dans toute la zone 10. Les 327 originaux prélevés par la chasse en incluant ceux de la réserve faunique Papineau-Labelle, constituent la plus faible récolte du plan de gestion en cours : c'est 37 originaux de moins qu'en 2000, alors que la réglementation était la même.

Composition de la récolte

À l'exception de la réserve faunique Papineau-Labelle, le plan de gestion (1999-2003) prévoit que les chasseurs pourront récolter une femelle adulte ou un faon seulement durant les années impaires. Comme prévu, la récolte totale est composée presque exclusivement de mâles alors que les 6 femelles et les 6 faons qui apparaissent au tableau de chasse proviennent de la réserve faunique Papineau-Labelle où il existe un quota limitant l'abattage des femelles adultes.

Densité et taux d'exploitation

En janvier et février 1999, un inventaire aérien de l'original effectué dans l'habitat potentiel de la zone 10-Ouest a permis d'estimer la population après chasse à 2400 bêtes tandis qu'à l'hiver 2001 la population de la zone 10-Est a été évaluée à 600 originaux . Si la tendance de la population est demeurée la même, le taux d'exploitation en 2002 aurait été de 3% dans la zone 10-est et de 6,7% dans la zone 10-Ouest selon la mise à jour effectuée par modélisation.

Dans la réserve faunique de Papineau-Labelle, le dernier inventaire de population effectué en 1996 indiquait une densité de 3,9 originaux/10 km² . Depuis ce temps, on estime que le taux d'exploitation se maintient à 10% avec un prélèvement axé principalement sur les mâles adultes.

Interprétation globale

En 1993, la dernière année où tous les segments étaient permis, le succès de chasse était de 7,4 % en comparaison de 10,1% en 1999. Par contre en 2000 et en 2002, les succès de chasse ont été respectivement de 6,4 % et 5,8% puisque seulement les mâles adultes pouvaient être prélevés. Si, comme nous le croyons, la modalité de chasse de l'alternance produit les résultats escomptés, la récolte 2003 devrait être la meilleure des vingt dernières années.

Recommandations

Appliquer les modalités du plan de gestion de l'orignal (1999-2003) et examiner la possibilité d'introduire une chasse à l'arme à chargement par la bouche dans le prochain plan de gestion pour la zone 10-Est, où il nous semble que l'offre est loin d'être prise.

Responsable : François Goudreault

Direction : Outaouais

Récolte d'orignaux dans la zone 10, de 1993 à 2002

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 18 879 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	577	487	552	548	574	604	673	365	713	327
Mâles adultes	268	283	313	322	312	338	282	349	303	315
Femelles adultes	236	133	143	126	148	145	286	10	312	6
Faons	73	71	96	100	114	121	105	6	98	6
Succès total (%)	7,4	6,3	7,7	7,3	7,0	9,6	10,1	6,4	11,4	5,8
Permis										
Total	7 819	7 670	7 206	7 548	8 144	6 300	6 672	5 708	6 261	5 671
Résidents	7 545	7 434	7 026	7 347	7 936	6 113	6 386	5 511	5 984	5 431
Non-résidents	274	236	180	201	208	187	286	197	277	240
Segments autorisés ^a (hors réserve)	S/O	960	960	740	740	610	S/O	S/O	S/O	S/O
Saison à l'arc										
Récolte totale	39	56	77	75	65	78	57	40	66	39
Mâles adultes	31	47	62	52	46	59	37	39	36	39
Femelles adultes	6	6	9	11	12	6	16	0	24	0
Faons	2	3	6	12	7	13	4	1	6	0
Début de la saison	25-sept	24-sept	30-sept	28-sept	28-sept	26-sept	25-sept	23-sept	22-sept	21-sept
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	538	429	475	469	509	526	616	325	647	288
Mâles adultes	237	235	251	267	266	279	245	310	267	276
Femelles adultes	230	127	134	115	136	139	270	10	288	6
Faons	71	67	90	87	107	108	101	5	92	6
Début de la saison	09-oct	15-oct	14-oct	12-oct	12-oct	17-oct	09-oct	07-oct	06-oct	12-oct
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'originaux dans la zone 10, de 1993 à 2002

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 18 879 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse et autres)	585	489	556	554	582	609	675	384	728	330
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	7	0	2	4	4	1	1	5	7	0
Autres	1	2	2	2	4	4	1	14	8	3
Récolte autochtone	ind	ind	ind	ind	ind	ind	ind	ind	ind	ind
Autres paramètres de suivi										
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	ND ND	4,00 (2)	5,12 (21)	4,63 (56)	4,31 (27)	4,20 (10)	3,73 (35)	4,18 (26)	4,72 (23)	ND ND
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	ND ND	4,70 (10)	5,50 (16)	5,50 (27)	5,05 (20)	4,00 (11)	5,07 (44)	ND ND	4,17 (39)	ND ND
% mâles adultes (n mâles) ^b	53,2 (268)	68,0 (283)	68,6 (313)	71,9 (322)	67,8 (312)	70,0 (338)	49,6 (282)	97,2 (349)	49,3 (303)	98,1 (315)
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	ND ND	ND ND	46,0 (32)	39,0 (52)	43,0 (36)	32,3 (10)	34,7 (42)	31,7 (13)	28,70 (25)	ND ND
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	108 (75)	125 (72)	167 (96)	102 (101)	137 (116)	170 (124)	82 (111)	100 (6)	145 (98)	50 (6)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	ND (ND)	ND (ND)	103 (189)	123 (181)	117 114:97	98 121:123	50 105:228	ND (ND)	42,00 98:234	ND ND
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	ND (ND)	ND (ND)	60,0 (98)	43,0 (54)	42,0 (32:77)	32,0 (38:81)	38,0 (85:215)	ND (ND)	40,0 93:230	ND (ND)

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 11 Est

Période de chasse et récolte

La saison de chasse est d'une durée de 23 jours depuis la saison 1994. La récolte des mâles adultes et des faons est semblable à celle de la saison précédente, soit un total de 18 et 17 respectivement.

Composition de la récolte

L'interdiction de récolte de femelles adultes explique la différence entre la récolte totale de 2001 et celle de 2002.

Densité et taux d'exploitation

Le taux d'exploitation des adultes en 2000 mesuré à partir des résultats de l'inventaire aérien de 2001 était de 6 %; il était de 13 % pour les mâles adultes. Malgré un faible taux d'exploitation, la densité était alors relativement faible, soit une densité corrigée de 0,98 original/10 km² à l'hiver 2001.

Interprétation globale

Le taux d'exploitation des adultes mesuré lors de l'inventaire de l'hiver 2001 était faible. Malgré cela, le taux de succès en 2002 ne montre pas une amélioration notable relativement aux saisons précédentes : il a été de 6,4 %, ce qui est inférieur à ce qui a été obtenu au cours des quatre années précédentes. Avec la possibilité de récolter des femelles en 2001, rappelons que le succès de chasse avait alors augmenté à 8,7 %, signe d'une population plus abondante. Bien que le résultat de la chasse en 2002 n'indique pas un niveau de population élevé, la croissance du nombre de mâles adultes récoltés entre 1998 et 2002 est un signe encourageant.

Recommandations

Maintenir les orientations du Plan de gestion de l'original 1999-2003.

Responsable : Michel Hénault, biologiste

Direction : Laurentides

Récolte d'orignaux dans la zone 11 est, de 1993 à 2002

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 145 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	36	1	2	2	13	10	13	14	23	18
Mâles adultes	12	-	2	1	10	6	12	12	16	17
Femelles adultes	16	1	-	-	1	3	-	-	6	-
Faons	8	-	-	1	2	1	1	2	1	1
Succès total (%)	4,7	0,4	0,8	0,7	7,7	6,8	7,5	7,4	8,7	6,4
Permis										
Total ^a	766	226	263	290	168	148	173	190	263	282
Résidents	750	223	260	279	165	146	171	186	255	274
Non-résidents	16	3	3	11	3	2	2	4	8	8
Segments autorisés ^u (hors réserve)	M,F,fa	M,fa,T	M,fa,T	M,fa,T	M,fa,T	M,fa,T	M,fa	M,fa	M,F,fa	M,fa
Saison à l'arc										
Récolte totale	1	1	2	2	13	10	13	14	23	18
Mâles adultes	0	0	2	1	10	6	12	12	16	17
Femelles adultes	1	1	0	0	1	3	0	0	6	0
Faons	0	0	0	1	2	1	1	2	1	1
Début de la saison	25-sept	24-sept	30-sept	28-sept	27-sept	26-sept	25-sept	30-sept	29-sept	28-sept
Durée (jours)	9	23	23	23	23	23	23	23	23	23
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	35	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Faons	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison	09-oct									
Durée (jours)	9									

^a Nombre total de permis (Zone 11) - Nombre de chasseurs dans la zone 11 Ouest

^b M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'orignaux dans la zone 11 est, de 1993 à 2002

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 145 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse et autres)	43	4	4	5	15	10	15	19	23	21
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	7	0	0	1	1	0	0	0	0	2
Autres	0	3	2	2	1	0	2	5	0	1
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	2,50 (8)		3,50 (2)	2,50 (2)	1,50 (1)	3,17 (3)	4,30 (4)	2,50 (1)	4,00 (10)	(0)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	3,80 (10)	8,50 (1)		4,50 (2)	(0)	(0)	(0)	(0)	5,10 (6)	(0)
% mâles adultes (n mâles) ^b	42,9 (12)	(0)	100,0 (2)	100,0 (1)	90,9 (10)	66,7 (6)	100,0 (12)	100,0 (12)	72,7 (16)	(0)
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	44,4 (8)	(0)	(0)	25,0 (1)	100,0 (1)	33,3 (1)	55,6 (5)	66,6 (2)	11,8 (2)	(0)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	100 (4:4)				100 (1:1)					
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	83 (8:6)	50 (1:1)		50 (1:2)					20 (1:5)	(1:0)
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	72,9 (7:6)	(0:1)	(0:0)	(0:2)	(0:0)	(1:0)	(1:0)	(0:0)	60,0 (3:5)	(0:0)

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 11 Ouest

Période de chasse et récolte

La période de chasse à l'arme à feu en 2002 a été modifiée afin de débiter à la fin de semaine de l'Action de Grâce. La récolte à l'automne 2002 se chiffre à 57 orignaux et est similaire à celle de la saison précédente (56, en 2001). Le succès se maintient aux environs de 10 % depuis 5 ans.

Composition de la récolte

La composition de la récolte est légèrement différente relativement à la saison précédente. La réduction en 2002 du nombre de permis spéciaux émis exclusivement pour la zec Petawaga semble permettre une légère réduction du nombre de femelles récoltées. En effet, il y a eu 19 femelles adultes abattues en 2002 (120 permis émis). Ce nombre est le plus faible des cinq dernières années.

Densité et taux d'exploitation

Un inventaire aérien couvrant la quasi-totalité de la sous-zone a été exécuté à l'hiver 2001 et a permis d'estimer le nombre total d'orignaux à 301 (valeur corrigée pour la visibilité), pour une densité de 2,39 orignaux/10 km². Si la population est demeurée stable entre les hivers 2001 et 2003, le taux total d'exploitation aurait été de 15,9 %. Les femelles seraient exploitées à un taux de 11,6 % alors que les mâles adultes le seraient à un taux de 41 %.

Interprétation globale

La population d'original dans la zone 11 Ouest appert comme relativement stable depuis plusieurs années. Avec la remise en vigueur du tirage au sort en 2000, il est maintenant possible de mieux régir le prélèvement des femelles adultes. Les membres de l'Organisme gestionnaire de la zec ont manifesté leur intérêt lors de l'Assemblée générale annuelle du printemps 2003 pour instaurer des conditions favorisant une croissance de la population, incluant une réduction du nombre de permis spéciaux si nécessaire. Le taux de récolte des femelles ayant été supérieur à 10 % au cours des saisons 2000 à 2002, il sera opportun de réduire le nombre de permis spéciaux permettant la récolte d'une orignale dans la zec Petawaga.

Recommandations

Dans le cadre du coffre d'outils de gestion de la chasse à l'orignal dans les zecs, réduire à 90 le nombre de permis spéciaux permettant la récolte d'une femelle adulte dans la zec Petawaga en 2003.

Responsable : Michel Hénault, biologiste

Direction : Laurentides

Récolte d'orignaux dans la zone 11 OUEST, de 1993 à 2002

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 1 150 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	73	61	69	64	50	65	62	58	56	57
Mâles adultes	27	30	31	27	24	27	24	28	23	33
Femelles adultes	35	21	27	29	19	22	29	22	23	19
Faons	11	10	11	8	7	16	9	8	10	5
Succès total (%)	10,7	8,6	10,0	9,7	8,4	10,2	10,4	10,0	10,1	10,6
Permis										
Total ^a	683	710	690	660	597	639	598	579	552	538
Résidents	667	706	687	649	594	636	595	579	552	538
Non-résidents	16	4	3	11	3	3	3	0	0	0
Segments autorisés ^d (nombre de permis)	M,F,fa	M,fa,T (173)	M,fa,T n.d.	M,fa,T (206)	M,fa,T (173)	M,fa,T (172)	M,F,fa n.a.	M,fa,T (150)	M,fa,T (150)	M,fa,T (120)
Saison à l'arc										
Récolte totale	-	1	1	-	-	1	-	3	-	1
Mâles adultes	0	1	0	0	0	1	0	2	0	1
Femelles adultes	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Faons	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison	25-sept	24-sept	30-sept	28-sept	27-sept	26-sept	25-sept	30-sept	29-sept	28-sept
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	73	60	68	64	50	64	62	55	56	56
Mâles adultes	27	29	31	27	24	26	24	26	23	32
Femelles adultes	35	21	27	29	19	22	29	21	23	19
Faons	11	10	10	8	7	16	9	8	10	5
Début de la saison	09-oct	15-oct	14-oct	12-oct	18-oct	17-oct	09-oct	14-oct	13-oct	12-oct
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9

^a Nombre de chasseurs résidents ou non résidents enregistrés dans les territoires structurés de la zone 11 Ouest

^b M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte (1991-1998 : nombre de détenteurs de permis de la zone 11 s'enregistrant dans la zec ; depuis 2000, les permis ne sont valides que pour la zec).

Récolte d'orignaux dans la zone 11 OUEST, de 1993 à 2002

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 1 150 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse et autres)	73	61	69	65	50	65	62	59	56	57
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	3,34 (25)	1,50 (1)	2,31 (26)	3,07 (23)	3,25 (16)	2,69 (21)	4,40 (9)	3,80 (11)	3,30 (8)	(0)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	3,80 (30)	(0)	4,35 (20)	4,35 (26)	5,09 (17)	4,23 (15)	4,90 (17)	4,70 (10)	4,30 (17)	(0)
% mâles adultes (n mâles) ^b	43,5 (27)	58,8 (30)	53,4 (31)	48,2 (27)	55,8 (24)	55,1 (27)	45,3 (18)	56,0 (28)	50,0 (23)	(0)
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	32,7 (18)	100,0 (1)	43,5 (20)	44,9 (22)	27,3 (9)	33,3 (12)	50,0 (9)	50,0 (11)	46,7 (7)	(0)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	22 (2:9)	100 (5:5)	57 (4:7)	167 (5:3)	133 (4:3)	167 (10:6)	200 (6:3)	100 (4:4)	66 (4:6)	150 (3:2)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	50 (11:19)	(10:0)	58 (11:14)	42 (8:17)	45 (7:14)	91 (16:12)	(9:0)	80 (8:10)	58 (10:17)	(5:0)
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	36,1 (8:19)	(8:0)	68,8 (13:14)	73,8 (14:17)	57,5 (9:14)	51,1 (9:12)	47,1 (8:17)	40,0 (4:10)	41,2 (7:17)	((5:0))

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 12

Période de chasse et récolte

Depuis la création de la zone 12 en 1984, la durée de la saison de chasse à l'arme à feu est demeurée à 16 jours tandis que la saison de chasse à l'arc est passée de 14 jours à 16 jours en 1991. La récolte a été de 286 orignaux en 2002 comparativement à 509 l'année précédente alors qu'il s'agissait d'une année où les orignaux pouvaient être abattus indépendamment de leur sexe ou de leur âge autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la réserve faunique La Vérendrye. Cependant, c'est 19 orignaux de moins qu'en 2000 alors que les modalités de chasse étaient les mêmes qu'en 2002.

Composition de la récolte

En 1999, le principe de l'alternance a été reconduit pour la durée du plan de gestion (1999-2003). Il est interdit d'abattre une femelle adulte au cours des années paires. Durant les années paires, seul, les mâles adultes et les faons peuvent être récoltés. En 2000 on a récolté 243 mâles adultes et 45 faons comparativement à 227 mâles adultes et 35 faons en 2002. Ces données incluent celles de la réserve faunique La Vérendrye.

Densité et taux d'exploitation

En janvier et février 1999, un inventaire aérien révélait que la densité après chasse était de 3,2 orignaux/10 km². À l'aide de simulations on estime que la population se serait accrue de 5,5% annuellement depuis janvier 1999. Le taux d'exploitation en 2002 aurait été de 8,8% et la densité dehors de la réserve de La Vérendrye serait de 3,8 orignaux/ 10 km².

Interprétation globale

La récolte effectuée par les archers a continué d'être marginale, soit moins de 4% de la récolte totale par la chasse. Le succès de chasse, toutes armes confondues, a été de 7,1%, ce qui constitue une légère baisse par rapport à 2000 alors qu'il était de 7,5%. Il faut dire qu'en 2002 les conditions de chasse n'étaient pas très bonne principalement à cause de la chaleur. Le taux d'exploitation inférieur au potentiel d'accroissement de l'espèce devrait permettre à la population de cette zone de s'accroître légèrement pour encore quelques années.

Recommandations

Appliquer les modalités du plan de gestion de l'original (1999-2003)

Responsable : François Goudreault

Direction : Outaouais

Récolte d'orignaux dans la zone 12, de 1993 à 2002

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 9 744 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	377	275	512	257	479	304	517	305	509	286
Mâles adultes	194	246	262	209	192	247	223	243	223	227
Femelles adultes	140	-	190	-	234	-	225	17	223	24
Faons	43	29	60	48	53	57	69	45	63	35
Succès total (%)	8,8	7,1	12,6	6,1	11,7	7,0	11,5	7,5	12,2	7,1
Permis										
Total	4 288	3 870	4 065	4 247	4 104	4 331	4 508	4 091	4 185	4 003
Résidents	4 042	3 662	3 880	4 047	3 827	4 080	4 250	3 827	3 883	3 707
Non-résidents	246	208	185	200	277	251	258	264	302	296
Segments autorisés ^a (hors réserve)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Saison à l'arc										
Récolte totale	6	7	9	11	13	7	11	2	13	10
Mâles adultes	5	7	6	9	8	5	5	2	7	10
Femelles adultes	1	0	2	0	5	0	3	0	6	0
Faons	0	0	1	2	0	2	3	0	0	0
Début de la saison	18-sept	17-sept	16-sept	21-sept	20-sept	19-sept	18-sept	16-sept	15-sept	21-sept
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	371	268	503	246	466	297	506	303	496	276
Mâles adultes	189	239	256	200	184	242	218	241	217	217
Femelles adultes	139	0	188	0	229	0	222	45	216	24
Faons	43	29	59	46	53	55	66	17	63	35
Début de la saison	09-oct	08-oct	07-oct	12-oct	11-oct	10-oct	09-oct	07-oct	06-oct	12-oct
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'orignaux dans la zone 12, de 1993 à 2002

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 9 748 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse, autres et subsistance)	479	378	617	365	581	404	622	409	610	389
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	3	2	3	8	3	1	4	2	1	0
Autres	0	2	3	1	0	0	2	3	1	4
Récolte autochtone (Messier 1996)	99	99	99	99	99	99	99	99	99	99
Autres paramètres de suivi										
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	3,70 (30)	ND ND	ND ND	3,40 (26)	4,10 (17)	ND ND	3,70 (21)	3,71 (19)	3,47 (37)	ND ND
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	4,40 (37)	S/O S/O	4,10 (22)	S/O S/O	3,90 (16)	S/O S/O	5,15 (31)	S/O S/O	4,28 (36)	ND ND
% mâles adultes (n mâles) ^b	58,1 (194)	100,0 (246)	58,0 (262)	100,0 (209)	45,1 (192)	100,0 (247)	49,8 (223)	93,5 (243)	50,0 (223)	90,4 (227)
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	36,0 (24)	ND ND	53,0 (25)	46,0 (12)	27,3 (9)	ND ND	19,2 (10)	ND ND	41,10 (28)	ND ND
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	144 (26:18)	100 (15:15)	94 (29:31)	118 (26:22)	104 (27:26)	148 (34:23)	163 (44:27)	83 (20:24)	133 (36:27)	150 (21:14)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	49 43:87	S/O (S/O)	57 60:105	S/O (S/O)	62 53:86	S/O (S/O)	38 69:181	S/O (S/O)	49 63:130	S/O S/O
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	57,0 (87)	S/O (S/O)	ND (ND)	S/O (S/O)	40,0 (184)	S/O (S/O)	48,0 87:181	S/O (S/O)	37,0 47:128	S/O S/O

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 13

Période de chasse et récolte

La saison de chasse 2002 est la deuxième année où les ouvertures et les durées des saisons sont uniformisées dans toute la zone 13, mis à part la réserve faunique La Vérendrye, les pourvoiries et certains zecs. La saison de chasse à l'arme à feu a débuté le 12 octobre ce qui en fait la date la plus tardive sur un cycle de six ans, alors que l'an dernier, c'était le 6 octobre, ouverture la plus hâtive. La durée de cette saison a été généralement de 16 jours et la femelle adulte n'était pas permise sauf durant la saison exclusive à l'arc et durant la chasse contingentée dans la réserve.

La récolte totale a été de 1541 et 57 orignaux ont été prélevés à l'aide d'un arc. L'arbalète a été autorisée dans la zec Dumoine durant la saison à l'arc et 2 gibiers ont été récoltés. Une saison avec arme à chargement par la bouche est ouverte depuis 2001 dans quelques zecs : 2 bêtes ont été prélevées cette année.

Composition de la récolte

La récolte est composée de 1219 mâles adultes (79 %), 309 faons (20 %) et 13 femelles adultes (1 %). Le nombre de mâles est moindre que les deux années passées et celui des faons est le plus faible depuis 1997. Le résultat total est le plus bas depuis 1997.

Le nombre de bêtes récoltées à l'aide d'un arc est comparable aux trois saisons précédentes. Le nombre de femelles adultes prélevées demeure très faible 6.

Densité et taux d'exploitation

La densité serait d'au moins $2,98 \pm 0,35$ or./10 km², ce qui permet d'évaluer le taux d'exploitation à 9 % sur l'ensemble de la population. Les mâles adultes subiraient un taux de récolte de l'ordre de 24 % et les faons, de 7 %.

Le succès de chasse est de 6,6 %, le plus faible au cours des six dernières années. Il est toutefois de l'ordre de grandeur à celui qui prévalait avant 1994, alors que tous les segments étaient autorisés. La légère baisse de cet indicateur s'expliquerait surtout par le début tardif de la saison de chasse et d'autres considérations. Le nombre de permis vendus demeure assez stable depuis 1994. Il est équivalent à celui de 2000, variation de 1 %. Les adeptes résidents sont les plus nombreux et représentent 96 % de la clientèle de chasseurs.

Interprétation globale

La récolte totale (1 541) constitue la plus faible valeur depuis 1998. À première vue, elle semble inférieure qu'au cours des deux dernières saisons restrictives, elle doit cependant être considérée plus en détail (1 719 en 1998 et 1 797 en 2000). Les saisons de chasse étaient différentes entre la portion Est et Ouest de la zone. Durant les saisons de chasse 1996 et 1998 qui débutaient après le 9 octobre, les résultats se chiffraient respectivement à 1 501 et 1 719. Toutefois, en soustrayant le nombre de femelles adultes récoltées par tirage au sort, dans la partie Est, nous obtenons des valeurs comparables, de 1 393 et 1 613. Le résultat de cette année est donc similaire ou supérieur à ceux de ces saisons tardives. Lorsque la période de chasse se déroule dans ces conditions, le nombre de mâles adultes récoltés est moindre de 200 environ parce que la principale période de rut est terminée ce qui rend les mâles moins vulnérables à la chasse. La récolte de cette année ne reflète pas une baisse de population dans ce territoire.

La récolte au cours des saisons avec armes 'primitives', demeure très faible. Il sera intéressant de suivre l'évolution de cette clientèle au cours des années,

Recommandations

Dans un but de simplification de la réglementation, la date d'ouverture et la durée des principales saisons de chasse est uniforme dans toute cette zone, depuis deux ans. La consultation auprès des groupes d'intéressés a proposé le devancement des saisons de chasse de 5 jours à compter de 2004.

Responsable : Marcel Paré

Direction : Abitibi-Témiscamingue

Récolte d'orignaux dans la zone 13, de 1993 à 2002

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 52 030 km ²	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	2 190	1 569	2 701	1 501	2 615	1 719	2 891	1 797	3 223	1 541
Mâles adultes	1 037	1 303	1 394	1 105	1 132	1 251	1 242	1 419	1 336	1 219
Femelles adultes	916	-	927	108	1 094	106	1 263	14	1 432	13
Faons	237	266	380	288	389	362	386	364	455	309
Succès total (%)	7,7	6,4	10,8	6,1	10,5	7,1	12,1	7,7	13,3	6,6
Permis										
Total	28 358	24 641	25 044	24 490	24 789	24 232	23 900	23 274	24 316	23 401
Résidents	28 358	24 641	25 044	24 490	24 789	24 232	23 900	22 520	23 446	22 521
Non-résidents	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	754	870	880
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M.F.fa.	M.fa.	M.F.fa.	M.fa.T	M.F.fa.T	M.T.fa.	M.F.fa.	M.F*fa.	M.F.fa.	M.F*.fa.
Saison à l'arc										
Récolte totale	49	43	67	40	51	43	61	61	66	57
Mâles adultes	34	40	46	34	37	39	45	47	34	44
Femelles adultes	13	0	20	1	10	0	16	8	30	6
Faons	2	3	1	5	4	4	0	6	2	7
Début de la saison	18-sept.	17-sept.	16-sept.	21-sept.	20-sept.	19-sept.	18-sept.	16-sept.	15-sept.	21-sept.
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	2 141	1 526	2 634	1 461	2 564	1 676	2 830	1 736	3 157	1 484
Mâles adultes	1 003	1 263	1 348	1 071	1 095	1 212	1 197	1 372	1 302	1 175
Femelles adultes	903	0	907	107	1 084	106	1 247	6	1 402	7
Faons	235	263	379	283	385	358	386	358	453	302
Début de la saison	9-oct.	8-oct.	7-oct.	12-oct.	11-oct.	10-oct.	9-oct.	7-oct.	6-oct.	12-oct.
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16**	16**

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte, dans la partie Est.

* femelle adulte permise durant la saison exclusive à l'arc et dans la réserve La Vérendrye

** saisons de chasse uniformisées sur toute la zone

Récolte d'originaux dans la zone 13, de 1993 à 2002

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 52 030 km ²	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse et autres)	2 253	1 665	2 811	1 585	2 692	1 829	2 953	1 858	3 274	1 635
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	38	54	68	42	34	48	13	34	28	35
Autres	18	37	40	38	37	57	42	27	23	55
Récolte autochtone	7	5	2	4	6	5	7	0	0	4
Autres paramètres de suivi										
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	4,66 (134)	4,47 (129)	4,25 (124)	4,22 (86)	3,70 (70)	3,69 (47)	3,59 (88)	3,59 (117)	3,29 (67)	3,16 (53)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	5,84 (139)	xxx xxx	3,64 (57)	4,58 (20)	5,30 (84)	3,95 (11)	4,81 (116)	xxx xxx	4,94 (95)	xxx
% mâles adultes (n mâles) ^b	52,7 (234)	100,0 (212)	55,5 (216)	87,0 (180)	50,6 (128)	83,8 (112)	51,5 (177)	100,0 (201)	49,4 (120)	99,0
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	39,2 (175)	39,1 (84)	37,9 (148)	51,2 (110)	39,4 (99)	59,9 (85)	40,7 (140)	42,0 (84)	33,3 (81)	55,0 (117)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	130 (134:103)	109 (138:127)	102 (111:188)	145 (170:117)	98 (192:196)	110 (192:170)	102 (191:194)	124 (200:161)	111 (243:220)	155 (188:121)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	40 (237:139)	xxx (265:)	61 (379:118)	100 (287:19)	54 (388:84)	100 (362:12)	45 (392:116)	100 (363:)	43 (466:95)	xxx (309:)
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	53,9 (322:139)	xxx (0:0)	69,6 (433:118)	47,4 (27:19)	52,4 (376:84)	65,1 (42:12)	52,2 (452:116)	xxx (7:)	43,2 (468:95)	xxx

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 14

Période de chasse et récolte

L'emplacement de la saison de chasse dans la zone 14 n'a pas été modifié. La saison débute toujours le 3^e samedi de septembre et couvre une période de 23 jours. L'année 2002 constituait l'an 4 du plan de gestion 1999-2003 et autorisait le chasseur à abattre seulement les mâles adultes et les faons, la femelle adulte étant protégée. Cette restriction explique la baisse enregistrée de 34 % de la récolte en 2002 (401 orignaux) par rapport à 2001, diminution qui équivaut à 207 orignaux. Le niveau de récolte de 2002 est 7,5 % plus élevé que celui de 2000, année où les modalités de chasse étaient équivalentes à celles de 2002.

Composition de la récolte

Puisque seulement deux segments de la population (femelles et faons) étaient exploités en 2002, la récolte était composée à 83 % de mâles adultes. Les statistiques associées à ce segment affichent une croissance continue lorsque nous comparons des saisons à modalités identiques. Nous constatons un redressement de la récolte de mâles adultes à chaque saison où l'interdiction s'applique sur le segment femelle, ce qui indique que la pression sur les mâles s'accroît lors de ces saisons.

Densité et taux d'exploitation

L'inventaire aérien réalisé à l'hiver 2003 a permis d'estimer à 1,80 orignal/10 m² dans la nouvelle zone 14. Les nouvelles limites de la zone 14 sont effectives depuis 1999, mais c'est en 2003 que le premier inventaire aérien a été effectué sur les nouvelles bases territoriales de cette zone dont la superficie a été réduite à environ 22 000 m² (37 750 m² avant 1999). À partir de ces résultats, la population avant chasse peut être établie à 4 235, ce qui fixerait le taux d'exploitation en 2002 à 9,5 %.

Interprétation globale

Depuis la première année du plan de gestion 1999-2003, les récoltes des années permissives et restrictives ont progressé respectivement de 14,9 % et de 7,5 %. Cette amélioration de la récolte a été observée pour tous les segments exploités, ce qui témoigne de la continuité du redressement. Le nombre de permis vendus oscille selon les années permissives et restrictives, mais semble afficher une tendance à la baisse depuis quelques années. Toutefois, la hausse observée du succès s'explique en partie par la diminution du nombre de permis, mais aussi par le redressement de la récolte qui, lui, semble bien lié à

l'évolution de la population. Avec un taux d'exploitation de 9,5 % en 2002 et entre 15 % et 17 % en 2001, la croissance de cette population devient plus évidente.

Recommandation

Appliquer les recommandations inscrites au plan de gestion 1999-2003.

Responsable : Jean Milette

Directions : Mauricie et Centre-du-Québec

Récolte d'orignaux dans la zone 14, de 1993 à 2002

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat ⁽¹⁾ 21 000 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	477	304	364	505	438	429	529	373	608	401
Mâles adultes	264	271	308	285	268	275	282	321	300	334
Femelles adultes	175	1	1	159	108	97	204	1	220	0
Faons	38	32	55	61	62	57	43	51	88	67
Succès total (%) ⁽²⁾	3,6	2,7	3,5	4,7	3,8	3,7	8,0	6,4	9,7	6,7
Permis⁽³⁾										
Total	13 149	11 267	10 430	10 846	11 541	11 491	6 619	5 859	6 299	5991
Résidents	12 884	10 943	10 198	10 445	11 100	11 180	6 158	5 466	5 804	5613
Non-résidents	265	324	232	401	441	311	461	393	495	378
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M,F,fa	M,fa	M,fa	M,F,fa	M,F,fa	M,F,fa	M,F,fa	M,fa	M,F,fa	M,fa
Saison à l'arc⁽⁴⁾										
Récolte totale	6	4	1	5	2	5	5	3	3	1
Mâles adultes	4	2	1	5	1	4	4	2	1	0
Femelles adultes	2	0	0	0	0	0	1	0	2	0
Faons	0	2	0	0	1	1	0	1	0	1
Début de la saison	04-sept	03-sept	02-sept	07-sept	06-sept	05-sept	04-sept	02-sept	01-sept	07-sept
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	471	300	363	500	436	424	524	370	605	400
Mâles adultes	260	269	307	280	267	271	278	319	299	334
Femelles adultes	173	1	1	159	108	97	203	1	218	0
Faons	38	30	55	61	61	56	43	50	88	66
Début de la saison	25-sept	24-sept	22-sept	28-sept	27-sept	26-sept	25-sept	23-sept	22-sept	28-sept
Durée (jours)	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

(1) Superficie de 1991-98: 37750 km² mais réajustée à 20 000 km² en 1999, (2) Succès de 1991-98 calculés avec récoltes et superficie de 1991 à 1998

(3) De 1991 à 1998 le nombre de permis réfère à l'ancienne zone 14 (4) Originaux abattus à l'arc, saison arme à feu ou arc.

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 15

Période de chasse et récolte

Dans la zone 15, la saison est d'une durée de 16 jours depuis au moins les 14 dernières années. La saison 2002 est la quatrième année du deuxième plan de gestion de l'original (1999-2003). Dans la zone 15, la chasse à la femelle adulte n'a pas été permise au cours des deux premières années du plan (saisons 1999 et 2000). En 2001, elle fut permise pour toutes les catégories d'âge et de sexe. C'était alors la première fois depuis 1993. En 2002 seule la chasse au mâle adulte et au faon a été permise correspondant ainsi à une année restrictive. La récolte de femelles adultes a été limitée uniquement aux réserves fauniques. Par conséquent, la récolte totale (1 587) se compare avec celles des années avant 2001. Toutefois, elle demeure la deuxième meilleure récolte jamais enregistrée dans la zone 15. La récolte à l'arc (47) est revenue au niveau d'avant 2001 car aucune femelle n'a été abattue.

Composition de la récolte

Chez les adultes, la récolte des mâles est la meilleure jamais enregistrée dans la zone 15 dépassant ainsi le record de l'an dernier (1 319 versus 1 205). La récolte des faons est toutefois inférieure à la moyenne des 8 dernières années (213 versus 240).

Densité et taux d'exploitation

En hiver 2002, un inventaire de l'original a été réalisé dans la partie qui n'a pas été inventoriée à l'hiver 2000. Cette partie comprend les régions de la Mauricie, de Lanaudière et des Laurentides. En couplant l'inventaire de l'hiver 2002 (partie est de la zone située dans la région de la Capitale-Nationale), la densité pour la zone 15 a été estimée à 2,05 orignaux/10 km² pour une population estimée à 6 775 orignaux. En ajoutant les animaux récoltés à l'automne 2002 hors les réserves, cela donne un taux d'exploitation de 15 % ce qui serait comparable au taux d'exploitation de l'an dernier.

Interprétation globale

L'année 2002 constitue la quatrième année du deuxième plan de gestion de l'original. Dans la zone 15, la modalité retenue est l'alternance + c'est-à-dire qu'il n'y aurait pas de chasse à la femelle adulte au cours de la première, de la deuxième et de la quatrième année du plan alors que tous les animaux de tout âge ou sexe pourront être chassés la troisième et la cinquième année. En 2002 – quatrième année du plan –, nous revenons donc à une modalité dite « restrictive » en ce sens que la chasse à la femelle adulte est interdite partout sauf dans les réserves fauniques. Cela s'est traduit par une récolte inférieure à celle de l'an dernier

mais, malgré cette contrainte, elle est la deuxième meilleure récolte jamais enregistrée dans cette zone et la meilleure pour les mâles adultes. De plus, le nombre de permis vendus s'est maintenu à un niveau comparable à celui de l'an dernier (- 2,6 %) qui était déjà un des plus élevé pour cette zone. Il faut voir en cela les retombées des restrictions imposées depuis 1994.

Recommandations

Application du deuxième plan de gestion de l'original : récolte des orignaux de toutes catégories d'âge et de sexe en 2003.

Responsable : Daniel Banville

Direction : Capitale-Nationale

Récolte d'originaux dans la zone 15 de 1992 à 2002

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 34 902 km ²	Année										
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	1 498	1 289	998	1 042	1 348	1 349	1 508	1 346	1 497	2 520	1 587
Mâles adultes	736	642	866	833	780	823	985	1 020	1 199	1 205	1 319
Femelles adultes	585	503	2	1	359	300	282	52	62	995	55
Faons	177	144	127	205	207	226	238	274	236	320	213
Indéterminés	-	-	3	3	2	-	3	-	-	-	-
Succès total (%)	7,6	7,0	6,2	5,4	7,6	8,3	9,8	8,1	9,0	13,4	8,6
Permis											
Total	19 771	18 396	16 085	19 133	17 667	16 345	15 411	16 521	16 682	18 849	18 354
Résidents	19 705	18 315	16 043	19 106	17 625	16 277	15 370	16 465	16 629	18 767	18 262
Non-résidents	66	81	42	27	42	68	41	56	53	82	92
Segments autorisés ^a (hors réserve)	MFfa	MFfa	Mfa	Mfa	T	T	T	Mfa	Mfa	MFfa	Mfa
Saison à l'arc											
Récolte totale	33	36	24	30	47	35	30	41	47	62	48
Mâles adultes	24	25	22	23	35	31	23	33	44	34	43
Femelles adultes	7	10	0	0	5	3	1	0	0	27	0
Faons	2	1	2	7	7	1	6	8	3	1	5
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison	19-sept	18-sept	17-sept	16-sept	21-sept	20-sept	19-sept	18-sept	17-sept	15-sept	21-sept
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc											
Récolte totale	1 463	1 253	974	1 012	1 301	1 314	1 478	1 304	1 450	2 450	1 539
Mâles adultes	712	617	844	810	745	792	962	986	1 155	1 170	1 276
Femelles adultes	576	493	2	1	354	297	281	52	62	962	55
Faons	175	143	125	198	200	225	232	266	233	318	208
Indéterminés	0	0	3	3	2	0	3	0	0	0	0
Début de la saison	10-oct	09-oct	08-oct	07-oct	12-oct	11-oct	10-oct	09-oct	08-oct	06-oct	12-oct
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'originaux dans la zone 15, de 1992 à 2002

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 34 902 km ²	Année										
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse et autres)	1 585	1 381	1 100	1 123	1 419	1 429	1 614	1 426	1 579	2 622	1 652
Autres causes de mortalités											
Accidents routiers Autres (incluant accidents)	87	92	102	81	71	80	106	80	82	46	12 65
Récolte autochtone											44
Autres paramètres de suivi											
Récolte/10 km ² d'habitat	0,43	0,37	0,29	0,30	0,39	0,39	0,43	0,39	0,43	0,72	0,45
Permis/10 km ² d'habitat	5,66	5,27	4,61	5,48	5,06	4,68	4,42	4,73	4,78	5,40	5,26
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	3,06 (86)	3,28 (90)	2,86 (118)	3,50 (88)	2,72 (58)	3,46 (47)	2,30 (56)				
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	4,23 (60)	4,77 (71)	1,50 (1)	- (-)	3,32 (68)	3,66 (44)	3,84 (29)				
% mâles adultes (n mâles) ^b	54,0 (560)	55,3 (461)	99,7 (658)	99,8 (608)	66,2 (555)	71,8 (635)	76,2 (712)	99,3 (754)			
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^b	42,5 (62)	34,8 (56)	47,9 (57)	40,9 (36)	41,3 (52)	35,2 (32)	48,2 (41)				
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	114 (83:73)	106 (66:62)	96 (53:55)	161 (106:66)	94 (87:93)	133 (109:82)	132 (119:90)	114 (124:109)			
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	52 (156:38)	49 (128:50)	- (108:0)	- (172:0)	100 (180:43)	100 (191:31)	100 (191:31)				
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	60,9 (184:38)	52,7 (138:50)	- (0:0)	- (0:0)	49,2 (88:43)	50,7 (89:31)	50,5 (89:31)				
Population à l'hiver (inventaire aérien)											(6775)

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 16

Période de chasse et récolte

La durée de la saison de chasse à l'aide d'une arme à feu a été de 23 jours, débutant le 28 septembre, conditions similaires depuis quelques décennies. La saison de chasse à l'aide d'un arc a débuté le 7 septembre pour une période de 16 jours et un seul orignal a été prélevé. Le nombre de gibier prélevé à l'aide d'un arc a toujours été marginal dans cette zone, 5 en 10 ans.

La récolte totale a été de 239 et la femelle adulte n'était pas autorisée.

Composition de la récolte

Le nombre de mâles abattus a été de 205, valeur la plus élevée depuis 1983 seule la saison de 1982 avait fourni plus de 200 mâles, depuis 1971. Le nombre de faons récoltés a été de 34, valeur la plus élevée durant les saisons où la femelle adulte est protégée.

Densité et taux d'exploitation

La densité de l'orignal a été évalué à $1,11 \pm 0,25$ animal/10 km², en janvier 2001, ce qui permet d'estimer le taux d'exploitation global à 11 %. Les mâles seraient exploités à 42 % et les faons à 4 %.

Le succès de chasse a été de 9,0 %, ce qui en fait la meilleure valeur depuis 1994, lorsque la femelle adulte n'est pas permise.

Le nombre de chasseurs a diminué de 6 % (184) par rapport à 2001 mais demeure plus élevé qu'en 2000, de 97.

Interprétation globale

Les statistiques de chasse jumelées à la dernière estimation de la population d'originaux révèlent une exploitation modérée. Les mâles adultes sont cependant fortement exploités.

Le succès de chasse a continué à bien évoluer cette année, pour atteindre sa plus haute valeur, pour une année restrictive (9 %), ce qui est supérieur aux résultats d'avant le premier plan de gestion (7,8 %). Depuis le deuxième plan de gestion, le prélèvement des mâles et des femelles augmentent graduellement alors que le nombre de permis de chasse vendus tend à diminuer. Il affiche une baisse de 9 % entre 1998 et 2002 (226).

Les cas de mortalités enregistrés autres, sont très peu nombreux que ce soit les accidents routiers et les diverses causes. Le réseau routier dans cette zone est développé moyennement dans la portion sud. Plusieurs secteurs ne sont pas accessibles par voie carrossable.

Le prélèvement pour fins de subsistance est probablement plus élevé que ce qui est connu mais il ne semble pas affecter l'état de cette population d'originaux, depuis quelques années.

Le rapport du nombre de faons par 100 femelles était élevé en janvier 2001 : 66 et le rapport du nombre de mâles par 100 femelles était faible, à 25 %. Cette valeur est probablement acceptable compte tenu de l'importance numérique des faons. Le pourcentage de faons dans la population hivernale était alors de 35 ± 7 %. Dans ces conditions, la population devrait augmenter.

L'âge moyen des mâles est moins faible que dans la zone 13, témoignant d'une exploitation plus modérée.

Un élément particulier pour le territoire de cette zone est la disponibilité restreinte des habitats de qualité pour cet ongulé, le rendant possiblement plus vulnérable à la chasse.

La croissance de la population nous semble réelle et modérée.

Recommandations

Maintenir les mêmes modalités de chasse jusqu'à la fin du plan de gestion.

Il sera à voir lors du prochain plan de gestion, à offrir la possibilité d'abattre la femelle adulte durant la saison de chasse exclusive à l'arc.

Responsable : Marcel Paré

Direction : Abitibi-Témiscamingue

Récolte d'orignaux dans la zone 16, de 1993 à 2002

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 17775 km ²	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	290	187	283	171	318	181	263	217	359	239
Mâles adultes	159	169	141	139	151	158	123	191	183	205
Femelles adultes	108	-	119	-	124	-	104	-	137	-
Faons	23	18	23	32	43	23	36	26	39	34
Succès total (%)	7,8	6,1	8,4	5,4	9,6	6,1	8,7	8,2	12,1	9,0
Permis										
Total	3 720	3 074	3 371	3 174	3 296	2 983	3 040	2 660	2 958	2 757
Résidents	3 704	3 042	3 366	3 143	3 265	2 963	3 017	2 637	2 922	2 738
Non-résidents	16	32	5	31	31	20	23	23	36	19
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M.F.fa	M.fa	M.F.fa	M.fa	M.F.fa	M.fa	M.F.fa	M.fa	M.F.fa.	M.fa
Saison à l'arc										
Récolte totale	-	-	-	1	-	1	1	-	1	1
Mâles adultes	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1
Femelles adultes	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
Faons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Début de la saison	4-sept.	3-sept.	2-sept.	7-sept.	6-sept.	5-sept.	4-sept.	2-sept.	1-sept.	7-sept.
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	290	187	283	170	318	180	262	217	358	238
Mâles adultes	159	169	141	138	151	157	123	191	183	204
Femelles adultes	108	0	119	0	124	0	103	0	136	0
Faons	23	18	23	32	43	23	36	26	39	34
Début de la saison	25-sept.	24-sept.	23-sept.	28-sept.	27-sept.	26-sept.	25-sept.	23-sept.	22-sept.	28-sept.
Durée (jours)	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons;

Récolte d'orignaux dans la zone 16, de 1993 à 2002

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 17775 km ²	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse et autres)	316	213	309	187	322	185	265	223	365	239
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	1	7	13	2	1	0	0	3	2	3
Autres	6	5	4	1	3	2	2	2	4	3
Récolte autochtone	19	14	9	13	0	2	xxx	1	0	2
Autres paramètres de suivi										
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	4,41 (32)	3,89 (64)	3,75 (59)	3,77 (37)	4,25 (12)	3,70 (20)	3,96 (26)	3,78 (36)	3,08 (33)	3,86 (22)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	4,43 (97)	xxx (0)	3,64 (57)	xxx (0)	4,46 (15)	xxx (0)	5,30 (32)	xxx (xxx)	6,31 (27)	xxx
% mâles adultes (n mâles) ^b	59,5 (160)	100,0 (168)	54,4 (142)	100,0 (139)	54,9 (151)	100,0 (158)	55,9 (52)	100,0 (xxx)	58,1 (61)	100,0
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	56,5 (104)	45,9 (56)	44,6 (95)	47,4 (37)	41,9 (26)	63,3 (38)	37,6 (35)	50,0 (36)	42,9 (45)	67,0 (45)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	109 (12:11)	100 (9:9)	53 (8:15)	129 (18:14)	72 (18:25)	156 (14:9)	121 (17:14)	136 (15:11)	65 (15:23)	113 (18:16)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	38 (23:47)	xxx (18:0)	34 (23:57)	xxx (32:0)	53 (43:19)	xxx (23:0)	32 (32:0)	xxx (xxx)	54 (39:27)	xxx (xxx)
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	63,9 (39:47)	xxx (0:0)	51,6 (35:57)	xxx (0:0)	48,0 (39:19)	xxx (0:0)	34,9 (36:27)	xxx (xxx)	22,4 (24:33)	xxx

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 17

Période de chasse et récolte

Dans la zone 17, en 2002, la saison de chasse sportive à l'original avec un arc s'est échelonnée du 7 au 22 septembre et celle avec arme à feu s'est déroulée du 5 au 20 octobre. Depuis 6 ans (1997), ces deux périodes de chasse durent 16 jours. La loi du mâle est la modalité de chasse toujours en cours dans cette zone. Pour une 3^e année consécutive, 42 originaux ont été abattus avec armes à feu. Depuis 10 ans (1993), aucun original n'a été récolté avec un arc dans ce secteur.

D'abord, notons que la récolte est faible dans cette zone, ce qui fournit un petit échantillon pour fin d'analyse. Ainsi, la récolte des chasseurs sportifs de l'année 2002 (42 originaux) est identique à celles des 2 années antérieures. Cette saison, 582 permis ont été vendus aux résidents et seulement 2 permis ont été vendus aux non-résidents, la clientèle de cette zone est donc essentiellement résidente. Le succès de chasse est de 7,2 %. Il a légèrement diminué par rapport à l'année précédente, mais se maintient depuis les 3 dernières années au dessus de 7 %. Cette valeur est inférieure à la moyenne provinciale de l'an 2002 (9,6 %). En plus des originaux abattus à la chasse, 6 autres bêtes sont mortes soit : 3 par accidents routiers et 3 par autres causes.

L'Association des trappeurs cris (ATC) a déclaré qu'entre le 1^{er} juillet 2002 et le 30 juin 2003, 56 originaux ont été récoltés pour subsistance dans cette zone. Leur récolte est composée de 48,2 % de mâles, 37,5 % de femelles et 14,3 % de faons. La récolte de subsistance a diminué de 30 % par rapport à l'année précédente et est inférieure à leur récolte moyenne des 5 dernières années (66 originaux). Cette saison, la récolte de subsistance est de 25 % supérieure à la récolte des sportifs.

La récolte sportive compte pour 40,4 % de la récolte totale (42/104) de la zone. Celle des autochtones correspond à 53,8 % et les autres mortalités, à 5,8 %. Le taux de récolte est de 0,05 originaux par 10 km².

L'âge moyen des originaux récoltés par les sportifs est de 3,5 ans et la moyenne provinciale de 2002 est de 2,65 ans.

Densité et taux d'exploitation

La densité évaluée lors de l'inventaire de 1996 correspondait à $0,42 \pm 0,07$ original par 10 km². En considérant la récolte totale de 2002 (sportive, subsistance, autres causes) et en ajoutant un taux de non-enregistrement de 15 %, le taux d'exploitation serait de l'ordre de 14,2 %.

Interprétation globale

En 2002, la récolte totale a diminuée de 14,7 % par rapport à l'année précédente. Aussi, le succès de chasse chez les sportifs a légèrement diminué de même que la récolte de subsistance. Le niveau de récolte demeure bas et le taux d'exploitation (14,2 %) a diminué. Compte tenu de la situation de l'original dans cette zone, une diminution du niveau d'exploitation est favorable à la croissance voulue du cheptel.

Conclusion

En 1996, la population d'orignaux de la zone 17 fut diagnostiquée dans un état précaire pouvant fluctuer selon la récolte, le taux de mortalité naturelle et la productivité. Pour contrer le déclin du cheptel, le plan de gestion de l'original 1999-2003 a :

- reconduit la loi du mâle pour favoriser la croissance du cheptel;
- reporté et raccourci la saison afin d'éviter la période de forte vulnérabilité des mâles pour qu'un plus grand nombre d'entre eux puissent se reproduire avant d'être récoltés. Ces mesures visent à augmenter la densité de la population, le succès et la qualité de chasse ainsi que de permettre aux Cris un prélèvement au niveau d'exploitation garanti (158 orignaux).

La récolte sportive est fixée à 40 orignaux par année et malgré les fluctuations annuelles, cette exigence est respectée. Aussi, aucune femelle n'est récoltée par les sportifs.

La Société de la faune et des parcs du Québec a réalisé un inventaire aérien de l'original dans la zone de chasse 17 au cours de l'hiver 2003 afin d'acquérir davantage d'informations sur l'état de la population de cette zone. Un résumé de l'inventaire est présenté dans ce document. D'autre part, afin d'assurer un suivi des indicateurs de la chasse, l'enregistrement obligatoire, la récolte d'incisives de même que la collecte de mâchoires d'orignaux auprès des chasseurs cris sont maintenus.

Responsable : Danielle St-Pierre

Direction : Nord-du-Québec

Récolte d'orignaux dans la zone 17, de 1991 à 2002

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 20170 km2	Année											
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	114	93	88	49	96	38	30	38	20	42	42	42
Mâles adultes	68	51	49	44	43	38	30	38	19	42	42	42
Femelles adultes	38	29	29	-	41	-	-	-	1	-	-	-
Faons	8	13	10	5	12	-	-	-	-	-	-	-
Succès total (%)	8,1	7,3	7,6	4,5	9,0	3,5	4,3	5,7	3,5	7,5	7,9	7,2
Permis												
Total	1 399	1 272	1 162	1 082	1 067	1 082	705	668	572	562	534	584
Résidents	1 390	1 267	1 159	1 078	1 064	1 082	705	668	570	558	532	582
Non-résidents	9	5	3	4	3	0	0	0	2	4	2	2
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M-F-Fa	M-F-Fa	M-F-Fa	M-Fa	M-F-Fa	M	M	M	M	M	M	M
Saison à l'arc												
Récolte totale	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Faons	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison	07-sept	05-sept	04-sept	03-sept	02-sept	07-sept	06-sept	05-sept	04-sept	02-sept	01-sept	07-sept
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc												
Récolte totale	113	93	87	49	96	38	30	38	20	42	42	42
Mâles adultes	67	51	49	44	43	38	30	38	19	42	42	42
Femelles adultes	38	29	29	0	41	0	0	0	1	0	0	0
Faons	8	13	9	5	12	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison	28-sept	26-sept	25-sept	24-sept	23-sept	28-sept	04-oct	03-oct	02-oct	30-sept	29-sept	05-oct
Durée (jours)	23	23	23	23	23	23	16	16	16	16	16	16

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'originaux dans la zone 17, de 1991 à 2002

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 20170 km2	Année											
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse et autres)	281	173	174	121	152	114	95	90	77	122	122	104
Autres causes de mortalités												
Accidents routiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	3
Autres	4	3	5	2	1	5	1	1	0	2	0	3
Récolte autochtone	163	77	81	70	55	71	64	51	57	76	80	56
Autres paramètres de suivi												
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	2,61 (54)	2,56 (34)	3,50 (39)	2,74 (37)	2,53 (35)	3,60 (29)	3,50 (20)	3,02 (25)	2,63 (15)	2,47 (33)	2,98 (13)	3,50 (17)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	3,22 (29)	3,14 (22)	4,08 (19)	---	2,94 (34)	---	---	---	---	---	---	---
% mâles adultes (n mâles) ^b	64,2 (68)	63,7 (51)	62,8 (49)	100,0 (44)	51,2 (43)	100,0 (38)	100,0 (30)	100,0 (38)	95,0 (19)	100,0 (34)	100,0 (23)	100,0 (31)
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	43,4 (36)	33,9 (19)	34,5 (20)	48,6 (18)	55,1 (38)	37,9 (11)	50,0 (10)	44,3 (11)	50,0 (8)	50,0 (17)	43,5 (10)	45,2 (14)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	300 (6:2)	44 (4:9)	100 (5:5)	150 (3:2)	200 (8:4)	---	---	---	---	---	---	---
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	33,9 (8:18)	61,6 (13:16)	50,4 (10:13)	---	62,2 (12:16)	---	---	---	---	---	---	---
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	63,6 (15:18)	61,6 (13:16)	60,5 (12:13)	0,0 (0:0)	77,7 (15:16)	0,0 (0:0)	0,0 (0:0)	0,0 (0:0)	0,0 (0:0)	0,0 (1:0)	0,0 (0:0)	0,0 (0:0)

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 18 Est

Période de chasse et récolte

Dès le 7 septembre, une pré-saison à l'arc s'est déroulée sur une période de 16 jours. Aucun original n'a été récolté au cours de cette pré-saison. La saison régulière a débuté le 28 septembre et a été d'une durée de 23 jours comme cela était le cas les années précédentes. Le nombre de permis vendus se chiffre à 7 820, représentant une baisse de 7 % par rapport à l'année précédente. La fréquentation de la zone 18 est, en 2002, est la plus faible depuis que les permis de zones ont été mis en place, soit en 1990. Il s'y est récolté un total de 394 originaux mâles, soit 93 de plus qu'en 2000 (augmentation de 24 %), l'autre année « restrictive » avec laquelle nous pouvons faire une comparaison. Le succès enregistré est de 5 %, comparativement à 3,7 % pour 2000.

Composition de la récolte

Comme il s'agit d'une année dite « restrictive », la récolte est constituée exclusivement de mâles adultes, au nombre de 394.

Densité et taux d'exploitation

La zone 18 Est a fait l'objet d'un inventaire aérien en janvier 2000. On estime que la densité de cette zone était de $1,02 \text{ original}/10 \text{ km}^2 \pm 20 \%$, soit une densité du même ordre que celle notée lors de l'inventaire aérien précédent en 1994. À partir de simulations, il a été possible d'estimer la population d'originaux de la zone à l'automne 2002, après la saison de chasse. L'exercice a donné une estimation de $1,17 \text{ original}/10 \text{ km}^2$ pour une croissance annuelle moyenne de 4,5 % depuis le dernier inventaire.

Interprétation globale

Après quatre années d'application du principe de l'alternance, nous estimons que la population d'originaux de cette zone est en croissance après une relative stabilité de près de dix ans. L'augmentation constante de la récolte ainsi que les tendances notées au niveau des paramètres biologiques sont des indices positifs. Le taux d'exploitation des mâles adultes est cependant élevé, ce qui donne un faible ratio mâles/100 femelles adultes dans nos récents inventaires aériens. Le tout devra être suivi de près dans le futur.

Recommandations

Statu quo réglementaire.

Le principe de l'alternance s'applique pour cette zone depuis 1999. Le suivi serré de cette chasse devra se poursuivre au niveau des mâles, leur proportion dans la population étant toujours à un niveau préoccupant. Une attention particulière sera donc apportée au suivi de l'âge moyen de ce segment lors des prochaines saisons de chasse. Le plan de gestion 2004-2010 prévoit le statu quo réglementaire soit le maintien du principe de l'alternance, Cependant, afin d'harmoniser cette mesure avec les autres zones de chasse québécoise où elle s'applique, les chasseurs pourront récolter les faons en même temps que les mâles adultes lors des années dites « restrictives ».

Responsable : André Gingras

Direction : Côte-Nord

Récolte d'orignaux dans la zone 18 est, de 1992 à 2002

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 29 069 km ²	Année										
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	654	605	672	531	529	559	582	530	301	707	394
Mâles adultes	306	266	339	281	273	312	278	259	300	342	394
Femelles adultes	282	263	239	179	178	176	213	199	-	262	-
Faons	66	76	94	71	78	71	91	72	1	103	-
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Succès total (%)	5,4	5,6	6,6	5,9	5,9	6,3	6,5	6,3	3,7	8,4	5,0
Permis											
Total	12 200	10 800	10 116	9 074	8 944	8 820	8 981	8 430	8 119	8 369	7 820
Résidents	11 956	10 584	9 914	8 893	8 766	8 644	8 802	8 262	8 103	8 350	7 806
Non-résidents	244	216	202	181	178	176	179	168	16	19	14
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M-F-fa	M-F-fa	T(3760)	T(3760)	T(3760)	T(2000)	T(3760)	M-F-fa	M	M-F-fa	M
Saison à l'arc											
Récolte totale	-	-	4	1	3	1	1	5	1	5	-
Mâles adultes	0	0	2	0	1	1	1	4	1	4	0
Femelles adultes	0	0	2	1	2	0	0	1	0	1	0
Faons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Indéterminés											
Début de la saison	05-sept	04-sept	03-sept	02-sept	07-sept	06-sept	05-sept	04-sept	02-sept	01-sept	07-sept
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc											
Récolte totale	654	605	668	530	526	558	581	525	300	702	394
Mâles adultes	306	266	337	281	272	311	277	255	299	338	394
Femelles adultes	282	263	237	178	176	176	213	198	0	261	0
Faons	66	76	94	71	78	71	91	72	1	103	0
Indéterminés											
Début de la saison	26-sept	25-sept	24-sept	23-sept	28-sept	27-sept	26-sept	25-sept	23-sept	22-sept	28-sept
Durée (jours)	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'orignaux dans la zone 18 est, de 1992 à 2002

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 29 069 km ²	Année										
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse et autres)	661	613	684	534	540	588	588	533	313	712	402
Autres causes de mortalités											
Accidents routiers	5	7	0	2	2	5	0	0	9	1	6
Autres	1	0	12	1	7	0	6	3	3	4	2
Récolte autochtone	1	1	0	0	2	24	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi											
Récolte/10 km ² d'habitat		0,23	0,26	0,20	0,20	0,19	0,21	0,20	0,11	0,26	0,15
Permis/10 km ² d'habitat		3,72	3,48	3,12	3,08	3,04	3,09	2,90	2,80	2,88	2,70
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	2,68 (34)	3,00 (47)	2,70 (82)	3,00 (94)	2,90 (90)	2,90 (34)	2,60 (45)	2,90 (50)	2,60 (180)	2,40 (205)	2,40 (186)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	4,17 (24)	4,00 (50)	3,70 (95)	3,20 (91)	4,60 (80)	3,60 (32)	4,10 (51)	3,90 (37)	S/O (0)	3,40 (147)	S/O (0)
% mâles adultes (n mâles) ^b	52,2 (305)	49,8 (250)	58,0 (320)	61,6 (261)	60,2 (257)	63,2 (267)	55,5 (252)	55,5 (247)	100,0 (278)	57,0 (333)	100,0 (368)
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^b	41,4 (24)	46,4 (45)	45,8 (81)	43,8 (81)	43,5 (74)	37,9 (25)	44,8 (43)	43,7 (38)	51,1 (92)	55,4 (195)	56,5 (105)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	110 (33:30)	61 (28:46)	107 (48:45)	87 (32:37)	123 (43:35)	237 (45:19)	102 (42:41)	169 (44:26)	S/O (0:0)	95 (42:44)	S/O (0:0)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	39 (63:14)	54 (74:136)	63 (93:148)	74 (69:93)	74 (78:106)	60 (64:107)	57 (83:146)	55 (70:126)	S/O (0:0)	64 (86:136)	S/O (0:0)
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	57,1 (93:14)	66,3 (91:136)	50,9 (76:148)	66,8 (63:93)	49,6 (53:106)	46,9 (50:107)	51,4 (75:146)	42,7 (54:126)	S/O (0:0)	54,6 (74:136)	S/O (0:0)
Population à l'hiver (inventaire aérien)			2 500						2 600		

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 18 Ouest

Période de chasse et récolte

La durée de la saison de chasse est demeurée inchangée depuis 1984. La saison à l'arme à feu s'est déroulée du 28 septembre au 20 octobre. La saison 2002 représentait la quatrième année du plan de gestion. Seul le segment mâle était autorisé. Ainsi, 1 161 mâles ont été récoltés. Il s'agit de la plus grosse récolte de mâles jamais enregistrée. Depuis 1996 où 617 mâles étaient abattus, la récolte n'a cessé de s'accroître année après année.

Composition de la récolte

Outre les 1 161 mâles abattus, on a également enregistré 1 femelle.

Densité et taux d'exploitation

Le dernier inventaire date de l'hiver 1998 pour une densité de la zone de 0,95 original/10 km². La strate de densité forte montrait une densité hivernale 1,8 original/10 km², 1,2 original/10 km² pour la strate de densité moyenne et 0,6 original/10 km² pour la strate de densité faible.

Interprétation globale

La forte récolte enregistrée est probablement due au plan de gestion en vigueur depuis 1994. En 2002, le succès de chasse a atteint 7,6 %. Cette valeur se compare à la situation d'avant le plan de gestion, alors que tous les segments de population à la chasse étaient autorisés.

Recommandations

Continuité du plan de gestion, soit l'autorisation de chasser tous les segments de population pour la saison 2003.

Responsable : Claude Dussault, biologiste

Direction : Saguenay/Lac-Saint-Jean

Récolte d'orignaux dans la zone 18 ouest, de 1993 à 2002

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 59 941 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	1 322	1 248	1 028	1 095	1 151	1 219	1 617	849	1 956	1 172
Mâles adultes	649	729	641	625	663	769	755	10	964	1 171
Femelles adultes	488	334	216	300	286	230	631	839	725	1
Faons	185	185	171	170	202	220	231	-	267	-
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Succès total (%)	7,0	7,0	5,9	7,1	7,1	7,1	9,2	5,6	11,8	7,6
Permis										
Total	18 902	17 814	17 307	15 340	16 211	17 150	17 483	15 070	16 587	15 337
Résidents						17 113	17 442	15 038	16 548	
Non-résidents						37	41	32	39	
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M-F-fa	T	T	T	T	T	M-F-fa	M	M-F-fa	M
Saison à l'arc										
Récolte totale	10	12	7	9	5	6	9	10	15	10
Mâles adultes	7	8	6	4	3	4	5	10	8	10
Femelles adultes	3	4	0	2	2	1	4	0	6	0
Faons	0	0	1	3	0	1	0	0	1	0
Indéterminés										
Début de la saison	04-sept	03-sept	02-sept	07-sept	06-sept	05-sept	04-sept	02-sept	02-sept	07-sept
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	1 312	1 236	1 021	1 086	1 146	1 213	1 608	839	1 941	1 162
Mâles adultes	642	721	635	621	660	765	750	0	956	1 161
Femelles adultes	485	330	216	298	284	229	627	839	719	1
Faons	185	185	170	167	202	219	231	0	266	0
Indéterminés										
Début de la saison	25-sept	24-sept	23-sept	28-sept	27-sept	26-sept	25-sept	23-sept	23-sept	28-sept
Durée (jours)	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'orignaux dans la zone 18 ouest, de 1993 à 2002

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 59 941 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse et autres)	1 363	1 289	1 069	1 137	1 182	1 247	1 636	883	1 969	1 195
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	26	19	17	17	14	9	8	19	10	9
Autres	15	22	24	25	17	19	11	25	18	24
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
Récolte/10 km ² d'habitat	0,22	0,21	0,17	0,18	0,19	0,20	0,27	0,14	0,35	0,18
Permis/10 km ² d'habitat	3,15	2,97	2,89	2,56	2,70	2,86	2,92	2,51	3,01	2,56
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	3,47 (70)	3,19 (100)	2,72 (102)	3,48 (98)	2,59 (58)	2,69 (80)				2,02 (156)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	4,70 (65)	3,95 (257)	3,07 (123)	4,61 (95)	4,10 (53)	3,93 (42)		-		-
% mâles adultes (n mâles) ^b	57,0 (646)	68,4 (724)	74,7 (641)	67,6 (624)	69,7 (687)	76,9 (775)	54,5 (760)			-
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^b	29,6 (40)	32,8 (117)	50,7 (114)	39,4 (76)	41,4 (46)	45,9 (56)				62,2
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	76 (80:105)	115 (99:86)	77 (74:96)	78 (74:95)	95 (103:108)	98 (109:111)	154 (140:91)			
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	49 (185:50)	80 (185:177)	100 (170:62)	90 (169:60)	100 (211:37)	100 (220:25)		-		-
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	48,9 (183:50)	63,9 (147:177)	70,4 (77:62)	53,5 (101:60)	58,6 (122:37)	60,6 (84:25)				-
Population à l'hiver (inventaire aérien)						(5241)				

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 19 Sud

Période de chasse et récolte

Encore cette année, une pré-saison de chasse à l'arc s'est tenue à compter du 31 août et ce, pour une durée de 16 jours. Un seul original a été récolté au cours de cette période. La saison de chasse régulière, quant à elle, a débuté le 21 septembre et s'est étalée sur une période de 30 jours. Au total, 736 originaux ont été récoltés cette année dans la zone 19 sud, représentant une hausse de 14,3 % par rapport à l'an dernier et faisant de cette récolte la plus importante depuis 1990. On note en 2002, une légère augmentation du nombre de permis de chasse vendus pour cette zone, lequel revient à la moyenne des dernières années avec 5 018 permis vendus. Le succès de chasse s'établit à 14,5 %, le meilleur de la décennie pour cette zone dont la moyenne se situe autour de 11 %.

Composition de la récolte

Les 736 originaux récoltés sont répartis de la manière suivante entre les différents segments de la population : 399 mâles adultes (54 %), 258 femelles adultes (35 %) et 79 faons (11 %). Ces proportions correspondent sensiblement à la répartition de la récolte enregistrée au cours des dernières années.

Densité et taux d'exploitation

Même si le dernier inventaire aérien date de la fin des années quatre-vingt, les caractéristiques de cette zone de chasse, l'historique de la récolte sportive et le suivi des paramètres biologiques nous permettent d'avancer que la densité d'originaux est relativement stable peut-être même en légère augmentation et se situe entre 0,4 et 0,5 original/10 km². À cette densité, le taux d'exploitation de 2002 est inférieur à 10 % comme cela est le cas pour les années antérieures.

Interprétation globale

La légère hausse du succès observée en 2002 ainsi que la constance dans la composition de la récolte, nous permette d'être plutôt optimiste quant à l'état de santé des populations d'originaux de cette zone. Ainsi, le cheptel d'originaux semble y être en faible augmentation ou, à tout le moins, stable. L'analyse des résultats de chasse des prochaines années sera toutefois nécessaire pour confirmer la tendance à la hausse, s'il y a lieu. De plus, pour une quatrième année, le début de la saison de chasse est maintenant reportée d'une semaine. Cette situation pourrait expliquer en partie l'augmentation du succès de chasse, les

conditions météorologiques qui prévalaient au cours de la période de chasse étant possiblement plus favorables.

Recommandations

Statu quo réglementaire.

À la suite d'une demande de l'Association chasse et pêche de Fermont, nous sommes en accord pour revenir aux anciennes dates de chasse pour un secteur d'environ 30 000 km² situé dans la partie nord-ouest de la zone. Cette demande sera intégrée dans la proposition de plan de gestion de l'orignal 2004-2010 pour la zone 19 sud.

Responsable : André Gingras

Direction : Aménagement de la faune de la Côte-Nord

Récolte d'orignaux dans la zone 19 sud, de 1992 à 2002

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 158 000 km ²	Année										
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	638	645	616	502	496	474	633	547	582	644	736
Mâles adultes	348	379	354	279	307	273	353	333	329	375	399
Femelles adultes	241	224	211	189	162	166	226	169	201	203	258
Faons	49	42	51	34	27	35	54	45	52	66	79
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Succès total (%)	9,0	10,5	10,0	9,4	9,6	9,3	12,6	11,1	11,3	13,9	14,5
Permis											
Total	7 086	6 155	6 138	5 329	5 175	5 123	5 009	4 921	5 138	4 627	5 069
Résidents	7 033	6 117	6 089	5 302	5 131	5 084	4 975	4 878	5 086	4 594	5 018
Non-résidents	53	38	49	27	44	39	34	43	52	33	51
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa
Saison à l'arc											
Récolte totale	2	1	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Mâles adultes	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Faons	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Indéterminés											
Début de la saison	29-août	28-août	27-août	26-août	31-août	30-août	29-août	28-août	26-août	25-août	31-août
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc											
Récolte totale	636	644	615	502	496	474	633	547	582	644	735
Mâles adultes	347	379	354	279	307	273	353	333	329	375	399
Femelles adultes	240	223	211	189	162	166	226	169	201	203	257
Faons	49	42	50	34	27	35	54	45	52	66	79
Indéterminés											
Début de la saison	12-sept	11-sept	10-sept	09-sept	14-sept	13-sept	12-sept	18-sept	16-sept	15-sept	21-sept
Durée (jours)	31	31	31	31	31	31	31	30	30	30	30

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'orignaux dans la zone 19 sud, de 1992 à 2002

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 158 000 km ²	Année										
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse et autres)	658	655	627	504	502	506	640	555	588	657	750
Autres causes de mortalités											
Accidents routiers	5	4	2	0	0	0	0	1	3	2	4
Autres	14	6	5	2	1	9	7	7	3	9	8
Récolte autochtone	1	0	4	0	5	23	0	0	0	2	2
Autres paramètres de suivi											
Récolte/10 km ² d'habitat		0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,02	0,03	0,03	0,03	0,03
Permis/10 km ² d'habitat		0,34	0,34	0,29	0,28	0,28	0,27	0,27	0,28	0,25	0,28
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	3,79 (94)	5,20 (83)	3,70 (87)	4,60 (90)	5,30 (87)	4,00 (42)	4,20 (51)	3,60 (28)	4,20 (39)	3,00 (68)	2,80 (103)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	3,84 (92)	5,10 (71)	4,20 (77)	4,00 (91)	5,00 (81)	7,30 (38)	4,10 (54)	3,90 (39)	3,30 (45)	3,70 (41)	2,90 (49)
% mâles adultes (n mâles) ^b	58,9 (342)	65,7 (308)	62,6 (271)	58,4 (212)	66,1 (238)	64,7 (211)	63,4 (265)	68,6 (242)	63,0 (233)	65,9 (278)	61,7 (283)
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^b	33,9 (63)	18,8 (29)	38,4 (63)	40,9 (74)	29,8 (50)	38,8 (31)	41,9 (44)	50,7 (34)	39,3 (33)	44,0 (48)	52,0 (79)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	113 (26:23)	75 (12:16)	50 (13:26)	61 (11:18)	130 (13:10)	120 (12:10)	79 (19:24)	86 (18:21)	76 (16:21)	157 (33:21)	182 (31:17)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	30 (49:62)	23 (28:120)	36 (39:109)	35 (29:83)	26 (23:89)	29 (22:76)	51 (43:85)	76 (39:51)	43 (37:85)	59 (54:92)	56 (48:86)
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	39,7 (64:62)	37,4 (45:120)	43,0 (47:109)	49,4 (41:83)	49,5 (44:89)	29,1 (22:76)	54,1 (46:85)	50,8 (26:51)	48,1 (41:85)	44,6 (41:92)	45,2 (39:86)
Population à l'hiver (inventaire aérien)											

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Orignal

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 20

Période de chasse et récolte

La saison de chasse s'est déroulée sur une période de 92 jours soit du 1^{er} septembre au 1^{er} décembre. Aucun orignal n'a été récolté dans cette zone en 2002.

Composition de la récolte

S/O

Densité et taux d'exploitation

S/O

Interprétation globale

Cette année, 18 permis ont été vendus. À l'île d'Anticosti, la chasse à l'orignal conserve donc le statut de chasse accessoire, les pourvoiries et l'ensemble des chasseurs orientant plutôt leurs efforts vers la chasse au cerf de Virginie qui connaît un succès incomparable.

Recommandations

Statu quo.

Responsable : André Gingras

Direction : Aménagement de la faune de la Côte-Nord

Récolte d'orignaux dans la zone 20, de 1992 à 2002

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 7 600 km ²	Année										
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	8	8	3	2	1	-	1	-	2	1	-
Mâles adultes	5	7	1	2	-	-	-	-	1	1	-
Femelles adultes	3	1	2	-	1	-	1	-	1	-	-
Faons	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Succès total (%)	5,5		6,3	9,5			4,2	0,0	13,3	4,2	0,0
Permis											
Total	146	-	48	21	-	-	24	14	15	24	18
Résidents	141	?	38	18	?	?	24	14	15	24	18
Non-résidents	5	?	10	3	?	?	0	0	0	0	0
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa
Saison à l'arc											
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Faons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Indéterminés											
Début de la saison											
Durée (jours)											
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc											
Récolte totale	8	8	3	2	1	-	1	-	2	1	-
Mâles adultes	5	7	1	2	0	0	0	0	1	1	0
Femelles adultes	3	1	2	0	1	0	1	0	1	0	0
Faons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Indéterminés											
Début de la saison	01-sept	01-sept	01-sept	01-sept	01-sept	01-sept	01-sept	01-sept	01-sept	01-sept	01-sept
Durée (jours)	92	92	92	92	92	92	92	92	92	92	92

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'orignaux dans la zone 20, de 1992 à 2002

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 7 600 km ²	Année										
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse et autres)	8	8	3	2	1	-	1	-	2	1	-
Autres causes de mortalités											
Accidents routiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi											
Récolte/10 km ² d'habitat									0,00	0,00	0,00
Permis/10 km ² d'habitat									0,02	0,03	0,02
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	4,50 (5)		11,50 (1)	2,50 (2)							
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	3,00 (2)		3,00 (2)				7,50 (1)				
% mâles adultes (n mâles) ^b	62,5 (5)	87,5 (7)	33,3 (1)	100,0 (2)					50,0 (1)	100,0 (1)	
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^b	14,3 (1)										
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c											
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	0 (0:1)		(0:2)				(0:1)				
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	100,0 (3:1)		(0:2)				(0:1)		100,0 (1:1)		
Population à l'hiver (inventaire aérien)											

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Orignal

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002 pour la zone 22

Période de chasse et récolte

En 2002, la saison de chasse sportive à l'orignal avec un arc s'est déroulée du 7 au 15 septembre (durée de 9 jours) alors que celle avec arme à feu s'est échelonnée du 21 septembre au 14 octobre (durée de 24 jours). Pendant ces périodes de chasse, les segments mâles et faons seulement étaient permis. Tous les orignaux ont été chassés à l'arme à feu puisque l'arc est un engin de chasse peu utilisé dans la région et l'usage de l'arbalète est interdit.

Pendant la saison, 83 orignaux ont été récoltés par les chasseurs sportifs. La récolte a diminuée de 13,5 % par rapport à l'année précédente qui était permissive (c.à.d. que la récolte de femelles était autorisée). Toutefois, si on la compare à l'année 2000 qui fut elle aussi restrictive (femelles interdites), la récolte a augmenté de 28 %. Les mâles récoltés (75 orignaux) constituent 90,4 % de la récolte et les faons (8) en représentent 9,6 %. Au total, 459 permis ont été vendus dans la zone 22, ce qui est équivalent aux ventes de 2001 (452 permis). La clientèle de chasseurs de la zone 22 est majoritairement résidente, car 448 permis ont été vendus aux résidents du Québec alors que seulement 11 ont été vendus aux non-résidents. Le succès de chasse (18,1 %) est comparable, voire supérieur aux années permissives d'avant 2001 et le taux de récolte est de 0,02 orignal/10 km². Au cours de l'année, un orignal fut tué par d'autres causes que la chasse ou accidents routiers.

Selon l'Association des trappeurs Cris (ATC), entre le 1^{er} juillet 2001 et le 30 juin 2002, 378 orignaux furent abattus par les chasseurs cris. Leur récolte est composée de 65,3 % de mâles, 21,2 % de femelles et 13,5 % de faons. Leur récolte a diminué de 5 % par rapport à l'année précédente (400 orignaux). Cependant, elle est supérieure à la moyenne des 5 dernières années (350 orignaux). La récolte par les autochtones cette année est de 4,5 fois supérieure à celle des chasseurs sportifs.

La récolte sportive compte pour 18 % de la récolte totale en 2001 (83/462 orignaux).

Établit à partir de l'échantillon de la récolte sportive, l'âge moyen des orignaux mâles est de 3,99 ans (moyenne provinciale, 2,65 ans).

Densité et taux d'exploitation

C'est à l'hiver 1991 que fut réalisé le dernier inventaire aérien dans la zone de chasse 22. La population d'orignaux fut évaluée à 4 680 orignaux \pm 39,6 % correspondant à une densité de 0,26 orignal/10 km². En 2002, en calculant les récoltes sportives et autochtones avec un ajout de 15 % pour des bêtes non déclarées, le taux d'exploitation serait de l'ordre de 11,2 %.

Interprétation globale

Malgré une année restrictive pour les chasseurs sportifs, la récolte (83 orignaux) a augmenté de 28 % par rapport à l'année restrictive précédente (2000). La récolte a été supérieure à la moyenne (71 orignaux) des 5 dernières années et il en est de même pour celle des autochtones (378 orignaux récoltés avec une moyenne 5 ans de 350 orignaux). L'âge moyen des orignaux récoltés est supérieur à la moyenne provinciale et le taux d'exploitation (11,2 %) est tout à fait acceptable. Ces paramètres de suivi nous permettent de croire que la population d'orignaux s'est maintenue.

Conclusion

Lors de l'inventaire aérien de 1991, on estimait que le cheptel de la zone 22 ne semblait pas souffrir de surexploitation et qu'il était même en légère expansion. Toutefois, la densité d'orignaux (0,26 orignal/10 km²) est faible dans cette zone nordique et une trop importante exploitation pourrait engendrer une décroissance du cheptel. Seul un inventaire aérien nous permettrait de mettre à jour nos connaissances sur la population d'orignaux de la zone 22. Le dernier remonte à plus de dix ans. Le mode de l'alternance fut adopté dans le plan de gestion 1999-2003 dans l'optique de conserver une densité optimale d'orignaux.

D'autre part, un inventaire récent a permis de localiser des hardes de caribous forestiers dans la zone 22 sud et des pourparlers en vue d'élaborer des plans d'aménagement pour cette espèce sont en cours.

Aussi, nous poursuivons toujours la collecte d'incisives d'orignaux en provenance des chasses sportive et de subsistance afin de documenter l'âge des bêtes abattues.

Responsable : Danielle St-Pierre

Direction : Nord-du-Québec

Récolte d'orignaux dans la zone 22, de 1991 à 2002

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 204142 km ²	Année											
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	105	81	71	73	62	50	55	79	66	60	96	83
Mâles adultes	76	57	51	46	39	36	44	55	48	54	69	75
Femelles adultes	25	20	16	24	20	13	11	18	12	-	20	-
Faons	4	4	4	3	3	1	-	6	6	6	7	8
Succès total (%)	14,7	11,0	11,3	12,5	12,1	9,3	13,2	18,2	14,1	14,1	21,2	18,1
Permis												
Total	714	739	628	586	514	539	418	435	468	427	452	459
Résidents	682	722	625	560	507	539	395	425	449	422	439	448
Non-résidents	32	17	3	26	7	0	23	10	19	5	13	11
Segments autorisés ^d (hors réserve)	M-F-Fa	M-F-Fa	M-F-Fa	M-F-Fa	M-F-Fa	M-F-Fa	M-F-Fa	M-F-Fa	M-F-Fa	M-Fa	M-F-Fa	M-Fa
Saison à l'arc												
Récolte totale	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Faons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison	31-août	29-août	28-août	27-août	26-août	31-août	30-août	29-août	04-sept	02-sept	01-sept	07-sept
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc												
Récolte totale	105	80	71	73	62	50	55	79	66	60	96	83
Mâles adultes	76	57	51	46	39	36	44	55	48	54	69	75
Femelles adultes	25	19	16	24	20	13	11	18	12	0	20	-
Faons	4	4	4	3	3	1	0	6	6	6	7	8
Début de la saison	14-sept	12-sept	11-sept	10-sept	09-sept	14-sept	13-sept	12-sept	18-sept	16-sept	15-sept	21-sept
Durée (jours)	31	31	31	31	31	31	31	31	24	24	24	24

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'orignaux dans la zone 22, de 1991 à 2002

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 204142 km ²	Année											
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse et autres)	433	526	288	324	518	373	363	476	390	383	496	462
Autres causes de mortalités												
Accidents routiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Autres	4	4	8	0	1	0	2	0	0	3	0	1
Récolte autochtone	324	441	209	251	455	323	306	397	324	323	400	378
Autres paramètres de suivi												
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	2,94 (36)	5,05 (11)	4,57 (14)	3,68 (28)	4,30 (25)	4,08 (19)	3,86 (11)	2,79 (21)	3,50 (32)	3,04 (31)	3,85 (24)	3,99 (35)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	3,81 (13)	3,50 (5)	5,83 (6)	3,97 (15)	3,86 (11)	1,50 (1)	2,33 (6)	3,05 (11)	2,92 (7)	--- (0)	2,83 (6)	--- (0)
% mâles adultes (n mâles) ^b	75,2 (76)	74,0 (57)	77,3 (51)	65,7 (46)	66,1 (39)	73,5 (36)	80,0 (44)	75,3 (55)	80,0 (48)	100,0 (54)	76,9 (40)	100,0 (53)
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	42,9 (21)	12,5 (2)	25,0 (5)	32,6 (14)	38,9 (14)	40,0 (8)	58,8 (10)	50,0 (16)	36,1 (22)	32,6 (15)	42,3 (22)	34,0 (18)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	--- (4:0)	300 (3:1)	300 (3:1)	50 (1:2)	200 (2:1)	--- (1:0)	--- (0:0)	100 (3:3)	200 (4:2)	--- (2:0)	50 (2:4)	--- (0:0)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	26,0 (4:8)	25,0 (4:4)	26,7 (4:6)	18,8 (3:10)	23,6 (3:7)	--- (1:0)	--- (0:1)	91,7 (6:4)	0 (6:0)	--- (2:0)	60 (6:6)	--- (0:0)
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	71,5 (11:8)	43,8 (7:4)	20,0 (3:6)	56,3 (9:10)	55,0 (7:7)	0,0 (2:0)	100,0 (2:1)	100,0 (7:4)	0,0 (5:0)	1,0 (0:0)	50,0 (5:6)	--- (0:0)

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Inventaire de population

ORIGINAL

Orignal

Inventaire aérien de l'orignal dans la réserve faunique du Saint-Maurice à l'hiver 2002¹ (04)

Sylvain St-Onge

Direction de la recherche sur la faune

RÉSUMÉ

Entre le 10 janvier et le 28 janvier 1995, 75 lignes espacées de 500 mètres et recouvrant l'ensemble de la réserve faunique du Saint-Maurice furent survolées en phases 1 et 2. L'aéroport du lac à la Tortue était la base d'opération et un point de ravitaillement de carburant localisé au lac Inman, dans la réserve faunique, fut utilisé. Les normes décrites dans Courtois (1991) ont été appliquées lors des survols aériens.

La densité fut estimée à 1,2 orignal/10 km² soit une population de 95 orignaux. Cette densité n'est que très légèrement supérieure à celle retrouvée dans la zone 15 (1,0 orignal/10 km²) (Milette 1991). On retrouve dans la moitié est de la réserve, la même densité que dans la zone de chasse 15 alors que la partie ouest supporte 1,3 orignal /10 km². Il y a donc peu de différence à l'intérieur du territoire quant à la répartition de la population d'orignaux. Nous remarquons également une densité identique entre les parties nord et sud de la réserve faunique.

Aucun déséquilibre dans le rapport des sexes chez les adultes n'est noté (49 % des mâles chez les adultes) et la productivité est très faible (22 faons/100 femelles). Au cours de la période de 1990 à 1993, 53 % des femelles récoltées par la chasse sportive étaient en lactation. La comparaison de ce taux avec l'indice de productivité recueilli lors de cet inventaire semble indiquer soit des problèmes de prédation ou de visibilité des faons lors du survol aérien. En 1994, le taux d'exploitation s'élève à 13 %. De 1990 à 1993, il atteignait possiblement 20 %. Afin de hausser la densité ou tout au moins de la maintenir, aucune pression de chasse supplémentaire ne sera accordée et le taux d'exploitation des femelles sera inférieur à 10 %.

¹ Référence à citer : ST-ONGE S. 2002. Inventaire aérien de l'orignal dans la réserve faunique du Saint-Maurice à l'hiver 2002. Société de la faune et des parcs du Québec, Direction de la recherche sur la faune, pages xx-yy, in St-Onge, S., R. Courtois et D. Banville (éd.). 2002. Rapport annuel des inventaires aériens de l'orignal à l'hiver 2002. Société de la faune et des parcs du Québec, Direction de la recherche sur la faune. zz p.

RÉFÉRENCES

COURTOIS, R. 1991. Normes régissant les travaux d'inventaires aériens de l'orignal. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec, Direction de la gestion des espèces et des habitats, Service de la faune terrestre. 24 p. SP 1907-08-91.

MILETTE J., É. MATHIEU et S. ST-ONGE. 1991. Inventaire aérien de l'orignal dans la zone 15 à l'hiver 1990. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec, Directions régionales Mauricie-Bois-Francs, Montréal et Québec. 43 p. SP 1931-04-92.

REMERCIEMENTS

Les auteurs tiennent à remercier tous ceux qui ont participé à cet inventaire, soit Jean Scrosati, Daniel Dolan, Jacques Picard, Marcel Cloutier, Michel Lemieux et Grégoire Ouellet, tous employés du Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune de la Direction régionale Mauricie-Bois-Francs. Un merci tout spécial est adressé à Claude Poitras, technicien de la faune au même service, pour l'élaboration de la cartographie de l'inventaire. Nous remercions aussi Monsieur Réhaume Courtois pour ses précieux conseils. Nous adressons également notre gratitude aux pilotes de la compagnie Hélicoptères Forestville inc., Messieurs David Powell, Jean-Luc Larouche et Daniel Hauver. La dactylographie du présent rapport a été effectuée par Claudette Monfette.

Tableau 1. Conditions prévalant lors de l'inventaire aérien de l'original dans la réserve faunique du Saint-Maurice à l'hiver 1995.

Nombre de parcelles inventoriées^a :		13,1 (786 km ²)	
Dates de l'inventaire :			
Début :		8 février 2002	
Fin :		13 février 2002	
Durée (nb jours de vol) :		3	
Nombre de jours au sol :		2	
Nombre de jours d'affrètement :		5	
Aéronefs utilisés : 2 hélicoptères MD520N			
Épaisseurs de neige au sol (cm) :	Minimum	Maximum	Moyenne ± S.E. (n)
Visuel	--	--	--
Règle	36	52	44 ± 11 (2) ^b
Texture de la neige :		100 % poudreuse	
Temps moyen depuis la dernière chute de neige (jours) :		3,2 ± 0,247 (S.E.) ^c	
Présence de croûte (%) :		0	
Ensoleillement :		94 %	
Vent :	Fort : 0 %	Moyen : 36 %	Faible : 64 %
Heure :	Début : 12 h 13 ± 0 h 25 (S.E.)		Fin : 13 h 07 ± 0 h 25 (S.E.)
Durée du survol :	Phase 1	Phase 2	
Par parcelle (mn) :	--	--	
Par km² (mn)^e :	1,81 (phases 1 et 2)		
Altitude (m) :	Selon les normes		
Vitesse (km/h) :	Légèrement inférieure aux normes		

Tableau 2. Ressources humaines et matérielles investies pour l'inventaire aérien de l'original dans la réserve faunique du Saint-Maurice à l'hiver 1995.

Ressources humaines

	Cartographie	Sexage	Total ^a
Nombre de parcelles ^b	-	-	13,1
Planification (J-P)	-	-	3
Inventaire			
Nb personnes	-	-	6
Nb jours-personnes ^c			25,6
J-P/parcelle	-	-	2,3

^a L'ensemble de la réserve a été inventorié en phases 1 et 2.

^b Le survol totalise 1 664 km soit l'équivalent de 13,9 parcelles.

^c Inclut le temps supplémentaire. Phases 1 et 2 effectuées le même jour.

Ressources financières

	Cartographie		Sexage		Total	
	Nb heures	Coût (\$)	Nb heures	Coût (\$)	Nb heures	Coût (\$)
Positionnement	-	-	-	-	-	-
Minimum garanti	-	-	-	-	-	-
Inventaire						
Transit	5,4	2 079	4,8	1 848	10,2	3 927
Survol	13,4	5 159	7,3	2 811	20,7	7 970
Carburant ^a	-	-	-	-	-	-
Frais d'atterrissage	-	-	-	-	-	-
Administration						
Contrat (M.A.S.) ^b	-	-	-	-	-	-
Frais de voyage	-	-	-	-	-	192
Autres frais	-	-	-	-	-	247
Total	18,8	7 238	12,1	4 659	30,9	12 336
Total / parcelle	1,35	521	0,87	335	2,2	887

^a Carburant fourni par la compagnie.

^b Le service administratif régional a négocié le contrat.

Tableau 3. Caractéristiques de l'échantillonnage et estimation de la densité de l'orignal dans la population de la réserve faunique du St-Maurice à l'hiver 2002^a.

Strate	Nb total de parcelles	Nb de parcelles inventoriées	Taux de sondage	Densité estimée ^b (orignaux/10 km ²)
Forte	-	-	-	-
Moyenne	-	-	-	-
Faible	-	-	-	-
Total	13,1^c	13,1	100	3.22

^a 100 % de la réserve fut inventoriée: aucune stratification ni intervalle de confiance.

^b taux de visibilité = 0,73.

Tableau 4. Structure de population observée au cours de l'inventaire aérien de l'orignal dans la réserve faunique du Saint-Maurice à l'hiver 2002 (xx orignaux sexés)^a.

Orignaux par 100 femelles		Pourcentage de mâles chez les adultes	Pourcentage dans la population ^a		
Mâles	Faons		Mâles	Femelles	Faons
96,2	22,2	49	44,1	45,8	10,1

^a19 % des orignaux n'ont pu être sexés et/ou âgés dû au couvert dense de la végétation.

Tableau 5. Estimation du taux d'exploitation de l'original dans la réserve faunique du Saint-Maurice à l'automne 2001.

Rappels / ajustements

Date de l'inventaire	7 au 13 février 2002
Taux de visibilité	0,73
Méthode d'échantillonnage	Recouvrement total
Population estimée dans le secteur inventorié (786 km ²)	255
Erreur relative (%)	--
Densité corrigée (originaux/10 km ²)	3,22
Superficie d'habitat à l'intérieur de la réserve (km ²)	741
Population totale de la réserve	255
Superficie totale de la réserve (km ²)	786

Taux d'exploitation

Catégorie	Population à l'hiver		Récolte sportive	Population à l'automne	Taux d'exploitation (%)
	%	Nb			
Mâles	44,1	42	13	55	23,6
Femelles	45,8	43	0	43	0
Faons	10,1	10	1	11	9,1
Sous-total adultes	89,9	85	13	98	13,3
Total	100	95	14	109	12,8^a

^a NOTE : Accroissement apparent (s'il n'y avait aucune mortalité naturelle) :
 $(100 - \text{taux d'exploitation}) / (100 - \% \text{ faons à l'automne}) = 0,97$ soit -3 %.

Inventaire aérien de l'orignal à l'hiver 2002-2003

Rapport préliminaire

Zone : 17

Responsable : Danielle St-Pierre

Direction : Aménagement de la faune

Zone	Plan de sondage	Dates d'inventaire
Superficie totale : 22961 km ²	Approche Recouvrement total <input type="checkbox"/> Aléatoire stratifié <input checked="" type="checkbox"/> Échantillonnage double <input type="checkbox"/> Autres (spécifiez) : Nb de states : 3 Nb de parcelles : 110	Début : 03-01-28
Superficie d'habitat : 20170 km ²		Fin : 03-02-26
Superficie échantillonnée : 6600 km ²		Nb jours de vol : 15
		Nb heures de vol : 161
		Nb jours au sol : 15

Conditions d'inventaire	Budget
Type d'hélicoptère : Eurocoptère C-120	<i>Alloué</i> <i>Dépensé</i>
Enneigement : 83.6 cm	Plan quinquennal : 175 000 \$
Croûte : 0	Autre :
Ensoleillement : 83.6 %	Total : 144 415 \$
Remarques : Températures basses durant l'inventaire	

Personnel	Résultats
Navigateurs : Gaétan Fournier Pascal Ouellet Stéphane Rivard	Nb d'orignaux observés : 241
Observateurs : Lyna Lambert Maryse Lapointe Alexandra Riverin	Taux de visibilité : 0.73
	Population totale estimée : 973 ± 177
	Densité corrigée (or/10 km ²) : 0.45 ± 0.08
	Mâles/100 femelles : 44.1 ± 12.3
	Faons/100 femelles : 42.1 ± 9.3
	% mâles chez les adultes : 30.6 ± 5.9
	% de faons dans la population : 22.6 ± 4.3

Commentaires

Autres navigateurs : Marc Bélanger, Lyna Lambert, Maryse Lapointe. Autres observateurs : Nancy Laflamme, Danielle St-Pierre, Donald Jean, Mathieu Morin, Sylvie Beaudet, Sylvain Roy, Mario Bédard, Guy Belzisle, Jean-Guy Tremblay et Richard Cayouette. Avion Cessna 337 utilisé en phase 1.

**Analyse et interprétation des
statistiques de chasse
OURS NOIR**

OURS NOIR

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2002

Titre : Bilan provincial

Auteurs : Gilles Lamontagne et Sébastien Lefort

1.1. La réglementation

Pour cette cinquième année du plan de gestion de l'ours noir, la chasse d'automne demeure fermée sauf dans les zones 17, 19 Sud, 23 et 24 (Figure 1). Étant donné l'incidence sur la clientèle non-résidente des zones 10, 12 et 13, rappelons également que la chasse printanière est fermée en Ontario depuis le printemps 1999.

- **Principales modifications en 2002:**

- Les UGAFs 8, 9, 19, 22, 23, 40, 70, 71 et 72 ont vu leur quota de piégeage passer de 2 à 4 ours par piégeur.
- La fin de la saison de chasse ayant été reportée du 5 au 10 juin dans la partie nord de la zone 10 Ouest, la saison de chasse a donc été allongée de 5 jours (Figure 1).
- Établissement d'un quota de récolte dans les pourvoiries sans droits exclusifs de la zone 13.

1.2. Les usagers

- **Vente des permis de chasse :**

- 8 961 permis de chasse à l'ours ont été vendus en 2002, soit une hausse de 9% (+724 permis) par rapport à 2001 (Figure 2). L'augmentation de la vente des permis de chasse à l'ours est constatée pour la quatrième année consécutive.
- 4 879 permis résidents ont été vendus en 2002, soit une importante hausse de 18% (+755 permis) par rapport à la saison précédente (Figure 2). Une augmentation est

notée depuis les quatre dernières années, signe du regain d'intérêt des résidents pour la chasse à l'ours.

- À l'inverse, avec 4 082 permis en 2002, la vente des permis non-résidents est restée stable par rapport à 2001 (Figure 2).
- Pour la deuxième fois depuis 1998, la vente des permis résidents est plus forte que la vente des permis non-résidents (Figure 2).

- **Nombre de trappeurs :**

- Le nombre total de trappeurs d'ours noir n'est pas connu en 2002. Cependant, le nombre de trappeurs ayant enregistré la capture d'au moins un ours est de 945 trappeurs alors qu'il était de 662 en 2001.
- Comme en 2001, le nombre moyen d'ours capturés par trappeur est de 1,6 ours / trappeur en 2002.

1.3. La récolte

Récolte totale (chasse + piégeage) :

- 4 672 ours ont été récoltés, soit une hausse de 8% (+342 ours) par rapport à la saison précédente (Figure 3). Il s'agit de la troisième plus forte récolte enregistrée depuis 1995 et de la quatrième année de hausse consécutive.
- Les récoltes les plus élevées sont observées dans la zone 18 (812 ours), dans la zone 15 (763 ours), dans la zone 13 (713 ours), et dans la zone 10 (596 ours) (Tableau 1).
- Les plus fortes augmentations de la récolte totale sont à mettre à l'actif des zones 18 (+149 ours, soit +22%), 2 (+78 ours, soit +29%), 15 (+54 ours, soit +8%), 7 (+49 ours, soit +67%), 4 (+44 ours, soit +79%), 3 (+40 ours, soit +37%) et 6 (+19 ours, soit +67%) (Tableau 1).
- Seules les zones 23 (-32 ours, soit -84%), 12 (-34 ours, soit -15%) et 13 (-101 ours, soit -12%) ont connu des baisses de la récolte totale en 2002 (Tableau 1). Dans cette dernière zone, cette baisse est imputable à l'établissement d'un quota de récolte aux pourvoyeurs sans droits exclusifs.

- **Densité de récolte totale (chasse + piégeage) / 100 km² d'habitat :**
 - Les densités de récolte les plus élevées sont de l'ordre de 3 ours / 100 km² dans les zones 2, 3, 7, 10 et 11 et de l'ordre de 2 ours / 100 km² dans les zones 4, 5, 6 et 12 (Figure 4).

1.3.1 La récolte par la chasse sportive

- **Récolte totale :**
 - Avec 3 196 ours abattus, soit une baisse de 3% (- 100 ours) par rapport à l'année 2001, la récolte 2002 constitue néanmoins la quatrième plus forte récolte enregistrée depuis 1985 (Figure 5).
 - Les récoltes les plus élevées sont rencontrées dans la zone 13 (616 ours), dans la zone 10 (507 ours), dans la zone 18 (503 ours) et dans la zone 15 (451 ours) (Tableau 1).
 - Les plus fortes augmentations observées par rapport à 2001 se retrouvent dans la zone 18 (+59 ours, soit +13%), dans la zone 7 (+22 ours, soit +55%) et dans la zone 4 (+20 ours, soit +62%) (Tableau 1).
 - Les baisses notables de la récolte d'ours à la chasse sont observées dans la zone 13 (-150 ours, soit -20%), dans la zone 15 (-40 ours, soit -8%), dans la zone 12 (-36 ours, soit -16%), dans la zone 23 (-32 ours, soit -84%) et dans la zone 1 (-21 ours, soit -19%) (Tableau 1). L'établissement d'un quota de récolte dans les pourvoiries sans droits exclusifs est directement responsable de la baisse observée dans la zone 13.
 - Après avoir atteint une récolte record de 2 129 ours en 2001, les non-résidents voient leur récolte diminuer de 281 ours en 2002, soit une baisse de -13% par rapport à la saison précédente (Figure 5).
 - Avec 1 348 ours en 2002, la récolte des résidents augmente de 16%, soit +181 ours (Figure 5). La récolte des résidents est toujours inférieure à la récolte des non-résidents, mais l'écart entre les deux types de récolte diminue.
- **Récolte selon le type d'arme :**
 - La récolte à l'arme à feu 2002 a diminué de 89 ours par rapport à 2001 (-3%) pour atteindre un total de 2 496 ours (Figure 6).

- En 2002, la récolte à l'arme à feu constitue 79% de la récolte totale par la chasse.
- La récolte à l'arc 2002 a également diminué de 5% par rapport à 2001, elle est de 669 ours (Figure 6).

- **Succès de chasse :**

- Inférieur de 4 points à celui enregistré en 2001, le succès de chasse atteint en moyenne 36% en 2002 (Figure 7).
- Le succès de chasse des résidents en 2002, soit 28%, est resté stable par rapport à 2001 (Figure 7).
- Avec 45%, le succès de chasse des non-résidents en 2002 a connu une baisse de 7 points (Figure 7).

1.3.2 La récolte par le piégeage

- **Récolte par le piégeage :**

- 1 476 ours ont été capturés par le piégeage, soit une hausse de 43% (+442 ours) par rapport à la saison précédente. Il s'agit de la troisième plus haute récolte enregistrée depuis 1985 (Figure 8).
- Les récoltes les plus élevées se retrouvent dans la zone 15 (312 ours), dans la zone 18 (309 ours), dans la zone 2 (187 ours) et dans la zone 1 (162 ours) (Tableau 1).
- Les plus fortes augmentations observées se retrouvent dans la zone 15 (+94 ours, soit +43%), dans la zone 18 (+90 ours, soit + 41%), dans la zone 2 (+65 ours, soit +53%), dans la zone 13 (+49 ours, soit +102%) et dans la zone 3 (+38 ours, soit +66%), (Tableau 1).

- **Récolte par le piégeage selon les saisons:**

- 1 200 ours ont été capturés au printemps, soit une hausse de 37% (+ 323 ours) par rapport à la saison précédente (Figure 8). Il s'agit de la quatrième plus forte récolte enregistrée depuis 1985.
- De la même manière, 276 ours ont été capturés à l'automne, soit une hausse de 76% (+119 ours) par rapport à la saison précédente (Figure 8). Il s'agit de la quatrième récolte enregistrée depuis 1985.

- 81% de la récolte totale par le piégeage est effectuée le printemps et 19% l'automne (Figure 8).

Conclusion

La récolte totale (chasse + piégeage) 2002 se place au troisième rang des récoltes les plus élevées enregistrées depuis les vingt dernières années au Québec. Depuis la chute de la récolte observée de 1996 à 1998, la récolte totale augmente pour la quatrième année consécutive. Avec la vente des permis résidents supérieure à la vente des permis non-résidents pour la deuxième année de suite, l'effort de chasse automnal semble se transférer lentement à l'effort de chasse printanier. Une baisse de 3% de la récolte 2002 est notée pour la chasse sportive à l'ours noir par rapport à la saison précédente (-100 ours). La totalité de la baisse de la récolte par la chasse est attribuable aux chasseurs non-résidents (-281 ours, soit -13%) alors que dans le même temps le nombre de permis émis pour les non-résidents est resté stable. Par ailleurs, avec la vente de 755 permis de chasse résidents de plus que la saison précédente, la récolte 2002 des chasseurs résidents a augmenté de +181 ours, soit +16%. Enfin, le nombre d'ours capturés par le piégeage en 2002 (1 476 ours) a presque augmenté de 50% par rapport à la saison précédente, et ce pour la troisième année de suite. La baisse régulière du prix des fourrures (157 \$ en 1999, 146 \$ en 2000, 116 \$ en 2001 et 96\$ en 2002) nous permet d'envisager néanmoins une baisse à court terme de cette récolte.

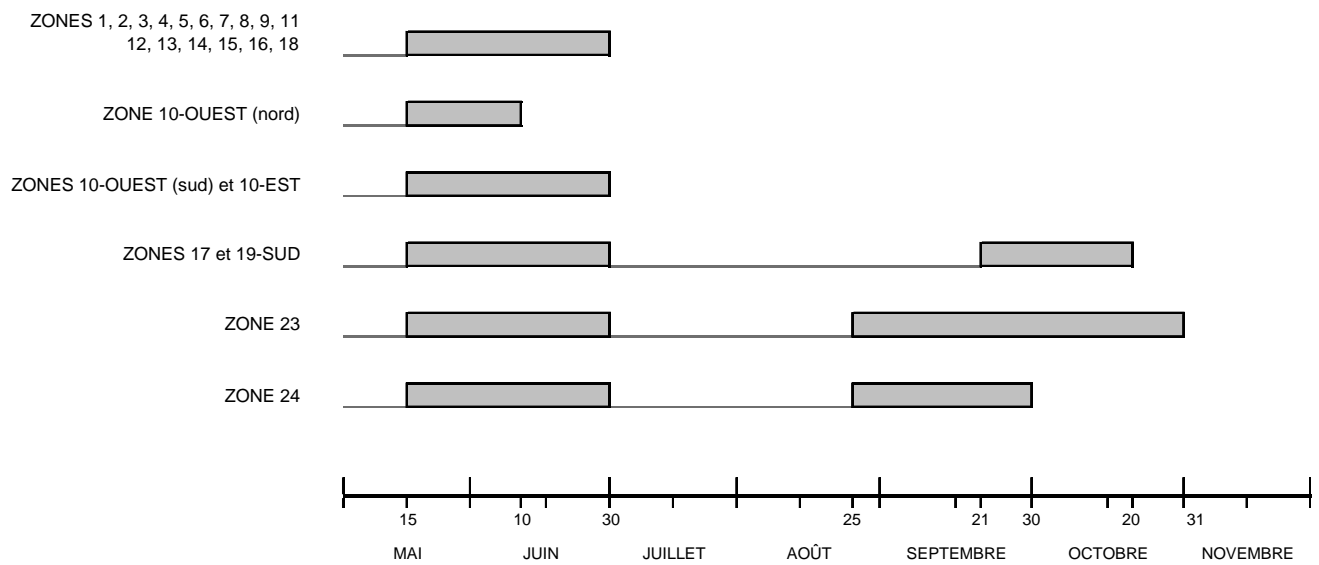


Figure 1. Saisons de chasse de l'ours noir dans les zones en 2002

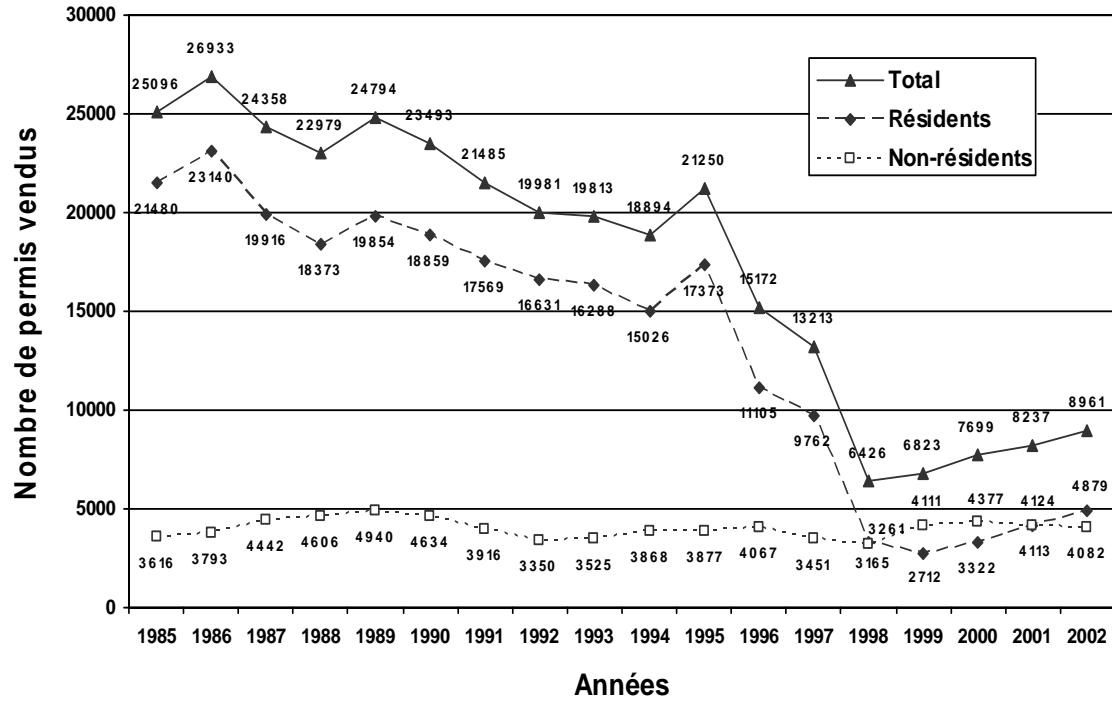


Figure 2. Vente des permis de chasse à l'ours noir pour la période de 1985 à 2002.

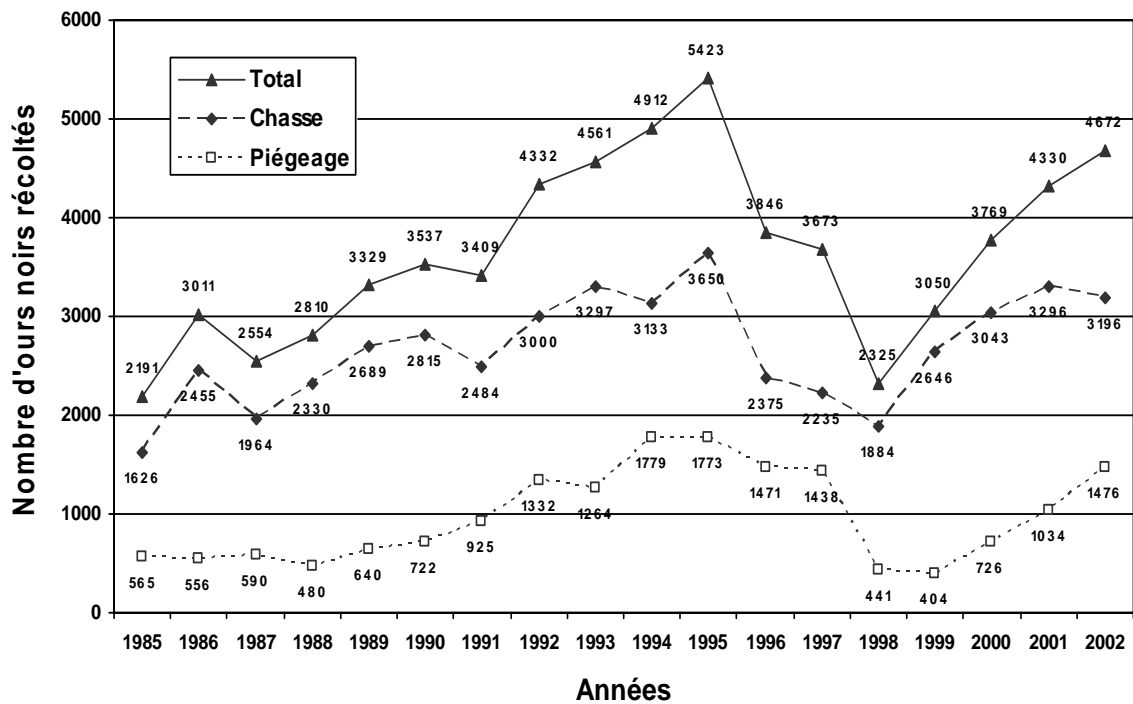


Figure 3. Récolte totale d'ours noirs selon le mode de capture pour la période de 1985 à 2002.

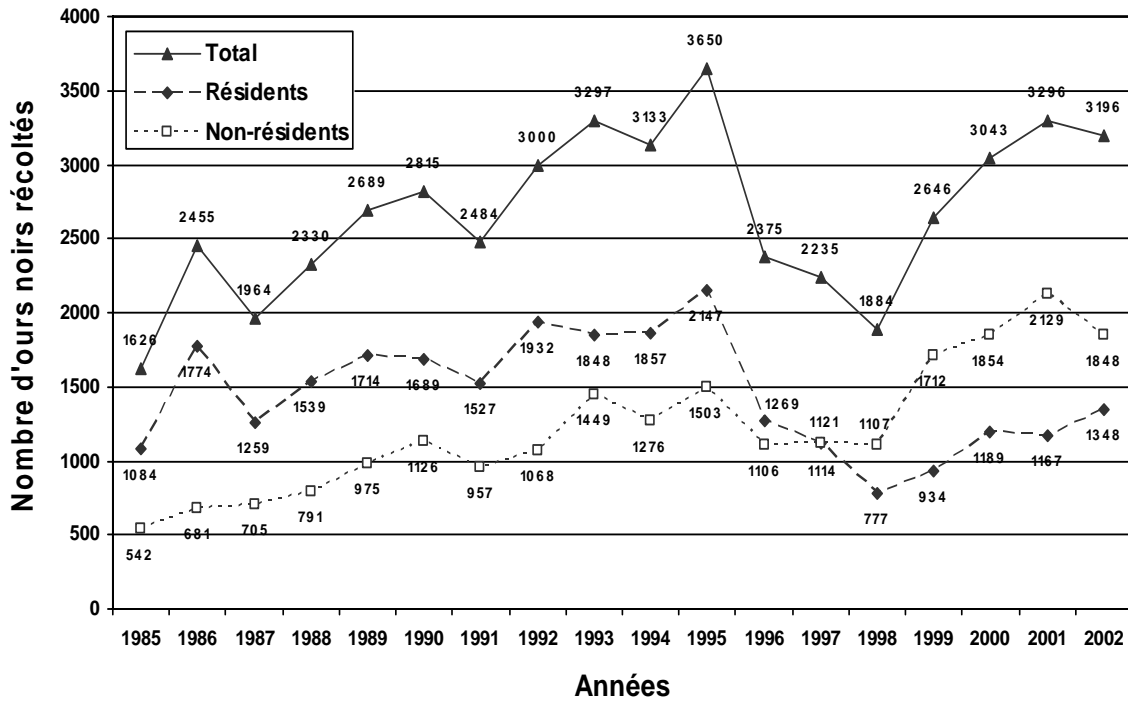


Figure 4. Comparaison des récoltes totales d'ours noirs par 100 km² d'habitat en 2001 et 2002.

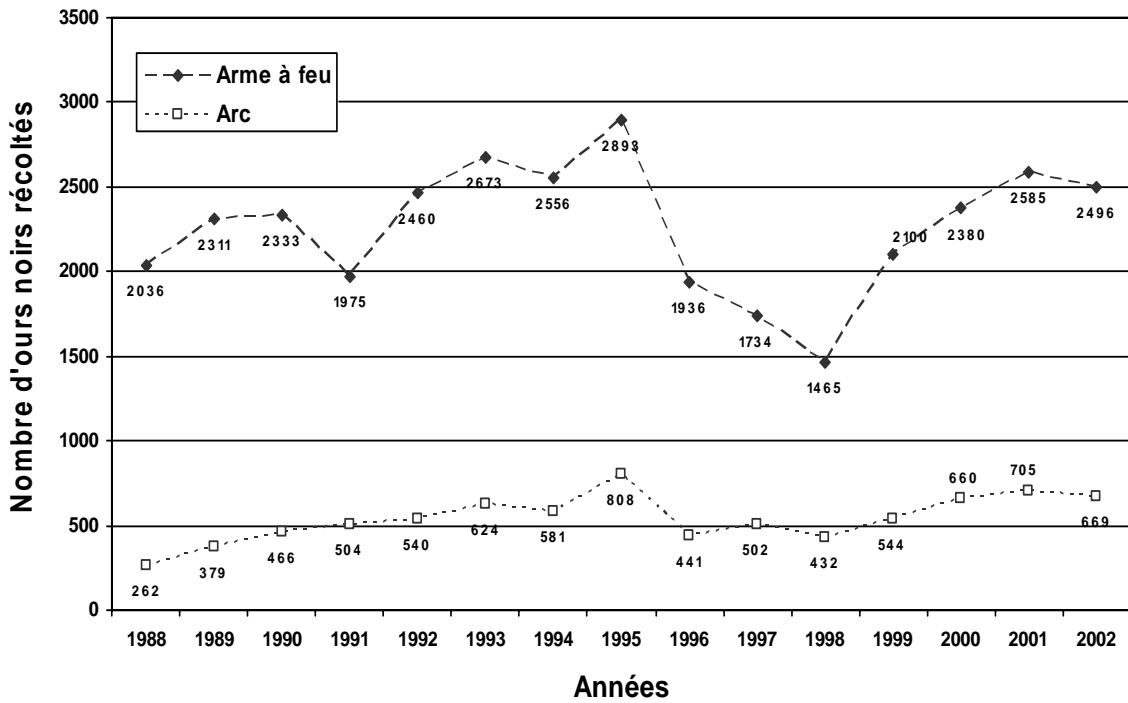


Figure 5. Récolte d'ours noirs à la chasse selon la provenance des chasseurs pour la période de 1985 à 2002.

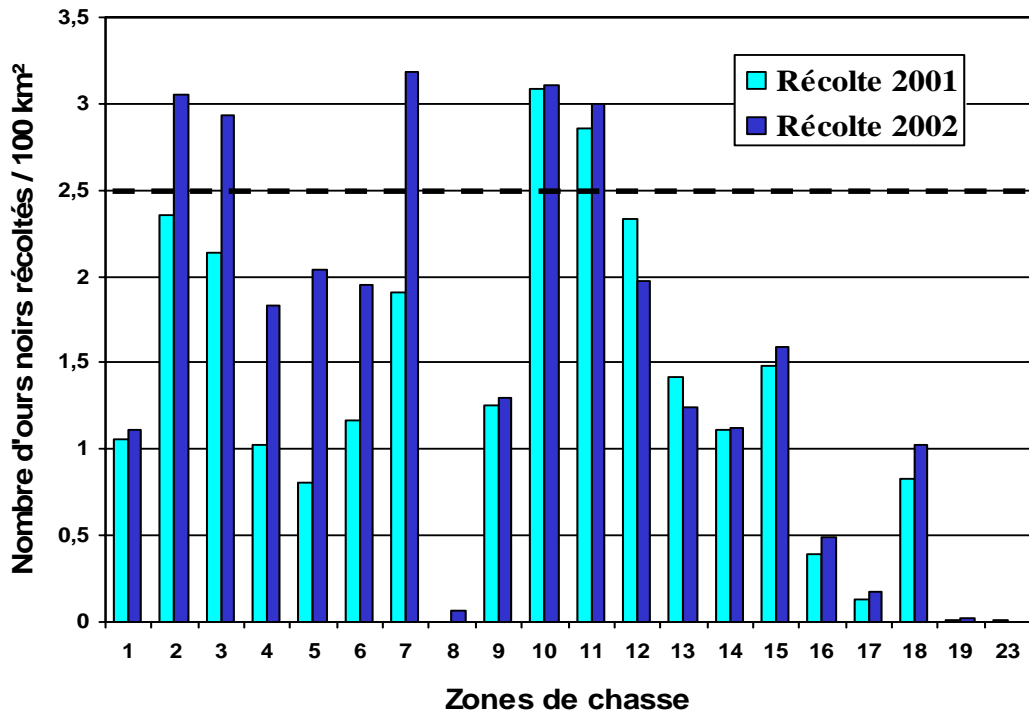


Figure 6. Récolte d'ours noirs à la chasse à l'arc et à l'arme à feu pour la période de 1985 à 2002.

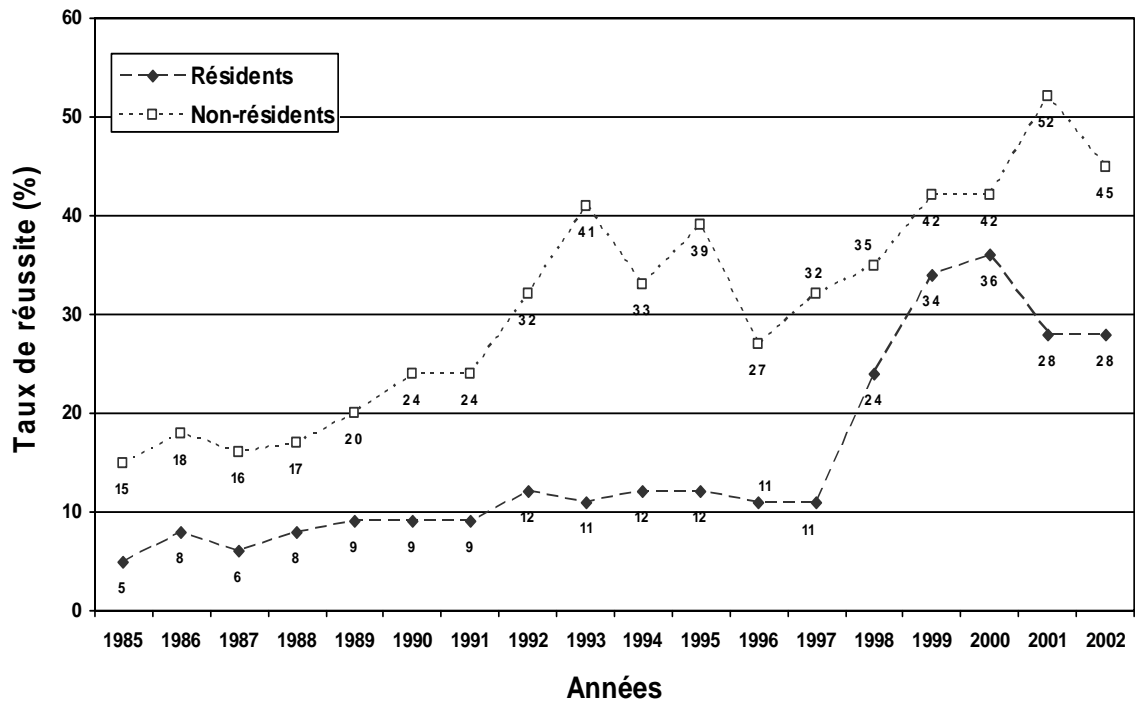


Figure 7. Taux de réussite des chasseurs d'ours noirs résidents et non-résidents pour la période de 1985 à 2002.

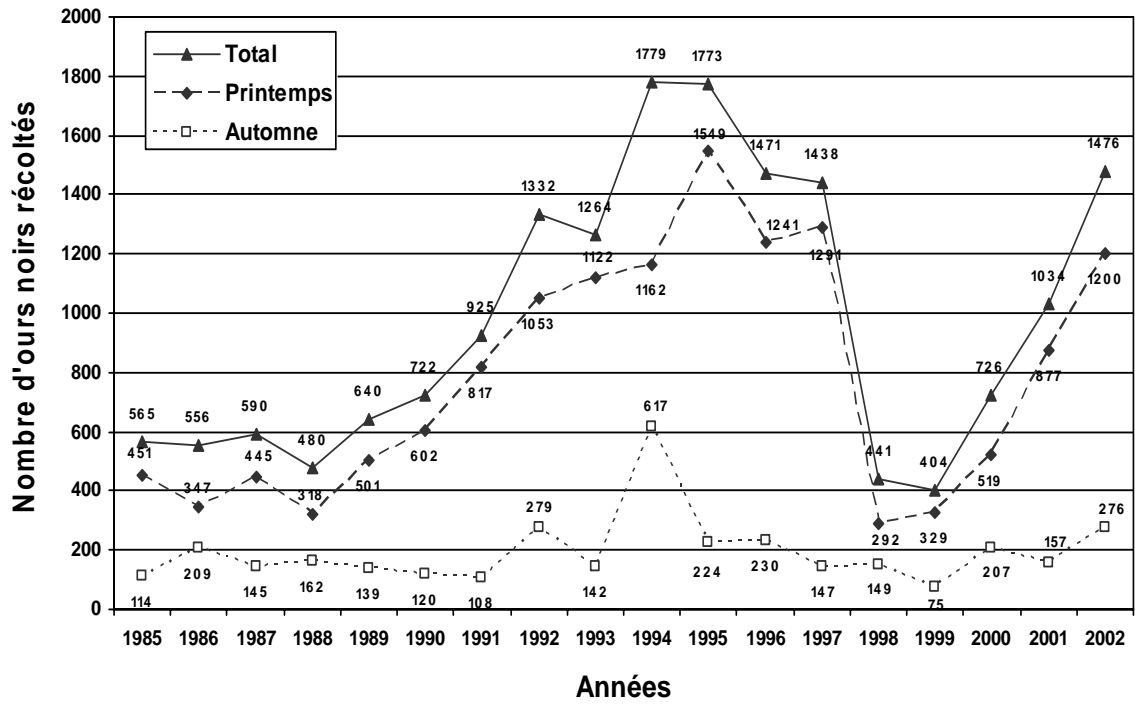


Figure 8. Récolte saisonnière d'ours noirs par le piégeage pour la période de 1985 à 2002.

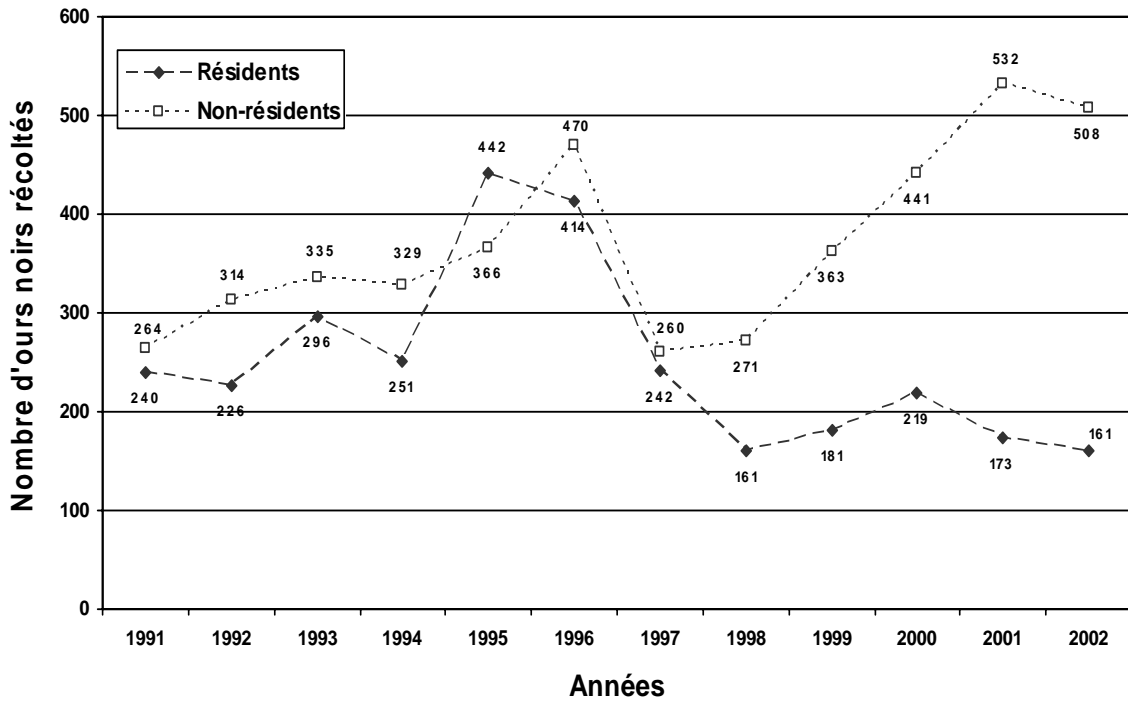


Figure 9. Récolte d'ours noirs à la chasse à l'arc par les résidents et les non-résidents pour la période de 1985 à 2002.

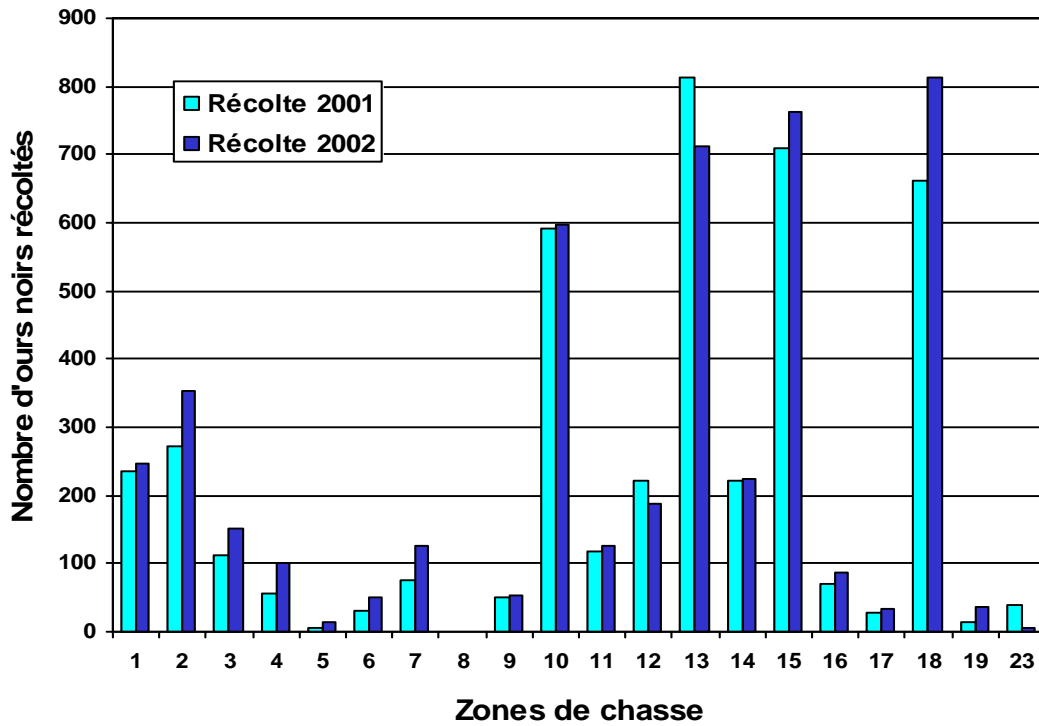


Figure 10. Comparaison des récoltes totales d'ours noirs en 2001 et 2002, incluant les réserves fauniques.

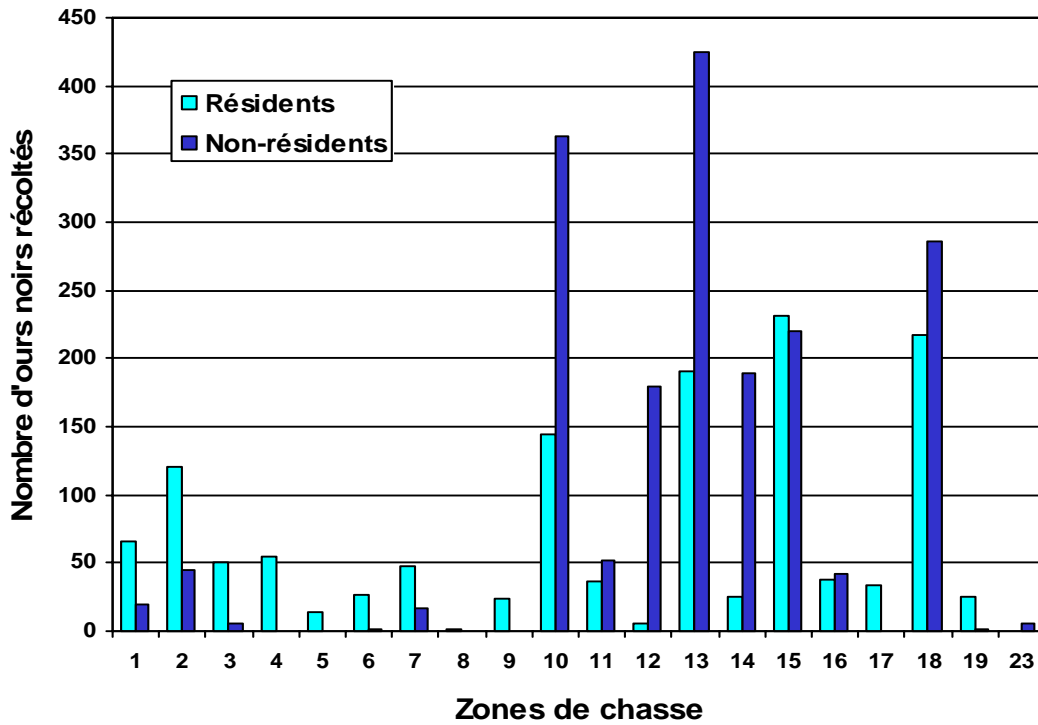


Figure 11. Récolte d'ours noirs à la chasse selon l'origine des chasseurs par zone de chasse en 2002.

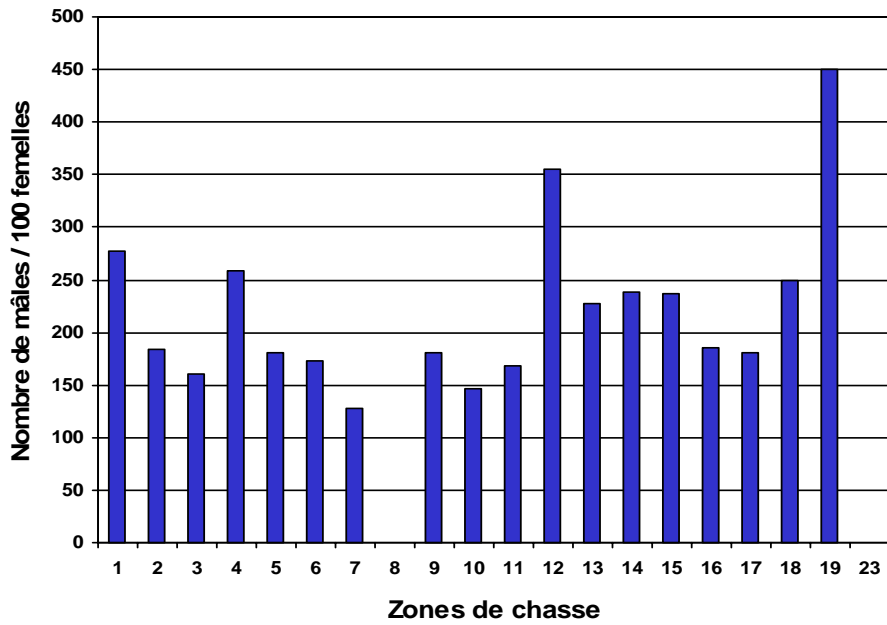


Figure 12. Nombre de mâles par 100 femelles dans la récolte totale d'ours noirs par zone de chasse en 2002.

TABLEAU 1. Récolte d'ours noirs par zone de chasse incluant les réserves fauniques - Saisons 2001 et 2002

Zone de chasse	Chasse		Piégeage		Total chasse + piégeage	
	2001	2002	2001	2002	2001	2002
1	106	85	130	162	236	247
2	151	164	122	187	273	351
3	53	55	58	96	111	151
4	34	54	23	47	57	101
5	6	13	0	1	6	14
6	15	26	15	23	30	49
7	42	64	33	60	75	124
8	0	1	0	0	0	1
9	24	23	28	28	52	51
10	513	507	79	89	592	596
11	79	88	40	37	119	125
12	222	186	0	2	222	188
13	766	616	48	96	814	712
14	217	214	4	10	221	224
15	491	451	218	312	709	763
16	62	80	8	7	70	87
17	27	34	0	0	27	34
18	444	503	219	309	663	812
19	6	26	9	10	15	36
23	38	6	0	0	38	6
24	0	0	0	0	0	0
Total	3296	3196	1034	1476	4 330	4 672

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2002 pour la zone 1

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

Tout comme les années passées, la récolte des ours dans la zone 1 est majoritairement effectuée par les résidents. La part de la récolte des résidents qui était à 80 % en 2001 a remonté à 92 % en 2002.

Composition de la récolte

En 2002, 248 ours ont été récoltés par le piégeage et la chasse. Ce total est en majeure partie composé de mâles adultes avec 155 individus (62,5 %) alors que les captures de femelles et de jeunes sont respectivement de 56 et 35 individus. Comme pour les années précédentes, la récolte printanière représente la majeure partie de la récolte annuelle (91,1 %). Cette différence est accentuée par le fait que la chasse automnale est interdite depuis 1998. Nous observons qu'il y a un changement au niveau de l'engin le plus fortement utilisé. La proportion de la récolte par le piégeage qui était en diminution depuis l'instauration du plan de gestion en 1998 connaît une hausse importante depuis 2001. Elle est passée de 38,4 % en 2000 à 55,1 % en 2001 et à 65,3 % en 2002. Cette situation est la conséquence directe de l'augmentation en 2001 du contingent annuel de 2 à 4 ours pour le piégeage dans les UGAF 70, 71 et 72. Ainsi, la proportion de la récolte à l'arme à feu a diminué. Pour ce qui est de la récolte à l'arc, elle représente seulement 2,8 % de la récolte totale. Celle-ci peut être considérée plutôt stable, variant annuellement entre 3 et 12 ours.

Exploitation dans les territoires

La récolte d'ours noir dans les territoires a fluctué au cours des dernières années. Les objectifs du premier plan de gestion quinquennal de l'ours noir de 1998 étaient une récolte maximum de 37 ours dans les réserves fauniques. Avant le plan de gestion, de 1993 à 1997, la moyenne des récoltes dans les réserves était de 25 ours noirs. Ce nombre a diminué pour atteindre 14 en 1998 et est maintenant en augmentation passant à 30 en 1999 et à 35 en 2000 et finalement à 37 en 2001. Toutefois, en 2002 on observe une diminution avec seulement 23 ours récoltés dans les réserves fauniques. Dans l'ensemble, depuis 1997, 100 % des prélèvements dans les réserves fauniques ont été effectués par la chasse.

Abondance des ours importuns et accidents

Le nombre de plaintes relatives à des ours importuns serait en augmentation continu annuellement dans la région selon la Direction de protection de la faune. On observe 31 ours

dont la cause de mortalité n'est pas identifiée tandis que ce nombre était inférieur à 5 pour les années avant 2001. La plupart de ceux-ci proviennent du programme de contrôle des prédateurs visant à protéger le caribou du parc de la Gaspésie.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Aucun commentaire. Méthode de suivi à développer.

Interprétation globale

De façon générale, la situation observée en 2002 est comparable à celle de 2001. Au cours de ces deux années, le total des mortalités est du même ordre de grandeur que celui observé avant la mise en place du plan de gestion en 1998. Plusieurs raisons expliquent cette situation : augmentation des prélèvements par le piégeage suite à la hausse du contingent, augmentation des mortalités dues au programme de contrôle des prédateurs et finalement augmentation des prélèvements par la chasse conséquence probable d'une augmentation de la demande pour ce produit. La récolte dans les réserves fauniques qui correspondait exactement à l'objectif prévu au plan de gestion de 37 ours par année en 2001 a diminué à 23 en 2002. Cette situation sera à surveiller. L'objectif de voir une tendance à la hausse de la proportion de mâles dans la récolte semble se concrétiser, celle-ci étant passé de 48,9 % en 1999 à 52,8 % en 2000 à 60,6 % en 2001 et à 62,5 % en 2002. Cette proportion demeure toutefois encore loin de l'objectif fixé de 70 %.

Recommandations (s'il y a lieu)

Surveiller la tendance de l'ampleur des prélèvements annuels et évaluer leurs impacts sur l'évolution de la population. Procéder à la mise en place de pourvoiries sans droits exclusifs pour l'ours noir, tel que recommandé au plan de développement régional associé aux ressources fauniques.

Responsable : Gilles Landry

Direction : Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Récolte d'ours noirs dans la zone 1, de 1990 à 2002

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 22 328 Km2	Année													
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	
Récolte totale	191	264 ^x	337 ^y	291 ^x	267	257	303 ^x	287	80	92	138	236	248 ^y	
Mâles adultes ^a	115	157	176	141	133	134	184	130	39	45	73	143	155	
Femelles adultes ^a	37	60	86	94	70	84	87	109	17	25	34	51	56	
Jeunes ^b	39	47	75	56	64	39	32	48	24	22	31	42	35	
Résidents	191	263	329	283	258	255	302	265	80	85	135	189	228	
Non-résidents	0	1	8	8	9	2	1	22	0	7	3	47	20	
Printemps														
Récolte piégeage	120	198 ^x	231	199 ^x	166	178	226 ^x	216	40	31	45	130	140 ^x	
Mâles adultes ^a	76	118	128	97	86	95	140	101	21	14	24	81	87	
Femelles adultes ^a	23	43	57	61	40	55	62	81	8	5	10	25	33	
Jeunes ^b	21	37	46	41	40	28	22	34	11	12	11	24	19	
Récolte chasse	45	48	48	58	57	66	51	57	33	55	85	106	86	
Mâles adultes ^a	24	29	30	26	30	30	28	21	17	26	46	62	58	
Femelles adultes ^a	9	12	14	22	20	29	19	26	8	19	24	26	18	
Jeunes ^b	12	7	4	10	7	7	4	10	8	10	15	18	10	
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	
Durée (jours)	65	65	65	65	65	65	65	65	47	47	47	47	47	
Automne														
Récolte piégeage	10	12	43 ^y	18	33	7	17	12	7	6	8	4	22 ^x	
Mâles adultes ^a	7	7	14	12	14	5	10	6	1	5	3	4	10	
Femelles adultes ^a	2	4	11	3	7	0	3	2	1	1	-	-	5	
Jeunes ^b	1	1	18	3	12	2	4	4	5	0	5	-	6	
Récolte chasse	16	6	15	16	11	6	11	2	-	-	-	xxx	xxx	
Mâles adultes ^a	8	3	4	6	3	4	6	2	-	-	-	xxx	xxx	
Femelles adultes ^a	3	1	4	8	3	0	3	0	-	-	-	xxx	xxx	
Jeunes ^b	5	2	7	2	5	2	2	0	-	-	-	xxx	xxx	
Début (chasse)	15-sept	21-sept	19-sept	18-sept	17-sept	16-sept	21-sept	20-sept	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	
Durée (jours)	61	65	65	65	65	65	65	65	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^x 1 indéterminé inclu; ^y 2 indéterminés inclus

Récolte d'ours noirs dans la zone 1, de 1990 à 2002

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 22 328 Km2	Année												
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	211	271	351	299	274	261	307	291	81	97	143	278	280
Récolte par type d'engin													
Arc	1	5	3	11	9	12	5	3	11	8	5	7	7
Mâles adultes ^a	0	3	1	5	3	5	4	3	8	4	3	7	5
Femelles adultes ^a	1	2	1	5	4	7	1	0	2	2	1		2
Jeunes ^b	0	0	1	1	2	0	0	0	1	2	1		0
Arme à feu et arbalète	60	49	60	63	59	60	57	56	22	47	80	99	79
Mâles adultes ^a	32	29	33	27	30	29	30	22	9	22	43	55	53
Femelles adultes ^a	11	11	17	25	19	22	21	27	6	17	23	26	16
Jeunes ^b	17	9	10	11	10	9	6	7	7	8	14	18	10
Piégeage	130	210 ^x	274 ^y	217 ^x	199	185	244 ^x	228	47	37	53	130	162 ^y
Mâles adultes ^a	83	125	141	109	100	100	151	110	22	19	27	81	97
Femelles adultes ^a	25	47	68	63	47	55	65	85	9	6	10	25	38
Jeunes ^b	22	37	63	44	52	30	27	33	16	12	16	24	25
Autres causes de mortalités													
Accidents routiers	1	2			2	1	2	3		3	1	2	0
Contrôle			1								1		0
Déprédation	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	1
Autres	19	5	13	8	5	3	2	1	1	2	3	40	31
Récolte autochtone	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Autres paramètres de suivi													
% mâles dans la récolte ^{ac}	60,2	59,5	52,2	48,5	49,8	52,1	60,7	45,3	48,8	48,9	52,9	60,6	62,50
% jeunes dans la récolte ^{bc}	20,4	17,8	22,3	19,2	24,0	15,2	10,6	16,7	30,0	23,9	22,5	17,8	14,1
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}	5 (2)	20 (12)	17 (15)	28 (26)	24 (17)	14 (12)	15 (13)	8 (9)	12 (2)	0 (0)	18 (6)	11,70 (9)	
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	6,8 4	6,7 5	5,8 3	7,1 21	7,3 24	5,1 9	4,3 53	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	2,5 1	7,0 2	5,2 3	8,0 13	8,9 10	8,3 10	7,0 36	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^a	20,0 1	28,6 2	16,7 1	17,5 7	14,7 5	21,1 4	57,7 56	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans; ^x 1 indéterminé inclu ;

^y 2 indéterminés inclus

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2002 pour la zone 2

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

La récolte a totalisé 354 ours en 2002, ce qui représente une hausse de 29,7 % comparativement à 2001 (273). Cette augmentation est surtout imputable au piégeage qui a affiché une augmentation de 40,7 % par rapport à 2001. Les ours récoltés à la chasse composent 46,6 % des captures totales et ceux prélevés par le piégeage, 53,4 %. Les résidents ont récolté la grande majorité des ours noirs (87,3 %).

Composition de la récolte

La récolte est surtout composée par les mâles adultes qui représentent 57,6 % des ours enregistrés. Les femelles adultes et les jeunes de moins de deux ans composent respectivement 31,4 % et 11 % de la récolte. Les mâles représentent 64,8 % des ours adultes récoltés.

Exploitation dans les territoires

Les ours sont récoltés un peu partout sur le territoire forestier, tant sur le libre que dans les zecs, les réserves fauniques et les pourvoiries de la zone.

Abondance des ours importuns et accidents

Au total, 32 plaintes concernant des ours importuns ont été rapportées à la direction de la protection de la faune en 2002, ce qui est dans la moyenne des dernières années (35). La majorité des plaintes reçues concernait la présence d'ours à proximité des habitations. Cependant, une attaque mortelle est survenue en septembre près de la rivière Patapédia. L'ours qui fut abattu sur place était un mâle adulte. Les résultats de la nécropsie n'ont révélé aucune anomalie majeure qui aurait pu expliquer le comportement de l'animal. Seulement un accident routier a été rapporté, aucun cas de contrôle et onze autres cas dont les circonstances exactes ne sont pas documentées. Les ours sont demeurés actifs tard à l'automne comme le révèle la récolte enregistrée par le piégeage au cours de la saison automnale.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

La production des petits fruits de fin d'été (framboises, noisettes, bleuets, sorbier) a été dans la moyenne. Aucun fait à signaler de ce côté.

Interprétation globale

La récolte enregistrée en 2002 dépasse la récolte potentielle identifiée au plan de gestion (267 ours). Cette augmentation est attribuable en grande partie au piégeage mais également au développement de la chasse à l'ours dans les différents territoires fauniques de la région. Au niveau du piégeage, la valeur de cette fourrure s'est fortement appréciée passant de 57,95 \$ en 1998-1999 à 157,42 \$ en 1999-2000 et à 145,77 \$ en 2000-2001, ce qui a sûrement incité les piégeurs à mettre plus de pression sur l'espèce. Le pourcentage de mâles adultes dans la récolte demeure à un niveau acceptable mais la tendance de ce paramètre sera à suivre avec attention au cours des prochaines années puisque la récolte dépasse la récolte potentielle. Le prochain plan de gestion sera l'occasion de faire le point sur le niveau d'exploitation de cette espèce dans la zone.

Recommandation

Statu quo. Suivre les indicateurs provenant de l'exploitation.

Responsable : Jean Lamoureux

Direction : Direction de l'aménagement de la faune du Bas-Saint-Laurent

Récolte d'ours noirs dans la zone 2, de 1993 à 2002

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat* 11 184 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	168	229	254	249	202	120	124	234	273	354
Mâles adultes ^a	97	139	151	146	118	81	80	150	149	204
Femelles adultes ^a	59	64	79	87	63	23	39	58	89	111
Jeunes ^b	12	26	24	16	21	16	5	26	35	39
Résidents	149	211	219	196	188	100	92	193	218	309
Non-résidents	19	18	34	53	11	18	32	41	55	45
Printemps										
Récolte piégeage	57	66	122	96	100	29	35	80	113	159
Mâles adultes ^a	34	37	71	61	57	20	18	50	57	92
Femelles adultes ^a	20	27	41	33	34	6	13	17	44	48
Jeunes ^b	3	2	10	2	9	3	4	13	12	19
Récolte chasse	95	71	89	109	70	68	85	129	151	165
Mâles adultes ^a	52	48	60	62	44	48	59	82	89	89
Femelles adultes ^a	38	17	26	42	19	14	25	36	43	59
Jeunes ^b	5	6	3	5	7	6	1	11	19	17
Début (chasse)	1er mai	1er mai	1er mai	1er mai	1er mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	65	47	47	47	47	47
Automne										
Récolte piégeage	3	66	14	20	13	23	4	25	9	30
Mâles adultes ^a	2	40	8	13	9	13	3	18	3	23
Femelles adultes ^a	0	12	2	5	2	3	1	5	2	4
Jeunes ^b	1	14	4	2	2	7	0	2	4	3
Récolte chasse	13	26	29	24	19	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	9	14	12	10	8	-	-	-	-	-
Femelles adultes ^a	1	8	10	7	8	-	-	-	-	-
Jeunes ^b	3	4	7	7	3	-	-	-	-	-
Début (chasse)	18 sept.	17 sept.	16 sept.	21 sept.	20 sept.					
Durée (jours)	65	65	65	65	65					

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

* Exploité

Récolte d'ours noirs dans la zone 2, de 1993 à 2002

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat* 11 184 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	168	236	257	252	201	123	123	245	278	366
Récolte par type d'engin										
Arc	9	9	8	18	13	11	12	12	23	22
Mâles adultes ^a	5	5	5	14	8	7	9	8	12	12
Femelles adultes ^a	4	3	3	4	4	4	3	3	8	8
Jeunes ^b	0	1	0	0	1	0	0	1	3	2
Arme à feu et arbalète	95	88	110	115	75	57	71	117	127	143
Mâles adultes ^a	55	57	67	58	43	41	49	74	77	77
Femelles adultes ^a	32	22	33	45	23	10	21	33	34	51
Jeunes ^b	8	9	10	12	9	6	1	10	16	15
Piégeage	60	131	136	116	113	51	38	105	122	189
Mâles adultes ^a	36	77	79	74	66	33	20	68	60	115
Femelles adultes ^a	20	39	43	38	36	9	14	22	46	52
Jeunes ^b	4	15	14	4	11	9	4	15	16	22
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	2	0	1	1	0	0	0	3	1	1
Contrôle	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	2	8	2	2	0	4	2	5	5	11
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	57,7	60,7	59,4	58,6	58,4	67,5	64,5	64,1	54,6	57,6
% jeunes dans la récolte ^{bc}	7,1	11,4	9,4	6,4	10,4	13,3	4,0	11,1	12,8	11,0
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	xxx	xxx	6,00	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	xxx	xxx	7,70	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

* Exploité

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2002 pour la zone 3

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

La zone 3 n'attire que très peu de chasseurs d'ours provenant de l'extérieur du Québec. En fait, près de 97 % des ours sont récoltés par des résidents. Alors qu'au cours des dernières années la récolte était répartie de façon assez équivalente entre chasseurs et piégeurs, on note qu'en 2001 une plus forte proportion de la récolte (63 %) de la récolte est attribuable aux piégeurs. Encore une fois, les trappeurs sont surtout actifs au printemps (88 des 96 ours piégés). Les chasseurs à l'arme à feu constituent la principale clientèle de la zone 3. Un seul ours a été récolté au moyen d'une arbalète.

Composition de la récolte

La récolte a totalisé 152 ours en 2002, soit 41 de plus que l'année précédente (111). Il s'agit là de la deuxième plus forte récolte pour la zone, 199 ours ayant été enregistrés en 1989. Cette augmentation est principalement attribuable au piégeage et serait la conséquence du prix relativement élevé de la fourrure. La récolte des piégeurs a augmenté de 66 % en 2002 si on la compare avec l'année précédente. Par contre, la récolte par les chasseurs (56) n'est que légèrement supérieure à celle enregistrée en 2001 (53). Le potentiel de 92 ours identifié pour la zone dans le cadre du plan de gestion a donc largement été dépassé. Cinquante-cinq pour cent (55 %) des ours enregistrés sont des mâles adultes. Le pourcentage de mâles chez les adultes serait maintenant de 61 %, mais il faut tenir compte que les ours d'un an sont souvent enregistrés comme des adultes, ce qui vient fausser la valeur des paramètres. Les jeunes représentent 11 % de la récolte totale.

Exploitation dans les territoires

La récolte dans la zec Jaro est comparable à celle enregistrée au cours des dernières années (5 ours).

Abondance des ours importuns et accidents

On ne compte aucun ours victime d'accident routier ni de mortalité découlant du contrôle d'ours importuns. De plus, le nombre de plaintes acheminées par les citoyens aux agents de protection de la faune n'a pas significativement augmenté.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Nos observations nous incitent à conclure que la production de framboises a été inférieure à la moyenne en 2002 et celle des bleuets plutôt faible. C'est possiblement ce qui explique que les ours sont demeurés actifs plus longtemps à l'automne et que plusieurs ours récoltés durant cette saison démontraient un taux de gras inférieur à la normale.

Interprétation globale

Le plan de gestion 1998-2002 visait à maintenir les populations d'ours au niveau évalué en 1997. La récolte de l'année 2002 excède le potentiel de récolte annuel suggéré pour la zone dans le plan de gestion 1998-2002 (92 ours ou 0,18 ours/10 km² d'habitat); elle atteint maintenant 152 ours, ce qui correspond à une densité de récolte de 0,29 ours/10 km² d'habitat. Malgré tout, les différents indices à notre disposition laissent suggérer que la population d'ours se maintient dans la zone 3. Le milieu est productif et les forêts sont relativement jeunes ce qui pourrait favoriser cette espèce. Un peu comme pour l'original, la zone 3 bénéficie peut-être également de l'apport d'ours en provenance du Maine. Enfin, les prix de la fourrure pour cette espèce s'étant récemment effondrés, il est à prévoir que la récolte par le piégeage pourrait être à la baisse au cours des prochaines années.

Recommandations

La récolte de dents a été amorcée au printemps 2003 ce qui nous permettra d'obtenir de nouveaux paramètres de suivi de la population. Aucune modification réglementaire n'est envisagée pour le moment.

Responsable : Sylvie Desjardins

Direction : Chaudière-Appalaches

Récolte d'ours noirs dans la zone 3, de 1993 à 2002

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 180 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	88	92	114	66	73	30	48	86	111	152
Mâles adultes ^a	49	65	66	39	42	20	30	53	67	83
Femelles adultes ^a	25	23	37	19	25	7	11	25	29	52
Jeunes ^b	14	4	10	8	6	3	7	8	15	17
Indéterminés	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Résidents	88	88	112	65	67	26	48	86	107	147
Non-résidents	0	4	2	1	6	4	0	0	4	5
Printemps										
Récolte piégeage	41	41	65	46	47	14	21	38	53	88
Mâles adultes ^a	28	27	37	27	31	12	11	24	28	46
Femelles adultes ^a	12	13	24	13	13	1	6	11	17	32
Jeunes ^b	1	1	4	6	3	1	4	3	8	10
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	18	20	16	12	18	13	26	40	53	56
Mâles adultes ^a	11	16	11	10	8	7	18	25	36	32
Femelles adultes ^a	4	3	4	2	9	6	5	10	11	19
Jeunes ^b	3	1	1	0	1	0	3	5	6	5
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	65	47	47	47	47	47
Automne										
Récolte piégeage	7	15	9	4	-	3	1	8	5	8
Mâles adultes ^a	3	11	3	2	0	1	1	4	3	5
Femelles adultes ^a	2	3	4	1	0	0	0	4	1	1
Jeunes ^b	2	1	1	1	0	2	0	0	1	2
Indéterminés	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	22	16	24	4	8	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	7	11	15	0	3	-	-	-	-	-
Femelles adultes ^a	7	4	5	3	3	-	-	-	-	-
Jeunes ^b	8	1	4	1	2	-	-	-	-	-
Indéterminés	0	0	0	0	0	-	-	-	-	-
Début (chasse)	19-sept	18-sept	17-sept	21-sept	20-sept	-	-	-	-	-
Durée (jours)	65	65	65	65	65	-	-	-	-	-

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 3, de 1993 à 2002

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 180 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	90	92	114	68	74	30	49	86	111	152
Récolte par type d'engin										
Arc	4	2	4	3	3	0	1	1	1	-
Mâles adultes ^a	3	2	3	3	1	0	1	1	1	0
Femelles adultes ^a	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Arme à feu et arbalète	36	34	36	13	23	13	25	39	52	56
Mâles adultes ^a	15	25	23	7	10	7	17	24	35	32
Femelles adultes ^a	10	7	9	5	11	6	5	10	11	19
Jeunes ^b	11	2	4	1	2	0	3	5	6	5
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Piégeage	48	56	74	50	47	17	22	46	58	96
Mâles adultes ^a	31	38	40	29	31	13	12	28	31	51
Femelles adultes ^a	14	16	28	14	13	1	6	15	18	33
Jeunes ^b	3	2	5	7	3	3	4	3	9	12
Indéterminés	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Contrôle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	1	0	0	1	1	0	1	0	0	0
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	55,7	70,7	57,9	59,1	57,5	66,7	62,5	61,6	60,4	54,6
% jeunes dans la récolte ^{bc}	15,9	4,3	8,8	12,1	8,2	10,0	14,6	9,3	13,5	11,2
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}										
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}										
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}										
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d										

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2002 pour la zone 4

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

La zone 4 est très majoritairement composée de territoires libres privés et de quelques blocs publics ainsi que de quelques pourvoiries sans droits exclusifs sur terres privées. Deux zecs totalisant quelques 200 km² complète l'ensemble. La récolte par les non-résidents y est toujours très faible soit, moins d'un ours par deux ans (moins de 0,5% de la récolte). Les chasseurs prélèvent en 2002, comme dans la zone 6, 54% (55) de la récolte pendant la seule saison de chasse printanière alors que les piégeurs, à l'instar de la zone 6, récoltent 46% (47) des ours en deux saisons, les deux tiers des ours piégés l'étant au printemps.

Composition de la récolte

La récolte s'est accrue de 85% en 2002, passant de 55 à 102 ours (0,18 ours/10 km² d'habitat pour l'ours). Pour la première fois en cinq ans d'application du plan de gestion, la récolte atteint presque le potentiel d'exploitation de 0,21 ours/10 km² ou 115 ours. Les mâles représentent 72% des adultes en 2002 et ont généralement représenté plus de 65% des adultes depuis 10 ans. Les jeunes ne représentent que 16% de la récolte et sont surtout prélevés par le piégeage. Les femelles sont très majoritairement récoltées au printemps par la chasse et représentent 24% de la récolte totale. Le segment mâle est principalement récolté par la chasse au printemps (56%) alors qu'ils ne représentent que 35% des ours piégés.

Exploitation dans les territoires

La zone 4 est constituée de grands blocs forestiers propices à l'ours. Le patron de répartition de la récolte montre des concentrations de récolte dans les grands ensembles forestiers. Quelques ours importuns sont récoltés dans le territoire plus agricole (céréales et maïs). Il se récolte de 0 à 8 ours annuellement sur la Zec Louise-Gosford pour une moyenne de 3 ours par année (0,18 ours/10 km²) pour un prélèvement égal à la zone 4. Il n'y a pas eu de récolte d'ours sur la Zec St-Romain depuis sa fondation il y a quelques années.

Abondance des ours importuns et accidents

Il y a un ours mort par d'autres causes en 2002 et celles-ci ne représentent généralement que deux à trois ours par année depuis 1996. La composition des

plaintes relatives aux ours n'est pas systématique ou disponible annuellement, mais après vérification, elles sont peu abondantes et seraient en légère croissance depuis peu.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Nous n'avons pas d'information pertinente à notre disposition, si ce n'est que la saison estivale 2002 a été normale en Estrie. En absence de stations témoins de production de petits fruits, de faînes et autres noix, il nous est très difficile de statuer sur cet aspect.

Interprétation globale

La récolte par le piégeage est demeurée relativement stable jusqu'en 1998, pour ensuite baisser jusqu'en 2000 et croître fortement jusqu'en 2002. La hausse du prix de la fourrure ne serait pas étrangère à cette situation. La récolte par la chasse qui était en moyenne supérieure à 100 ours jusqu'en 1997, a diminué dramatiquement à environ 25 ours pour les deux premières années sans chasse d'automne. Depuis, elle est en progression et atteint 53 ours en 2002 avec le développement de la chasse de printemps. La récolte totale atteint donc maintenant presque le potentiel d'exploitation identifié au plan de gestion (0,21 ours/10 km²) soit 0,18 ours/10 km². Le pourcentage des mâles adultes chez les adultes est supérieur à 65% depuis 1997, ce qui indique une absence de surexploitation. Si toutefois, nous calculons la proportion des mâles adultes sur la récolte totale, nous serions en surexploitation deux ans sur trois. Les récoltes nous portent à croire que la population est stable ou en légère croissance et qu'elle serait bien exploitée. Les plus faibles récoltes des quatre premières années du plan de gestion auraient dû permettre une augmentation de la population, ce qui ne semble pas être le cas. Cette différence pourrait s'expliquer par une récolte illégale d'ours faite à l'automne par les chasseurs de cerfs et d'orignaux aux sites d'appâtage pour ces deux espèces. Si cette pratique est importante et perdure, nous pourrions même connaître une surexploitation de la population d'ours de la zone 4 avec les modalités actuellement en place. L'analyse de l'ensemble des paramètres et ils sont peu nombreux, indiquerait que la population d'ours de la zone 4 est actuellement stable ou au mieux en légère croissance.

Recommandations

Appliquer intégralement pour l'année 2003-2004, les mesures prévues au plan de gestion 1998-2002. Instaurer un système national de suivi de la production des petits fruits et des faînes et autres noix, de même que de la température estivale et automnale.

Responsable : Marc Jacques Gosselin

Direction : de l'aménagement de la faune de l'Estrie

Récolte d'ours noirs dans la zone 4, de 1993 à 2002

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 568 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	146	183	267	147	147	63	44	63	55	102
Mâles adultes ^a	84	95	136	88	78	43	35	41	36	62
Femelles adultes ^a	42	63	85	42	45	15	5	15	13	24
Jeunes ^b	19	24	46	17	24	5	4	7	6	16
Indéterminés	1	1								
Résidents	145	183	266	146	147	63	44	62	55	102
Non-résidents	1		1	1				1		
Printemps										
Récolte piégeage	39	42	70	28	51	23	17	8	14	32
Mâles adultes ^a	27	30	56	21	31	16	13	5	10	17
Femelles adultes ^a	8	6	10	6	9	6	3	3	3	8
Jeunes ^b	3	5	4	1	11	1	1		1	7
Indéterminés	1	1								
Récolte chasse	46	35	42	28	36	26	23	47	34	55
Mâles adultes ^a	28	24	25	19	19	18	19	31	23	35
Femelles adultes ^a	13	10	15	4	10	8	1	11	9	14
Jeunes ^b	5	1	2	5	7		3	5	2	6
Indéterminés										
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	65	47	47	47	47	47
Automne										
Récolte piégeage	9	20	22	18	15	14	4	8	7	15
Mâles adultes ^a	7	13	4	12	9	9	3	5	3	10
Femelles adultes ^a	1	4	3	3	4	1	1	1	1	2
Jeunes ^b	1	3	15	3	2	4		2	3	3
Indéterminés										
Récolte chasse	52	86	133	73	45	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Mâles adultes ^a	22	28	51	36	19	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Femelles adultes ^a	20	43	57	29	22	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Jeunes ^b	10	15	25	8	4	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Indéterminés						n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Début (chasse)	18-sept	17-sept	16-sept	21-sept	20-sept	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Durée (jours)	65	65	65	65	65	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 4, de 1993 à 2002

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 568 km ²	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	152	188	273	148	147	66	45	67	60	103
Récolte par type d'engin										
Arc	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	3	2
Mâles adultes ^a									3	1
Femelles adultes ^a										1
Jeunes ^b										
Indéterminés										
Arme à feu et arbalète	98	121	175	101	81	26	23	47	31	53
Mâles adultes ^a	50	53	76	56	38	18	19	31	20	34
Femelles adultes ^a	33	53	72	33	32	8	2	11	9	13
Jeunes ^b	15	15	27	12	11		2	5	2	6
Indéterminés										
Piégeage	48	62	92	46	66	37	21	16	23	47
Mâles adultes ^a	34	43	60	33	40	25	16	10	14	27
Femelles adultes ^a	9	10	13	9	13	7	4	4	4	10
Jeunes ^b	4	8	19	4	13	5	1	2	5	10
Indéterminés	1	1								
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	4	3	2	1		1	1	2	1	
Contrôle						1				
Déprédation										
Autres	2	2	4			1		2	2	1
Récolte autochtone										
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	66,7%	60,1%	61,5%	67,7%	63,4%	74,1%	87,5%	73,2%	73,5%	72,1%
% jeunes dans la récolte ^{bc}	13,0%	13,1%	17,2%	11,6%	16,3%	7,9%	9,1%	11,1%	10,9%	15,7%
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2002 pour la zone 6

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

La zone 6 est constituée exclusivement de territoires libres si nous excluons quelques pourvoiries sans droits exclusifs sur terres privées. La récolte par les non-résidents y est donc toujours très faible (moins de 1% de celle-ci), soit de un à deux ours à tous les deux ou trois ans. Les chasseurs ont prélevé en 2002, 54% de la récolte en une seule saison printanière alors que les piégeurs récoltaient 46% (23) des ours en deux saisons de piégeage, la récolte de ceux-ci étant répartie également entre les deux saisons.

Composition de la récolte

La récolte s'est accrue de 67% en 2002, passant de 30 à 50 ours (0,20 ours/10 km² d'habitat pour l'ours). Pour la première fois en cinq ans d'application du plan de gestion, la récolte atteint presque le potentiel d'exploitation de 0,21 ours/10 km² ou 53 ours. Les mâles représentent 62% des adultes en 2002 et ont représenté généralement plus de 65% des adultes depuis 8 ans. Les jeunes ne représentent que 14% de la dernière récolte et sont surtout récoltés par le piégeage d'automne. Les femelles sont récoltées surtout au printemps et principalement par le piégeage et représentent 32% de la récolte totale. Le segment mâle est principalement récolté par la chasse de printemps (67%) alors qu'ils ne représentent que 35% des ours piégés.

Exploitation dans les territoires

La zone 6 est majoritairement constituée de terres agro-forestières et de quelques superficies plus boisées. Le patron de répartition de la récolte montre des concentrations de récolte dans les grands ensembles forestiers. Quelques ours, parfois importuns, sont récoltés dans le territoire agricole (productions de céréales et de maïs).

Abondance des ours importuns et accidents

Il n'y a aucun ours mort par d'autres causes en 2002 et celles-ci ne représentent généralement que trois ou quatre ours par année depuis 1998. La composition des plaintes relatives aux ours n'est pas systématique ou disponible annuellement, mais après vérification, elles sont peu abondantes et seraient en légère croissance depuis peu.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Nous n'avons pas d'information pertinente à notre disposition, si ce n'est que la saison estivale 2002 a été normale en Estrie. En absence de stations témoins de production de petits fruits et de noix et faînes, il nous est très difficile de statuer sur cet aspect.

Interprétation globale

La récolte par le piégeage qui était demeurée relativement stable jusqu'en 1999, est en hausse marquée de 2000 à 2002 pour une moyenne de 6,4 ours de 1999 à 2002 et de 18,3 ours depuis et un sommet de 23 en 2002. La hausse du prix de la fourrure ne serait pas étrangère à cette situation. La récolte par la chasse qui était en moyenne d'environ 55 ours jusqu'en 1997, a diminué dramatiquement à sept ours en 1998 avec l'interdiction de la chasse d'automne. Depuis, elle est en progression et atteint 25 ours en 2002 avec le développement de la chasse de printemps. La récolte totale atteint maintenant le potentiel d'exploitation identifié au plan de gestion (0,21 ours/10 km²). Si nous calculons la proportion des mâles adultes comme étant celles des mâles adultes chez les adultes (voir tableau où la formule de calcul a été modifiée), l'exploitation semble satisfaisante. Si toutefois, nous calculons la proportion des mâles adultes sur la récolte totale (tel que stipulé par la formule), alors nous serions en surexploitation (52% des mâles adultes) par rapport au seuil de 65% véhiculé depuis des années. La récolte et la récolte par les autres causes de mortalité nous porte à croire que la population est stable et bien exploitée. Le niveau de récolte aurait atteint pour la première fois en cinq ans le plein potentiel exploitable si le niveau de population de la zone 6 est bel et bien celui qui fut estimé en 1997. Les plus faibles récoltes des quatre premières années du plan de gestion auraient dû permettre une augmentation de la population, ce qui ne semble pas être le cas. Cette différence pourrait s'expliquer par une récolte illégale d'ours faite à l'automne par les chasseurs de cerfs et d'orignaux aux sites d'appâtage pour ces deux espèces. Si cette pratique est importante et perdure, nous pourrions même connaître une surexploitation de la population d'ours de la zone 6 dans le futur avec les modalités actuellement en place. L'analyse de l'ensemble des paramètres et ils sont peu nombreux, indiquerait que la population d'ours de la zone 6 est actuellement stable ou au mieux en légère hausse.

Recommandations

Appliquer intégralement pour l'année 2003-2004, les mesures prévues au plan de gestion 1998-2002. Instaurer un système national de suivi de la production des petits fruits et des faînes et autres noix, de même que de la température estivale et automnale.

Responsable : Marc Jacques Gosselin

Direction : de l'aménagement de la faune de l'Estrie

Récolte d'ours noirs dans la zone 6, de 1993 à 2002

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 2 508 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	47	72	63	52	61	16	19	32	30	50
Mâles adultes ^a	23	38	33	37	34	7	12	22	20	26
Femelles adultes ^a	19	27	21	8	14	9	4	6	5	16
Jeunes ^b	5	7	9	7	12		3	4	5	7
Indéterminés					1					1
Résidents	47	70	63	51	61	16	18	32	30	49
Non-résidents		2		1			1			1
Printemps										
Récolte piégeage	1		6	5	6	3		5	6	11
Mâles adultes ^a	1		5	3	3	1		4	1	4
Femelles adultes ^a			1	2	3	2		1	5	5
Jeunes ^b										2
Indéterminés										
Récolte chasse	17	14	20	16	12	7	14	15	15	27
Mâles adultes ^a	6	10	9	11	6	3	10	13	14	18
Femelles adultes ^a	9	3	8	3	3	4	3	2		8
Jeunes ^b	2	1	3	2	3		1		1	1
Indéterminés										
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	65	47	47	47	47	47
Automne										
Récolte piégeage	5	2	2	1	3	6	5	12	9	12
Mâles adultes ^a	3	1		1	1	3	2	5	5	4
Femelles adultes ^a	2	1	1			3	1	3		3
Jeunes ^b			1		2		2	4	4	4
Indéterminés										1
Récolte chasse	24	56	35	30	40	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Mâles adultes ^a	13	27	19	22	24	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Femelles adultes ^a	8	23	11	3	8	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Jeunes ^b	3	6	5	5	7	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Indéterminés					1	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Début (chasse)	18-sept	17-sept	16-sept	21-sept	20-sept	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Durée (jours)	65	65	65	65	65	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 6, de 1993 à 2002

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 2 508 km ²	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	48	82	68	55	70	16	28	36	33	50
Récolte par type d'engin										
Arc	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	2	2
Mâles adultes ^a									2	1
Femelles adultes ^a										1
Jeunes ^b										
Indéterminés										
Arme à feu et arbalète	41	70	55	46	52	7	14	15	13	25
Mâles adultes ^a	19	37	25	33	30	3	10	13	12	17
Femelles adultes ^a	17	26	17	6	11	4	3	2		7
Jeunes ^b	5	7	13	7	10		1		1	1
Indéterminés					1					
Piégeage	6	2	8	6	9	9	5	17	15	23
Mâles adultes ^a	4	1	5	4	4	4	2	9	6	8
Femelles adultes ^a	2	1	2	2	3	5	1	4	5	8
Jeunes ^b			1		2		2	4	4	6
Indéterminés										1
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers		7	5	3	7		9	1	2	
Contrôle		1						1		
Déprédation										
Autres	1	2			2			2	1	
Récolte autochtone										
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	54,8%	58,5%	61,1%	82,2%	70,8%	43,8%	75,0%	78,6%	80,0%	61,9%
% jeunes dans la récolte ^{bc}	10,6%	9,7%	14,3%	13,5%	19,7%	0,0%	15,8%	12,5%	16,7%	14,0%
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}										
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}										
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}										
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d										

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2002 pour la zone 07

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

La récolte en 2002 a augmenté de 50 ours, soit un accroissement de 66 % par rapport à 2001. Près de 90 % du prélèvement est effectué au printemps (chasse et piégeage) alors que l'exploitation, qui est faite à l'automne (10 %), est associée exclusivement au piégeage. Sur une base annuelle, la récolte est répartie équitablement entre les piégeurs (48 %) et les chasseurs (52 %). Les non-résidents ont prélevé plus en 2002 avec 17 ours comparativement à 10 en 2001, mais sont responsables seulement de 14 % de la récolte totale. L'exploitation de l'ours dans la zone 7 demeure donc une activité majoritairement pratiquée par les résidents. Toutefois, l'arme à feu demeure l'engin le plus utilisé durant la saison de chasse puisque près de 88 % des ours ont été abattus à l'arme à feu ou à l'arbalète et seulement 12 % au moyen de l'arc.

Abondance des ours importuns et accidents

Comme pour les années 1993 à 2001, aucun ours n'a été enregistré aux chapitres du contrôle ou de la déprédation en 2002. Les statistiques sur les interventions effectuées auprès des ours importuns en 2002 dans la région Centre-du-Québec indiquent qu'un nombre comparable de cas en 2002 et 2001 a nécessité des actions (12 vs 10). Les situations problématiques sont apparues plus fréquemment en milieu urbain.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

La saison 2002 ne semble pas démontrer des conditions défavorables à la production de petits fruits même si la fin du printemps a été plus fraîche avec un niveau de précipitations au-dessus de la moyenne. Dans l'ensemble, la saison 2002 pourrait être qualifiée de bonne pour la production de petits fruits.

Composition de la récolte

De 1993 à 2002, le pourcentage annuel de mâles dans la récolte a été de 54,2 % en moyenne. La saison 2002 a été marquée par une chute de 5,1 % de la valeur de cet indice et atteint ainsi son niveau le plus bas depuis les dix dernières années. Même s'il est recommandé de maintenir ce taux au-dessus de 65 %, nous notons qu'il a rarement excédé cette valeur, peu importe le niveau de prélèvement effectué. La proportion de mâles dans la récolte en 2002 est toujours inférieure à 65 %, que ce soit au printemps ou à l'automne, à la chasse ou au piégeage.

Interprétation globale

L'objectif du plan de gestion pour la zone 7 visait un niveau de récolte se situant entre 70 et 90 ours annuellement. Les récoltes des premières années du plan ont été inférieures à l'objectif alors que la saison 2001 présente un résultat conforme à l'objectif. La saison 2002 avec 125 ours dépasse de 38 % la limite supérieure fixée. Bien que la récolte ait augmenté constamment entre 1998 et 2002, la récolte moyenne annuelle pour la durée du plan a été de 73 ours, ce qui correspond à ce qui avait été établi pour cette zone. La récolte de 2002 est élevée et ne pourrait être soutenue sur une longue période. Même si le pourcentage de mâles dans la récolte s'est maintenu presque toujours sous la barre des 65 %, nous pouvons constater qu'il a diminué régulièrement entre 1998 et 2002. La hausse observée de la récolte au cours du plan coïncide avec un redressement important de la valeur de la fourrure sur le marché (57,95 \$ en 98; 157 \$ en 99; 145 \$ en 2000 et \approx 116 \$ en 2001).

Recommandation

Maintenir les modalités de chasse et de piégeage inscrites au plan de gestion.

Responsable : Jean Milette

Directions : Mauricie et Centre-du-Québec

Récolte d'ours noirs dans la zone 07, de 1993 à 2002

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 928 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	75	110	118	67	74	43	56	68	75	125
Mâles adultes ^a	36	60	59	35	45	25	32	37	38	57
Femelles adultes ^a	33	43	49	27	27	13	15	17	29	45
Jeunes ^b	6	7	10	5	2	5	9	14	8	23
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résidents	65	97	116	66	73	39	52	64	65	108
Non-résidents	10	13	2	1	1	4	4	4	10	17
Printemps										
Récolte piégeage	26	29	41	19	31	15	18	13	22	47
Mâles adultes ^a	13	15	18	10	19	7	11	7	14	26
Femelles adultes ^a	12	12	19	9	11	7	5	4	7	14
Jeunes ^b	1	2	4	0	1	1	2	2	1	7
Indéterminés										
Récolte chasse	34	38	25	32	30	26	31	47	42	65
Mâles adultes ^a	17	23	18	15	19	18	18	26	21	25
Femelles adultes ^a	15	13	7	13	11	6	9	10	20	29
Jeunes ^b	2	2	0	4	0	2	4	11	1	11
Indéterminés										
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	65	46	46	46	46	46
Automne										
Récolte piégeage	4	19	12	3	3	2	7	8	11	13
Mâles adultes ^a	2	9	3	1	3	0	3	4	3	6
Femelles adultes ^a	1	8	5	1	0	0	1	3	2	5
Jeunes ^b	1	2	4	1	0	2	3	1	6	2
Indéterminés										
Récolte chasse	11	24	40	13	10	0	0	0	0	0
Mâles adultes ^a	4	13	20	9	4	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	5	10	18	4	5	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	2	1	2	0	1	0	0	0	0	0
Indéterminés										
Début (chasse)	18-sept	17-sept	16-sept	21-sept	20-sept	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
Durée (jours)	65	65	65	65	65	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 07, de 1993 à 2002

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 928 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	81	113	120	69	75	46	59	70	79	139
Récolte par type d'engin										
Arc	14	22	24	14	12	6	4	10	7	8
Mâles adultes ^a	8	12	18	9	7	5	1	8	6	1
Femelles adultes ^a	6	9	6	3	5	0	2	0	1	4
Jeunes ^b	0	1	0	2	0	1	1	2	0	3
Indéterminés										
Arme à feu et arbalète	31	40	41	31	28	20	27	37	35	57
Mâles adultes ^a	13	24	20	15	16	13	17	18	15	24
Femelles adultes ^a	14	14	19	14	11	6	7	10	19	25
Jeunes ^b	4	2	2	2	1	1	3	9	1	8
Indéterminés										
Piégeage	30	48	53	22	34	17	25	21	33	60
Mâles adultes ^a	15	24	21	11	22	7	14	11	17	32
Femelles adultes ^a	13	20	24	10	11	7	6	7	9	16
Jeunes ^b	2	4	8	1	1	3	5	3	7	12
Indéterminés										
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	4	2	2	0	0	2	1	0	3	0
Contrôle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	2	1	0	2	1	1	2	2	1	14
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	48,0	54,5	50,0	52,2	60,8	58,1	57,1	54,4	50,7	45,6
% jeunes dans la récolte ^{bc}	8,0	6,4	8,5	7,5	2,7	11,6	16,1	20,6	10,7	18,4
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}										
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}										
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}										
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d										

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2002 pour la zone 09

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

La zone 9 se situe entièrement sur le territoire libre et aucun pourvoyeur sans droits exclusifs n'y offre la chasse à l'ours. Par conséquent, il n'y a aucune récolte d'ours par les non-résidents.

Composition de la récolte

La récolte d'ours noirs s'est stabilisée entre 2001 et 2002 à 53 bêtes (0,13 ours/10 km²). Les enregistrements des autres mortalités se limitent seulement à deux cas alors qu'en 2001, 17 cas étaient répertoriés. Les mâles représentent 55 % du prélèvement total tandis que les femelles et les jeunes composent respectivement 30 % et 15 % de la récolte. Le mâle compose 65 % du segment adulte prélevé; soit le plus bas niveau depuis 1996. Par contre le nombre brut de mâles est demeuré stable alors que le nombre de femelles s'est accru de 60 % et la récolte de jeunes a chuté de 43 %. A l'exception d'un ours piégé à l'automne, tous les autres spécimens ont été récoltés au printemps. La chasse et le piégeage se partagent la récolte dans une proportion de 54 et 46 %, respectivement. L'engin de chasse le plus prisé dans la zone 9 est l'arme à feu qui est responsable de 92 % des ours abattus à la chasse.

Exploitation dans les territoires

Aucun territoire faunique n'est inclus dans la zone 9.

Abondance des ours importuns et accidents

Nous n'avons pas de statistiques sur les plaintes d'ours spécifiquement pour la zone 9. Ces dernières sont traitées régionalement. Pour la région de Lanaudière, contrairement à 2001, l'été 2002 fut relativement calme. Le nombre de plaintes (41) ne représente que 18 % du nombre de plaintes de 2001 et la majorité était liée à des sources de nourriture. Aucun cas d'accidents routiers n'a été enregistré et seulement deux autres cas de mortalité apparaissent au Système d'information sur la grande faune.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Le printemps humide de 2002 semble avoir favorisé l'abondance de nourriture en milieu naturel dont la production de petits fruits. Cependant, en l'absence de stations témoin de production de petits fruits, il est difficile d'évaluer précisément la qualité de la saison.

Interprétation globale

Le fait saillant de l'année 2002 pour l'ours est sans doute le peu de plaintes enregistrées et le peu d'accidents routiers, qui indiquent que les ours ont été moins actifs. Le taux de croissance annuel de 30 %, noté depuis le début du plan de gestion, a brusquement freiné à un niveau beaucoup inférieur au potentiel de récolte estimé (65 ours). La récolte de mâles est constante, celle des femelles a augmenté alors que celle des jeunes a décliné. La portion de mâles chez les adultes est sous la barre des 70 %, seuil jugé critique lorsqu'il est observé durant plusieurs années consécutives. La proportion de jeunes par 100 femelles adultes est également faible (50). Par contre, historiquement, depuis 1984, ces observations se sont répétées à plusieurs reprises et aucun signe de surexploitation n'a été décelé. L'effort étant inconnu, il est difficile de porter un diagnostic sur l'état et la tendance réelle de la population. Le nombre de plaintes dépend davantage de la disponibilité de la nourriture en milieu naturel et de la couverture de presse d'événements liés aux ours. Le rendement de récolte de 0,13 ours/10 km² nous indique cependant que le taux de prélèvement connu est faible et que la population pourrait sans doute supporter une pression un peu plus forte.

Recommandations

Poursuivre l'application des mesures prévues au plan de gestion pour l'année 2003-2004 et prévoir d'étudier la possibilité de rouvrir la chasse d'automne dans le prochain plan de gestion, si le nombre de plaintes et les dommages causés par les ours continue sa progression ou se maintient.

Responsable : Monique Boulet

Direction : Lanaudière

Récolte d'ours noirs dans la zone 9, de 1993 à 2002

a) récolte par clientèle et saison

Superficie d'habitat 4 064 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	56	56	122	49	54	20	24	30	51	53
Mâles adultes ^a	26	25	45	28	31	10	16	19	27	29
Femelles adultes ^a	21	23	40	13	14	8	4	10	10	16
Jeunes ^b	9	8	37	8	9	2	4	1	14	8
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résidents	56	56	120	49	55	20	24	30	51	53
Non-résidents	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Printemps										
Récolte piégeage	1	3	17	3	11	2	5	8	20	28
Mâles adultes ^a	0	1	7	3	5	1	4	4	11	16
Femelles adultes ^a	1	2	7	0	4	1	0	4	2	9
Jeunes ^b	0	0	3	0	2	0	1	0	7	3
Indéterminés										
Récolte chasse	33	21	27	11	21	17	17	14	24	24
Mâles adultes ^a	17	12	17	6	14	8	11	10	14	13
Femelles adultes ^a	13	6	3	4	4	7	4	4	7	6
Jeunes ^b	3	3	7	1	3	2	2	0	3	5
Indéterminés										
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	65	47	47	47	47	47
Automne										
Récolte piégeage	-	-	5	3	1	1	2	8	7	1
Mâles adultes ^a	0	0	3	1	0	1	1	5	2	0
Femelles adultes ^a	0	0	1	1	0	0	0	2	1	1
Jeunes ^b	0	0	1	1	1	0	1	1	4	0
Indéterminés										
Récolte chasse	22	32	73	32	21	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	9	12	18	18	12	-	-	-	-	-
Femelles adultes ^a	7	15	29	8	6	-	-	-	-	-
Jeunes ^b	6	5	26	6	3	-	-	-	-	-
Indéterminés										
Début (chasse)	18-sept	17-sept	16-sept	21-sept	20-sept	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Durée (jours)	65	65	65	65	65	0	0	0	0	0

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 9, de 1993 à 2002

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse

Superficie d'habitat 4 064 km ²	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	57	57	122	50	58	21	28	35	68	55
Récolte par type d'engin										
Arc	30	13	42	14	26	8	7	3	7	2
Mâles adultes ^a	15	5	12	10	18	6	5	1	4	0
Femelles adultes ^a	11	4	15	3	5	2	0	2	3	2
Jeunes ^b	4	4	15	1	3	0	2	0	0	0
Indéterminés										
Arme à feu et arbalète	25	39	58	29	16	9	9	11	17	22
Mâles adultes ^a	11	18	23	14	8	2	5	9	10	13
Femelles adultes ^a	9	17	17	9	5	5	4	2	4	4
Jeunes ^b	5	4	18	6	3	2	0	0	3	5
Indéterminés										
Piégeage	1	3	20	6	12	3	7	16	27	29
Mâles adultes ^a	0	1	10	4	5	2	5	9	13	16
Femelles adultes ^a	1	2	7	1	4	1	0	6	3	10
Jeunes ^b	0	0	3	1	3	0	2	1	11	3
Indéterminés										
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	1	2	2	1	2	1	3	2	8	0
Contrôle	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	1	0	1	3	9	2
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	46,4	44,6	36,9	57,1	57,4	50,0	66,7	63,3	52,9	64,4
% jeunes dans la récolte ^{bc}	16,1	14,3	30,3	16,3	16,7	10,0	16,7	3,3	27,5	15,1
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}	4 (1)	15 (4)	5 (3)		7 (1)	13 (1)	0 (0)	0 (0)	20 (2)	13 (2)
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}										
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}										
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^e										

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2002 pour la zone 10

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

Les non-résidents se sont appropriés 61% de la récolte. Ces derniers ont surtout fréquenté la zone 10-Ouest où la majorité des pourvoyeurs qui offrent la chasse à l'ours concentrent leurs activités. Par ailleurs les non-résidents qui n'utilisent pas les services d'un pourvoyeur ont l'obligation de chasser dans les zecs qui sont toutes dans la zone 10-Ouest. Voilà pourquoi la majorité des ours sont abattus dans la zone 10-Ouest.

Composition de la récolte

La récolte des ours (>2 ans) est largement en faveur des mâles. Durant la mise en oeuvre du plan de gestion de l'ours noir 1998-2002 on a enregistré un rapport des sexes de 221 mâles/ 100 femelles. En 2002 on a enregistré le plus faible rapport des sexes 148 mâles/ 100 femelles.

Exploitation dans les territoires

Les zecs sont exploitées moins intensivement que le territoire avoisinant. Quelques pourvoyeurs sans droits exclusifs chassent dans les zecs de même que quelques chasseurs non-résidents qui ne veulent pas s'offrir les services d'un pourvoyeur. Un total de 67 ours ont été récoltés dans les zecs et 25 dans la réserve faunique Papineau-Labelle. Le territoire sans affectation situé dans la zone 10-ouest fourni la plus importante part de la récolte.

Abondance des ours importuns et accidents

Pas moins de 378 plaintes ont été acheminées aux différents bureaux du service de la conservation. La majorité de celles-ci étaient localisées au voisinage du parc de la Gatineau et de la réserve faunique Papineau-Labelle. Il s'agit d'une diminution de 55 % par rapport à 2001 tandis que la moyenne annuelle des plaintes au cours des cinq dernières années fut de 404. Selon les experts de l'état du Maine, les années paires correspondent à des années d'abondantes productions de faînes et de glands. Il faudra s'attendre à une augmentation des plaintes en 2003.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Saison plutôt moyenne pour ce qui est des framboises et des bleuets.

Interprétation globale

Le plan de redressement amorcé en 1996 et assujéti au plan de gestion de l'ours en 1998 a porté du fruit. Il faut moins de temps pour voir et abattre un ours. En effet, en 1996, l'année suivant la récolte excessive de 1141 ours, il fallait 16,3 jours pour abattre un ours et 4,5 jours pour en apercevoir un alors qu'en 2002, les mêmes paramètres étaient respectivement de 8,8 et 1,5 jours. Le rapport des sexes favorise largement les mâles et le nombre de plaintes relatives à la déprédation est toujours en hausse ce qui laisse présager une population encore en croissance.

En prolongeant la saison de chasse jusqu'au 30 juin dans la zone 10 sud-ouest qui a été créée en 2001 on a observé une hausse de la récolte. Celle-ci est passée de 0,33 ours à 0,51 ours/ 10 km² en 2002. Ce taux de prélèvement devrait permettre d'abaisser le niveau de la population d'ours dans un secteur où les plaintes de déprédation en milieu agricole et péri urbain sont les plus nombreuses.

Dans la zone 10-est la densité de récolte est passée de 0,22 en 2001 à 0,13 ours/ 10 km² en 2002 malgré le fait que la saison de chasse ait été prolongé jusqu'à la fin de juin.

Dans la zone 10 nord-ouest, le secteur de la zone 10 le plus intensément fréquenté par les non-résidents chassant par l'entremise de pourvoyeurs, la densité de récolte demeurée élevée, mais légèrement en baisse par rapport à 2001. En effet elle est passée de 0,32 à 0,28 ours/ 10 km² en 2002.

Recommandations

Malgré la diminution des plaintes relatives aux ours importuns le maintien de la saison de chasse printanière d'une durée de 47 jours dans 10 sud-ouest et dans 10-est est tout à fait justifié. De plus, il faudra examiner la possibilité pour la SÉPAQ de prélever davantage d'ours dans la réserve faunique Papineau-Labelle conformément au quota de 32 ours établi par le Groupe faune régional ce qui correspond à une densité de prélèvement de seulement 0,21 ours/ 10 km².

Responsable : François Goudreault

Direction : Outaouais

Récolte d'ours noirs dans la zone 10, de 1993 à 2002

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 18 879 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	585	531	1 141	258	191	188	294	327	592	596
Mâles adultes ^a	343	316	544	151	130	116	198	227	390	335
Femelles adultes ^a	210	179	461	85	55	56	74	83	134	227
Jeunes ^b	32	36	136	22	6	16	22	17	68	34
Résidents	334	271	795	89	63	60	97	120	232	233
Non-résidents	251	260	346	169	128	128	197	207	360	363
Printemps										
Récolte piégeage	19	49	101	26	8	9	14	15	42	89
Mâles adultes ^a	10	30	58	15	6	5	8	8	25	47
Femelles adultes ^a	4	13	35	7	2	4	4	7	10	34
Jeunes ^b	5	6	8	4	0	0	2	0	7	8
Récolte chasse	384	287	418	227	176	164	266	294	513	507
Mâles adultes ^a	242	188	243	134	119	104	182	210	349	288
Femelles adultes ^a	134	91	155	78	51	50	65	68	120	193
Jeunes ^b	8	8	20	15	6	10	19	16	44	26
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	17-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	22	21	21	21	21-47	21-47
Automne										
Récolte piégeage	6	9	89	5	7	15	14	18	37	13
Mâles adultes ^a	4	6	43	2	5	7	8	9	16	10
Femelles adultes ^a	1	3	31	0	2	2	5	8	4	2
Jeunes ^b	1	0	15	3	0	6	1	1	17	1
Récolte chasse	176	186	533	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	87	92	200	-	-	-	-	-	-	-
Femelles adultes ^a	71	72	240	-	-	-	-	-	-	-
Jeunes ^b	18	22	93	-	-	-	-	-	-	-
Début (chasse)	18-sept	17-sept	16-sept	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O
Durée (jours)	65	65	65	0	0	0	0	0	0	0

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 18 879 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	602	549	1 262	267	201	191	333	362	722	627
Récolte par type d'engin										
Arc	122	91	188	54	47	46	92	91	162	157
Mâles adultes ^a	71	51	82	29	30	21	62	64	111	91
Femelles adultes ^a	46	39	84	23	17	24	25	24	42	65
Jeunes ^b	5	1	22	2	0	1	5	3	9	1
Arme à feu et arbalète	445	386	765	174	129	118	174	203	351	350
Mâles adultes ^a	262	231	362	105	89	83	120	145	238	197
Femelles adultes ^a	162	126	313	55	34	26	40	44	78	128
Jeunes ^b	21	29	90	14	6	9	14	14	35	25
Piégeage	25	61	193	30	15	24	28	33	79	89
Mâles adultes ^a	14	37	103	17	11	12	16	17	41	47
Femelles adultes ^a	5	18	66	7	4	6	9	15	14	34
Jeunes ^b	6	6	24	6	0	6	3	1	24	8
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	7	3	45	0	2	1	4	10	4	2
Contrôle	0	1	30	1	4	0	27	15	75	16
Autres	3	7	41	8	4	2	8	10	51	13
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	58,6	59,5	47,7	58,5	68,1	61,7	67,3	69,4	65,9	56,2
% jeunes dans la récolte ^{bc}	5,5	6,8	11,9	8,5	3,1	8,5	7,5	5,2	11,5	5,7
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{be}	8 (5)	12 (5)	7 (6)	5 (1)	20 (1)	ND ND	ND ND	ND ND	ND ND	ND ND
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	7,94 (169)	6,83 (112)	6,53 (120)	4,70 (70)	4,26 (59)	3,95 (29)	ND ND	ND ND	ND ND	ND ND
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	11,60 (90)	9,24 (99)	8,67 (110)	6,06 (32)	3,97 (17)	7,32 (22)	ND ND	ND ND	ND ND	ND ND
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d	11,9 (31)	18,0 (31)	12,6 (43)	52,4 (55)	62,7 (52)	56,4 (55)	ND ND	ND ND	ND ND	ND ND

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2002 pour la zone 11 Est

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

La majeure partie de la récolte d'ours a été effectuée à la chasse (52/77), principalement par des résidents (32) alors que les non résidents en récoltaient 20. De plus, les résidents ont capturé aussi 25 ours par piégeage. La récolte par piégeage est 30 % plus faible que celle de la saison précédente. Au niveau des résultats de chasse, la récolte de 2002 est 10 % plus faible qu'en 2001, mais 22 % plus faible qu'en 2000.

Composition de la récolte

Au total 77 ours noirs ont été récoltés par la chasse ou le piégeage dans la sous zone 11 Est. Les mâles adultes ne représentent que 58 % de la récolte totale, légèrement au-dessous du seuil de 65.

Exploitation dans les territoires

Il n'y a aucun territoire structuré dans cette partie de zone. Cependant, plusieurs pourvoiries sans droits exclusifs offrent la chasse à l'ours noir et leur présence pourrait expliquer la forte croissance de la récolte des non résidents observée entre 1998 et 2002, soit de 4 à 20 ours.

Abondance des ours importuns et accidents

Aucun ours importun n'a été abattu en 2002. De même, le nombre de plaintes à ce chapitre a été très faible en 2002.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

L'été 2002 a été favorable pour la production de petits fruits, à en juger par le faible nombre de plaintes reçues pour des ours importuns.

Interprétation globale

Avec une récolte de 0,24 ours/10 km² d'habitat en 2002, la récolte de la sous-zone 11 Est s'avère supérieure au potentiel de récolte suggéré dans la plan de gestion 1998-2002 pour l'ensemble de la zone 11 (0,23 ours/10 km²). En combinant les récoltes des parties Est et

Ouest de la zone, la récolte totale (0,29/10 km²) est également supérieure de 26 % de la récolte suggérée. En nombres absolus, la récolte totale de la zone en 2002 a été de 125 ours, soit 31 % de plus que l'objectif du plan (94). C'est la troisième année consécutive où l'objectif de récolte du Plan de gestion est dépassé. La situation de l'ours dans la zone 11 nécessite un suivi serré et une lecture d'âge des dents recueillies sera nécessaire pour compléter l'analyse.

Recommandations

Application du plan de gestion de l'ours noir au Québec 1998-2002

S'assurer de la collecte d'un échantillon de dents représentatif

Responsable : Michel Hénault

Direction : Laurentides

Récolte d'ours noirs dans la zone 11 EST, de 1993 à 2002

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 145 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	100	96	139	72	59	31	33	80	87	77
Mâles adultes ^a	51	52	75	36	36	23	15	48	61	45
Femelles adultes ^a	41	26	48	33	17	7	13	29	16	20
Jeunes ^b	8	18	16	3	6	1	5	2	10	12
Indéterminé								1		
Résidents	85	80	118	53	54	27	24	42	60	57
Non-résidents	15	16	21	19	5	4	9	38	27	20
Printemps										
Récolte piégeage	34	18	41	17	17	8	3	8	30	21
Mâles adultes ^a	16	11	26	4	12	6	2	4	21	12
Femelles adultes ^a	14	3	15	11	4	2	1	3	5	5
Jeunes ^b	4	4	0	2	1	0	0	0	4	4
Indéterminé								1		
Récolte chasse	47	48	47	41	27	22	30	67	57	52
Mâles adultes ^a	23	29	27	23	17	17	13	41	40	29
Femelles adultes ^a	22	15	16	18	8	5	12	25	11	15
Jeunes ^b	2	4	4	0	2	0	5	1	6	8
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	65	47	47	47	47	47
Automne										
Récolte piégeage	-	3	7	4	4	1	-	5	-	4
Mâles adultes ^a	0	3	4	2	4	0	0	3	0	4
Femelles adultes ^a	0	0	3	1	0	0	0	1	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0
Récolte chasse	19	27	44	10	11	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	12	9	18	7	3	-	-	-	-	-
Femelles adultes ^a	5	8	14	3	5	-	-	-	-	-
Jeunes ^b	2	10	12	0	3	-	-	-	-	-
Début (chasse)	18-sept	17-sept	16-sept	21-sept	20-sept					
Durée (jours)	65	65	65	65	65					

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 11 EST, de 1993 à 2002

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 145 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	103	97	146	72	61	31	36	85	109	77
Récolte par type d'engin										
Arc	14	8	15	3	10	4	3	2	5	7
Mâles adultes ^a	7	4	8	1	5	3	2	1	4	5
Femelles adultes ^a	5	2	4	2	4	1	1	1	1	1
Jeunes ^b	2	2	3	0	1	0	0	0	0	1
Arme à feu et arbalète	52	67	76	48	28	18	27	65	52	45
Mâles adultes ^a	28	34	37	29	15	14	11	40	36	24
Femelles adultes ^a	22	21	26	19	9	4	11	24	10	14
Jeunes ^b	2	12	13	0	4	0	5	1	6	7
Piégeage	34	21	48	21	21	9	3	13	30	25
Mâles adultes ^a	16	14	30	6	16	6	2	7	21	16
Femelles adultes ^a	14	3	18	12	4	2	1	4	5	5
Jeunes ^b	4	4	0	3	1	1	0	1	4	4
Indéterminé								1		
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0
Contrôle	2	0	1	0	1	0	0	1	1	0
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	1	1	5	0	1	0	2	4	20	0
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	51,0	54,2	54,0	50,0	61,0	74,2	45,5	60,0	70,1	58,4
% jeunes dans la récolte ^{bc}	8,0	18,8	11,5	4,2	10,2	3,2	15,2	2,5	11,5	15,6
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}										
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}										
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}										
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d										

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2002 pour la zone 11 Ouest

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

Dans cette sous-zone couverte entièrement par des territoires structurés, la majorité de la récolte est effectuée à la chasse par les non résidents (32 sur 48). Ceci est dû au fait que les deux pourvoyeurs à droits exclusifs et la zec qui occupent totalement cette zone offrent une chasse à l'ours noir, dont la clientèle intéressée est quasi essentiellement composée de non-résidents. La récolte des piégeurs est de 12 ours au printemps alors qu'aucun ours n'a été capturé à l'automne.

Composition de la récolte

Au total, 48 ours noirs ont été récoltés par la chasse ou le piégeage dans la zone 11 Ouest. Les mâles adultes ne représentent que 50 % de la récolte de 2002 (56 % en 2000), donc une cinquième année sous le seuil minimum de 65 %. Cet indicateur suggère une forte pression de chasse.

Exploitation dans les territoires

C'est sur le territoire de la zec Petawaga que la plus grande proportion des ours ont été récoltés en 2002, ce qui est normal puisqu'elle représente la majeure partie de la sous-zone.

Abondance des ours importuns et accidents

La sous-zone 11-Ouest étant caractérisée par son caractère exclusivement forestier, cela réduit d'autant le nombre de plaintes formulées pour des ours importuns. Aucun ours n'a été capturé à ce chapitre.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

L'été 2002 semble avoir été favorable pour la production de petits fruits, à en juger par le faible nombre de plaintes de déprédation causée par des ours importuns qui ont été formulées dans des zones voisines.

Interprétation globale

Avec une récolte de 0,42 ours/10 km² d'habitat, la récolte d'ours noir est près du double du potentiel de récolte fixé à 0,23 /10 km² dans le plan de gestion 1998-2002 pour l'ensemble de la zone 11.

Recommandations

Application du plan de gestion de l'ours noir au Québec 1998-2002.

Suivre la récolte des territoires fauniques (zec et pourvoiries) afin de maintenir la récolte d'ours noir à un niveau inférieur ou égal à celui suggéré dans le plan de gestion.

Responsable : Michel Hénault

Direction : Laurentides

Récolte d'ours noirs dans la zone 11 OUEST, de 1993 à 2002

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 1 150 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	42	23	38	22	28	33	50	32	30	48
Mâles adultes ^a	25	13	19	13	20	19	29	18	17	24
Femelles adultes ^a	17	8	17	8	8	11	21	12	11	21
Jeunes ^b	-	2	2	1	-	3	-	2	2	3
Résidents	16	7	18	12	7	5	8	11	9	16
Non-résidents	26	16	20	10	21	28	42	21	21	32
Printemps										
Récolte piégeage	11	6	7	2	6	4	6	8	8	12
Mâles adultes ^a	7	4	3	0	5	2	5	4	6	6
Femelles adultes ^a	4	2	4	2	1	2	1	2	2	6
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0
Récolte chasse	30	15	25	20	20	29	44	24	22	36
Mâles adultes ^a	17	9	12	13	14	17	24	14	11	18
Femelles adultes ^a	13	6	12	6	6	9	20	10	9	15
Jeunes ^b	0	0	1	1	0	3	0	0	2	3
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	65	47	47	47	47	47
Automne										
Récolte piégeage	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	1	2	5	-	2	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	1	0	4	0	1	-	-	-	-	-
Femelles adultes ^a	0	0	1	0	1	-	-	-	-	-
Jeunes ^b	0	2	0	0	0	-	-	-	-	-
Début (chasse)	18-sept	17-sept	16-sept	21-sept	20-sept					
Durée (jours)	65	65	65	65	65					

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 11 ouest, de 1993 à 2002

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 1 150 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	42	23	38	22	28	33	50	32	31	48
Récolte par type d'engin										
Arc	-	-	9	4	1	4	2	7	4	5
Mâles adultes ^a	0	0	5	2	1	3	2	6	1	3
Femelles adultes ^a	0	0	3	2	0	0	0	1	3	2
Jeunes ^b	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0
Arme à feu et arbalète	31	17	21	16	21	25	42	17	18	31
Mâles adultes ^a	18	9	11	11	14	14	22	8	10	15
Femelles adultes ^a	13	6	10	4	7	9	20	9	6	13
Jeunes ^b	0	2	0	1	0	2	0	0	2	3
Piégeage	11	6	8	2	6	4	6	8	8	12
Mâles adultes ^a	7	4	3	2	5	2	5	4	6	6
Femelles adultes ^a	4	2	4	0	1	2	1	2	2	6
Jeunes ^b	0	0	1	0	0	0	0	2	0	0
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrôle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	59,5	56,5	50,0	59,1	71,4	57,6	58,0	56,3	56,7	50,0
% jeunes dans la récolte ^{bc}	0,0	8,7	5,3	4,5	0,0	9,1	0,0	6,3	6,7	6,3
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}										
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}										
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}										
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d										

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2002 pour la zone 12

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

Les non-résidents se sont appropriés 183 des 191 ours abattus, soit 96% de la récolte. Deux mâles adultes ont été capturés au moyen de piège au printemps 2002.

Composition de la récolte

Les saisons de chasse et de piégeage 1996 et 2000, avec des rapports respectifs de 113 et 134 mâles/ 100 femelles adultes dans la récolte ont constitué des creux de vague au cours des dix dernières années. En 2002, le rapport a été de 351 mâles/100 femelles et il est supérieur à la moyenne des dix dernières années qui se situe à 194.

Exploitation dans les territoires

Un total de 50 ours ont été récoltés dans la réserve faunique La Vérendrye en comparaison de 141 à l'extérieur de la réserve dont 136 par le biais de pourvoyeurs avec ou sans droits exclusifs.

Abondance des ours importuns et accidents

Située dans l'arrière pays, les plaintes relatives à la déprédation sont plutôt rares dans la zone. Pour la même raison, les accidents routiers impliquant les ours sont inexistantes.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Production de petits fruits qualifiée de moyenne.

Interprétation globale (réserve La Vérendrye incluse)

Le niveau d'exploitation est élevé (0,27 ours/10 km²), mais acceptable compte tenu que la délimitation de la zone 12 actuelle reflète mieux les conditions écologiques des zones sud du Québec où l'on assume que la productivité des ours est plus élevée. Depuis 1998, le nombre de jours de chasse nécessaire pour abattre un ours était continuellement en baisse passant de 11,7 à 7,9 jours-chasseur en 2001, mais en 2002 il est remonté à 8,6. Aucune tendance se dessine pour ce qui est du nombre de jours nécessaire avant d'apercevoir un ours. Depuis 1998, cette statistique varie entre 2,3 et 3,6 jours-chasseur/ours vu.

Recommandations

Maintenir les modalités de chasse et de piégeage du plan de gestion.

Responsable : François Goudreault

Direction : Outaouais

Récolte d'ours noirs dans la zone 12, de 1993 à 2002

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 7 102 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	290	213	239	124	109	117	192	186	222	191
Mâles adultes ^a	177	127	128	62	78	75	130	106	143	137
Femelles adultes ^a	99	64	83	55	30	36	52	79	62	39
Jeunes ^b	14	22	28	7	1	6	10	1	17	15
Résidents	35	33	39	25	22	6	22	19	12	8
Non-résidents	255	180	200	99	87	111	171	167	210	183
Printemps										
Récolte piégeage	1	1	10	1	0	0	0	0	0	2
Mâles adultes ^a	1	0	4	0	0	0	0	0	0	2
Femelles adultes ^a	0	1	2	1	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	263	169	183	106	98	116	192	185	222	189
Mâles adultes ^a	166	99	101	55	73	75	130	106	143	135
Femelles adultes ^a	90	49	63	46	25	35	52	78	62	39
Jeunes ^b	7	21	19	5	0	6	10	1	17	15
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	65	47	47	47	47	47
Automne										
Récolte piégeage	0	4	0	1	0	1	0	1	1	0
Mâles adultes ^a	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	2	0	1	0	1	0	1	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Récolte chasse	26	39	46	16	11	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	10	26	23	7	5	-	-	-	-	-
Femelles adultes ^a	9	12	18	7	5	-	-	-	-	-
Jeunes ^b	7	1	5	2	1	-	-	-	-	-
Début (chasse)	18-sept	17-sept	16-sept	21-sept	20-sept	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O
Durée (jours)	65	65	65	65	65	0	0	0	0	0

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 12, de 1993 à 2002

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 7 102 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	291	214	241	125	109	118	192	190	224	191
Récolte par type d'engin										
Arc	59	47	44	25	34	25	44	68	82	54
Mâles adultes ^a	37	29	19	13	25	14	27	38	53	39
Femelles adultes ^a	22	17	24	12	9	11	14	30	23	11
Jeunes ^b	0	1	1	0	0	0	3	0	6	4
Arme à feu et arbalète	230	161	183	97	75	91	148	117	140	135
Mâles adultes ^a	139	96	105	49	53	61	103	68	90	96
Femelles adultes ^a	77	44	57	41	21	24	38	48	39	28
Jeunes ^b	14	21	21	7	1	6	7	1	11	11
Piégeage	1	5	10	2	0	1	0	1	1	2
Mâles adultes ^a	1	2	4	0	0	0	0	0	0	2
Femelles adultes ^a	0	3	2	2	0	1	0	1	0	0
Jeunes ^b	0	0	4	0	0	0	0	0	1	0
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	1	0	0	1	0	1	0	2	0	0
Contrôle	0	1	3	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	1	0	0	0	0	2	1	0
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	61,0	59,6	53,6	50,0	71,6	64,1	67,7	57,0	64,4	71,7
% jeunes dans la récolte ^{bc}	4,8	10,3	11,7	5,6	0,9	5,1	5,2	0,5	7,7	7,9
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	9,67 (112)	7,03 (49)	7,64 (39)	5,67 (29)	4,87 (35)	4,67 (38)	ND ND	ND ND	ND ND	ND ND
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	12,83 (63)	8,82 (31)	8,53 (32)	9,50 (23)	8,58 (13)	6,71 (14)	ND ND	ND ND	ND ND	ND ND
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d	6,9 12	11,0 9	12,5 9	22,6 12	47,9 23	ND ND	ND ND	ND ND	ND ND	ND ND

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2002 pour la zone 13

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

La récolte totale d'ours noirs a été de 714, 100 de moins que l'année précédente. Cette diminution provient de l'activité moindre des chasseurs non-résidents (184 gibiers en moins). Par contre, le nombre d'ours prélevés par les trappeurs a presque doublé (de 48 à 98) et celui obtenu par les chasseurs résidents a augmenté de 34.

L'écart entre la récolte des résidents et des non-résidents s'est sérieusement rétréci cette année. Depuis 1998, ces derniers représentaient 75 % des gibiers enregistrés alors que maintenant c'est 60 %.

Composition de la récolte

La proportion des mâles dans la récolte est de 69 %, valeur élevée et équivalente à l'année passée, après avoir été en deçà de 65, les 8 années précédentes.

59 % de la récolte est effectuée à l'aide d'une arme à feu, 25 % à l'aide d'un arc et 14 % par le piégeage.

Au cours des dernières années nous avons observé une diminution assez graduelle de l'âge moyen des mâles et dans une moindre mesure celle des femelles. La proportion des sous-adultes s'est maintenue à des valeurs élevées depuis 1996, oscillant entre 40 % et 51 %. Ce qui résulterait d'une exploitation importante et d'une bonne reproduction.

Exploitation dans les territoires

La plus grande partie de la récolte s'effectue par l'entremise de pourvoyeurs sans droits exclusifs, 370 ours (510 en 2001). Trois-cent-dix ont été récoltés par les chasseurs et trappeurs résidents, 74 dans les zecs, 21 dans la partie nord de la réserve La Vérendrye et 19 dans les pourvoires à droits exclusifs.

Le taux de prélèvement par 10 km² est de 0,14 ce qui correspond à la valeur exprimée dans le plan de gestion (0,14). Les pourvoyeurs sans droits exclusifs ont expérimenté une première année avec un contingentement de permis, sans accueillir leur plein potentiel. Leur récolte devrait augmenter l'an prochain.

Abondance des ours importuns et accidents

Le nombre d'ours importuns et accidentés est très faible cette année, 4 au total et un seul contrôle. Les chasseurs d'originaux ont signalé un plus grand nombre d'ours sur leur territoire de chasse. La grande abondance de nourriture présente tardivement expliquerait probablement cette situation.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Cette production a été excellente, malgré un printemps tardif, l'été a été long et chaud. À l'automne, la diversité et l'abondance de fruits étaient encore au rendez-vous.

Interprétation globale

Une diminution de la récolte est bien acceptée compte tenu de la progression fulgurante de l'exploitation de cette espèce de 1998 à 2000. L'application d'un tout nouveau système de contingentement même s'il est relativement lourd à exercer, est efficace. L'augmentation de la récolte par les chasseurs résidents et les trappeurs était difficilement prévisible.

Recommandations (s'il y a lieu)

Maintenir la récolte à un niveau plus stable à l'aide du système de contingentement de permis, pour les chasseurs non-résidents utilisant les services des pourvoiries sans droits exclusifs. L'objectif principal étant de contenir l'augmentation des prélèvements tout en maintenant une bonne qualité de chasse, en terme de succès de chasse et d'une meilleure répartition de la récolte sur l'ensemble du territoire.

Responsable : Marcel Paré

Direction : Abitibi-Témiscamingue

Récolte d'ours noirs dans la zone 13, de 1993 à 2002

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 52303 km ²	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	888	816	835	654	730	540	751	885	814	714
Mâles adultes ^a	499	467	480	395	456	331	457	562	529	448
Femelles adultes ^a	325	289	288	222	244	174	243	280	235	197
Jeunes ^b	64	60	67	37	30	35	51	43	50	68
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Résidents	445	429	376	290	272	149	166	231	205	289
Non-résidents	453	387	459	364	458	393	585	654	609	425
Printemps										
Récolte piégeage	184	156	177	111	98	22	28	42	38	75
Mâles adultes ^a	104	98	111	75	61	12	21	25	31	46
Femelles adultes ^a	79	52	58	32	34	8	7	10	5	21
Jeunes ^b	1	6	8	4	3	2	0	7	2	8
Indéterminés										
Récolte chasse	608	487	571	463	584	512	712	831	766	616
Mâles adultes ^a	338	275	325	268	374	316	429	530	493	388
Femelles adultes ^a	221	182	202	168	189	165	233	267	229	172
Jeunes ^b	49	30	44	27	21	31	50	34	44	56
Indéterminés										
Début (chasse)	1er mai	1er mai	1er mai	1er mai	1er mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	65	47	47	47	47	47
Automne										
Récolte piégeage	17	45	13	18	10	6	11	12	10	23
Mâles adultes ^a	13	26	6	11	5	3	7	7	5	14
Femelles adultes ^a	3	12	5	5	4	1	3	3	1	4
Jeunes ^b	1	7	2	2	1	2	1	2	4	4
Indéterminés										1
Récolte chasse	79	128	74	62	38	-	-	-		
Mâles adultes ^a	44	68	38	41	16	0	-	-		
Femelles adultes ^a	22	43	23	17	17	0	-	-		
Jeunes ^b	13	17	13	4	5	0	-	-		
Indéterminés										
Début (chasse)	18-sept.	17-sept.	16-sept.	21-sept.	20-sept.	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Durée (jours)										

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 13, de 1993 à 2002

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 52030 km ²	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	929	843	868	668	745	574	796	905	833	718
Récolte par type d'engin										
Arc	187	158	215	153	195	196	199	248	203	187
Mâles adultes ^a	103	87	132	95	129	132	124	153	138	121
Femelles adultes ^a	74	61	78	55	60	55	61	79	55	55
Jeunes ^b	10	10	5	3	6	9	14	16	10	11
Indéterminés										
Arme à feu et arbalète	518	466	430	373	426	317	525	583	562	426
Mâles adultes ^a	293	271	246	222	262	184	310	377	354	265
Femelles adultes ^a	176	170	157	136	148	110	171	188	174	116
Jeunes ^b	49	25	27	15	16	23	44	18	34	45
Indéterminés										
Piégeage	208	202	192	129	108	28	40	54	48	97
Mâles adultes ^a	121	127	119	86	67	15	28	32	36	60
Femelles adultes ^a	85	64	63	37	38	9	10	13	6	25
Jeunes ^b	2	11	10	6	3	4	2	9	6	12
Indéterminés										
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	4	8	9	2	7	13	12	5	7	0
Contrôle	5	2	14	5	0	10	13	5	4	1
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	7	7	8	6	9	9	6	10	9	4
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	56,2	57,2	57,5	60,4	62,5	61,3	60,9	63,5	69,2	69,0
% jeunes dans la récolte ^{bc}	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}	11 (24)	7 (17)	6 (13)	9 (21)	6 (10)	5 (7)	8 (16)	4 (7)	4 (6)	9 (12)
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	7,30 (145)	6,80 (184)	6,70 (197)	4,50 (202)	5,10 (171)	4,50 (168)	4,30 (195)	4,70 (242)	4,60 (290)	
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	9,20 (99)	8,40 (107)	9,10 (126)	6,20 (107)	7,30 (99)	6,90 (91)	7,10 (108)	6,60 (140)	5,90 (149)	
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d	15,0 37	15,0 45	12,0 39	46,0 143	51,0 137	40,0 103	50,0 150	51,0 196	46,0 196	

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2002 pour la zone 14

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

La saison 2002 présente peu de changement par rapport à 2001. La récolte totale a augmenté de 2 ours, la portant à 224. Le piégeage demeure marginal pour le prélèvement de l'ours noir dans cette zone avec seulement 4,4 % de la récolte totale, alors que la chasse, pratiquée principalement par les pourvoyeurs, a recueilli 214 des 224 ours de 2002. La saison printanière reste la plus populaire avec près de 98 % de la récolte annuelle. Nous pouvons conclure que la zone 14 est un territoire exploité presque exclusivement par les non-résidents, lors de la saison de chasse printanière, puisque 84 % de la récolte totale est associée à cette clientèle à cette période de l'année.

Abondance des ours importuns et accidents

Les statistiques régionales à ce chapitre, bien qu'elles ne réfèrent pas exclusivement au territoire de la zone 14, nous fournissent une indication de l'importance de l'activité des ours importuns. L'année 2002, comparativement à 2001, affiche une diminution de 30 % du nombre d'interventions dans le secteur nord de la Mauricie, ce qui pourrait être une bonne estimation pour la zone 14.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Bien que non mesurée, l'appréciation de la production pourrait être qualifiée de bonne en 2002.

Composition de la récolte

Le pourcentage de mâles dans la récolte a légèrement reculé en 2002 comparativement à 2001, passant de 60,4 % à 59,8 %. Ce pourcentage a déjà été atteint en 1995 alors que la récolte se situait à un niveau équivalent. Le pourcentage de mâles en 2002 provient presque exclusivement de la saison printanière alors qu'en 1995, la récolte était assez bien partagée entre l'automne et le printemps. La valeur moyenne de cet indicateur pour les cinq années qui ont précédé le plan de gestion a été de 63,6 % tandis que celle calculée pour les années du plan de gestion a été 63,3 %, même si la récolte moyenne de 1998-2002 fut plus élevée que la période précédente (231 vs 200). Il faut noter toutefois le recul plus marqué de cet indice entre 2000 et 2002.

Interprétation globale

La récolte de 2002 est demeurée relativement stable par rapport à celle de 2001, mais elle se situe à un niveau plus élevé que celui qui a pu être fixé à partir des paramètres utilisés dans le plan de gestion 1998-2002. Toutefois, les statistiques récentes nous indiquent que le prélèvement a diminué d'environ 13 % par rapport au sommet de 1999. La récolte moyenne des cinq années d'application du plan a été supérieure à l'objectif fixé, ce qui pourrait laisser croire que l'exploitation au cours de cette période a été relativement élevée. D'ailleurs, il est possible que l'évolution du pourcentage de mâles dans la récolte commence à afficher une tendance en ce sens. Le potentiel de récolte de cette zone devra être réévalué afin de tenir compte du redécoupage des limites qui a été effectué au début du plan 1998-2002.

Recommandation

Maintenir les modalités établies pour la dernière année du plan.

Responsable : Jean Milette

Directions : Mauricie et Centre-du-Québec

Récolte d'ours noirs dans la zone 14, de 1993 à 2002

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 20 000 km ² (1)	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	(2) 219	218	222	185	154	212	257	240	222	224
Mâles adultes ^a	139	147	132	116	101	128	169	168	134	134
Femelles adultes ^a	64	53	72	56	44	55	66	64	61	56
Jeunes ^b	16	18	18	13	9	29	22	8	27	34
Résidents	98	109	70	59	35	27	35	38	37	35
Non-résidents	122	109	152	126	119	185	222	202	185	189
Printemps										
Récolte piégeage	3	4	9	3	6	0	0	4	5	5
Mâles adultes ^a	1	3	1	3	3	0	0	3	2	2
Femelles adultes ^a	1	1	8	0	3	0	0	1	3	2
Jeunes ^b	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Récolte chasse	181	145	196	163	129	211	257	236	217	214
Mâles adultes ^a	122	106	122	105	87	127	169	165	132	129
Femelles adultes ^a	51	32	59	48	35	55	66	63	58	52
Jeunes ^b	8	7	15	10	7	29	22	8	27	33
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	65	46	46	46	46	46
Automne										
Récolte piégeage	0	7	1	1	0	1	0	0	0	5
Mâles adultes ^a	0	4	0	0	0	1	0	0	0	3
Femelles adultes ^a	0	3	0	0	0	0	0	0	0	2
Jeunes ^b	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	35	62	16	18	19	0	0	0	0	0
Mâles adultes ^a	16	34	9	8	11	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	12	17	5	8	6	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	7	11	2	2	2	0	0	0	0	0
Début (chasse)	18-sept	17-sept	16-sept	21-sept	20-sept	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
Durée (jours)	65	65	65	65	65	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

(1) Superficie de 1991-98: 37750 km² mais toutes les statistiques de 1991 à 1999 ont été réajustées sur la base de 20 000 km². établie en 1999. (2) 1 indéterminé non inclus dans le total

Récolte d'ours noirs dans la zone 14, de 1993 à 2002

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 20 000 km ² (1)	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	222	224	229	186	158	216	259	243	228	224
Récolte par type d'engin										
Arc	10	14	9	9	2	11	18	18	32	27
Mâles adultes ^a	4	10	8	8	1	7	11	13	24	22
Femelles adultes ^a	4	3	0	1	1	3	4	5	5	4
Jeunes ^b	2	1	1	0	0	1	3	0	3	1
Arme à feu et arbalète	206	193	203	172	146	200	239	218	185	187
Mâles adultes ^a	134	130	123	105	97	120	158	152	108	107
Femelles adultes ^a	59	46	64	55	40	52	62	58	53	48
Jeunes ^b	13	17	16	12	9	28	19	8	24	32
Piégeage	3	11	10	4	6	1	0	4	5	10
Mâles adultes ^a	1	7	1	3	3	1	0	3	2	5
Femelles adultes ^a	1	4	8	1	3	0	0	1	3	4
Jeunes ^b	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	0	1	4	0	1	1	0	0	0	0
Contrôle	1	0	0	1	0	0	0	2	0	0
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	2	5	3	0	3	3	2	1	6	0
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	63,5	67,4	59,5	62,7	65,6	60,4	65,8	70,0	60,4	59,8
% jeunes dans la récolte ^{bc}	7,3	8,3	8,1	7,0	5,8	13,7	8,6	3,3	12,2	15,2
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

(1) Superficie de 1991-98: 37750 km². Toutes les statistiques 1991-99 ont été réajustée sur la base de 20 000 km². établie en 1999

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2002 pour la zone 15

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

La récolte de 2002 (763) est la meilleure récolte jamais enregistrée pour la zone 15 dépassant largement la moyenne des 10 dernières années (585).

La récolte des mâles adultes (464) et des femelles adultes (196) est parmi les plus élevées des 10 dernières années alors que la récolte des jeunes (103) est un record historique largement supérieur à la moyenne (51) pour cette même période. La récolte par le piégeage (312) a connu une augmentation par rapport à celle de l'an dernier (218) mais elle est loin de celle des années 1994-1997. La récolte par la chasse est toujours supérieure à celle par le piégeage mais la marge tend à s'amenuiser beaucoup. La récolte par le piégeage continue sa remontée mais on est loin des années 1994-97 où on en récoltait le double. La récolte automnale (79) – uniquement par le piégeage – a connu une hausse importante au cours des 5 dernières années. La récolte par les résidents (543) est l'une des meilleures des récentes années (moyenne des 10 dernières années = 487). Celle des non-résidents (220) est inférieure à celle de l'an dernier (268) qui était un record historique. Elle est toutefois largement supérieure à la moyenne 10 dernières années (98).

Composition de la récolte

Le pourcentage de mâles dans la récolte (65,9 %) est le plus élevé des 12 dernières années (égal à celui de 1998). Le pourcentage de jeunes (10 %) est légèrement supérieur à la moyenne (9 %) pour cette même période.

Exploitation dans les territoires

Aucun commentaire.

Abondance des ours importuns et accidents

Le nombre d'ours enregistrés sous l'étiquette « Autres causes de mortalité » (33) est le plus faible des 10 dernières années (moyenne = 244). Pourtant, entre 1994 et 1997, il était d'environ 400! Seulement 6 ours ont été enregistrés sous l'étiquette « contrôle » alors qu'il y en avait 31 pour les 2 dernières années respectivement. Il ne semble pas que cela soit dû à une baisse de la population d'ours. Il faut plutôt comprendre qu'il y a eu, de façon générale au Québec, moins de cas d'ours importuns.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Normale. Printemps et surtout été relativement chauds sans trop de pluie.

Interprétation globale

La mortalité totale (796) des ours noirs continue sa lente remontée. Bien que la récolte par la chasse ait diminué par rapport à l'an dernier (451 vs 491), elle est compensée par la récolte provenant du piégeage (312 vs 218). Ce qui donne la meilleure récolte des 10 dernières années. La récolte des résidents est aussi une des meilleures pour cette période. L'engouement pour la chasse semble revenir auprès des adeptes de cette chasse printanière seulement.

Recommandations (s'il y a lieu)

Application du plan de gestion.

Responsable : Daniel Banville

Direction : Capitale-Nationale

Récolte d'ours noirs dans la zone 15, de 1992 à 2002
a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 49 000 km ²	Année										
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	558	512	742	713	690	619	301	415	587	709	763
Mâles adultes ^a	339	304	477	422	419	391	194	274	362	467	464
Femelles adultes ^a	157	166	201	220	199	190	88	100	171	171	196
Jeunes ^b	56	42	62	67	67	37	19	39	53	71	103
Indéterminés	6	-	2	4	5	1	-	2	1	-	-
Résidents	505	483	704	657	638	536	243	294	366	441	543
Non-résidents	53	29	38	56	52	83	58	121	221	268	220
Printemps											
Récolte piégeage	191	181	238	344	335	337	49	55	118	187	233
Mâles adultes ^a	118	118	162	213	223	220	36	44	83	122	137
Femelles adultes ^a	57	53	67	108	82	94	11	9	23	42	61
Jeunes ^b	10	10	9	21	28	23	2	2	12	23	35
Indéterminés	6	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	217	245	222	237	220	199	222	355	415	491	451
Mâles adultes ^a	147	147	162	147	125	127	136	228	244	321	282
Femelles adultes ^a	50	84	51	70	77	68	73	91	134	127	118
Jeunes ^b	20	14	9	20	16	4	13	36	36	43	51
Indéterminés	0	0	0	0	2	0	0	0	1	0	0
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	65	65	46	46	46	46	46
Automne											
Récolte piégeage	65	9	181	34	80	26	30	5	54	31	79
Mâles adultes ^a	33	6	96	18	43	13	22	2	35	24	45
Femelles adultes ^a	19	0	52	12	20	8	4	0	14	2	17
Jeunes ^b	13	3	31	2	16	4	4	1	5	5	17
Indéterminés	0	0	2	2	1	1	0	2	0	0	0
Récolte chasse	85	77	101	98	55	57	0	0	0	0	0
Mâles adultes ^a	41	33	57	44	28	31	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	31	29	31	30	20	20	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	13	15	13	24	7	6	0	0	0	0	0
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début (chasse)	19-sept	18-sept	17-sept	16-sept	21-sept	20-sept	--	--	--	--	--
Durée (jours)	65	65	65	65	65	65	0	0	0	0	0

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 15, de 1992 à 2002

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 49 000 km ²	Année										
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	840	717	1 182	1 119	1 112	1 010	390	495	643	773	796
Récolte par type d'engin											
Arc	35	45	59	75	59	41	39	53	74	59	71
Mâles adultes ^a	24	27	43	38	36	25	24	38	50	36	37
Femelles adultes ^a	7	12	12	28	18	16	13	11	21	18	23
Jeunes ^b	4	6	4	9	4	0	2	4	3	5	11
Indéterminés	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Arme à feu et arbalète	267	277	264	260	216	215	183	301	341	432	380
Mâles adultes ^a	164	153	176	153	117	133	112	189	194	285	245
Femelles adultes ^a	74	101	70	72	79	72	60	80	113	109	95
Jeunes ^b	29	23	18	35	19	10	11	32	33	38	40
Indéterminés	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0
Piégeage	256	190	419	378	415	363	79	60	172	218	312
Mâles adultes ^a	151	124	258	231	266	233	58	46	118	146	182
Femelles adultes ^a	76	53	119	120	102	102	15	9	37	44	78
Jeunes ^b	23	13	40	23	44	27	6	3	17	28	52
Indéterminés	6	0	2	4	3	1	0	2	0	0	0
Autres causes de mortalités											
Accidents routiers									6	2	-
Contrôle									31	31	6
Déprédation											
Autres									19	31	27
Total:	282	205	440	406	422	391	89	81	56	64	33
Récolte autochtone											
Autres paramètres de suivi											
% mâles dans la récolte ^{ac}	60,8	59,4	64,3	59,2	60,7	63,2	64,5	66,0	61,7	65,9	60,8
% jeunes dans la récolte ^{bc}	10,0	8,2	8,4	9,4	9,7	6,0	6,3	9,4	9,0	10,0	13,5
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}											
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}											
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}											
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d											

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2002 pour la zone 16

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

Le nombre total de bêtes prélevées a été de 87, valeur la plus élevée de tous les temps et la chasse a contribué en majorité à ce résultat avec 92 % de ce tableau. Le piégeage a permis de récolter 7 gibiers.

Contrairement à ce qui a été observé de 1998 à 2001, les résidents ont enregistré un peu plus d'ours que les chasseurs non-résidents (45 vs 42). Le nombre de préleveurs résidents est revenu aux valeurs qui étaient observées de 1993 à 1995. Les non-résidents utilisent les services de deux pourvoyeurs sans droits exclusifs. Un système de contingentement a été mis en place cette année, ce qui a permis de stabiliser l'activité. La récolte par 10 km² (0,05) est faible mais supérieure à ce qui a été présenté comme objectif de récolte (0,03), dans le plan de gestion.

Composition de la récolte

Le pourcentage de mâles adultes est demeuré à un niveau souhaitable (65 %) alors qu'il demeurerait à un niveau inférieur à 60 % de 1996 à 1999.

Le petit nombre d'échantillons pour calculer l'âge moyen des ours prélevés, au cours des ans, ne permet pas d'évaluer ce paramètre de façon suffisamment précise mais à titre indicatif, il n'y a pas évidence de forte exploitation. La proportion des sous-adultes est revenue à un faible niveau (13 %), en 2001, la taille de l'échantillon est cependant petite.

Exploitation dans les territoires

Il n'y a aucun territoire structuré pour la chasse à l'ours dans cette zone. La récolte est essentiellement partagée entre les chasseurs américains et les résidents. Les valeurs de l'effort de chasse auprès des clients des deux pourvoyeurs sont différentes : au centre du territoire, la valeur est faible (4,7 jours de chasse/ ours abattu) alors qu'à la portion ouest, elle est élevée (10,2).

Abondance des ours importuns et accidents

Il n'y a aucun ours importun ou accidenté qui a été déclaré cette année, comme l'an dernier.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

La production fruitière a été très bonne cette année, avec un été relativement long et chaud.

Interprétation globale

Pour le moment, les indices de suivi ne révèlent pas de forte exploitation de l'ours pour l'ensemble de cette zone. Les deux pourvoyeurs exploitent tout le potentiel qui leur est alloué. Ils obtiennent de bons succès de chasse. Les résidents ont retrouvé un intérêt à exploiter l'ours et de ce côté, il est possible que l'accroissement se poursuive.

Recommandations (s'il y a lieu)

Maintenir les conditions actuelles jusqu'au prochain plan de gestion.

Responsable : Marcel Paré

Direction : Abitibi-Témiscamingue

Récolte d'ours noirs dans la zone 16, de 1993 à 2002

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 17775 km ²	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	43	62	53	38	53	58	78	79	70	87
Mâles adultes ^a	24	46	36	22	28	29	45	54	44	50
Femelles adultes ^a	16	10	14	10	17	23	27	19	17	27
Jeunes ^b	3	6	3	6	8	6	6	6	9	10
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résidents	41	51	47	33	36	33	31	31	30	45
Non-résidents	2	11	6	5	17	25	47	48	40	42
Printemps										
Récolte piégeage	10	9	11	6	3	-	3	3	8	4
Mâles adultes ^a	8	9	8	5	2	0	3	2	7	1
Femelles adultes ^a	2	0	3	1	1	0	0	0	0	3
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
Indéterminés										
Récolte chasse	28	34	31	18	42	58	75	76	62	80
Mâles adultes ^a	14	25	20	10	23	29	42	52	37	48
Femelles adultes ^a	12	5	9	4	14	23	27	19	17	23
Jeunes ^b	2	4	2	4	5	6	6	5	8	9
Indéterminés										
Début (chasse)	1er mai	1er mai	1er mai	1er mai	1er mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	65	47	47	47	47	47
Automne										
Récolte piégeage	-	4	1	-	-	-	-	-	-	3
Mâles adultes ^a	0	3	0	0	0	0	0	0	0	1
Femelles adultes ^a	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Indéterminés										
Récolte chasse	5	15	10	14	8	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	10	2	9	8	7	3	0	-	-	-
Femelles adultes ^a	6	2	4	1	5	2	0	-	-	-
Jeunes ^b	2	1	2	1	2	3	0	-	-	-
Indéterminés										
Début (chasse)	19-sept.	18-sept.	17-sept.	16-sept.	21-sept.	20-sept.	n/a	n/a	n/a	n/a
Durée (jours)	05-mars	05-mars	05-mars	05-mars	05-mars	05-mars				

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 16, de 1993 à 2002

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 17775 km ²	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	37	61	45	38	54	60	77	86	70	89
Récolte par type d'engin										
Arc	3	6	1	1	17	20	26	19	12	22
Mâles adultes ^a	1	6	1	1	11	12	12	11	6	15
Femelles adultes ^a	2	0	0	0	6	8	13	8	6	6
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Indéterminés										
Arme à feu et arbalète	30	48	43	36	36	38	51	65	50	55
Mâles adultes ^a	15	34	31	17	17	17	32	46	31	33
Femelles adultes ^a	12	9	10	13	11	15	14	13	11	17
Jeunes ^b	3	5	2	6	8	6	5	6	8	8
Indéterminés										
Piégeage										
Mâles adultes ^a	8	12	7	5	2	0	3	2	7	2
Femelles adultes ^a	2	0	4	1	1	0	0	1	0	4
Jeunes ^b	0	1	0	0	0	0	1	0	1	1
Indéterminés										
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	1	1	0	0	0	2	0	2	0	0
Contrôle	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	1	2	1	0	1	0	0	0	0	2
Récolte autochtone	1	3	0	1	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	55,8	74,2	67,9	57,9	52,8	50,0	57,7	68,4	70,0	65,0
% jeunes dans la récolte ^{bc}	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}	0 (0)	18 (2)	7 (1)	10 (1)	0 (0)	5 (1)	3 (1)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	7,50 (1)	8,40 (16)	6,40 (7)	4,20 (10)	4,50 (2)	5,50 (13)	5,90 (12)	6,90 (19)	6,00 (13)	
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	6,90 (5)	17,50 (1)	6,80 (3)	4,80 (4)		7,00 (11)	6,70 (10)	7,20 (12)	7,70 (10)	
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d	16,0 1	5,0 1	20,0 2	50,0 7	50,0 1	33,0 8	23,0 5	19,0 6	13,0 3	

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2002 pour la zone 17

Période de chasse et clientèle

Dans la zone 17, la chasse sportive à l'ours noir est permise au printemps et à l'automne. Au printemps 2002, la chasse s'est échelonnée sur 48 jours, soit du 15 mai au 1^{er} juillet. À l'automne, elle durait 30 jours : débutant le 21 septembre jusqu'au 20 octobre. La Loi sur les droits de chasse et de pêche dans les territoires de la Baie-James et du Nouveau-Québec (L.R.Q., c. D-13.1) confère l'exclusivité du piégeage aux bénéficiaires de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Ainsi, aucune récolte par piégeage n'est réalisée par les trappeurs sportifs sur ce territoire. La récolte sportive d'ours noirs cette saison provient exclusivement des résidents.

Composition de la récolte

Notez que les analyses suivantes sont basées sur de petits échantillons.

En 2002, les chasseurs sportifs ont récolté 34 ours noirs. La récolte moyenne des 5 dernières années est de 24 ours noirs. La récolte sportive annuelle est constituée à 52,9 % de mâles (18), de femelles (10) à 29,4 % et de jeunes (6) à 17,6 %. Décomposée par saison, 16 mâles ont été récoltés au printemps (55,2 % de la récolte printanière), 8 femelles (27,6 %) et 5 jeunes (17,2 %). La récolte d'automne comprenait 2 mâles, 2 femelles et un jeune. Les chasseurs sportifs apprécient davantage la chasse printanière puisque 85 % de la récolte annuelle est réalisée à cette période. La très grande majorité des ours noirs (33) furent récoltés avec une arme à feu. Très peu d'ours sont habituellement récoltés à l'aide d'un arc. Encore cette année, une seule bête fut abattue avec cet engin. De plus, 2 ours noirs sont morts de causes autres que d'accidents routiers, par contrôle ou déprédation. Selon l'Association des trappeurs cris (ATC), aucun ours noir n'a été récolté pour subsistance entre le 1^{er} juillet 2001 et le 30 juin 2002. Leur récolte moyenne des 5 années précédentes est de 10 ours. Le taux de récolte total est estimé à 0,17 ours/100 km² d'habitat.

Interprétation globale

En 2002, dans la zone 17, 85 % de la récolte sportive d'ours noirs a eu lieu au printemps. C'est d'ailleurs à cette période que l'ours noir est le plus vulnérable. La proportion de

mâles dans la récolte est acceptable. D'autre part, la région reçoit peu de demandes de contrôle et de déprédation.

Le plan de gestion de l'ours noir 1998-2002 estime sa densité à 1,5 ours/100 km² dans la zone 17 et recommande une récolte maximale de 0,11 ours/100 km², soit 25 ours noirs par année. Le total des mortalités de l'année 2001 (récoltes sportives et autochtones et autres mortalités avec 34 ours noirs) est dans la moyenne des 10 dernières années (33). Malgré que ces valeurs se situent au-delà des objectifs prévus au plan de gestion de l'ours noir 1998 -2002, la population de cette zone semble supporter le taux d'exploitation actuel.

Recommandations

Une méthode d'inventaire de l'ours noir est à l'étude actuellement à la Société de la faune et des parcs du Québec. Il serait intéressant, lorsqu'elle sera au point, de réaliser un inventaire dans les pessières du Nord-du-Québec afin de revoir le potentiel de récolte de cette zone.

D'autre part, nous poursuivons la récolte de dents d'ours noirs et la saisie des fiches d'enregistrement sur la grande faune afin d'amasser des données sur la population d'ours de cette zone pour mieux proposer, s'il y a lieu, des mesures nécessaires au prochain plan de gestion de l'ours noir.

Responsable : Danielle St-Pierre

Direction : Nord-du-Québec

Récolte d'ours noirs dans la zone 17, de 1991 à 2002

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 20170 Km2	Année											
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	12	15	26	17	18	15	22	22	22	29	27	34
Mâles adultes ^a	6	9	12	7	13	8	16	15	14	23	15	18
Femelles adultes ^a	1	5	11	3	4	4	4	5	3	3	9	10
Jeunes ^b	5	1	3	7	1	3	2	2	5	3	3	6
Résidents	11	14	23	17	18	15	22	22	22	29	26	34
Non-résidents	1	1	3	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Printemps												
Récolte piégeage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	7	11	20	9	15	7	19	15	17	26	20	29
Mâles adultes ^a	3	6	10	1	10	5	13	13	11	21	12	16
Femelles adultes ^a	0	5	8	2	4	1	4	1	1	3	6	8
Jeunes ^b	4	0	2	6	1	1	2	1	5	2	2	5
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	65	65	65	65	47	47	47	48
Automne												
Récolte piégeage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	5	4	6	8	3	8	3	7	5	3	7	5
Mâles adultes ^a	3	3	2	6	3	3	3	2	3	2	3	2
Femelles adultes ^a	1	0	3	1	0	3	0	4	2	-	3	2
Jeunes ^b	1	1	1	1	0	2	0	1	0	1	1	1
Début (chasse)	21-sept	21-sept	18-sept	17-sept	16-sept	21-sept	20-sept	19-sept	18-sept	16-sept	15-sept	21-sept
Durée (jours)	65	65	65	65	65	65	65	30	30	30	30	30

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 17, de 1991 à 2002

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 20170 Km2	Année											
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	26	37	35	29	20	25	35	42	39	32	31	34
Récolte par type d'engin												
Arc	2	2	2	1	4	2	5	3	1	1	1	1
Mâles adultes ^a	0	1	1	1	3	1	4	3	0	1	1	1
Femelles adultes ^a	0	1	1	0	1	0	1	0	1	0	0	0
Jeunes ^b	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Arme à feu et arbalète	10	13	24	16	14	13	17	19	21	28	26	33
Mâles adultes ^a	6	8	11	11	10	7	12	12	14	22	15	17
Femelles adultes ^a	1	4	10	3	3	4	3	5	2	3	8	10
Jeunes ^b	3	1	3	2	1	2	2	2	5	3	3	6
Piégeage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres causes de mortalités												
Accidents routiers	1	1	1	0	1	2	0	1	0	0	1	0
Contrôle	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	1	1	0	0	0	0	2	2	1	1	0	0
Récolte autochtone	12	20	8	12	1	8	11	16	16	2	3	0
Autres paramètres de suivi												
% mâles dans la récolte ^{ac}	50,0	60,0	46,2	41,2	72,2	53,3	72,7	68,2	63,6	79,3	55,6	52,9
% jeunes dans la récolte ^{bc}	41,7	6,7	11,5	41,2	5,6	20,0	9,1	9,1	22,7	10,3	11,1	17,6
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2002 pour la zone 18 Est

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

En 2002, un total de 203 ours ont été récoltés. De ce nombre, 106 l'ont été par des résidents et 97 par des non-résidents. C'est la première fois depuis 1999 que la récolte effectuée par les résidents du Québec est plus importante que celle des non-résidents. L'essentiel des prélèvements a été effectué par la chasse sportive printanière qui a permis de récolter 154 bêtes. Quant au piégeage, qui se pratique au printemps et à l'automne, il a contribué pour 49 animaux. Une reprise des prélèvements par le piégeage est notée depuis les deux dernières années.

Composition de la récolte

La récolte totale est composée de 130 mâles adultes (64 %), 29 femelles adultes (30 %) et douze jeunes (6 %). La proportion du segment mâle adulte, dans la récolte, se situe dans la moyenne des dernières années.

Exploitation dans les territoires

Après avoir connu une augmentation de plus du double par rapport à 2001, la récolte sportive effectuée dans les zecs de la zone se chiffre à 29 ours, une récolte dans la moyenne des dernières années. En ce qui concerne les pourvoiries à droits exclusifs, au nombre de 25, il s'y est récolté 20 ours, douze de moins que l'an dernier. Pour leur part, les pourvoyeurs sans droits exclusifs ont prélevé 78 ours, ce qui correspond à une baisse de dix par rapport à l'an dernier. Encore cette année, c'est donc la moitié des ours récoltés sportivement qui le sont par la clientèle de guides professionnels opérant à partir de pourvoiries sans droits exclusifs.

Abondance des ours importuns et accidents

Selon l'information disponible dans le système grande faune, le nombre d'ours importuns ou tués à la suite d'un accident a connu une importante augmentation en 2002, plusieurs cas étant notés à la grandeur de la zone, principalement le long du littoral du fleuve.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Aucune information disponible.

Interprétation globale

La récolte totale de 2002 est la plus importante notée depuis 1994, malgré une légère baisse de la récolte sportive. Le piégeage de l'ours a connu une croissance qui est venue compenser la baisse de récolte par la chasse. Depuis la mise en place des nouvelles modalités d'exploitation de l'ours en 1998, la récolte par le piégeage qui était presque inexistante, connaît une reprise depuis maintenant deux ans. La chasse sportive printanière, quant à elle, montre un certain plafonnement, principalement du à la désaffection de la clientèle américaine qui a moins fréquenté le Québec en 2002. La récolte totale actuelle laisse encore place au développement de l'activité de chasse, le potentiel de récolte étant de l'ordre de 280 ours. Plusieurs cas d'ours importuns ayant été notés en 2002, il sera intéressant de voir si cette situation se maintiendra les années prochaines ou s'il ne s'agit que d'évènements ponctuels.

Recommandation

Statu quo réglementaire.

Responsable : André Gingras

Direction : Direction de l'aménagement de la faune de la Côte-Nord

Récolte d'ours noirs dans la zone 18 est, de 1992 à 2002

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 25 991 km ²	Année										
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	148	213	280	151	161	154	98	127	170	190	203
Mâles adultes ^a	87	115	163	98	100	102	58	86	110	134	130
Femelles adultes ^a	51	80	105	50	47	44	24	33	54	49	61
Jeunes ^b	10	18	12	3	14	8	16	8	6	7	12
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résidents	133	172	162	111	128	134	55	44	63	66	106
Non-résidents	15	41	118	40	34	20	32	83	107	124	97
Printemps											
Récolte piégeage	12	33	39	49	37	46	9	6	4	19	37
Mâles adultes ^a	8	20	25	31	27	31	7	4	2	14	22
Femelles adultes ^a	4	10	13	16	9	14	1	2	2	3	10
Jeunes ^b	0	3	1	2	1	1	1	0	0	2	5
Indéterminés											
Récolte chasse	77	127	149	85	86	79	79	120	157	162	154
Mâles adultes ^a	45	66	91	56	52	54	46	82	101	114	102
Femelles adultes ^a	30	52	52	28	24	22	18	31	50	45	47
Jeunes ^b	2	9	6	1	10	3	15	7	6	3	5
Indéterminés											
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	65	65	47	47	47	47	47
Automne											
Récolte piégeage	17	7	39	2	11	15	10	1	9	9	12
Mâles adultes ^a	10	3	19	2	5	11	5	0	7	6	6
Femelles adultes ^a	4	3	18	0	6	3	5	0	2	1	4
Jeunes ^b	3	1	2	0	0	1	0	1	0	2	2
Indéterminés											
Récolte chasse	42	46	53	15	27	14	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	24	26	28	9	16	6					
Femelles adultes ^a	13	15	22	6	8	5					
Jeunes ^b	5	5	3	0	3	3					
Indéterminés											
Début (chasse)	21-sept	19-sept	18-sept	17-sept	16-sept	20-sept					
Durée (jours)	65	65	65	65	65	65					

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 18 est, de 1992 à 2002

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 25 991 km ²	Année										
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	161	222	286	157	164	161	90	130	173	196	220
Récolte par type d'engin											
Arc	13	27	69	31	24	20	13	24	46	53	35
Mâles adultes ^a	8	13	47	22	16	13	9	15	27	35	25
Femelles adultes ^a	5	14	21	9	8	6	3	9	17	17	10
Jeunes ^b	0	0	1	0	0	1	1	0	2	1	0
Indéterminés											
Arme à feu et arbalète	106	146	133	69	89	73	56	96	111	107	119
Mâles adultes ^a	61	79	72	43	52	47	30	67	74	78	77
Femelles adultes ^a	38	53	53	25	24	21	14	22	33	27	37
Jeunes ^b	7	14	8	1	13	5	12	7	4	2	5
Indéterminés											
Piégeage	29	40	78	51	49	61	19	7	13	28	49
Mâles adultes ^a	18	23	44	33	33	42	12	4	9	20	28
Femelles adultes ^a	8	13	31	16	15	17	6	2	4	4	14
Jeunes ^b	3	4	3	2	1	2	1	1	0	4	7
Indéterminés											
Autres causes de mortalités											
Accidents routiers	5	4	0	0	1	4	0	1	1	1	4
Contrôle	0	1	1	1	0	1	0	0	0	1	0
Déprédation											
Autres	8	4	5	5	0	2	2	2	2	5	13
Récolte autochtone	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0
Autres paramètres de suivi											
% mâles dans la récolte ^{ac}	58,8	54,0	58,2	64,9	62,1	66,2	59,2	67,7	64,7	70,5	64,0
% jeunes dans la récolte ^{bc}	6,8	8,5	4,3	2,0	8,7	5,2	16,3	6,3	3,5	3,7	5,9
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}											
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}											
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}											
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d	17,0 178	11,0 214	10,0 226	12,0 170							

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2002 pour la zone 18 ouest

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

Cinquante-sept % de la récolte d'ours noir s'est effectuée par la chasse (349). Comme la chasse d'automne est interdite depuis 1998, tous les ours récoltés le sont au printemps. Le piégeage a permis une récolte de 260 ours noirs, dont 228 (88 %) au printemps et 32 (12 %) au cours de la saison automnale.

Comme toujours, la récolte est principalement effectuée par les résidents dans une proportion de 69 %.

Composition de la récolte

Environ 65 % de la récolte se composent de mâles. Cette proportion est comparable aux années antérieures.

Exploitation dans les territoires

Abondance des ours importuns et accidents

Un total de 154 plaintes ont été enregistrées aux différents postes de la protection de la faune.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

La production de petits fruits en 2002 fut bonne.

Interprétation globale

Au niveau de l'exploitation nous avons atteint le seuil de récolte optimal estimé. Le niveau de récolte est revenu comparable à celui du milieu des années '90, avant la mise en place du plan de gestion.

Recommandations (s'il y a lieu)

Aucune.

Responsable : Claude Dussault

Direction : Saguenay-Lac-St-Jean

Récolte d'ours noirs dans la zone 18 ouest, de 1993 à 2002

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 58 163 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	595	743	602	560	530	261	277	382	474	609
Mâles adultes ^a	372	495	368	388	339	160	186	260	299	395
Femelles adultes ^a	186	183	189	137	144	62	77	90	132	149
Jeunes ^b	37	65	45	35	47	39	14	30	38	65
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	2	5	-
Résidents	519	672	480	470	472	227	185	314	334	420
Non-résidents	77	74	127	90	61	38	95	67	140	189
Printemps										
Récolte piégeage	263	269	293	283	308	61	79	112	192	228
Mâles adultes ^a	179	203	185	197	207	37	53	66	122	142
Femelles adultes ^a	78	54	91	69	78	12	20	31	47	55
Jeunes ^b	6	12	17	17	23	12	6	14	18	31
Indéterminés								1	5	-
Récolte chasse	223	185	231	166	155	167	190	250	282	349
Mâles adultes ^a	140	131	149	125	101	103	127	180	177	231
Femelles adultes ^a	69	40	71	34	44	44	57	57	85	88
Jeunes ^b	14	14	11	7	10	20	6	13	20	30
Indéterminés										
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	65	47	47	47	47	47
Automne										
Récolte piégeage	16	143	14	40	33	33	8	20	12	32
Mâles adultes ^a	10	80	4	31	17	20	6	14	8	22
Femelles adultes ^a	5	46	5	8	10	6	0	2	3	6
Jeunes ^b	1	17	5	1	6	7	2	3	1	4
Indéterminés								1		
Récolte chasse	93	146	64	71	34	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	43	81	30	35	14	-	-	-	-	-
Femelles adultes ^a	34	43	22	26	12	-	-	-	-	-
Jeunes ^b	16	22	12	10	8	-	-	-	-	-
Indéterminés										
Début (chasse)	18-sept	17-sept	16-sept	21-sept	20-sept	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée
Durée (jours)	65	65	65	65	65	0	0	0	0	0

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 18 ouest, de 1993 à 2002

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 58 163 km ²	Année									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	615	755	630	575	544	273	307	450	568	650
Récolte par type d'engin										
Arc	57	58	63	44	40	25	42	50	43	55
Mâles adultes ^a	37	41	41	37	28	18	30	36	27	38
Femelles adultes ^a	18	12	20	7	11	2	12	13	13	16
Jeunes ^b	2	5	2	0	1	5	0	1	3	1
Indéterminés										
Arme à feu et arbalète	259	271	232	193	149	142	148	200	282	294
Mâles adultes ^a	146	171	138	123	87	85	97	144	177	193
Femelles adultes ^a	85	69	73	53	45	39	45	44	85	72
Jeunes ^b	28	31	21	17	17	18	6	12	20	29
Indéterminés										
Piégeage	279	412	307	323	341	94	87	132	192	260
Mâles adultes ^a	189	283	189	228	224	57	59	80	122	164
Femelles adultes ^a	83	100	96	77	88	18	20	33	47	61
Jeunes ^b	7	29	22	18	29	19	8	17	18	35
Indéterminés								2	5	-
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	8	1	2	1	7	2	6	21	12	8
Contrôle	5	4	4	0	0	1	8	8	3	5
Déprédation							0			
Autres	7	9	22	14	7	9	16	39	36	28
Récolte autochtone							0			
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	62,5	66,6	61,1	69,3	64,0	61,3	67,1	68,1		
% jeunes dans la récolte ^{bc}	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5		
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}										
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}										
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}										
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d										

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2002 pour la zone 19 Sud

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

Un total de 37 ours ont été récoltés en 2002, la grande majorité par des résidents. Quinze ours ont été prélevés au printemps, dont douze à la chasse sportive et trois par le piégeage. La récolte automnale a fourni huit ours par le piégeage et quatorze par la chasse sportive. Cette récolte est la deuxième plus élevée depuis 1992 et représente une hausse du triple par rapport à l'année précédente.

Composition de la récolte

Parmi les 37 ours prélevés, on y retrouvait 27 mâles adultes, 6 femelles adultes et 4 jeunes.

Exploitation dans les territoires

Données non disponibles.

Abondance des ours importuns et accidents

Quatre accidents routiers ont été rapportés en 2002 ainsi que 23 cas de déprédation. Ceci constitue l'année où le plus grand nombre de cas d'ours importuns a été enregistré depuis que cette statistique est compilée.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Pas d'information disponible.

Interprétation globale

On continue de noter une faible exploitation de cette espèce dans la zone 19. Nous estimons que le nombre d'ours problèmes est plus élevé que ce que les statistiques montrent parce que les gens n'enregistrent pas nécessairement les bêtes abattues dans ces cas. Une attention particulière sera apportée en 2003 afin de vérifier si la croissance du nombre de cas d'ours importuns se maintiendra ou augmentera ou si la situation vécue en 2002 ne constituera qu'un fait isolé.

Recommandation

Statu quo réglementaire.

Responsable : André Gingras

Direction : Direction de l'Aménagement de la faune de la Côte-Nord

Récolte d'ours noirs dans la zone 19 sud, de 1992 à 2002

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 173 800 km ²	Année										
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	25	30	45	35	22	25	24	17	20	13	37
Mâles adultes ^a	18	23	31	23	9	15	11	8	10	8	27
Femelles adultes ^a	6	4	9	9	8	8	5	8	5	4	6
Jeunes ^b	1	3	5	3	5	2	8	1	5	1	4
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résidents	25	29	44	31	19	21	18	13	20	13	36
Non-résidents	0	1	1	4	3	4	5	4	0	0	1
Printemps											
Récolte piégeage	1	5	8	11	2	2	2	-	1	3	3
Mâles adultes ^a	1	4	4	6	0	1	0	0	1	2	2
Femelles adultes ^a	0	0	3	3	2	1	0	0	0	1	1
Jeunes ^b	0	1	1	2	0	0	2	0	0	0	0
Indéterminés											
Récolte chasse	2	7	8	6	9	9	7	4	8	2	12
Mâles adultes ^a	2	5	6	6	5	7	4	2	4	1	9
Femelles adultes ^a	0	2	2	0	3	2	2	2	3	1	2
Jeunes ^b	0	0	0	0	1	0	1	0	1	0	1
Indéterminés											
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	65	65	47	47	47	47	47
Automne											
Récolte piégeage	7	2	15	9	3	8	4	4	6	5	8
Mâles adultes ^a	4	2	11	7	0	5	0	2	1	3	6
Femelles adultes ^a	2	0	2	1	1	2	2	2	2	1	1
Jeunes ^b	1	0	2	1	2	1	2	0	3	1	1
Indéterminés											
Récolte chasse	15	16	14	9	8	6	11	9	5	3	14
Mâles adultes ^a	11	12	10	4	4	2	7	4	4	2	10
Femelles adultes ^a	4	2	2	5	2	3	1	4	0	1	2
Jeunes ^b	0	2	2	0	2	1	3	1	1	0	2
Indéterminés											
Début (chasse)	14-sept	12-sept	11-sept	10-sept	09-sept	13-sept	12-sept	18-sept	16-sept	15-sept	21-sept
Durée (jours)	31	31	31	31	31	31	31	30	30	30	30

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 19 sud, de 1992 à 2002

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 173 800 km ²	Année										
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	30	33	57	42	25	33	25	25	28	21	66
Récolte par type d'engin											
Arc	-	1	1	-	2	3	3	1	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	0	1	0	1	2	2	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0
Jeunes ^b	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Indéterminés											
Arme à feu et arbalète	17	22	21	15	15	12	15	12	13	5	26
Mâles adultes ^a	13	17	15	10	8	7	9	6	8	3	19
Femelles adultes ^a	4	4	4	5	5	4	2	5	3	2	4
Jeunes ^b	0	1	2	0	2	1	4	1	2	0	3
Indéterminés											
Piégeage	8	7	23	20	5	10	5	4	7	8	11
Mâles adultes ^a	5	6	15	13	0	6	0	2	2	5	8
Femelles adultes ^a	2	0	5	4	3	3	2	2	2	2	2
Jeunes ^b	1	1	3	3	2	1	3	0	3	1	1
Indéterminés											
Autres causes de mortalités											
Accidents routiers	1	2	3	0	0	0	0	1	4	1	4
Contrôle	2	1	2	4	1	4	1	0	0	0	2
Déprédation											
Autres	2	0	7	3	2	4	1	7	4	7	23
Récolte autochtone											
Autres paramètres de suivi											
% mâles dans la récolte ^{ac}	72,0	76,7	68,9	65,7	40,9	60,0	45,8	47,1	50,0	61,5	73,0
% jeunes dans la récolte ^{bc}	4,0	10,0	11,1	8,6	22,7	8,0	33,3	5,9	25,0	7,7	10,8
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}											
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}											
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}											
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d											

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2002 pour la zone 23

Période de chasse et clientèle

Dans la zone 23, la chasse à l'ours noir est permise au printemps et à l'automne. En 2002, la chasse sportive printanière a été d'une durée de 47 jours. Elle s'est échelonnée du 15 mai au 30 juin et celle d'automne s'est déroulée entre le 25 août et le 31 octobre (durée de 68 jours). Par ailleurs, la Convention de la Baie-James et du Nord québécois confère depuis 1975 l'exclusivité du piégeage de l'ours noir aux autochtones. Ainsi, aucune récolte d'ours noirs par piégeage n'est réalisée sur ce territoire par les allochtones. La récolte sportive d'ours noirs dans cette zone provient en 2002, exclusivement des non-résidents.

Composition de la récolte

La clientèle de cette zone est composée de non-résidents qui utilisent le service des pourvoiries. Ces chasseurs sportifs ont récolté en 2002, 6 ours noirs (5 mâles adultes et un jeune), ce qui correspond à une diminution de 80 % par rapport à la récolte de l'année précédente (29 ours noirs). De plus, la récolte annuelle est loin sous la moyenne des 10 dernières années (65 ours noirs). Contrairement à la zone 17, la récolte d'ours noirs dans la zone 23 est réalisée surtout à l'automne. Cette saison, aucun ours noir ne fut récolté avec un arc, les bêtes ont été abattues à l'aide d'armes à feu.

La récolte par les autochtones (Inuit, Naskapi, Montagnais et Cris) semble faible et ne dépasse probablement pas 15 ours noirs par année. (Les valeurs indiquées au tableau proviennent de la récolte par les Cris uniquement.)

Le taux de récolte total est estimé à de 0,01 ours/100km² d'habitat.

Interprétation globale

Cette saison, les chasseurs non-résidents ont récolté peu d'ours noirs. Les ours sont probablement abattus lors d'excursion de chasse au caribou organisée par des pourvoyeurs. La récolte d'ours noirs sur ce territoire est toujours sous le niveau d'exploitation potentiel évalué dans le plan de gestion de l'ours noir de 1998-2002. En effet, pour les zones 23 et 24, le plan estime la densité de l'ours noir à 1,0 ours/100 km² et il propose un prélèvement maximal de 0,04 ours/100 km², soit 120 ours noirs par

année. La récolte moyenne des 10 dernières années dans la zone 23 est de 70 ours noirs et celle de la zone 24 est de 1,2 ours noirs.

Recommandations

Nous croyons qu'un inventaire de l'ours noir devrait être réalisé dans les pessières du Nord-du-Québec afin de revoir le potentiel de récolte de ces zones.

Il serait intéressant de recueillir des dents d'ours noirs dans ce secteur afin de caractériser la récolte. Aussi, il est important de poursuivre l'enregistrement des fiches sur la grande faune afin d'obtenir le maximum de données sur la population d'ours noirs de la zone 23.

Responsable : Danielle St-Pierre

Direction : Nord-du-Québec

Récolte d'ours noirs dans la zone 23, de 1991 à 2002

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 280405 Km ²	Année											
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Récolte totale	39	34	54	49	90	86	87	88	81	52	29	6
Mâles adultes ^a	28	25	34	36	62	57	52	55	53	36	20	5
Femelles adultes ^a	7	3	16	13	22	22	18	20	15	12	6	-
Jeunes ^b	4	6	4	-	6	7	17	13	13	4	3	1
Résidents	9	8	9	35	17	8	7	9	1	5	0	0
Non-résidents	30	26	47	14	73	78	80	79	80	47	29	6
Printemps												
Récolte piégeage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	-	1	-	-	-	1	2	2	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	65	65	65	65	47	47	47	47
Automne												
Récolte piégeage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	39	33	54	49	90	85	85	86	81	52	29	6
Mâles adultes ^a	28	24	34	36	62	57	52	55	53	36	20	5
Femelles adultes ^a	7	3	16	13	22	21	17	19	15	12	6	-
Jeunes ^b	4	6	4	0	6	7	16	12	13	4	3	1
Début (chasse)	25-août	25-août	25-août	25-août	25-août	25-août	25-août	25-août	25-août	25-août	25-août	25-août
Durée (jours)	68	68	68	68	68	68	68	68	68	68	68	68

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 23, de 1991 à 2002

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 280405 Km2	Année											
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	41	39	57	50	93	89	103	95	86	53	34	15
Récolte par type d'engin												
Arc	2	-	3	2	1	1	2	4	1	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	0	3	1	1	1	0	1	1	0	0	0
Femelles adultes ^a	2	0	0	1	0	0	2	2	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Arme à feu et arbalète	37	34	53	47	89	85	85	85	80	52	29	6
Mâles adultes ^a	28	25	33	35	61	56	52	54	52	36	20	5
Femelles adultes ^a	5	3	16	12	22	22	16	18	15	12	6	0
Jeunes ^b	4	6	4	0	6	7	17	13	13	4	3	1
Piégeage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres causes de mortalités												
Accidents routiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrôle	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	1	0	0	1	1	4	2	1	0	0	0
Récolte autochtone	2	4	1	1	2	2	12	4	3	1	5	9
Autres paramètres de suivi												
% mâles dans la récolte ^{ac}	71,8	73,5	63,0	73,5	68,9	66,3	59,8	62,5	65,4	69,2	69,0	83,3
% jeunes dans la récolte ^{bc}	10,3	17,6	7,4	0,0	6,7	8,1	19,5	14,8	16,0	7,7	10,3	16,7
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans